



**HAL**  
open science

## Le téléphone portable et nous : En famille, entre amis, au travail

Corinne Martin

► **To cite this version:**

Corinne Martin. Le téléphone portable et nous : En famille, entre amis, au travail. L'Harmattan, pp.173, 2007, Communication et Civilisation, 978-2-296-02922-4. hal-01476637

**HAL Id: hal-01476637**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01476637>**

Submitted on 25 Feb 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





**Corinne Martin**

**Le téléphone portable et nous**

**En famille, entre amis, au travail**



## Préface

Nous sommes étonnés par la consommation massive que font enfants et adolescents du téléphone portable. Déjà, quand celui-ci n'existait pas, les parents étaient agacés par les longs moments de dialogues apparemment filandreux que ces derniers passaient sur le poste familial. Corinne Martin a eu l'excellente idée d'en savoir plus. Grâce à ce livre, elle ouvre des pistes. Elle évite le piège d'une explication par un argument centré sur la technologie qui, seule, dicterait sa loi au moyen de « révolutions » que vanteraient des marchands, toujours prompts à dominer un marché. Elle adopte une problématique de logique de l'usage pour le faire. Je ne rappellerai jamais assez que « logique de l'usage » et « usage » ne se superposent pas ; Corinne Martin le fait très bien. Que veut dire en effet logique de l'usage ? Que l'usage, c'est-à-dire une pratique récurrente, stabilisée pendant un certain temps dans un milieu social déterminé, obéit à une logique paramétrable qu'adoptent les utilisateurs. « Logique » signifie que c'est un comportement cohérent et non pas aléatoire. Ce n'est pas toujours facile à mettre en évidence. Il a fallu, par exemple, du temps pour que les psychologues qui observent les très jeunes enfants comprennent que ceux-ci ne jettent pas tout ce qui leur tombe sous la main pour s'en débarrasser mais pour apprécier par l'expérience l'espace qui les environne. « Paramétrable » signifie que ce comportement a des paramètres, c'est-à-dire des variables qui peuvent prendre diverses valeurs essentiellement qualitatives. Dans la définition que j'ai proposée de la logique de l'usage, (Jacques Perriault, 1989, *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer*, Paris, Flammarion), j'inclusais initialement comme paramètres la représentation d'usage, la norme d'usage dans le milieu, la source et la valeur positive ou négative de la légitimation, la fonction accordée par l'usager à l'instrument et l'objectif de l'acte pour lequel il s'en sert. Depuis, la liste des paramètres s'est allongée, mais des combinaisons diverses selon leurs valeurs permettent de qualifier le caractère instrumental ou symbolique de l'acte technique ainsi que l'intention : conformité ou détournement notamment.

Corinne Martin retient de telles variables dans ses enquêtes et en tire d'intéressantes leçons. Elle identifie, dans une période qu'elle prend la précaution de dater, car tout cela évolue très vite, trois principales sphères

d'usage. La première est le besoin de rassurer. J'ai souligné cet invariant dans de nombreux travaux et *La logique de l'usage* devait initialement s'intituler *Les machines rassurantes*. Pourquoi ? Parce qu'on trouve de façon constante dans les discours des inventeurs la volonté de réguler un déséquilibre par la nouvelle machine à communiquer qu'ils proposent au monde. Ce déséquilibre est très souvent affectif (Graham Bell inventa le téléphone pour s'entretenir avec sa fiancée sourde), beaucoup de journalistes parlèrent au moment de la présentation du téléphone au public d'une machine qui « supprimerait l'absence ». On retrouve cet objectif dans le « T'es où ? » qui a remplacé le « Allô », qui marque aussi le fait que l'interlocuteur lointain n'est plus localisable, comme il l'était avec un appareil fixe. La réponse précise au « T'es où ? » le rassure.

La seconde sphère que propose Corinne Martin est celle de la sociabilité amicale et de la construction de l'identité. Pierre Schaeffer rappelait sans cesse que sans identité clairement perçue par les interlocuteurs, il n'y a pas de véritable communication. Ce couplage que relève l'auteur contribuera-t-il à affirmer l'identité des jeunes ? Voilà une piste de recherche sur le long terme.

La troisième sphère est en fait la réunion de la sphère de la vie professionnelle et de celle de la vie familiale, dont ces portables mettent en péril les étanchéités respectives. Corinne Martin relève – cela est un des points les plus intéressants de sa recherche – un aspect paradoxal du téléphone portable. Censé améliorer la communication (et implicitement : libérer celui ou celle qui s'en sert), cet appareil permet aux hommes de laisser à leur conjointe la charge de gérer à distance la cohésion du groupe familial et reportent ainsi une fois de plus sur elle l'entière responsabilité des rapports familiaux et de la production domestique. Comme quoi l'analyse des logiques d'usage contribue à la meilleure connaissance sociologique des rapports humains.

Que souhaiter ? Sinon que Corinne Martin continue à surveiller les évolutions de ces machines nomades à communiquer et nous informe des évolutions éventuelles, non pas des techniques, mais des gens.

Jacques Perriault  
Février 2007







## Introduction

En une décennie, le téléphone portable est devenu un objet banal, totalement intégré dans le quotidien de plus de 49 millions de Français<sup>1</sup>. En 1994, ils étaient 803 000 pionniers, soit 1,3 % de la population française équipée, en septembre 2006, ce taux est passé à 81,4 %. Comment expliquer un tel engouement ? Il n'existe pas d'équivalent dans les autres TIC (technologies de l'information et de la communication). Francis Jauréguiberry (2003) note que « seule la conjonction de trois éléments peut expliquer le succès des portables : l'offre technologique à un coût acceptable, le désir d'ubiquité depuis toujours présent et, surtout, l'évolution récente de nos sociétés qui a rendu ce désir d'être "ici et ailleurs" à la fois de plus en plus fort, si ce n'est impérieux » (2003 : 10). Si l'on ne peut qu'acquiescer sur tous ces points, on est toutefois tenté de s'interroger : ce désir d'ubiquité fait certes partie de l'imaginaire social, qui accompagne toute une innovation technique (Scardigli, 1992 ; Flichy, 2003), mais il est plutôt caractéristique de la première phase de l'innovation, et porté par les grands acteurs (concepteurs, pouvoirs publics et intellectuels, relayés par les médias). Aussi ce rêve de nomadisme ne semble-t-il plus vraiment préoccuper le possesseur de mobile, si ce fut jamais le cas. L'explication du succès devrait être recherchée en direction d'autres pistes, non exclusives, mais, bien au contraire, complémentaires. Jacques Perriault (1989), dans son histoire des machines à communiquer, parle de logique de l'usage : c'est une relation entre l'instrument, sa fonction et le projet de l'utilisateur. Le plus simple de cette relation, c'est l'usage conforme, rare en fait, où l'utilisateur respecte en tous points le protocole de l'inventeur. Mais vont apparaître bien souvent de nombreuses transformations et modifications, autant de détournements, substitutions, créations, rejets voire oublis. C'est pourquoi cette relation dynamique va évoluer pour ensuite se stabiliser jusqu'à trouver un point

---

<sup>1</sup> Source Arcep : Autorité de régulation des Communications électroniques et des Postes, [www.arcep.fr](http://www.arcep.fr).

d'équilibre, grâce à la production de normes, lesquelles assurent la légitimation de l'usage, lui confèrent une certaine utilité sociale. Ce sont ces significations sociales, celles produites par l'utilisateur précisément, qu'il importe de mettre à jour pour comprendre la banalisation. En d'autres termes, sortir du déterminisme technique qui consistait à vouloir mesurer l'impact d'une technologie sur la société, les changements sociaux qu'elle y aurait opérés à l'insu d'un individu que l'on considérait comme passif, et non comme un véritable acteur social. C'est la sociologie des usages (Chambat, 1994 ; Mallein, Toussaint, 1994 ; Jouët, 2000), issue du courant américain des *Uses and Gratifications*, mais aussi inspirée des travaux sur la culture de Michel de Certeau (1990), qui a permis ce renversement de paradigme. Sans sombrer dans le déterminisme social, en faisant fi de la dimension technique de l'artefact – à laquelle celui qui cherche à s'approprier l'objet est bien obligé de se confronter –, il convient de considérer l'usage comme un construit social, résultant d'une interaction entre l'offre technologique et la demande sociale. Par conséquent, cela signifie que l'on suppose l'existence d'un décalage entre les usages prescrits – par les concepteurs, opérateurs, fabricants, relayés par le marketing, la publicité –, et les usages réels, ceux inventés, mis en œuvre par l'individu. Mais si le portable constitue incontestablement une innovation technologique, et doit être étudié comme telle, il ne vient pas non plus *ex nihilo*. Laurence Bardin, retraçant un historique du téléphone fixe sur les vingt-cinq dernières années, montre combien ce dernier a pu en quelque sorte préparer l'arrivée du mobile : « Son appropriation culturelle [du mobile] s'appuie en partie sur un quart de siècle de démocratisation du téléphone » (Bardin, 2002 : 122). Simplement, le fixe était vécu relégué dans une sorte de désenchantement de l'appareil (Perriault, 1989), alors que le mobile venait d'entrer dans les magies familiales.

## **Les adolescents et leur famille**

À l'origine, le modèle d'usage était professionnel, réservé aux hommes d'affaires, aux professions libérales : en attestent les premières publicités des opérateurs. Puis, lorsque le taux d'équipement a atteint le seuil symbolique de 10 %, en décembre 1997, le mobile a été qualifié de « produit de consommation grand public ». Ce qui signifie que les jeunes s'étaient emparés de cet objet : en effet, la catégorie « étudiants » se révèle bien vite aussi suréquipée que les

cadres supérieurs (Bigot, 2001a, 2001b<sup>2</sup>). De même, selon les chiffres de l'Insee<sup>3</sup>, les familles avec enfants sont, elles aussi, à cette époque, largement plus équipées que les autres, « la présence d'enfants motive l'équipement en biens » (Rouquette, 2000 : 2), de l'audiovisuel à l'informatique. Mais qu'y a-t-il de commun entre les utilisations d'un cadre supérieur, celles d'un jeune adolescent ou bien encore celles d'une mère de famille ? Certes peu de choses, et pourtant la tentation de la généralisation est grande, alors même que la diversité de ces usages est patente. Ainsi l'enjeu devient-il la capacité d'appréhender la particularité de chacun d'entre eux, de les resituer dans leur contexte d'émergence, tout autant que de comprendre l'histoire singulière de l'utilisateur, cet acteur qui crée, attribue du sens à son acte, chaque fois qu'il cherche à s'approprier cet objet. C'est pourquoi le parti a été retenu de s'intéresser à son usage dans les familles d'adolescents, comme une clé d'entrée. Pour mieux comprendre ensuite les différentes pratiques en vigueur chez tous les membres du foyer. Mais précisons, une idée forte est venue structurer ce travail : la dimension personnelle du portable est rapidement pointée par différents chercheurs (De Gournay, 1994 ; Guillaume, 1994 ; Roos, 1994 ; Heurtin, 1998). « De manière quelque peu décalée par rapport aux arguments marketing usuellement employés, la caractéristique principale du téléphone mobile n'est ainsi pas tant son caractère "portable", que la capacité qu'il introduit d'une communication *personnelle* [c'est l'auteur qui souligne]. La téléphonie mobile est en effet d'abord une téléphonie individuelle qui la distingue de la téléphonie filaire » (Heurtin, 1998 : 49). Une hypothèse se dessine, dès lors que l'on articule cette dimension personnelle avec le processus d'individualisation mis à jour par les sociologues de la famille. De quoi s'agit-il ? Comment décrire ces familles contemporaines ? Leurs caractéristiques socio-démographiques<sup>4</sup> sont désormais bien connues, depuis les années 1960-1970, et aujourd'hui stabilisées (de Singly, 1993 ; Segalen, 2000). Mais comment faut-il les interpréter ? Tout d'abord en évoquant la montée de

---

<sup>2</sup> Les statistiques du Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) sont les premières données chiffrées à être analysées en fonction des variables socio-démographiques.

<sup>3</sup> Dans le cadre de son enquête permanente sur les conditions de vie (EPCV), l'Insee recense, chaque année au mois de mai, les biens d'équipement durable des ménages, et les téléphones portables sont intégrés dans ce recensement depuis 1997.

<sup>4</sup> La baisse des mariages, l'augmentation des divorces, le travail des femmes, l'augmentation des familles monoparentales et recomposées, etc. Selon l'Insee, près de 3 enfants sur 10 (de moins de 25 ans et vivant encore au foyer parental) vivent dans une famille « non traditionnelle », c'est-à-dire monoparentale ou recomposée (Barre, 2003).

l'autonomie. Les individus contemporains cherchent à acquérir une plus grande maîtrise de leur destin individuel et familial. L'institution du mariage est critiquée, de même que la division sexuée du travail. Aussi les rôles prédéfinis sont-ils remis en cause lors de l'installation en couple : on assiste alors à une renégociation du partage des tâches domestiques (Kaufmann, 1997). De même, l'autorité paternelle est contestée, remplacée par l'autorité parentale. Un autre changement fondamental est intervenu, relatif à l'école. Cette dernière a destitué les pères de leur rôle d'héritier puisque c'est elle qui, dorénavant, distribue le capital scolaire nécessaire et indispensable pour l'insertion dans le monde du travail, lequel capital a « la caractéristique d'être incorporé à la personne elle-même » (De Singly, 1996 : 161). Par conséquent, le *pater familias* a disparu, laissant la place à une démocratisation, instaurant une sorte de pacte familial. Ce mode relationnel qui recherche la paix (Segalen, 2000) inclut tout autant les enfants qui, reconnus comme des personnes à part entière, participent à la négociation. Ces familles sont souvent qualifiées de postmodernes, pour les distinguer de celles dites modernes, dès lors que s'est produit un renforcement de cette centration sur les relations et les personnes : c'est la quête de satisfaction et de réalisation personnelle qui gouverne. Est-ce à dire que la famille a disparu et ne remplit plus son rôle, comme le décrivent certains ? Pour d'autres (de Singly, 1996, 2000 ; Attias-Donfut *et al.*, 2002), le lien familial n'a pas disparu, loin s'en faut. Ce groupe demeure un support essentiel, notamment dans la construction identitaire de chacun de ses membres. En premier lieu pour l'enfant, les parents servent toujours de modèles, auxquels il s'identifie, c'est ce que l'on appelle couramment la socialisation primaire. En second lieu, la famille continue à jouer un rôle essentiel dans la socialisation secondaire, y compris pour chacun des deux membres du couple conjugal. En effet, la construction identitaire ne s'achève pas à l'adolescence, l'individu contemporain étant même contraint de s'inventer (Kaufmann, 2004). Il est multidimensionnel (de Singly, 2003), il doit faire preuve de souplesse, de fluidité identitaire, mis au défi sans cesse de concilier l'appartenance à une communauté et l'indépendance. En quelque sorte, cet individu cherche à se réaliser, de manière authentique, tant au sein du cercle familial que pour lui-même. Ce processus d'individualisation qui traverse la société, cette autonomisation croissante, ouvre de nombreuses pistes de réflexion relatives à l'usage du téléphone portable.

## La question de l'autonomie et des rôles sexués

Comprendre les usages du téléphone portable, c'est comprendre la signification sociale qu'ils revêtent pour l'utilisateur au regard de son identité, de son histoire sociale et familiale. Les premiers sociologues de la famille, qui se sont intéressés au fixe (dossier de la revue *Réseaux* « Usages de la téléphonie », 1997), ont très vite réalisé que le téléphone était un merveilleux analyseur du lien social. Que peuvent nous apprendre les usages du téléphone mobile sur la dynamique familiale, sur les réseaux de sociabilité ? La première hypothèse consiste à articuler la dimension personnelle de l'objet portable avec ce processus d'individualisation à l'œuvre dans les foyers. On va donc s'interroger sur le rôle que joue le portable dans cet accès à l'autonomie. La question vaut tant pour le jeune adolescent que pour le couple conjugal. Le portable va-t-il favoriser cet individualisme en permettant l'accès direct à la sociabilité personnelle de chacun, marquant les limites de son territoire personnel, autorisant la conduite d'activités séparées en dehors du groupe ? Il importe de comprendre le rôle de cet outil de communication entre les membres du foyer, tant du point de vue fonctionnel, de microcoordination, que de celui de maintien du lien affectif. Peut-il servir d'outil éducatif à distance ? Mais il faut alors s'interroger sur les effets éventuellement paradoxaux de cette technologie : ne pourrait-elle constituer une sorte de « fil à la patte », un instrument de contrôle social de l'autre en quelque sorte ? Et *quid* des réseaux de sociabilité ? Si « le téléphone [fixe] passe le cercle relationnel au tamis en ne conservant qu'un noyau d'intimes » (Rivière, 2001 : 7), qu'en est-il pour le portable ? On peut supposer que ce noyau va se réduire encore, mais selon quels critères ? Une autre question essentielle que soulève avec beaucoup de pertinence Dominique Pasquier (2005) : l'accès direct de ces jeunes à leur sociabilité personnelle ne comporte-t-il pas des risques, notamment celui d'échapper totalement aux parents, dans l'univers de leurs communications à distance ? En tant que spécialiste des médias, elle apporte un bémol aux analyses des sociologues qui viennent d'être évoquées. En se situant au carrefour de la sociologie de la culture, de la famille, de l'éducation, elle s'accorde à constater la mutation des relations parents/enfants mais elle démontre toutefois que la transmission culturelle des premiers vers les seconds – historiquement verticale – est quelque peu remise en question. Les jeunes vont aussi se construire en marge des adultes, certes, mais sous l'influence des médias, et surtout sous la tyrannie de la majorité, imposée par le groupe de pairs, dans les lieux de socialisation que sont le collège et le lycée. Jusqu'où ces communications à distance renforcent-elles ce processus ? Quel regard critique

les jeunes ont-ils par rapport à cet outil ? Comment gèrent-ils leur sociabilité à distance avec le portable ?

D'autres réflexions peuvent être conduites sur les rapports sociaux de sexe. En effet, les nombreuses études du téléphone fixe (Claisse, Rowe, 1993 ; dossiers de la revue *Réseaux* « Usages du téléphone », 1992 ; *Réseaux* « Usages de la téléphonie », 1997 ; *Réseaux* « Le sexe du téléphone », 2000) ont révélé des pratiques nettement sexuées : les femmes sont les principales gestionnaires de la sociabilité téléphonique du foyer. Alors quelles vont être les conséquences de l'arrivée des portables dans les familles ? Qui va gérer cette sociabilité du ménage ? Les hommes et les femmes ont-ils les mêmes usages, produisent-ils les mêmes légitimations de cet outil ? En ouvrant le champ des relations professionnelles, on s'interrogera sur la reconfiguration des frontières vie privée/vie professionnelle à laquelle participe le mobile, au côté d'autres outils de communication à distance. De même, à partir des analyses sur le partage des tâches domestiques, on se demandera quels peuvent être les effets du portable sur cette répartition des rôles sociaux traditionnels. Assiste-t-on à une reproduction sociale de ces rôles ou à leur évolution dans ces familles ? Aussi convient-il de présenter la démarche méthodologique mise en œuvre pour apporter des éléments de réponse à toutes ces questions.

## **L'enquête qualitative**

Une enquête qualitative a été conduite, au printemps 2003, auprès d'un échantillon de 20 familles de jeunes adolescents, soit 51 personnes au total. La représentativité statistique n'a aucun sens dans une telle étude qualitative, toutefois le choix de la classe de seconde puis de troisième pour ces jeunes est justifié par la volonté de se situer à une étape supposée charnière de leur accession à l'autonomie. Deux lycées d'enseignement général, ainsi qu'un lycée professionnel, tous en milieu urbain, ont permis de constituer cet échantillon issu de différents milieux sociaux, y compris des milieux populaires. De même, il importait d'inclure dans ce groupe des familles monoparentales. C'est la méthode de l'entretien semi-directif qui a été retenue, dès lors que la volonté était bien de saisir des histoires singulières, y compris des histoires familiales, ainsi que des manières de faire subjectives pour s'approprier l'objet. « L'entretien, qui va à la recherche des questions des acteurs eux-mêmes, fait appel au point de vue de l'acteur et donne à son expérience vécue, à sa logique, à sa rationalité, une place de premier plan » (Blanchet, Gotman, 1992 : 23). Pour ces deux auteurs, l'enquête par entretien « est ainsi particulièrement pertinente lorsque l'on veut analyser le sens que les acteurs donnent à leur

pratique [...] lorsque l'on veut mettre en évidence les systèmes de valeurs et les repères normatifs à partir desquels ils s'orientent et se déterminent. Elle aura pour spécificité de rapporter les idées à l'expérience du sujet. Elle donne accès à des idées incarnées, et non pas préfabriquées, à ce qui constitue les idées en croyance et qui, pour cette raison, sera doté d'une certaine stabilité » (1992 : 27). Ces entretiens constituent un moment fort de cette recherche. Les personnes qui avaient accepté, assez aisément il faut le dire, de rencontrer l'enquêteur que nous étions, étaient très prolixes et avaient tous une histoire singulière à dire, à conter, et il est apparu très vite que le portable constituait une sorte de miroir qui permettait à chacun de se raconter. Ainsi était-il aisé de constater combien le portable se révélait un formidable analyseur des enjeux et de la dynamique familiale. Si le téléphone était un média oublié des sciences sociales jusque dans les années 1990 (Flichy, 1992), il arrive sur le devant de la scène dans les sciences de l'information et de la communication, dès lors qu'il est associé à l'internet, devenant ainsi une sorte d'emblème de ces nouveaux médias de masse individuels. Pour l'heure, l'ouvrage sera centré sur ses usages comme média de communication interpersonnelle, lesquels seront appréhendés au travers d'un parcours en deux étapes.

*Première partie* : le portable sera considéré comme objet de médiation au sein de la famille. Il constitue en tout premier lieu un outil de réassurance tant face à l'urgence que pour le maintien de la cohésion intrafoyer. L'analyse de ces discours stéréotypés et sexués permettra d'interroger la répartition des rôles au sein du couple conjugal. C'est aussi un outil de coordination intrafamilial, notamment d'un point de vue utilitaire pour les jeunes. En conséquence, le portable constitue un instrument de contrôle social, le plus souvent pratiqué par les mères à l'encontre des adolescents, dessinant les premiers traits d'une relation de dépendance.

*Deuxième partie* : le portable sera envisagé comme objet de médiation avec les amis et les relations de travail. Il constitue un véritable outil d'expression identitaire, d'autonomisation et remplit une fonction de sociabilité intragénérationnelle chez les jeunes, mais aussi chez les monoparents. Si les SMS constituent un mode de communication alternatif, le portable devient un objet personnel, un objet incorporé qui sera personnalisé par les sonneries notamment. Dans le champ des relations professionnelles, le portable permet de questionner la redéfinition des frontières vie privée/vie professionnelle, et d'envisager la reproduction, mais aussi l'évolution des rôles au sein des couples, notamment avec les pères modernes et les monoparents.

Ces éléments permettront d'esquisser les contours de trois répertoires d'usage au sein de ces familles, révélant à quel point cet objet de



communication favorise tant l'autonomie/dépendance des relations parents/enfants que la reproduction/évolution des rôles sexués.

**Première partie**  
**Un objet de médiation**  
**avec la famille**



# 1. Un outil de réassurance

Le besoin de réassurance doit être analysé en essayant de comprendre sa signification dans nos sociétés contemporaines. Il est apparu de façon massive dans le discours des enquêtés, mais sous deux angles bien distincts. D'abord, une réassurance face à l'urgence, constituant le plus souvent un discours stéréotypé et une autre ayant plus trait aux aléas de la vie quotidienne avec, en perspective, le maintien de la cohésion familiale. Celle-ci est plutôt le fait des femmes même si elle concerne quelques cas particuliers de pères modernes.

## Le besoin de se rassurer

### *« T'inquiète pas, j'arrive »*

Un sondage a mis en évidence la dimension d'urgence associée au portable. Il a été réalisé par l'Ifop (Institut Français d'Opinion Publique) pour Orange en octobre 2003<sup>5</sup>. Le questionnaire est soumis par téléphone auprès d'un sous-échantillon de 661 personnes équipées d'un téléphone mobile issu d'un échantillon de 1 006 personnes représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus, selon la méthode des quotas. À la question « diriez-vous que vous utilisez votre téléphone pour... ? » 25 % s'inscrivent dans la réponse proposée « pouvoir appeler en cas de problème ou d'urgence » et 16 % « être joignable en cas d'urgence uniquement, je ne l'utilise moi-même quasiment jamais ». Si l'on additionne les deux réponses ayant trait aux cas d'urgence, elles rassemblent 41 % des répondants. Certes, rien n'est dit sur le type d'urgence, ni sur ce qu'elle représente pour les personnes interrogées face à de telles réponses suggérées. Retenons simplement l'importance de l'association qui est faite par les répondants entre urgence et portable. De même, à la

---

<sup>5</sup> Ce sondage a été publié dans *Le Parisien-Aujourd'hui en France* du 30/10/03.

question « parmi les phrases suivantes, dites-moi celles que vous utilisez le plus lorsque vous vous servez de votre téléphone mobile ? En premier ? Et ensuite ? », la réponse proposée « T'inquiète pas j'arrive » lorsqu'elle est citée en premier, obtient le meilleur score après « T'es où ? » et « Je ne te dérange pas ? ». Elle se situe en quatrième position pour le total des citations, plusieurs réponses étant possibles. Même si, face à de telles réponses suggérées, la prudence dans l'interprétation doit rester de mise, ce fort besoin de réassurance n'a pas de quoi surprendre. Il avait en effet déjà été repéré par les sociologues dans les études sur le téléphone fixe.

### *Un objet transitionnel*

Jacques Perriault dans *La logique de l'usage* (1989) évoquait déjà le rapport affectif à la machine et la fonction de régulation que peuvent remplir ces machines à communiquer : « La machine corrige des déséquilibres affectifs » (1989 : 134). De même, Francis Jauréguiberry (2003) a identifié une telle dimension prégnante dans le discours des branchés. Dans le premier chapitre, « Identification des usages », il y consacre une section entière, qu'il nomme « Lien et sécurité. Cocooning téléphonique et objet transitionnel ». Si le portable peut parfois être source d'un nouveau stress, en ce qu'il favorise la montée de l'urgence, avec le besoin impérieux d'être connecté en permanence, il va se révéler ici, au contraire, un véritable soldeur de stress. D'une part, l'auteur évoque les « situations extrêmes » ou « milieux hostiles » où l'individu a besoin d'être rassuré. Par exemple, les multiples sauvetages en montagne<sup>6</sup>, rendus possibles grâce au portable, ont été largement médiatisés et ont contribué à renforcer cette dimension sécurisante du portable<sup>7</sup>. La publicité n'était plus à faire et ce sentiment de sécurité est, pour l'auteur, l'un des facteurs qui a contribué à l'extension des usages, transformant le caractère distinguant, voire futile, du portable des tout premiers usages. D'autre part, Francis Jauréguiberry décrit bien ce besoin de sécurité qui se traduit par la nécessité de sentir une présence, en l'occurrence celle des proches. Il emprunte à une consultante

---

<sup>6</sup> L'auteur évoque l'épisode de février 1999 où des alpinistes sont restés bloqués durant huit jours par une tempête dans le massif de la Vanoise. Leur récit quasi en direct, grâce à leur portable, a été largement relayé par la presse et le portable « magnifié dans son rôle sécurisant » (*Ibid.* : 19). Or l'auteur affirme bien que, dans ce cas précis, le portable n'a pu jouer un tel rôle puisque les rescapés étaient incapables de dire aux sauveteurs où ils se trouvaient.

<sup>7</sup> Cet aspect sécurisant n'est d'ailleurs pas, comme le souligne l'auteur, sans effet pervers, en ce qu'il favoriserait, chez certains montagnards, des attitudes de refus du risque, pouvant se révéler dramatiques dans de telles situations hostiles.

américaine – Faith Popcorn, spécialiste des styles de vie – la notion de « cocooning », synonyme de détente, confort et douceur. Ainsi le portable permettrait-il de rester en permanence en contact avec ses proches, au-delà des distances qui séparent, et dont « le seul message consiste, en gros, à dire qu' "on se rappelle" » (Ibid. : 35). Dès lors, il rassure en permettant de lutter contre la séparation et l'absence. Ce même auteur recourt à la notion d'objet transitionnel empruntée à Winnicott (1975) pour appuyer sa démonstration. En effet, l'objet transitionnel, bien souvent une peluche ou un bout de tissu soyeux, imprégné de l'odeur de son corps ou de celle de sa mère, va participer à la construction identitaire de l'enfant : en permettant le passage de la relation fusionnelle à la mère – première réalité psychique interne du nourrisson qui se vit comme prolongement du corps de sa mère, dans une sorte de toute-puissance fantasmée, régie par le seul principe du plaisir – au stade du miroir décrit par Jacques Lacan (1953), premier accès au « Je », où l'enfant peut se reconnaître dans l'image du miroir comme un tout unifié. Mais cette intériorisation du principe de réalité<sup>9</sup> qui sépare, ne va pas sans douleur<sup>10</sup>, et l'objet transitionnel, comme substitut de la mère, dans cet espace transitionnel entre le moi/non moi, le dedans/dehors, facilitera ce passage progressif à la différenciation et à l'avènement du sujet, par la réassurance qu'il procure. Le psychanalyste Serge Tisseron (2000) avait déjà évoqué la référence à la peluche pour parler du portable, pointant aussi cette dimension de réassurance. Il y ajoute la nécessité de prendre en compte les rapports du corps à l'objet : c'est en le touchant, en le manipulant, que l'objet nous révèle notre sensualité enfouie et devient ainsi un aide-mémoire. C'est bien aussi l'une des fonctions de l'objet transitionnel, vécu comme un prolongement du corps. En résumé, le portable sert à rassurer, tant dans les situations extrêmes, que dans le maintien du lien avec les proches. Revenons à notre enquête.

La dimension de sécurité et donc de réassurance conférée au portable est apparue de façon prégnante dans toutes les familles. C'est ainsi que 32 personnes (sur les 43 rencontrées), l'ont évoquée spontanément : 22 parents

---

<sup>8</sup> Christian Licoppe parle, lui, de mode connecté, rendu possible par ce nouveau dispositif de communication, où ce n'est pas tant le contenu qui importe que le geste d'appeler, évoquant en cela une « modalité presque " phatique" d'entretien du lien » (2002 : 193).

<sup>9</sup> Sigmund Freud (1981) a, quant à lui, décrit le jeu du « Fort und Da », où le tout-petit joue à faire disparaître puis réapparaître la bobine, simulant ainsi la présence-absence de la mère, et retirant du même coup, par la maîtrise de la situation, un certain plaisir d'une expérience pénible.

<sup>10</sup> Mélanie Klein (1989) parle, elle, de position dépressive, stade au cours duquel le nourrisson éprouve l'expérience de l'abandon.

(sur 26) et 10 jeunes (sur 17). Cette réassurance revêt plusieurs dimensions. Il s'agit d'abord d'une sécurité qui a trait aux situations d'urgence, celle-là même décrite par Francis Jauréguiberry mais on verra qu'elle fonctionne tel un discours stéréotypé. En second lieu, elle relève aussi bien souvent des aléas de la vie quotidienne, où le portable va devenir un véritable soldeur de stress, permettant de maintenir le lien avec les proches, au sens de l'objet transitionnel. Mais il a semblé que ce maintien du lien, ou mieux encore de la cohésion familiale, n'était pas vécu de la même façon par tous les membres du foyer : il se révélera l'une des dimensions constitutives d'un rôle maternant.<sup>11</sup>

## **Réassurance face à l'urgence**

La description de ces situations d'urgence va permettre de mesurer combien le besoin de réassurance va, pour certains, être invoqué d'emblée comme motif d'équipement tant pour les parents que pour les enfants. Et ce même besoin de réassurance va rapidement se transformer en une justification qui rend le portable indispensable. Ce discours peut être qualifié de stéréotypé, par son décalage avec la réalité vécue. La réassurance doit aussi être classée en deux catégories distinctes, celle orientée vers sa propre personne et celle à l'égard des autres membres du foyer : cette dernière correspond à un discours nettement sexué puisqu'il est le propre des femmes.

### ***Des situations d'urgence***

Parmi ces 22 parents qui ont évoqué le thème de la sécurité qu'offre le portable, tous ou presque ont fait référence à des situations d'urgence. Et dans la grande majorité des cas, ce sont des situations d'urgence liées à la mobilité, aux déplacements en voiture. La totalité des femmes qui effectuent un déplacement régulier pour leur travail en dehors d'une zone urbaine l'ont évoqué, contre la moitié des hommes amenés à se déplacer. L'idée d'accident, de danger, de tout ce qui pourrait potentiellement arriver, est très présente même si, par une sorte de conjuration, elle n'est parfois que supposée, « au cas où ». Quelquefois, il s'agit d'une simple panne. Dans tous les cas, le portable se voit investi d'une dimension positive : il va permettre de joindre les secours, ou un dépannage. Il

---

<sup>11</sup> Francis Jauréguiberry n'évoque jamais cette dimension maternante, et pour cause, car son échantillon comporte un biais méthodologique certain : constitué dès 1993, il comprend les tout premiers usagers du portable, donc forcément uniquement (« sauf exception », 2002 : 192) des hommes et qui plus est, des utilisateurs importants, appartenant aux catégories socioprofessionnelles les plus aisées.

va ainsi éviter de subir passivement les événements en conférant à son détenteur une position active, voire une certaine maîtrise de ces mêmes événements. C'est une réassurance qui concerne sa propre personne, mais aussi les autres membres du foyer, tant conjoint qu'enfants. Il s'agira alors d'être rassuré en étant informé en temps réel de tout ce qui pourrait arriver à ses proches. Pour toutes ces raisons, la référence aux situations d'urgence est plutôt le fait des parents que des jeunes : si 10 d'entre eux (sur 17) ont évoqué le thème de la réassurance, c'est parce qu'ils ont parfaitement intégré les exigences parentales et y répondent. Le portable leur permet de rassurer leurs parents, mais sans qu'il soit fait mention de situations d'urgence et il est rarement vécu comme un outil de sécurité pour eux-mêmes. Il faudrait ajouter que pour les adultes, la sécurité est bien souvent la première image qui est cognitivement mobilisée lorsqu'il leur est demandé ce que représente pour eux le portable. Ainsi Madame Hermelin (forfait 2 h, 40 ans, cadre, mariée, deux fils dont le cadet Paul en 3<sup>e</sup>) dans la première phrase de l'entretien, l'évoque-t-elle d'emblée :

*La sécurité, euh mon portable il me sert très peu donc je dirais, par contre j'ai horreur de sortir sans comme je suis beaucoup toute seule en voiture ou autre euh donc d'être en panne ou autre enfin pour moi c'est surtout la sécurité et j'aime pas sortir voilà sans mon portable, j'aime bien pouvoir en cas de pépin prévenir... voilà donc moi le mot qui viendrait c'est sécurité.*

Donc même si elle se sert très peu de son portable, il remplit bien cette fonction de réassurance de façon très nette. Seule la panne est évoquée explicitement, le « *ou autre* » peut laisser planer le doute sur un éventuel accident qu'il vaut mieux ne pas nommer comme tel, dans une sorte de conjuration. Elle parle en effet de « *pépin* » et ne relatera que plus loin dans l'entretien un accident survenu à son mari. Quant à Madame Jolant (forfait 2 h, 41 ans, cadre, mariée, fils unique Benjamin en 3<sup>e</sup>), elle débute l'entretien de la même façon :

*Moi, c'est vraiment pour un dépannage... on me l'a offert au départ quand j'ai été mutée sur M. [ville à 40 km] mais c'est mes collègues qui me l'ont offert, donc c'était vraiment le moyen de, ben de prévenir si je suis en panne sur la route, si... et ça me sert surtout à ça.*

Mesdames Hermelin et Jolant font toutes deux partie de ces femmes qui effectuent des déplacements pour se rendre à leur travail et l'association avec des risques potentiels sur la route est faite spontanément. C'est la possibilité de savoir que l'on va pouvoir prévenir qui est de nature à rassurer, en diminuant la charge affective liée à de tels événements.



Il est intéressant de noter que ce même discours est tout aussi présent chez ceux qui sont le plus réticents, voire le plus critiques face au portable. Prenons le cas de Madame Gaillot (à carte, 40 ans, assistante sociale, mariée, 3 enfants dont l'aîné Maxime en 2<sup>de</sup>) lorsqu'elle déclare en tout début d'entretien ce que représente pour elle le portable :

*Pour moi, personnellement ? Pas grand-chose ! [rires] effectivement, moi j'en ai un mais je m'en sers quasiment jamais, pour moi, c'était vraiment, le portable c'est vraiment... comment dire précisément, la solution de secours, si je rentre en retard, de passer un coup de fil pour dire « je suis en retard » si je rentre tard que j'ai un problème sur la route, vraiment très très restreint comme usage, vraiment le message de dernière minute, maintenant Maxime en a un, c'est vrai que, pour moi, ça me sécurise quand il part en scoot de savoir que s'il a un problème, il a son portable, il m'appellera mais bon c'est vraiment très limité.*

Madame Gaillot est très réticente face au portable, elle révélera par ailleurs être « le sujet de rigolade » de toute la famille, parce qu'elle ne sait pas se servir de son téléphone, mais avouera le faire « peut-être un peu exprès, en plus, pour contrecarrer en fait tout le courant parce que bon, après tout, on peut faire sans donc ! C'est vrai qu'y a peut-être un peu de provocation ». Et malgré cette réticence et cette volonté affichée de ne pas vraiment utiliser son téléphone, elle évoque le potentiel « problème sur la route » qui pourrait lui arriver et surtout parle du portable de son fils, qui représente pour elle une réelle sécurité puisqu'elle pourra être informée de tout éventuel problème. Maxime est en effet amené à effectuer des déplacements réguliers en scooter pour se rendre au lycée, à une dizaine de kilomètres de leur village. Cette évocation des situations d'urgence, qui plus est liées aux risques de la route, est donc très prégnante chez les adultes enquêtés et elle va devenir bien souvent un motif d'équipement.

### ***Un motif d'équipement***

Rappelons que 22 adultes (sur 26) ont évoqué le thème de la sécurité en mentionnant le plus souvent des situations d'urgence. Et c'est cette réassurance face aux situations d'urgence qui va devenir un motif invoqué pour justifier l'équipement de l'un des membres du foyer, et ceci dans 10 familles (sur les 17 équipées d'un portable). Le choix a été opéré de raisonner en termes de famille pour mettre en évidence l'importance du phénomène : ce nombre de 10 familles recouvre deux cas de figure qui ont été additionnés. D'une part, cette légitimation par la réassurance est importante pour justifier l'acquisition du tout premier portable personnel par le couple de parents, notamment lorsqu'il n'y a

pas de légitimité professionnelle<sup>12</sup> : le premier portable a en effet été acquis d'abord par les parents dans la très grande majorité des familles (14 sur 17 familles), ce qui est cohérent avec l'âge de ces préadolescents. Et d'autre part, cette même légitimation par la réassurance est aussi bien souvent mise en avant lorsqu'il s'agit de passer à un autre palier générationnel, à savoir équiper l'aîné des enfants. Ensuite, on assistera plutôt à un effet d'enchaînement : les autres membres du foyer vont être équipés, pour pouvoir s'appeler mutuellement, sans qu'il soit besoin de faire référence à cette réassurance face aux situations d'urgence. Ce recours à la réassurance pour l'équipement du « premier », semble relever de ce que Vincent Caradec (2001) appelle une logique utilitaire<sup>13</sup> « c'est utile ». Prenons le cas de Madame Romano (forfait 2 h, 45 ans, employée, divorcée, six enfants à charge dont Fanny en 2<sup>de</sup> BEP) :

*Moi je sais que les enfants m'ont encouragée à le prendre il y a 2 ans en arrière parce que j'ai eu un accident de voiture, au milieu de la nuit, je travaillais, je faisais les ménages la nuit et ma voiture elle a brûlé...*

La motivation d'équipement est très claire, elle est associée directement à une situation extrême, un accident de voiture. Pour Madame Jolant, (forfait 2 h, 41 ans, cadre, mariée, fils unique Benjamin en 3<sup>e</sup>), déjà citée, la même référence aux risques sur la route est tout aussi importante dans la motivation d'équipement : il importe de pouvoir « *prévenir si je suis en panne sur la route* ». On peut aussi remarquer que pour ces deux personnes, l'acquisition du portable s'est faite *via* un tiers. Aussi cette logique utilitaire, renvoyant au besoin de sécurité, est-elle très souvent associée à une logique de la médiation (Caradec, 2001). En effet, il est aisé de constater que, bien souvent, ce portable qui rassure va être offert, soit au mari, soit aux enfants, par la femme : c'est effectivement elle qui s'inquiète le plus pour les autres membres du foyer mais il est déjà possible de noter qu'il n'existe aucun exemple d'homme qui ait offert, sous couvert de réassurance, un portable à l'un des autres membres de son foyer. Trois femmes ont mentionné explicitement avoir offert le premier portable de la famille à leur conjoint parce qu'il effectuait des déplacements professionnels importants, prenons le cas de Madame Lambert (à carte, 40 ans, employée, mariée, deux fils dont l'aîné Rémi en 2<sup>de</sup>), lorsque nous lui demandons qui a eu le portable en premier dans la famille :

---

<sup>12</sup> Il existe seulement cinq portables professionnels parmi les 26 adultes de l'échantillon.

<sup>13</sup> Vincent Caradec (2001) distingue quatre logiques d'usage : utilitaire, identitaire (renvoie à une affinité avec l'objet), de la médiation (par l'intervention d'un tiers) et d'évaluation (en portant un jugement sur l'objet).

*C'est mon mari, c'est moi qui lui ai offert avec ma belle-sœur, euh, avec sa sœur, on lui a, on a décidé de lui faire en cadeau parce que, il allait faire de la route et tout.*

Or, ce même argument de sécurité va aussi être utilisé à propos des enfants. En effet, certains parents font explicitement référence à ces situations de risque sur la route comme motivation pour équiper l'aîné des enfants : c'est le cas de Madame Remod (forfait illimité, 40 ans, employée, mariée, trois enfants dont la cadette Angélique en 2<sup>de</sup> année CAP) :

*Et bon moi, le tout premier portable que j'ai fourni à un de mes enfants, c'est à mon fils aîné... il a commencé à avoir un portable que quand il a commencé à travailler parce que je me suis dit, quand il se déplacera en scooter, s'il lui arrive quoi que ce soit, ou un accident, ou qu'il est en panne, il peut nous appeler et nous dire « je suis là ou là ou là ».*

Un argument un peu différent va être fourni par Madame Lewer : si elle ne fait pas référence à la route, elle évoque en filigrane d'autres dangers potentiels qui pourraient menacer sa fille lorsqu'elle rentre seule le soir du basket. Madame Lewer (forfait 5 h, 39 ans, employée, divorcée, vit avec ses deux enfants dont la cadette Nadège en 3<sup>e</sup>) expose ainsi la motivation ayant présidé à l'équipement de Nadège, alors qu'elle était encore en classe de CM2 :

*Le basket, c'était à cause du basket [...] Parce que bon elle est au, elle allait au gymnase et y a des fois où je pouvais pas aller la chercher donc où je la récupérais devant et y a un sentier là derrière qui est tout juste éclairé donc c'était une sécurité pour moi, si l'un ou l'autre pouvait pas les ramener... qu'elle puisse appeler c'est tout.*

En résumé, dans 10 familles (sur 17), le besoin de réassurance face aux situations d'urgence liées le plus souvent aux risques de la route, va présider à la décision de s'équiper ou d'équiper l'un des membres de son foyer, conjoint ou enfant. Les jeunes l'ont bien compris, car si le portable ne représente que rarement une réassurance pour eux-mêmes, beaucoup d'entre eux ont su mettre en avant cet argument pour arracher la décision d'achat face à des parents qui pouvaient se montrer encore réticents. Cette réassurance des adultes face aux situations d'urgence va constituer un véritable discours stéréotypé mais auparavant, essayons de comprendre comment cette réassurance va rendre le portable indispensable, un objet dont on ne peut plus se séparer.

## ***Le portable devient indispensable***

Pour les 22 adultes qui ont associé l'urgence au portable, ce dernier remplit une fonction de réassurance face aux situations d'urgence. Cette dernière est invoquée comme motif d'équipement mais jamais comme usage principal. Il n'empêche que pour pouvoir fonctionner de manière efficace, c'est-à-dire comme une ressource « au cas où », il faut avoir le portable toujours avec soi. C'est ainsi qu'il va devenir un objet dont on ne peut plus se passer, induisant des comportements routiniers. Le rôle de ces petits rituels permettant de s'approprier l'objet sera développé ultérieurement, mais il est déjà facile de repérer dans ces conduites une sorte de conjuration préventive, qui vise à réduire la charge affective négative liée à d'hypothétiques risques ou accidents. 9 adultes ont fait référence explicitement à de telles conduites. Écoutons Monsieur Tard (à carte, 46 ans, ouvrier carreleur en invalidité, marié, trois enfants dont le dernier Cédric en 3<sup>e</sup>) qui répond spontanément à la question de l'oubli :

*Ça m'arrive quand je pars un petit peu trop vite de l'oublier quoi donc ça m'est arrivé de faire deux, trois fois demi-tour quand je suis pas trop loin parce que... mais autrement bon quand c'est trop tard, c'est trop tard.*

Le fait de retourner le chercher est bien entendu directement associé à une fonction de sécurité liée aux risques de panne. Il poursuit ainsi après une simple relance sur ce qu'il a ressenti :

*Je me dis si je pars loin ça m'embête quoi, parce que quand des fois avec mon épouse, on part voir la belle-sœur [à 15 minutes de route] on l'avait oublié tous les deux, alors je dis tu vois si on tombe en panne ou quoi que soit on peut même pas appeler les enfants, même pas appeler la belle-sœur, on est planté sur l'autoroute et pis voilà qu'est ce qu'on fait ? [...] surtout, comme je vous dis pour moi c'est, c'est essentiel quand je pars en voiture d'appeler si je suis en panne.*

On sent poindre l'inquiétude qui surgit à la prise de conscience de l'oubli « *et pis voilà qu'est-ce qu'on fait ?* » et c'est cette inquiétude qui va induire le comportement routinier de prendre le portable toujours avec soi. Madame Hermelin (forfait 2 h, 40 ans, cadre, mariée, deux fils dont le cadet Paul en 3<sup>e</sup>), déjà citée, ne dit pas autre chose :

*La sécurité, euh mon portable il me sert très peu donc je dirais, par contre j'ai horreur de sortir sans comme je suis beaucoup toute seule en voiture ou autre euh donc d'être en panne.*

Elle a « *horreur de sortir sans* » mais ce qui est intéressant, c'est qu'elle dit elle-même l'utiliser très peu. C'est donc la réassurance qui va devenir le motif d'usage principal, tout théorique puisque concrètement, il est très peu utilisé. Il n'en demeure pas moins que c'est cette réassurance qui va permettre de s'approprier l'objet en l'emportant toujours avec soi, même lorsque l'on est une faible utilisatrice. Madame Romano (forfait 2 h, 45 ans, employée, divorcée, six enfants à charge dont Fanny en 2<sup>de</sup> BEP) est tout aussi explicite, elle utilise très peu son portable (ce sont ses enfants qui soldent bien souvent son forfait) mais elle n'oublie jamais de le prendre avec elle pour partir au travail :

*Donc moi à la limite, je téléphone pas tous les jours, je m'en sers pas tous les jours, mais je le prends tous les jours avec moi, le matin quand je pars à 4 heures du matin au boulot, j'ai le portable dans le sac, je l'ai tout le temps.*

Elle ne l'utilise pas tous les jours, mais elle est rassurée par cette potentialité de l'avoir toujours à disposition « *on sait jamais* ». Si elle était très réticente lors de l'apparition des premiers portables « *au départ moi j'étais pas trop, pas trop pour le portable, je dis oh ! c'est encore un... c'est pas utile, c'est du luxe* », la logique utilitaire s'est construite autour de la réassurance, par association avec cet accident qui a été mentionné (voiture qui a brûlé). Aussi, aujourd'hui, est-il devenu indispensable pour cette principale raison :

*Je m'en passerais plus, pas parce que je suis toujours en train de téléphoner, parce que je trouve que c'est utile, et puis en cas de pépin, on peut appeler, on se sent plus sécurisée...*

De la même façon, Madame Felden (à carte, 45 ans, employée, mariée, deux enfants dont la cadette Claudia en 2<sup>de</sup> BEP) reviendra le chercher si elle l'a oublié :

*Oui ça m'est déjà arrivé de l'oublier et ben je suis revenue le chercher, donc je suis pas accro mais accro quand même, je me dis « si jamais il m'arrive quelque chose sur la route ».*

Le « *si jamais* » révèle l'inquiétude de ce qui pourrait arriver. On est loin des branchés décrits par Francis Jauréguiberry (2003), qui consultent compulsivement leur portable pour voir s'ils ont un message, et pourtant ce dernier leur est devenu tout aussi indispensable. Ils sont « accro » aussi à leur façon. Et ce qui peut paraître, en apparence seulement, plus surprenant, c'est que ce processus fonctionne aussi chez ceux qui sont le plus réticents.

On a pu observer comment Madame Romano avait basculé du luxe à l'utile, mais pour Madame Gélina (forfait 2 h, 54 ans, enseignante, mariée, trois enfants dont la dernière à la maison, Virginie en 2<sup>de</sup>) le discours critique l'emporte encore, elle avait dit, dès l'ouverture de l'entretien, ne pas être une grande utilisatrice, « *moi je suis d'une génération où j'ai pas le réflexe téléphone* » : par cette absence de réflexe, elle montre bien qu'elle ne s'est pas approprié le téléphone, même le fixe. Elle lui oppose par préférence le contact en face à face ou les livres (elle est professeur de français) et elle fustige tous ces nouveaux branchés du portable. Et pourtant elle ne n'oublie pas, elle non plus, pour aller au travail, alors même qu'elle doit l'éteindre pendant ses cours :

*Le téléphone il est dans mon sac, parce que c'est important que je l'aie avec moi, mais il est fermé... Disons que j'écoute en sortant du boulot si j'ai des messages, et je, je le, je le mets en circuit si je dois téléphoner mais sinon...*

Et quelques instants plus loin, ce dernier va même s'avérer indispensable dans certaines situations précises, tout à fait circonscrites :

*Quand elle [sa fille] sort, je préfère qu'elle puisse m'appeler quoi, c'est, c'est sûr que par rapport à ça, alors effectivement elle commence à sortir un peu le soir, donc dans ces cas-là, je laisse mon branch', mon portable branché... pour qu'elle puisse euh, m'appeler... et là effectivement c'est bien [...] donc là, merci le portable ! [Rires].*

Cette dernière petite phrase pleine d'humour permet à Madame Gélina de justifier l'importance qu'elle accorde au portable, limitée à cette fonction bien spécifique de réassurance, lui permettant de tenir, en même temps, un discours critique. D'autres diront le laisser allumé la nuit, à portée de main dans la chambre à coucher, lorsque l'un des jeunes (souvent les autres enfants, plus âgés et motorisés) est de sortie. L'on ne peut pas ne pas voir, dans ces différents petits gestes devenus routiniers, quelque chose relevant de conduites ritualisées<sup>14</sup> magiques, dont la croyance en leur accomplissement vise à réduire la peur, à contenir, à maintenir refoulée la charge affective négative liée à d'hypothétiques accidents. L'efficacité est toute symbolique. Et c'est pourquoi, le discours qui vise à justifier de tels comportements, après les avoir décrits dans leur réalité toute concrète, est apparu comme stéréotypé.

---

<sup>14</sup> Le terme de conduites ritualisées ou de microrites sera préféré à celui de rite, ce dernier incluant une dimension de sacré. Même si Martine Segalen (1998) a bien mis en évidence le fait qu'il existe des rites profanes sans sacré, et qui ne perdent pas pour autant leur efficacité symbolique.

## *Un discours stéréotypé*

Rappelons que ce thème de la sécurité, lorsqu'il émergeait, était une image cognitive mobilisée en tout premier lieu dans l'entretien par les individus concernés, tel un cliché. Ensuite, le décalage entre la réalité des incidents ou accidents vécus avec le portable et leur potentialité supposée, est apparu de manière frappante. En d'autres termes, les personnes ont bien peu d'exemples concrets où le portable aurait pu leur être utile, effectivement, pour être secourues ou dépannées. Il n'empêche, ces situations supposées servent de référent symbolique pour justifier, dans une logique de rationalisation, les comportements d'usage du portable. Le propos sera illustré à travers quelques exemples. Dès le début de l'entretien, Monsieur Tard (à carte, 46 ans, ouvrier carreleur en invalidité, marié, trois enfants dont le dernier Cédric en 3<sup>e</sup>) évoque spontanément la sécurité offerte par le portable en cas de panne de voiture, puis, se remémorant un accident de travail (il est tombé d'une échelle sur un chantier chez un particulier) qui a accéléré sa mise en invalidité (maladie grave), il développe une véritable rhétorique pour justifier la sécurité offerte par son portable :

*J'étais tombé d'une échelle ouais, et je m'étais fait une entorse oh là là j'avais un pied comme ça quoi. [...] Heureusement que j'étais chez une dame particulière là, qui m'a permis avec mon portable, elle a, bon elle aurait pu téléphoner bon le jour-là elle a pris, je lui ai dit prenez mon portable puis elle a appelé tout de suite l'entreprise pour qu'ils viennent voir quoi bon elle aurait pu appeler avec son téléphone truc mais comme moi j'avais tout de suite le patron donc le portable a bien servi [sourire] encore une fois.*

Monsieur Tard avance donc sa conclusion « *le portable a bien servi [sourire] encore une fois* » : c'est une véritable auto-persuasion. En effet, en même temps qu'il s'exprime et avant même d'arriver à cette affirmation, il prend conscience du peu d'utilité du portable (puisque'il y avait un fixe à disposition, le portable a simplement permis d'accéder directement au numéro de son patron dans son répertoire) et relativise lui-même ses arguments en passant au conditionnel « *bon elle aurait pu appeler avec son téléphone* ». Puis, dans la même phrase, et après un simple acquiescement de la part de l'intervieweur, il a encore recours au conditionnel, ce qui lui permet d'imaginer une autre situation, hypothétique celle-là, s'il avait été seul par exemple, et à condition d'être conscient, où le portable aurait pu lui servir, réellement, si l'on ose dire :

*Mais bon si j'avais été tout seul, parce que j'étais chez un particulier donc le copain [son collègue] il était ailleurs, admettons que si j'avais été*

*tout seul, bon même par terre j'étais conscient quand même, mais j'aurais pu quand même appeler parce que j'arrivais plus à bouger le pied il avait gonflé tout de suite donc là le portable m'aurait bien servi à appeler le patron quoi.*

Le fait qu'appeler son patron n'est peut-être pas la démarche la plus efficace du point de vue de la sécurité et de l'urgence, n'est pas le propos. Ce qui importe, c'est l'utilisation que Monsieur Tard fait de cet argument. Bref, il transparait une véritable logique de rationalisation qui a pour but de justifier, de démontrer l'utilité du portable face à l'interlocuteur mais aussi, et surtout, face à soi-même. Ce faisant, Monsieur Tard s'approprie, dans une démarche inductive, la représentation du portable comme outil de sécurité, en l'appliquant à sa propre situation personnelle et c'est ainsi que l'efficacité symbolique peut fonctionner. À sa façon, Madame Romano (forfait 2 h, 45 ans, employée, divorcée, six enfants à charge dont Fanny en 2<sup>de</sup> BEP) a aussi totalement intériorisé le portable comme outil de sécurité, dans la situation d'urgence qu'elle décrit ainsi (rappelons l'accident déjà évoqué de sa voiture qui a brûlé) :

*Moi je sais que les enfants m'ont encouragée à le prendre il y a 2 ans en arrière parce que j'ai eu un accident de voiture, au milieu de nuit, je travaillais, je faisais les ménages la nuit et ma voiture elle a brûlé, et bien si j'avais pas... j'aurais eu le portable au moment-là ça m'aurait bien arrangée, parce qu'il fallait que je dérange des gens pour téléphoner chez moi, pour prévenir à droite, à gauche.*

La phrase non terminée « *et bien si j'avais pas...* » est fort intéressante. Elle traduit un lapsus très vite corrigé par « *j'aurais eu le portable au moment-là* ». Dans son for intérieur, Madame Romano associe donc de manière très forte le portable avec la sécurité : que se serait-il passé si elle n'avait pas (le portable) ? Mais en même temps qu'elle parle, elle prend conscience du fait qu'elle ne l'avait pas, ce portable (puisque ses enfants l'ont encouragée à en avoir un après cet épisode), et passe donc à une situation hypothétique où elle aurait eu ce portable. Ce qui lui permet de poursuivre le raisonnement en théorie, puisque dans la réalité, la démonstration de l'utilité du portable est plus difficile ! (puisque elle a réussi à s'en sortir malgré tout). Rappelons que pour Madame Romano, avoir le portable « *en cas de pépin, on peut appeler, on se sent plus sécurisée* » est la raison principale qui fait qu'elle ne pourrait plus se passer de son portable. Pour une autre raison, le décalage entre la réalité et la potentialité est tout aussi marqué chez Madame Jolant, reprenons sa première réponse en tout début d'entretien (forfait 2 h, 41 ans, cadre, mariée, fils unique Benjamin en 3<sup>e</sup>) :



*Moi, c'est vraiment pour un dépannage... on me l'a offert au départ quand j'ai été mutée sur M. [ville à 40 km] mais c'est mes collègues qui me l'ont offert, donc c'était vraiment le moyen de, ben de prévenir si je suis en panne sur la route, si... et ça me sert surtout à ça.*

Or, très vite dans l'entretien, elle va annoncer que, depuis l'acquisition de son portable, elle a été mutée de nouveau près de chez elle, et ne fait plus que des déplacements interurbains. L'affirmation « *et ça me sert surtout à ça* » va alors se retrouver décalée par rapport aux usages effectifs qu'elle évoquera en cours d'entretien (appeler sa mère malade, son fils et son mari principalement) et devient ainsi une affirmation tout à fait péremptoire mais l'association portable/sécurité a fonctionné, et c'est l'essentiel. Le décalage est encore plus frappant chez Claudia Felden (forfait bloqué 1 h, 16 ans, dernière de deux enfants, 2<sup>de</sup> BEP) pour qui le portable est vécu, tant pour elle que pour sa mère, comme un élément de sécurité directement associé à sa pratique de l'équitation. Alors qu'en fait, elle ne prend jamais son portable quand elle monte à cheval :

*Quand je monte, non il est dans mon casier, dans l'écurie, non je monte jamais avec. [...] Ben déjà quand on tombe déjà soit il risque de se casser, donc après y en a plus du tout, soit je risque de me faire mal déjà avec puis dans les poches ça bouge, c'est pas super.*

À partir de ces quelques exemples, différentes rhétoriques ont été mises en évidence, toutes construites sur un mode singulier. Mais elles ont pour point commun de mettre à jour la dimension de sécurité attribuée au portable au travers d'un discours qui s'est constitué sans prise directe avec la réalité : c'est pourquoi il a pu être qualifié de discours stéréotypé.

Par contraste, le point de vue d'un non-usager apporte un éclairage tout à fait intéressant, puisqu'il s'attache à déconstruire ce discours de la sécurité, afin de pointer la non-utilité du portable. Voici les réfutations de Monsieur Malet (sans portable, 44 ans, cadre informaticien, marié, trois enfants dont le cadet Thibaut en 2<sup>de</sup> BEP ; avec son épouse, ils ont abandonné leur portable au fond d'un tiroir par manque d'utilité) :

*Y a les femmes qui disent j'ai besoin d'un portable pour me faire dépanner si je tombe en panne en voiture, et quand je réfléchis en tant qu'informaticien ou statisticien, je me rends compte que les voitures tombent de moins en moins souvent en panne et les crevaisons ils vont enlever les roues de secours des voitures parce qu'y a de moins en moins de crevaisons. Alors quand j'entends des réflexions comme ça, il me faut à tout prix un portable parce que si je crève avec ma voiture je téléphone à quelqu'un pour qu'il me répare, je trouve vraiment que c'est futile.*

« *C'est futile* », autrement dit dépourvu d'intérêt, de valeur, d'importance, vient bien s'opposer à la notion d'utilité, en situant le propos dans le champ des valeurs. On est ici dans une logique d'évaluation<sup>15</sup> qui permet d'expliquer le non-usage. Notons au passage que, pour Monsieur Malet, ce discours renvoie à un autre stéréotype, sexué, selon lequel les femmes seraient plus vulnérables. Le recours à la rationalité statistique a pour but de faire ressortir, par opposition, la non-rationalité du discours sur la sécurité, en lui déniait toute fonction affective. La fonction que remplit ce discours stéréotypé sera exposée ultérieurement : elle révèle le besoin de réassurance qui semble être une des caractéristiques de nos sociétés contemporaines mais avant, poursuivons la démonstration. Deux types de réassurance ont pu être distingués : la réassurance orientée vers sa propre personne, et celle orientée vers les autres membres du foyer. Et il est apparu de façon très nette que cette dernière était le propre des femmes, c'est pourquoi elle a été qualifiée de discours sexué.

### ***Un discours sexué***

Entre les différents discours relatifs à la réassurance, deux lignes de partage, se chevauchant, ont été identifiées. D'une part, les situations d'urgence *versus* les aléas de la vie quotidienne et d'autre part, la réassurance par rapport à soi *versus* celle orientée vers les autres membres du foyer. Pour ce qui est de la réassurance par rapport à soi, elle a trait, forcément, toujours à des situations d'urgence, celles déjà décrites, liées le plus souvent aux risques de la route, voire aux simples pannes. C'est le cas de 5 femmes (sur 17) et de 4 hommes (sur 9). Précisons qu'ils effectuent tous des déplacements réguliers en dehors d'une zone urbaine pour se rendre à leur travail. Mais si les hommes paraissent plus représentés, c'est aussi parce qu'ils effectuent plus de déplacements. Il faut donc préciser : la totalité des femmes qui effectuent un déplacement régulier pour leur travail ont évoqué ce thème de la sécurité contre près de la moitié des hommes seulement. Et si l'on s'intéresse au besoin de réassurance manifesté à l'égard des autres membres du foyer, alors, la tendance<sup>16</sup> est encore plus nette, c'est un discours caractéristique des femmes : toutes sauf une l'ont abordé spontanément contre seulement 2 hommes (sur 9). Et c'est ici qu'intervient la seconde ligne de partage, cette réassurance renvoie, d'une part, aux situations d'urgence, ces femmes s'inquiètent qui pour leur conjoint sur la route, qui pour leur fils en scooter. D'autre part, cette réassurance concerne les petits aléas de la

---

<sup>15</sup> Vincent Caradec, *op.cit.*.

<sup>16</sup> La notion de tendance est importante, la taille de l'échantillon qualitatif issu de l'enquête ne laissant prétendre à aucune validation statistique.

vie quotidienne. Comment se traduit-elle et quelles fonctions remplit-elle ? Essayons d'en comprendre le contenu et le fonctionnement.

## **Réassurance et maintien de la cohésion familiale**

Tout d'abord, cette réassurance face aux petits aléas de la vie quotidienne fonctionne dans toutes les familles telle une règle : il importe de prévenir. Ensuite, elle participe de ce que l'on pourrait appeler la cohésion familiale et constitue ainsi une dimension d'un rôle majoritairement dévolu aux mères. Enfin seront abordés quelques cas particuliers de femmes qui, vivant un conflit de rôle, assument moins cette dimension, puis celui d'hommes qui, au contraire, la revendiquent, dessinant ainsi la figure de pères plus modernes.

### ***La règle du prévenir***

Contrairement à la réassurance face aux situations d'urgence, les appels ici sont, comme on pouvait s'y attendre, plus fréquents. Ils remplissent certes une fonction de microcoordination, mais retenons pour l'instant celle de réassurance. Il s'agit de prévenir/être prévenu de tout retard ou contretemps dans l'emploi du temps de chacun des membres du foyer, pour ne pas inquiéter l'autre. Cela va de la réunion qui dure plus longtemps que prévu, au bus manqué pour rentrer de l'école ou des activités de loisirs, occasionnant un retard dans l'heure de retour à la maison. Il y a dans cette prévention une anticipation et une réduction de la charge affective : être informé en temps réel pour éviter le stress inutile. Cette nécessité de prévenir a été énoncée dans toutes les familles sans exception. Pour plus de précision, c'est l'ensemble des membres du foyer qui y font référence. C'est pourquoi elle peut être qualifiée de règle dans la mesure où d'une part, elle fonctionne entre tous les membres du groupe familial et est respectée de tous, y compris des jeunes qui l'ont parfaitement intériorisée et s'y soumettent sans rechigner. D'autre part, elle semble relever d'un véritable apprentissage à l'intérieur du foyer, renvoyant aux valeurs du groupe familial. Madame Mongin fournit une illustration de cet apprentissage de la règle (à carte, 38 ans, employée, mariée, deux fils dont l'aîné Julien, en 3<sup>e</sup>) :

*Parce que bon, on a beau leur dire, tu vas chez un copain, tu me le dis parce que je ne veux pas que tu m'inquiètes, j'estime que pour l'instant, pour leur apprendre, les parents on a à faire la même chose... Donc je téléphonais, je disais " attention Julien ! J'ai eu un imprévu, je rentrerai plus tard, ne t'inquiète pas ", bon ben maintenant, eux ils ont pris le pli.*

Madame Mongin exprime clairement comment les parents ont donné l'exemple aux enfants, qui, « *maintenant eux, ils ont pris le pli* ». L'enjeu est bien de ne pas inquiéter l'autre « *je ne veux pas que tu m'inquiètes* », respectant en cela son bien-être et sa quiétude. Cette règle du prévenir fonctionne dans toutes les familles mais un cas particulier mérite d'être évoqué, c'est celui de la famille Jolant, où cette règle est poussée à l'extrême parce que systématisée : il ne s'agit pas seulement d'informer d'un retard mais d'appeler pour dire que tout va bien. En effet, chaque jour, et quoiqu'il fasse, de retour de l'école, de ses activités sportives ou de ses sorties en ville, Benjamin Jolant (forfait 1 h bloqué, 15 ans, fils unique, en 3<sup>e</sup>) doit appeler « *enfin dès que je rentre à la maison en fait je les appelle* », sachant que ses horaires théoriques de retour sont toujours connus d'avance par ses parents. Benjamin respecte cette règle apparemment sans contrainte, puisqu'il dit lui-même « *J'aime bien les prévenir* », parce qu'il sait qu'ils sont particulièrement anxieux et qu'il faut les rassurer « *et puis ouais, ça les rassure pour... si je suis pas mort ! [rires]* ». (Benjamin est vif et plein d'humour). Ce que confirmera d'ailleurs totalement sa mère. Benjamin respecte non seulement les horaires pour rentrer, à quelques minutes près, mais aussi cette habitude d'appeler qui date en fait de l'époque où il était encore en primaire et rentrait seul en bus le soir<sup>17</sup> (il était scolarisé loin du domicile, pour être plus près du travail de son père, car sa mère travaillait dans une ville à 40 kilomètres). En fait, ce qui est intéressant, c'est que cette règle s'était déjà mise en place avec le fixe du foyer, puisque le jeune appelait dès qu'il était de retour, seul à la maison, les deux parents au travail. Certes, les familles contemporaines se caractérisent par une plus grande autonomie de chacun de leurs membres (de Singly, 2000a), lequel vit aussi par ses relations sociales en dehors du noyau familial, et vaque à ses occupations. Mais, par le portable qui permet d'avertir des retards, il apparaît que, dans la majorité des familles, les emplois du temps de chacun sont parfaitement connus des autres, par anticipation. Et, grâce aux possibilités offertes par ce nouveau dispositif de communication, il existe des réajustements constants, chaque membre du foyer se devant d'informer les autres, voire de rendre des comptes, dans l'objectif de rassurer. En d'autres termes, on peut chercher à exister pour soi, en dehors du noyau familial, c'est le fameux « *libres ensemble*<sup>18</sup> », mais on est tenu aussi à

---

<sup>17</sup> Le paradoxe n'est qu'apparent entre des parents hyper anxieux, et un gamin de CE2 qui prend seul un bus de ville pour rentrer le soir à la maison. Il traduit bien plutôt la culpabilité de parents assumant des responsabilités de cadres et très pris par leur travail.

<sup>18</sup> La notion de « *libres ensemble* » a souvent été mal interprétée, comme annonçant la fin de la famille. Or, François de Singly (1996) souligne bien que cette dernière reste un support identitaire essentiel pour chacun de ses membres.

intégrer les préoccupations des autres, afin de maintenir une unité familiale, ou mieux encore, une certaine cohésion familiale. Mais précisons, qui en est responsable ? En d'autres termes, qui prévient qui ?

### ***Un rôle dévolu aux mères***

Il semble bien que, dans la majorité des familles, ce soit la mère qui assume ce maintien de la cohésion familiale. C'est elle qui est destinataire, le plus souvent des appels. Si les enfants disent prévenir les parents quand ils ont du retard, lorsque les questions se font plus dirigées, il s'avère qu'ils appellent en réalité la mère. Soit sur son portable à elle, soit le plus fréquemment sur le fixe de la maison, puisque c'est à la maison, précisément, qu'ils étaient attendus à une certaine heure. Il faut prendre ici en considération un élément important : le temps de présence des femmes à la maison, qui est plus important que celui des pères. En effet, près d'un tiers des femmes de l'échantillon sont à temps partiel, ce qui est proche de la moyenne nationale de 32 % (Djider, 2002). Et même lorsqu'elles sont à temps complet, leur temps de présence à la maison est, en moyenne, plus important. Donc les jeunes les appellent, forcément, en priorité. De même, les hommes, pour annoncer leur retard, vont appeler leur conjointe, qui est rentrée avant eux. Ils appellent peu les jeunes, excepté pour se coordonner par rapport aux divers déplacements, surtout le week-end. Enfin, pour ce qui est des femmes, elles préviennent aussi de tout imprévu, soit leur conjoint, mais le plus souvent les jeunes, puisque, là aussi, ils ont plus de chance d'être de retour à la maison avant leur père. D'ailleurs, aucun des hommes, sauf deux exceptions, n'a exprimé ce besoin d'être rassuré. En revanche, bien souvent, le portable joue le rôle de soldeur de stress (Jauréguiberry, 2003), en ce qu'il va permettre, par la règle du prévenir, de réaliser cette opération de réassurance auprès de leur conjointe, à distance, et, par contre-coup, diminuer ce stress en les délestant d'une certaine inquiétude, qui aurait été générée par le fait de n'avoir pu le faire. Il y a en effet une certaine contagion de l'inquiétude (être inquiet d'inquiéter l'autre) et ce nouveau dispositif qu'est le portable, permet de la limiter. C'est ce qu'évoque très clairement Monsieur Gaillot, (forfait professionnel illimité, 39 ans, technico-commercial sur la route, marié, 3 enfants dont l'aîné Maxime en 2<sup>de</sup>) :

*C'est vrai que c'est, c'est, c'est cool quoi, parce qu'on a plus l'impression de se dire « mais bon, je suis pas à l'heure, je sais pas où je suis, je peux pas prévenir », c'est vraiment, on travaille dans des conditions vraiment plus cool avec ça.*

Monsieur Gaillot fait état d'un véritable confort imputable au portable « *c'est plus cool* », qui va jusqu'à rejaillir sur ses conditions de travail, parce qu'il peut, à tout moment, informer son épouse de ses débordements d'horaires. Donc les hommes, s'ils informent volontiers de leur retard, expriment peu ce besoin de réassurance pour les autres, certains vont même jusqu'à dire explicitement que ce n'est pas leur préoccupation. Prenons l'exemple de Monsieur Tard. Ce qui est intéressant, c'est que, depuis son invalidité, il est beaucoup à la maison, y compris lorsque sa femme est absente. Il évoque spontanément le fait de prévenir son épouse pour lui indiquer son heure de retour, quand il y avait des bouchons sur l'autoroute lorsqu'il rentrait du travail (« *elle était inquiète* »), avant son invalidité, ou bien aujourd'hui s'il est à la pétanque avec son fils, la fin des matchs étant impossible à déterminer à l'avance. Puis, lorsqu'il lui est demandé de préciser, à savoir si c'est une règle de prévenir, il répond sans ambiguïté (à carte, 46 ans, ouvrier carreleur en invalidité, marié, trois enfants dont le dernier Cédric en 3<sup>e</sup>) :

*Oui disons que c'est entre nous, elle veut que je la prévienne pour savoir si on rentre manger ou si... ou qu'est-ce qu'on doit faire quoi.*

Mais dans l'autre sens, est-ce que son épouse prévient, elle aussi, quand elle est sortie :

*Ben disons [rires] ouais elle prévient, peut-être moins, peut-être moins que moi. [...] Oui, parce que moi, disons que moi je sais pas ! Moi ça ne me dérange pas, elle rentre en retard, elle rentre en retard, c'est qu'elle fait autre chose. [...] Moi non, pas plus que ça, vous savez quand je regarde un match de tennis elle doit rentrer à 6 heures pis il est 8 heures elle est pas là, moi je suis encore dans le tennis, moi j'y pense pas [...] je m'inquiète pas, non.*

Le « *entre nous* » renvoie bien à une règle, un code qui fonctionne entre les deux conjoints. Il évoque ici le besoin de prévenir par rapport à la gestion des repas, mais il avait bien précisé quelques lignes auparavant la nécessité de rassurer son épouse car « *elle était inquiète* ». Ce que confirme d'ailleurs l'entretien de Madame Tard (à carte, 43 ans, employée, mariée, trois enfants dont le dernier Cédric en 3<sup>e</sup>) :

*Ouais, mais il le prend avec [pour aller à la pétanque] parce que je me sens plus rassurée quand il l'a sur lui, que de partir sans rien.*

Par opposition, Monsieur Tard l'exprime clairement, l'inquiétude ne fonctionne que dans un sens : même lorsque c'est lui qui est à la maison, son épouse sortie, il n'est pas préoccupé par son retard « *je m'inquiète pas, non* ». Quant aux

autres hommes, s'ils n'ont pas été aussi explicites, ils n'ont en tout cas pas évoqué spontanément un quelconque besoin de réassurance à l'égard des autres.

En définitive, ce fonctionnement peut être décrit comme un modèle centripète car c'est la femme qui est le plus souvent destinataire de tous ces appels signalant les imprévus des autres membres du foyer, tous les appels convergent vers elle. C'est donc elle qui assure le maintien de la cohésion familiale. D'une part parce qu'elle est plus souvent à la maison mais aussi parce qu'elle s'inquiète plus. Le besoin de réassurance a été qualifié de discours sexué. Il traduit un certain sentiment de culpabilité qui, culturellement, continue à envahir les femmes<sup>19</sup>. Il constitue incontestablement une dimension du rôle social maternant et s'exprime dans le maintien de la cohésion familiale : il importe de s'assurer que toute la famille va bien. Accepté et intériorisé par les femmes/mères, de même qu'intégré par l'ensemble des autres membres du foyer. Mais cette culpabilité n'est pas toujours facile à mettre en évidence, parce qu'elle est lancinante et ne fait l'objet d'aucune réflexivité de la part de ces femmes, parce qu'intériorisée comme allant de soi. En effet, comment en effet ne pas s'inquiéter pour ses enfants ? Sauf à passer pour une mauvaise mère. Si cette culpabilité peut être décodée, interprétée par l'analyste, dans l'expression du besoin de réassurance, ce dernier semble lui aussi aller de soi, à force d'être répété par toutes ces femmes, et entendu, toujours le même, par le chercheur, qui plus est une femme. Aussi est-il nécessaire de procéder à un raisonnement visant à déplacer le curseur, en évoquant les quelques exceptions ou cas « limites »<sup>20</sup> qui, par contrepoint, vont éclairer la démonstration : il s'agit des deux seules femmes qui ne s'inquiètent pas outre mesure et des deux seuls hommes qui, au contraire des autres, évoqueront, de façon très nette, ce besoin de réassurance.

### ***Du conflit de rôle chez des mères moins maternantes***

Ces deux femmes vivent un conflit de rôle, lequel révèle un tiraillement entre leur identité de mère et celle de femme, avec une réelle difficulté à maintenir la cohésion familiale pour l'une d'entre elles. Commençons par Madame Tondini (forfait 5 h 30 plus dépassements, 43 ans, employée, divorcée, vit seule avec ses deux derniers enfants à charge dont Cyril en 2<sup>de</sup> BEP) : elle est la seule femme à n'avoir exprimé aucun besoin de réassurance que lui

---

<sup>19</sup> Dans une autre section sera mise en évidence la nécessité impérative, pour les mères, d'être joignables, laquelle traduit ce même sentiment de culpabilité.

<sup>20</sup> Limite signifiant à la marge, en dehors du modèle dominant.

procurerait le portable. Quant à Madame Muscan (forfait 2 h 30, 49 ans, employée, vit seule avec sa fille unique Sarah en 2<sup>de</sup>) elle l'exprime, une seule fois, mais pour le rejeter « *je suis pas sans arrêt à m'inquiéter à l'appeler non plus* ». Cette absence de besoin de réassurance nous semble aller de pair avec une « mise en veilleuse », temporaire, de leur rôle de mère, d'un passage au second plan, résultant du conflit de rôle contradictoire mère/femme qui les anime, sans possibilité de vivre une véritable unité identitaire : elles ne peuvent se réaliser simultanément dans les deux, oscillant sans cesse d'un pôle à l'autre. Ce conflit de rôle et cette tension identitaire sont certes présents chez toutes les femmes (De Singly, 2002)<sup>21</sup> mais ils sont plus facilement surmontables dans la majorité des cas. Alors que pour elles, vivant seule avec leur(s) enfant(s), ces derniers constituent une véritable barrière<sup>22</sup> à l'accomplissement de leur vie de femme. Madame Tondini, (forfait 5 h 30 plus dépassements, 43 ans, employée, divorcée, vit seule avec ses deux derniers enfants à charge dont Cyril en 2<sup>de</sup> BEP), cherche à refaire sa vie mais « *j'ai les enfants aussi... c'est ça qui met des bâtons dans les roues* ». Cyril, notamment, lui fait des remarques, lui déniait tout droit à refaire sa vie, voire toute vie sexuelle « *j'ai un copain, Cyril il me parle plus ! Parce que je suis sa mère, j'ai pas... je suis vieille et j'ai pas à avoir des rapports ou quoi que ce soit, à mon âge, ça se fait pas* ». Aussi a-t-elle choisi de ne plus ramener d'homme à la maison, et elle a pris l'habitude de communiquer son seul numéro de portable et jamais celui du fixe. Si elle justifie l'achat de son portable, après le divorce, par la nécessité de joindre ses enfants quand ils sont chez son ex-mari, ses dépassements de forfait actuels (consommation de 75 euros par mois en moyenne plus le fixe) sont bien plus attribuables, avoue-t-elle dès le début de l'entretien, à des appels aux copines et copains « *je suis une mère téléphone moi, je me rends pas compte, je parle beaucoup [...] j'ai plein de copines puis comme je suis divorcée tout ça, des copains, ça arrête pas hein* » : elle appelle ses anciens copains et cherche à rencontrer l'âme sœur en parcourant les petites annonces, suivis d'appels avec ces rencontres. Elle se rapproche beaucoup plus du modèle d'usage qui sera décrit chez les jeunes et a donc moins recours à la légitimation par le familial : certes, la règle du prévenir fonctionne aussi dans cette famille, le portable lui sert aussi à informer son fils de son retard du travail, à le joindre s'il n'est pas

---

<sup>21</sup> Ce conflit de rôle deviendra une variable déterminante dans l'adoption du modèle d'usage.

<sup>22</sup> Une autre barrière, plus forte encore chez Madame Tondini, est constituée par le conflit entre le désir de rencontrer le Prince charmant et celui, contradictoire, de vivre seule sa liberté, pour ne plus être la « mama » d'un homme à la maison qui se fait servir, comme ce fut le cas avec son ex-mari cf. Jean-Claude Kaufmann (1999).



rentré à l'heure prévue (il a le droit de sortir avec des copains motorisés), mais elle n'exprime à aucun moment un quelconque besoin de réassurance. Le cas de Madame Muscan est un peu différent, si elle a exprimé une inquiétude toute relative « *je suis pas sans arrêt à m'inquiéter à l'appeler non plus* », elle est tout autant tiraillée entre son identité de mère et de femme, et sa fille constitue aussi, d'une certaine façon, un obstacle à sa vie de femme. En effet, elle a dû faire un choix en tant que mère pour tenter de restaurer la cohésion familiale qui était menacée : elle vient de décider de déménager seule avec sa fille parce que son compagnon, dont elle partageait l'existence, ne supportait plus sa fille (forfait 2 h, 49 ans, employée, vit seule avec sa fille unique Sarah en 2<sup>de</sup>) :

*Ben oui oui, y a peu de temps qu'il [son compagnon] lui reparle parce qu'il est très rancunier donc il la supportait pas en fait, c'est lui [ton insistant] qui la supportait pas [...] on a dit on déménage, c'est le plus simple parce que ça n'allait plus quoi, ça prenait des proportions vraiment... même moi [ton monte], quoi j'étais pas vraiment non plus sympa avec [sa fille].*

Même elle se rend compte qu'elle n'était plus « *sympa avec [sa fille]* ». Ce que confirme totalement Sarah, qui exprime combien la vie était difficile pour elle, après un épisode qu'elle n'a toujours pas compris (forfait 9 h dépassé, 16 ans, en 2<sup>de</sup>) :

*Ça allait bien, je l'appelais papa et tout et du jour au lendemain quoi, y a eu une histoire, on m'a accusée de vol alors que j'avais rien volé et puis euh... pendant quatre ans, moi je rentrais après l'école, je mangeais dans ma chambre, je me faisais ma nourriture, je sortais, je disais, je parlais à personne... [...] pour moi, j'en ai plus besoin, j'ai grandi, j'arrive à vivre toute seule maintenant.*

Contrairement à une crise d'adolescence passagère, où c'est le jeune qui refuse le modèle parental, ici c'est Sarah qui a été rejetée par le couple d'adultes/parents. Elle a appris à se débrouiller seule, depuis 4 à 5 années, loin du réconfort maternel et le moins que l'on puisse dire, c'est que la cohésion familiale n'était pas au rendez-vous. Et, même aujourd'hui, alors qu'elle habite de nouveau seule avec sa mère, le lien familial est distendu : elle considère sa mère, certes comme sa mère, mais plutôt comme une amie « *elle m'avait perdue [...] faut dire qu'elle m'a quand même abandonnée pendant cinq ans* ». On voit combien l'image maternelle a été ternie. Elles partagent le même appartement mais se croisent le plus souvent. Sarah dit rentrer tard, parce qu'elle ne supporte pas d'être à la maison, elle traîne avec ses amis « *sa deuxième famille* », en ville ou au café après ses cours, qu'elle « *sèche* » d'ailleurs très souvent. Et même

lorsqu'elles sont ensemble à la maison, c'est, le plus souvent, chacune dans une pièce, ne partageant que peu de moments en commun. Sarah, « *j'aime pas être dans la même pièce qu'elle* », justifiant ainsi ce sentiment par le fait de s'est sentie abandonnée. D'ailleurs elles sont peu souvent ensemble dans les faits, parce que Madame Muscan est soit chez son copain le week-end soit à ses cours de danse le soir, quatre fois par semaine. Elle est une des seules femmes de l'échantillon à avoir opposé, de manière aussi forte, ses loisirs, comme réalisation de soi, et son rôle de mère :

*Mais bon moi, j'aime la danse et puis je me dis que c'est pas à 70 ans que j'en ferai donc voilà ! Je me fais plaisir mais bon pff je pense pas qu'elle soit lésée pour autant mais bon c'est sûr que je suis pas présente comme des mères vont être, moi je suis pas une mère poule non plus, c'est un tempérament aussi hein.*

Elle exprime clairement ce tiraillement puisque « *je me fais plaisir* » s'oppose à « *je suis pas présente* », ou « *il faut que je sois présente* ». On sent certes poindre une once de culpabilité, qu'elle essaie d'évacuer « *je pense pas qu'elle soit lésée pour autant* ». En tout cas, à travers le « *moi je suis pas une mère poule* », Madame Muscan montre cette impossibilité<sup>23</sup> pour elle, voire ce refus, d'intérioriser cette dimension maternante faite d'inquiétude permanente. Par opposition, seront évoqués les deux hommes qui se démarquent de l'ensemble des autres hommes, en ce sens qu'ils sont en contact régulier avec leurs enfants, et qu'ils font preuve de ce besoin de réassurance de façon très marquée.

### ***Des pères plus modernes***

Messieurs Jolant et Szeniak sont les deux seuls hommes de l'échantillon à avoir exprimé de façon aussi nette ce besoin de réassurance orienté vers les enfants, et donc à être, – aussi voire surtout –, les destinataires des appels des enfants. Dire qu'ils ont intégré ce rôle maternant fait de besoin de réassurance relève, comme le note François de Singly (1996), d'un point de vue conservateur. En effet, évoquer la fonction maternante, plus protectrice et conciliante par opposition à la fonction paternelle censée représenter l'autorité renvoie à ce que Thierry Blöss (2001) qualifie d'idéologie intériorisée des compétences parentales, traduisant un certain essentialisme biologique qui attribue aux femmes des prédispositions naturelles à l'affection, et aux hommes

---

<sup>23</sup> En ayant recours à la notion de « tempérament », sous-tendue par une vision essentialiste, Madame Muscan finalise le processus de déculpabilisation (face à l'intervieweur) dès lors qu'elle ne peut être tenue pour responsable de cet état de fait.

celles relatives à l'autorité<sup>24</sup>. Or, ces nouveaux pères, caractéristiques des familles postmodernes, ne doivent en effet pas être décrits en termes de féminisation de leur rôle. Ce ne sont ni des pères à l'ancienne, ni des mères, ni des copains. François de Singly (1996) les qualifie de « père-cheval », renvoyant à l'image du père capable de jouer avec son enfant, de se mettre à sa portée : « En perdant, au moins momentanément, les attributs de l'autorité, en renonçant volontairement à son rôle de chef, le père n'est pas défiguré, il fait même figure de « bon père » » (1996 : 157). « Cette image du nouveau père, disponible et proche, s'oppose, implicitement, à celle du père traditionnel, absent et hautain. Elle n'est pas pour autant féminine » (1996 : 158). Effectivement, il est aisé de constater combien ces deux pères sont proches de leurs enfants, répondant à cette nouvelle figure des pères modernes. Monsieur Jolant, (forfait professionnel 3 h, 43 ans, cadre, marié, fils unique Benjamin en 3<sup>e</sup>), rencontré en compagnie de son épouse, l'exprime ainsi : « *Comme je vous disais par rapport à notre fils, je préfère qu'il appelle dix fois pour nous dire "tout va bien etc. etc." plutôt qu'il appelle pas une fois et qu'on se fasse un sang d'encre* ». Ce que confirme très nettement Benjamin (forfait 1 h bloqué) qui appelle systématiquement « *pour dire que je suis sorti parce qu'ils aiment bien être, ils sont rassurés* ». Tout au long de l'entretien, Benjamin associera les deux parents à ce besoin de réassurance et lorsque l'intervieweur tente de lui faire préciser qui il appelle plus particulièrement, « *non j'appelle euh indifféremment oui [...] la semaine et bien le premier numéro qui me tombe sous la main* ». Si le week-end, il appelle son père et non sa mère parce qu'elle travaille (cadre dans la grande distribution), en revanche, la semaine, il dit clairement que c'est indifférent parce que, de toute façon, « *l'autre parent va appeler l'autre et ils se diront que c'est bon, donc j'appelle pas les deux, j'en appelle qu'un* ». Il ressort de façon très nette que le besoin de réassurance est ici partagé par les deux parents, qui l'assument ensemble, le modèle n'est pas, comme dans la plupart des familles, centripète, orienté vers la mère. Pour Monsieur Szeniak, la situation est plus marquée encore. Si son épouse, (forfait 1 h, 45 ans, cadre, trois enfants dont la cadette Estelle en 3<sup>e</sup>) exprime aussi la réassurance que lui procure le portable, lequel lui permet d'« *avoir le contact avec ma nichée* », il semble bien que, concrètement, ce soit Monsieur Szeniak (forfait 2 h plus forfait association sportive 2 h, 45 ans, fonctionnaire agent de maîtrise, marié, trois enfants dont la cadette Estelle en 3<sup>e</sup>) qui assume en grande

---

<sup>24</sup> Une interprétation complémentaire consisterait à affirmer que ces deux fonctions résultent d'une traduction, dans le sens commun, des apports de la psychanalyse, même si, aujourd'hui, de nombreux spécialistes « psy » s'accordent à reconnaître le rôle tout aussi protecteur et essentiel du père dès la toute petite enfance.

partie ce rôle. D'une part, il est un des rares hommes de l'échantillon, pour lequel la première légitimation du portable est liée à la famille, bien avant le professionnel. Dès le début de l'entretien, le portable représente pour lui le fait de « *toujours rester en contact maintenant avec tous mes... avec la famille ben déjà, mes enfants, donc dès qu'il y a quelque chose, une inquiétude, n'importe quoi* ». L'inquiétude émerge d'emblée, elle est ici, comme pour les femmes, tournée vers les autres, en l'occurrence les enfants, et tout au long de l'entretien, il a exprimé ce besoin de réassurance au travers d'une forte culpabilité : il se dit toujours joignable parce que « *je voudrais pas être quelque part comme ça et qu'il arrive quelque chose, et qu'on ait besoin de moi, que je rentre et qu'il y a eu ou ci ou ça... non je veux pas me sentir coupable par la suite de quelque chose* ». Quasi absente chez les autres hommes, cette culpabilité n'a jamais été exprimée de façon si nette chez les femmes, puisqu'elle est lancinante, c'est d'ailleurs pourquoi le choix a été opéré de déplacer l'analyse sur ces cas limites, parce qu'ils en font ressortir, comme décalés, les traits saillants<sup>25</sup>. Il n'est pas inintéressant de remarquer que Monsieur Szeniak reproduit exactement la même attitude en tant que président d'une section sportive, où il doit veiller à ce que tout se passe bien quand les jeunes partent en championnat : « *Bon c'est peut-être moi qui m'en fais mais chaque fois que je m'occupe pas de quelque chose c'est sûr qu'il y a un petit problème [...] j'aime bien avoir toujours quelque chose, savoir comment ça se passe* ». D'autre part, c'est bien Monsieur Szeniak, et non son épouse, que les enfants appellent en priorité, « *non, c'est moi qu'ils appellent* », ce que confirme sa fille Estelle (forfait 1 h bloqué, 15 ans, cadette de trois enfants, en 3<sup>e</sup>) « *quand je sors le soir, je reste pas forcément dans mon quartier donc je vais dans un autre quartier donc mon père comme y veut pas que je rentre toute seule, il veut que je l'appelle pour qu'y vienne me chercher* ». Enfin, dernière preuve, sur les 2 heures du forfait personnel de Monsieur Szeniak, 1 h 30 sont attribuées aux numéros des trois enfants alors que le portable de son épouse est, dit-il, toujours éteint au fond de son sac. Monsieur Szeniak fournit une explication aux appels des enfants qui lui sont destinés en priorité, tout d'abord, il est plus disponible, agent de maîtrise travaillant dans une administration avec des horaires très souples alors que sa femme est cadre (salariée pharmacienne) et ne peut s'absenter. Mais il l'attribue aussi au fait que « *je suis plus maniable, je vais dire* ». On retrouve ici cet abandon clairement exprimé de la figure du père comme représentant de

---

<sup>25</sup> Il s'agit de pratiquer une sorte de déconstruction du rôle social maternant, en se situant dans une approche constructiviste, qui se refuse à qualifier de « naturelles » ces caractéristiques attribuées aux femmes cf. Réseaux « Une communication sexuée ? », 2003.

l'autorité, plus proche de ses enfants, dans une relation de complicité « *ouais je vais dire qu'avec Gauthier [son fils aîné] on est toujours à plaisanter l'un envers l'autre, pas comme copains mais... une bonne complicité* ». La dénégation « *pas comme copain* » révèle toutefois encore une certaine hésitation, pour qualifier ce rôle qui, comme le précise François de Singly (1996), n'est ni celui du père à l'ancienne, ni celui de la mère, ni celui du copain. Il est intéressant de remarquer que Monsieur Szeniak évoque en tout premier lieu le respect des personnes lorsqu'il décrit l'éducation qu'il a voulu donner à ses enfants « *déjà le respect, le respect, le respect des personnes* » tout comme la majorité des Français qui placent le respect en première position dans les qualités à transmettre aux enfants (Bréchon, 2003). Enfin, pour terminer, ces deux familles, Szeniak et Jolant, font partie de celles où il semblerait que la répartition des tâches domestiques soit la plus égalitaire, forcément, puisque les hommes assument une bonne part du temps parental. Notons toutefois que ce besoin de réassurance est, pour ces hommes, limité aux enfants, et n'englobe pas la conjointe alors que, à l'inverse, pour les femmes, il porte aussi bien souvent sur le conjoint. Contrairement aux deux femmes évoquées précédemment, le conflit de rôle était quasi inexistant ici, parce ce rôle de père moderne est parfaitement bien assumé par ces hommes, alors que pour les femmes, le fait d'apparaître comme « moins maternante » ne peut que susciter une certaine culpabilité au regard de la société, qui plus est lorsque l'on constitue une famille monoparentale. En somme, à travers ces deux femmes, il a été pointé combien le besoin de réassurance, quasi absent, était associé à la plus ou moins grande présence d'une dimension maternante et combien, chez ces deux hommes, il renvoyait à une nouvelle figure du père moderne. Néanmoins, dans la majorité des cas, c'est la mère qui assume ce rôle, c'est pourquoi il a été assimilé à la fonction maternante : c'est en effet la mère qui s'inquiète et qui est destinataire des appels en provenance de l'ensemble des autres membres du foyer, conjoint et enfants. Ce fonctionnement a été qualifié de modèle centripète.

En résumé, c'est la forte dimension de réassurance dont était investi le portable qui a pu être mise en évidence. Elle renvoie avant tout au besoin de sécurité dont font preuve les individus contemporains, dans une société de plus en plus atomisée, autorisant ainsi la comparaison du portable avec l'objet transitionnel. Elle se décompose selon plusieurs lignes de partage. Premièrement, elle consiste en une réassurance face aux situations d'urgence, ce qui va fournir un motif légitime d'équipement, notamment pour justifier l'achat

du premier portable dans la famille, ou ensuite celui des enfants. Puis, bien souvent, c'est ce même besoin de sécurité qui va rendre le portable indispensable, y compris chez les faibles utilisateurs, en ce qu'il offre la potentialité de ne pas se trouver démuné face à tout danger supposé. C'est le décalage entre cette potentialité toute théorique et la réalité vécue qui a conduit à qualifier ce discours de stéréotypé, le portable se voyant doté d'une sorte de dimension magique, à l'efficacité toute symbolique, permettant de se prémunir de tout risque. Deuxièmement, une réassurance orientée vers soi *versus* une réassurance orientée vers les autres membres du foyer a pu être repérée. Cette dernière s'est révélée très nettement caractéristique du discours féminin. Si elle concerne bien évidemment les situations d'urgence, elle comporte aussi une seconde dimension, celle relative aux petits aléas de la vie quotidienne. Elle se traduit par la règle du prévenir, qui fonctionne dans toutes les familles, mais selon un modèle centripète, structuré autour des femmes/mères. En étant destinataires de la grande majorité de tels appels de la part des autres membres du foyer, en s'assurant que tout le monde va bien, ces femmes assument la responsabilité du maintien de la cohésion familiale. On a pu constater combien ce besoin de réassurance, associé à une forte culpabilité, était intériorisé comme partie constitutive d'un rôle maternant, chez la majorité des femmes. Les quelques cas particuliers de femmes moins maternantes, ont permis de compléter la démonstration en faisant ressortir, par contraste, les traits saillants de ce rôle social maternant. Les deux hommes ont toutefois apporté la preuve que cette fonction pouvait aussi faire partie du rôle des pères modernes, mais cela reste plus marginal. Deux questions émergent alors : et si les femmes se voyaient, avec le portable, renforcées dans leur rôle traditionnel de gardienne du foyer ? Une analyse détaillée de cette hypothèse sera conduite dans le prochain chapitre, en lien avec la conciliation vie familiale/vie professionnelle, mais il s'avère que la question se pose déjà ici, avec la mise en exergue de ce rôle maternant. Enfin, il est possible de se demander s'il ne s'est pas opéré une sorte de transfert de la réassurance du fixe vers le portable. En effet, dans une des premières études qualitatives sur le téléphone fixe, conduite en 1979 par des psychosociologues sous la direction scientifique de l'universitaire Laurence Bardin pour le compte de la DGT<sup>26</sup>, cette dimension de sécurité était clairement identifiée. Les enquêtés évoquaient les situations d'urgence, « le téléphone est considéré comme rassurant, apaisant l'inquiétude » (1979 : 53) et « la sécurité est la motivation basique à l'accessibilité téléphonique » (Bardin, 2002 : 106) à cette époque. Dans sa magistrale vision synthétique des relations

---

<sup>26</sup> DGT : Direction générale des télécommunications, ex-France Telecom.

interpersonnelles médiatisées lors de ce dernier quart de siècle, l'auteur analyse ce besoin d'assistance, comme ayant participé de la « montée en puissance d'une aide non pas seulement d'urgence ou d'assistance physique mais morale et psychologique » (2002 : 107), au travers notamment de tout ce qu'il est convenu d'appeler la téléphonie sociale. Il est ainsi « révélateur de la mutation d'un tissu social » (2002 : 107) dont la force n'a pas faibli. Et il est effectivement réapparu dans les motivations à s'équiper d'un téléphone mobile. Ainsi, après avoir étudié cette dimension de sécurité dont est investi le portable, convient-il d'aborder à présent sa seconde dimension, fonctionnelle celle-là, qui en fait un outil de microcoordination entre les membres du foyer.

## **2. Un outil de microcoordination**

Le besoin de se coordonner est présent dans toutes les familles, tant du point de vue des parents que de celui des jeunes. Mais ces appels, s'ils sont le plus souvent courts, ne sont pas forcément instrumentaux. Enfin, il sera montré comment ce nouveau dispositif technique autorise une nouvelle modalité éducative, une sorte de suivi éducatif à distance, auquel les familles ont plus ou moins recours.

### **Le besoin de se coordonner**

L'autonomie est, pour les sociologues de la famille, une des caractéristiques qui prévaut dans les familles contemporaines. Chacun des membres du foyer a ses propres activités, à l'extérieur. En moyenne, 80 % des femmes travaillent aujourd'hui en France, et c'est l'ensemble de celles de l'échantillon puisque c'est une condition qui avait été retenue. L'ensemble des hommes de l'échantillon travaille, excepté Monsieur Tard qui est en invalidité depuis deux ans. Quant aux jeunes adolescents, ils ont pratiquement tous des activités extrascolaires, sportives pour la plupart. Le besoin de se coordonner et la nécessité d'imbriquer différents temps et lieux existent bel et bien et, c'est une évidence, le portable va permettre de traverser ces temps et ces espaces, de répondre à ce besoin croissant de se coordonner, de gérer les contretemps, les retards, qui plus est en milieu urbain. Il n'est pas une famille où au moins l'un des membres n'ait évoqué ce besoin de se coordonner centré sur l'intrafoyer. Évoquons brièvement ces diverses situations d'abord du point de vue des parents, puis de celui des jeunes.



### ***Pour les parents***

Pour de nombreux parents, et notamment les mères, le portable va permettre de rester en contact avec les enfants, et de gérer tous les imprévus par rapport à leur sortie de l'école, que ce soit des problèmes de bus ou des changements d'horaires de cours. Rappelons que dans presque un tiers de l'échantillon, les enfants se retrouvent à la maison à midi avec la mère, voire aussi parfois avec le père. Madame Jolant (forfait 2 h, 41 ans, cadre, mariée, fils unique Benjamin en 3<sup>e</sup>) évoque très clairement ce besoin de coordination à la minute nécessaire pour le temps du midi :

*En général j'appelle quand je pars [du travail] et à midi quand je monte dans ma voiture, j'appelle, pour savoir si mon fils est rentré, s'il a compris la consigne du repas de midi... donc lui il met en route les plaques électriques ou à réchauffer ce qui est prêt, parce que c'est court le temps de midi s'il reprend à une heure, on est speed.*

Ensuite, entre les deux membres du couple, le portable est utilisé aussi pour gérer quelques affaires domestiques courantes, que l'on préfère régler dans l'instant, sans attendre le soir, ou bien encore pour se retrouver à la sortie du travail pour aller faire les courses ensemble.

### ***Pour les jeunes : l'utilitaire***

C'est le besoin de se coordonner avec les parents, du point de vue des jeunes, qui va être évoqué. Il a semblé revêtir une forme particulière, qu'il convient d'explorer. D'une part, cette nécessité est apparue de façon massive chez les jeunes, 14 d'entre eux (sur 17) l'ont évoquée comme un argument important légitimant les usages de leur portable. D'autre part, elle a été qualifiée d'utilitaire pour faire ressortir la dimension de besoin et de dépendance qui lui était associée. En effet, les jeunes disent solliciter leurs parents pour les conduire à toutes leurs activités extrascolaires, ce que les sociologues appellent le temps parental « taxi ». Ce dernier est plutôt assumé par la mère durant la semaine, mais la répartition est souvent plus égalitaire les week-ends. Ils évoquent aussi le besoin de joindre leurs parents en cas de problème, de bus manqué ou autre. Prenons l'exemple de Fanny Romano (à carte, 17 ans, vit avec sa mère divorcée et ses cinq frères et sœurs, en 2<sup>de</sup> BEP), qui, habitant dans un village à quelques kilomètres de son lycée en ville, en fait un des premiers motifs d'usage, avant même les appels vers ses amis :

*Ben, c'est pratique, quand on a des inconvénients on peut appeler, et tout... je loupe mon bus, ben, je bipe ma mère, elle me rappelle sur le portable [...] Et puis je peux m'arranger avec elle, elle vient me chercher.*

De même Virginie Gélin fait référence à ces appels vers sa mère, sachant qu'elle va d'habitude au lycée avec un bus urbain, (forfait 2 h + 35 SMS, 15 ans, dernière fille à la maison de trois enfants, en 2<sup>de</sup>) :

*Maman, tu peux venir me chercher, là je suis en retard [rires].*

« Quand j'ai besoin » est une phrase revenue fréquemment dans le discours des jeunes. Avec intérêt, on peut pointer dans cette expression du besoin une relation complexe faite de dépendance réciproque : si les jeunes ont forcément besoin de leurs parents, n'étant pas autonomes du point de vue de la mobilité, ils les sollicitent sur le mode de la négociation, plus rarement de l'injonction mais il est clair que les parents répondent à la demande, sans aucune difficulté. Ils préfèrent en effet être prévenus de tout problème rencontré par le jeune. Seul Monsieur Felden (à carte, 46 ans, ouvrier maçon, marié, deux enfants dont Claudia en 2<sup>de</sup> BEP) émet quelques reproches envers sa fille :

*Ouais elle m'appelle régulièrement pour être emmenée au cheval [...] donc quand elle voit que je suis pas rentré à 18 h 30, hop elle m'appelle « est-ce que tu seras là pour sept heures ? » [...] l'écurie elle est à 600 m, elle est derrière l'écurie, vous avez compris ? [...] Elle pourrait très [ton insistant] bien y aller à pied sans qu'elle ait besoin de téléphoner ou quoi que ce soit.*

Le « sans qu'elle ait besoin de téléphoner » vise à dénoncer un peu cette facilité avec laquelle sa fille l'appelle. Il n'est pas inintéressant de remarquer que Monsieur Felden et son épouse (qui a assisté à l'entretien), sont parmi les rares parents à avoir critiqué les valeurs actuelles qui animent les jeunes, en comparaison de celles qui les animaient, eux, de culture ouvrière, ayant « galéré » pour arriver là où ils en sont aujourd'hui « tout ce qu'on a obtenu, on l'a obtenu par nos propres moyens alors que eux n'ont plus ce même mental ». À travers la facilité des appels vers les parents que rend possible le portable, c'est tout un complexe tissu de relations faites de dépendance et d'autonomie qui apparaît. Si les jeunes ont leurs propres activités, revendiquent leur autonomie et leur identité en dehors du noyau familial, notamment à travers leur propre sociabilité, la relation de dépendance reste toutefois prégnante. Tant du point de vue des parents que des jeunes, c'est donc une dimension fonctionnelle qui se fait jour de façon très nette. Mais ajoutons qu'elle a bien souvent partie liée avec la dimension de réassurance identifiée dans la section précédente, sans qu'il soit possible de les départager. En d'autres termes, la dimension

fonctionnelle est très souvent associée à une dimension affective : être informé en temps réel du retard de l'autre, permet d'abord de ne pas perdre son temps à l'attendre, mais du même coup de ne pas s'inquiéter. De la même façon, être sûr, pour un jeune, que l'on pourra joindre l'un des parents face à un problème de bus, permet certes de ne pas perdre de temps, mais a aussi quelque chose de rassurant. De nombreuses études d'usage du fixe, comme celle conduite par Gérard Claisse et Frantz Rowe (1993) classifiaient les motifs d'appels de façon distincte, en fonction de ces deux dimensions. Même si certains appels pouvaient être reconnus comme mixtes, cette classification semblait toutefois non dénuée de biais. Comment séparer le fonctionnel de l'affectif lorsque l'on appelle un membre de sa famille pour un renseignement, et en même temps prendre de ses nouvelles ? Laurence Bardin (2002) évoquait l'hypothèse d'un artefact méthodologique. Mais avec ce nouveau dispositif technique, qui permet de joindre en tout temps et lieu, cette mixité des appels est devenue intrinsèquement très forte, rendant inopérante toute classification sur le modèle du fixe. Christian Licoppe (2002) décrit un mode connecté, où ce n'est pas tant le contenu qui importe que la nécessité d'entretenir un lien, renvoyant à la dimension phatique du lien. Nous lui avons préféré la notion de réassurance ou celle de maintien de la cohésion familiale. Reprenant la formule de Woody Allen, Francis Jauréguiberry (2003) évoque, quant à lui, ceux qui « sous-titrent » leur vie, parce qu'ils ont pris l'habitude d'appeler de façon continue pour dire « je suis sur le parking », « j'arrive » etc. Comme cela sera abordé, de tels appels, relevant à la fois de la microcoordination et de la réassurance sont bien souvent courts. Quelles peuvent en être les raisons, liées au dispositif technique, aux coûts ?

## **Des appels souvent courts**

Les premières études sur le portable (Roos, 1994 ; De Gournay, 1994 ; Heurtin, 1998 ; Jauréguiberry, 1998) avaient mis en évidence la brièveté des appels par mobiles. Jean-Philippe Heurtin, chercheur au laboratoire UCE (Usage, Créativité, Ergonomie) du Cnet (aujourd'hui France Telecom R&D), disposait d'éléments chiffrés de l'opérateur et mentionnait, en 1998 donc, que les « communications mobiles à usage résidentiel sont en moyenne deux à trois fois plus courtes que des communications de même type sur la ligne fixe » (1998 : 40). De même, Christian Licoppe (2002), directeur de ce même laboratoire au sein de France Telecom R&D, précisait que, selon une étude conduite en 1999 sur les nouveaux utilisateurs de mobiles, « les appels passés sur le téléphone mobile sont plus courts que sur le fixe, en moyenne une minute

et demie, contre cinq minutes [...] les appels courts de moins de 45 secondes représentaient la moitié des appels émis sur mobile (contre environ un tiers seulement des appels émis à partir du téléphone de maison) » (2001 : 188). Ces chiffres datent certes un peu, les usages ayant évolué mais il reste vrai que, selon l'Arcep, moins de 40 % du parc est à carte, fin 2004, ce qui atteste d'une faible utilisation. Même si ce chiffre ne cesse d'évoluer sensiblement à la baisse, depuis les débuts du portable. Dans l'échantillon de l'enquête, la proportion est à quelques points près identique, et ce sont surtout les jeunes qui utilisent une carte, le souci du contrôle des factures par les parents étant patent. Tous ces éléments semblent conforter cette brièveté de la majorité des appels<sup>27</sup>, il importe d'en comprendre les raisons. Mais auparavant, examinons l'hypothèse corollaire faite par Francis Jauréguiberry (2003) qualifiant ces appels d'instrumentaux. Il en fait une des caractéristiques des usages dans son chapitre « Identification des usages ». « Rapides, les communications nomades se veulent efficaces. Elles sont instrumentales, pratiques et la plupart du temps fonctionnelles. Une logique utilitaire, y compris pour les appels privés et affectifs, domine. Il s'agit davantage à proprement parler de télé-informations que de télé-communications » (2003 : 31). Osons nous inscrire en faux, eu égard à ce qui vient d'être démontré, non seulement concernant la dimension de réassurance de tels appels, mais encore de l'association très fréquente coordination fonctionnelle et réassurance. Il semble que l'on est, dans tous ces cas, sorti du registre purement instrumental. Francis Jauréguiberry utilise le terme de « pratique », qui renvoie effectivement à une utilisation facile, voire à une idée d'efficacité. C'est une notion à laquelle les individus de l'échantillon ont eu facilement recours. Soit en tout début d'entretien lorsqu'il leur était demandé ce que représentait pour eux le téléphone portable, soit en fin d'entretien lors du test d'association. En tout, cela représente plus de la moitié des adultes équipés contre seulement un tiers des jeunes. Cette différence adultes/jeunes n'a pas de quoi surprendre, si l'on se réfère à la dimension de consommation, où l'utilité est bien souvent associée à une dimension de plaisir et ne revêt pas du tout la même signification que pour les adultes. Mais en y regardant de plus près et en resituant cette notion dans le contexte où elle était utilisée, il s'avère qu'elle est fortement polysémique et renvoie, en réalité, aux autres dimensions qui comptent pour l'individu. Pour certains, elle est effectivement associée aux possibilités offertes par ce dispositif de se déjouer des contraintes de temps et d'espace, « pouvoir appeler dans l'instant », pour

---

<sup>27</sup> Christian Licoppe (*op. cit.*, 2002) note toutefois que plus de 15 % du temps passé au téléphone mobile est dédié à des conversations de plus de quinze minutes, d'après une étude sur les utilisateurs de mobiles achetés à titre privé.

d'autres, elle reste liée à la réassurance : le portable ne revêt cette connotation de pratique que parce qu'il est associé à une dimension affective. Il semble que l'on est loin d'une dimension simplement fonctionnelle et que ces appels ne peuvent être qualifiés de purement instrumentaux lorsque l'on prend en compte le discours des individus. Il reste à expliquer pourquoi la majorité de tels appels sont plutôt courts.

Deux hypothèses se profilent. D'une part, ce sont des appels liés à des enjeux de microcoordination (Licoppe, 2002). D'autre part, apparaîtrait une sorte de contagion par le modèle d'usage professionnel empreint d'efficacité rationnelle (Mercier, 2001). Enfin, une pression serait liée aux coûts mais aussi du fait des situations (Heurtin, 1998 ; Licoppe, *Ibid.*). Explorons ces différentes hypothèses successivement. Si les appels de microcoordination sont le plus souvent courts, Christian Licoppe note toutefois qu'il y a une multiplication de tels appels raccourcis, permettant ainsi de maintenir une sorte de présence continue : c'est ce qu'il qualifie de « mode connecté », « le geste d'appeler peut alors compter plus que ce qui sera dit. En ce sens, on parlera par analogie d'une modalité presque "phatique" d'entretien du lien » (2001 : 193). Ainsi l'auteur met-il clairement en évidence une autre fonction que celle purement instrumentale, remplie par de tels appels. Pour ce qui est de la contagion par le modèle d'usage professionnel, l'hypothèse paraît moins valide aujourd'hui, alors que les usages se sont banalisés et étendus tant à la population féminine que jeune. En effet, relativement à ces appels de microcoordination à destination des autres membres du foyer, ce discours empreint d'efficacité a été peu rencontré dans l'enquête pour ce qui concerne la sphère domestique. Ces appels de microcoordination ont forcément pour but de mieux gérer les temps et donc d'augmenter l'efficacité. Mais ce qu'il est important de pointer ici, c'est la spécificité d'un discours empreint d'efficacité à propos de tels appels. Et un tel discours a été clairement identifié chez trois femmes seulement. Par exemple, Madame Carrerra (35 ans, chef d'entreprise, divorcée, la garde de son deuxième enfant Émilien en 3<sup>e</sup>), elle dispose d'un forfait professionnel de 20 heures, pour tous les contacts avec ses clients et fournisseurs et elle a énoncé clairement avoir appris à ses enfants à être efficaces, parce qu'elle est bien souvent déjà en conversation lorsqu'ils la sollicitent :

*Nous [avec ses enfants] on l'utilise vraiment comme biper un peu comme ça, pour donner des informations, des ordres courts, des informations claires, c'est pas pendu au téléphone, voilà [...] donc comme mes enfants savent que je suis occupée, donc c'est pour ça qu'ils donnent des informations claires, je les ai éduqués.*

En réalité, ce discours empreint d'efficacité professionnelle est fortement lié à cette pression, liée aux situations, qu'évoque Licoppe (*Ibid.*), à savoir la disponibilité de l'appelé. Avec la possibilité d'appeler tout le temps et partout, augmente en effet le risque de déranger son interlocuteur. Madame Carrera évoque ce dérangement qu'elle traduit en termes d'efficacité professionnelle car elle revendique vivement son identité de femme chef d'entreprise, qui lui permet d'assumer la seconde, celle de femme seule élevant ses enfants. Chez Madame Hermelin (forfait 2 h, 40 ans, cadre, mariée, deux fils dont le cadet Paul en 3<sup>e</sup>), l'efficacité est claire, elle se résume au fait qu'elle appelle ses enfants « *oui de temps en temps mais c'est quand j'ai quelque chose à dire [...] mais nous on s'appelle pas pour se dire des trucs euh [...] mais vous voyez, c'est un message qu'on a à délivrer quand même quelque part* ». L'idée de « *message* » à faire passer reflète le souci d'efficacité et la phrase non terminée « *des trucs euh* » révèle un début de jugement de valeur un peu réprimé, sous-entendant ceux qui, par opposition, s'appellent pour ne rien dire, comme lorsqu'elle évoquera, hors micro, sa collègue qui est appelée par sa fille jusqu'à dix fois par jour. Chez Madame Jolant, le discours sur l'efficacité est plus ambigu, car il sert en réalité de barrière de protection. Effectivement pour Madame Jolant (forfait 2 h, 41 ans, cadre, mariée, fils unique Benjamin en 3<sup>e</sup>), « *le portable est vraiment fait pour raccourcir [ton insistant] tous ces temps de communication* ». Elle profite de ses temps de trajet maison/travail pour téléphoner et gagne ainsi en efficacité « *et de la voiture c'est que [ton insistant] du renseignement en fait* ». Mais lorsque l'on sait que c'est sa mère aphasique qu'elle appelle ainsi régulièrement plusieurs fois par semaine, toujours de la voiture, son discours sur l'efficacité prend un tout autre sens. Bien évidemment, ces appels participent de l'entretien du lien à distance (repérer au son de la voix si sa mère va bien) même s'ils sont courts : il n'est pas facile de téléphoner à quelqu'un qui ne peut répondre en face. Mais l'association court/efficace permet tout simplement à Madame Jolant d'évacuer toute la charge affective liée à de tels appels : ce n'est que « *du renseignement* ». Le discours sur l'efficacité doit donc être interprété avec prudence car il revêt des significations bien diverses. Pour ce qui est des autres individus de l'échantillon, il n'a pas été repéré, pour les appels vers les autres membres du foyer, un discours d'efficacité professionnelle aussi prégnant, même si, dans les faits, ce ne sont pas effectivement des appels longs. Aussi, l'hypothèse relative aux coûts, paraît-elle beaucoup plus pertinente. En effet, le portable est aussi un objet de consommation et la prise en compte des coûts peut instaurer de véritables règles d'usage. En conséquence, le portable ne représente pas, ou si peu, un objet de communication dédié à la conversation, hormis chez quelques importantes

utilisatrices (Mesdames Lewer, Remod et Tondini) Le recours au fixe pour les appels vers la parenté, pour la prise de nouvelles, est mentionné dans la majorité de ces familles, sauf lorsqu'il s'agit de solder le forfait ou la carte. Le portable reste pour beaucoup de parents, dans le discours, un outil de « dépannage », qu'il faut utiliser avec modération. Et s'ils jugent bien souvent les appels de leurs enfants comme « non utiles », ils essaient tout au plus d'en maîtriser le coût, soit avec les cartes, soit avec les forfaits bloqués. Et, comme cela a pu être observé, certains jeunes continuent à utiliser le fixe, pour de longues conversations avec leur petit(e) ami (e), dans le but très clair d'économiser leur crédit<sup>28</sup>. Il reste que, dans l'ensemble, le volume de communication mensuel moyen par abonné, ne cesse d'augmenter chaque année depuis 1999, date à partir de laquelle les statistiques de l'Arcep (Autorité de régulation des Communications électroniques et des Postes, ex-ART) sont disponibles. On peut supposer que cette augmentation est due à deux facteurs conjoints, l'augmentation du nombre des appels mais aussi de leur durée.

## **Vers un suivi éducatif à distance ?**

Si le portable facilite la microcoordination entre les membres du foyer, et s'il médiatise les relations éducatives parent/enfant, va-t-on assister à l'émergence de ce que l'on pourrait appeler un suivi éducatif à distance ? Et l'on est en droit de se demander si un tel mode de fonctionnement ne va pas avoir, en retour, un effet sur les pratiques éducatives elles-mêmes. Il convient de décrire et de définir ce suivi éducatif à distance. De quoi s'agit-il ? Sans établir une véritable typologie, trois modalités ont été identifiées, de la pratique de ce suivi à distance au refus de ce suivi, en passant par un moyen terme : toutes seront décrites successivement. Dans la première situation, il s'agit d'une gestion éducative en direct, en référence à ce qui a pu être mis en évidence dans la nouvelle relation au temps générée par le portable : il y a une certaine absence d'anticipation et les sorties du jeune, par exemple, sont gérées dans l'instant. Elles ne sont pas prévues à l'avance, le jeune informe le parent en direct de sa sortie, et de la même façon, le parent demande, par téléphone, au jeune de rentrer lorsqu'il le juge nécessaire. Il a semblé que ce mode de fonctionnement avait plus de chance de se rencontrer dans les familles où les jeunes sont plus autonomes et doivent moins rendre de compte, ce qui est, somme toute, minoritaire au sein de l'échantillon, dans la mesure où il s'agit de

---

<sup>28</sup> À noter que les jeunes utilisent aussi la technique qui consiste, dans un souci d'économie du crédit, à biper les parents pour qu'ils rappellent.

pré-adolescents, en 3<sup>e</sup> ou en 2<sup>de</sup>. Ce suivi éducatif a été repéré chez trois familles environ, mais avec des nuances. Il peut être mis en place, par choix, par le parent. Prenons le cas de Madame Lewer (forfait 5 h, 39 ans, employée, divorcée, vit avec ses deux enfants dont la cadette Nadège en 3<sup>e</sup>) :

*Non mais si elle avait pas de portable il faudrait que je lui demande « chez qui tu vas » lui dire « à quelle tu rentres » puisque j'aurais plus aucun moyen de la joindre après, tandis que là je la laisse partir je lui dis juste « quand je t'appelle tu décroches », je veux même pas savoir, à la limite je veux même pas savoir où elle est et ce qu'elle fait, j'ai pas besoin de le savoir.*

De façon très claire, Madame Lewer ne cherche pas à savoir où va sa fille, ni avec qui, ni ce qu'elle fait. Il y a absence d'anticipation de ce point de vue. De la même façon, l'heure de retour n'est pas définie à l'avance par le parent, le jeune ne la connaît pas. En revanche, ce dernier doit se soumettre à une exigence, celle d'emporter son portable avec lui et de rester joignable. Cette exigence devient même une condition *sine qua non* d'autorisation de sortie. Dans d'autres cas, cette absence d'anticipation est non pas choisie mais subie par les parents : prenons le cas de la famille Felden. C'est Claudia, en classe de seconde, qui a été rencontrée, mais le père parle ici de l'aîné, qui est en terminale (Monsieur Felden, à carte, 46 ans, marié, ouvrier maçon, deux enfants) :

*Bon ben le grand maintenant c'est autre chose, il a 20 ans, lui on a même plus à savoir [ton insistant] où il est, c'est plus pareil [rires] « t'es de la police ? » voilà ! [...] Ben oui, il prend ses distances aussi lui maintenant.*

Et Madame Felden, présente à l'entretien, ajoute juste après (à carte, 45 ans, employée) :

*C'est encore arrivé l'autre jour, il va chez un copain regarder la télé, il s'endort admettons chez le copain, ben il décide de rester dormir chez lui, donc là il m'envoie un message alors il peut être 2 h du matin, moi je suis au lit, je le vois pas, alors on le voit que le lendemain matin, ah ben il est pas rentré ! Bon ben voilà ! Mais il m'a quand même [ton insistant] envoyé un message pour me dire je reste sur place, il prévient quand même.*

Il n'apparaît pas surprenant qu'un jeune de 20 ans ne demande plus l'autorisation de sortir, mais en revanche, il informe ses parents. Alors que, dans la famille Lambert, il n'y a même pas de message pour prévenir. En effet, Madame Lambert (à carte, 40 ans, employée, mariée, deux fils dont l'aîné Rémi



en 2<sup>de</sup>) reproche à son fils de ne pas lui dire où il sort et encore moins à quelle heure il a l'intention de rentrer :

*Et j'ai attendu jusque 5 heures du matin puis je savais pas où est-ce qu'il était, alors il est parti en boîte euh, avec un copain, ils ont été chercher la copine, ils ont été en boîte, ils ont ramené la copine [ton énumératif] et tout ça et puis bon, quand je l'ai vu rentrer je lui ai dit « je ne sais pas si tu te rends compte de ce que tu fais » mais je dis euh, je lui ai dit comme ça « tu sais tu vas euh, tu vas me faire mourir avant l'âge » je lui ai dit comme ça, j'ai dit « que tu sortes c'est bien mais je veux dire au moins tu préviens les gens, où c'est que tu vas » je veux dire parce que, je veux dire on, au moins qu'on sache quand même où c'est qu'il va, où c'est qu'il est.*

L'attitude est véhémente, Madame Lambert reproche à son fils l'inquiétude qu'il lui impose, d'autant qu'elle ne peut le joindre sur son portable car il n'est pas rechargé. Elle a en effet refusé de lui payer une nouvelle carte, jugeant qu'il consommait bien trop vite son crédit. Le portable est un véritable analyseur des conflits qui opposent la mère et son fils (le père est vécu comme quasi absent de la relation d'autorité, tant par la mère que par son fils). Ce dernier revendique son autonomie, impose cette absence d'anticipation à sa mère, car il éprouve de réelles difficultés à prendre l'habitude d'informer en direct, par SMS, de ses heures de retour.

Le choix a été opéré de décrire cette modalité de suivi éducatif à distance, subie ou choisie par les parents, bien qu'elle soit peu présente dans l'échantillon de jeunes pré-adolescents (3 familles sur 17), parce qu'elle semble une caractéristique forte des relations parents/enfants plus âgés : la moitié des parents qui avaient aussi des jeunes plus âgés que ceux rencontrés, y ont fait référence. Dans la seconde modalité de suivi éducatif à distance qui a été identifiée, le portable va permettre aux parents, lorsqu'ils sont encore au travail et les enfants seuls à la maison, de s'assurer qu'ils sont bien rentrés et que tout va bien. La différence importante ici est qu'il y a anticipation, les horaires de retour du jeune sont prévus, connus à l'avance et le suivi éducatif à distance est limité à ces situations précises : le portable devient un outil de réassurance. Ces situations ont déjà été largement développées (pensons à la famille Jolant, où Benjamin appelle systématiquement ses parents en rentrant du collège). Dans la troisième modalité enfin, on assiste à un refus très net de la part des parents d'instaurer cette gestion en direct pour le suivi éducatif, notamment lorsqu'elle est à l'initiative des jeunes. Ils refusent les demandes d'autorisations de sortie qui ressemblent à des « mises devant le fait accompli ». Aussi le processus de négociation qui s'instaure entre le parent et le jeune, caractéristique du

fonctionnement familial, doit-il respecter un certain déroulement, voire une certaine chronologie : le jeune peut chercher à négocier ses sorties, mais à la condition qu'il les anticipe. En d'autres termes, les parents veulent-ils garder la maîtrise du processus de négociation et du temps, garants de leur autorité ? Contrairement à ces différents types de suivi éducatif à distance, identifiés comme relevant d'une nécessité de microcoordination, un certain contrôle social, apparu dans les familles, a pu être isolé. Résulte-t-il de ce besoin de se coordonner et, conjointement, du besoin de réassurance déjà mentionné ?



### **3. Un instrument de contrôle social**

Tout d'abord, il convient de décrire les possibilités nouvelles qu'offre ce dispositif technique qu'est le portable, permettant de localiser géographiquement des individus dans l'espace public. Lequel repérage sera bientôt accessible aux familles. Puis, il s'agira d'expliquer comment, avec ce mode de contact permanent qu'autorise le portable, un certain contrôle social est apparu, dans de nombreuses familles, pratiqué notamment par les mères et plus ou moins accepté par les jeunes.

#### **La géolocalisation**

##### *Comment ça marche ?*

Nous avons montré (Martin, 2003a) comment ce nouveau dispositif technique qu'est le téléphone portable peut se transformer en véritable délateur zélé dans l'espace public, puisqu'il permet le repérage spatio-temporel de tout individu en possession d'un portable, même en veille. En effet, les réseaux cellulaires des téléphones mobiles de norme européenne GSM sont découpés en une multitude de cellules et peuvent être comparés à un maillage en forme de nid d'abeilles. Chacune de ces cellules correspond au territoire de portée de bases dites relais, et ce sont ces relais qui envoient et réceptionnent les ondes en provenance des téléphones portables pour les repérer et leur permettre de se connecter au réseau. En ville, le rayon d'action d'un relais peut descendre à quelques centaines de mètres. Et lors de chaque appel, différentes informations sont collectées : la date, les numéros appelant/appelé, la durée de l'appel ainsi que les numéros de série des combinés. Ainsi tout individu peut-il être localisé de façon très précise avec son portable en veille, par simple croisement des données issues de plusieurs relais. C'est en fait la facturation détaillée que tout consommateur peut demander au service client de son opérateur et qui existe

aussi pour le fixe. Bien entendu, comme pour le fixe, les écoutes téléphoniques sont tout aussi possibles mais encadrées par la loi du 17 juillet 1970 sur le respect au droit de la vie privée. Alors, pour redéfinir un cadre juridique plus précis face à ces nouvelles possibilités de repérage spatio-temporel, la loi du 10 juillet 1991 va poser le secret des correspondances émises par les voies des télécommunications. Et faire ainsi de l'opérateur téléphonique le garant d'un nouveau secret professionnel : il a pour obligation de conserver ces données pendant une durée d'un an, dans la mesure où, « à titre exceptionnel », les interceptions de communications « pour rechercher des renseignements intéressant la sécurité nationale, la sauvegarde des éléments essentiels du potentiel scientifique et économique de la France » ou « la prévention du terrorisme, de la criminalité et de la délinquance organisées » peuvent être effectuées. Il est à noter que l'autorisation doit être donnée par « décision écrite et motivée du Premier ministre ou d'une personne spécialement déléguée par lui » (Direction des Journaux Officiels). Et c'est la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité, la CNCIS, créée par cette loi, qui est chargée d'en vérifier la légalité. De telles interceptions relevant de la « sécurité nationale » ont été révélées aux Français lors de l'arrestation en 1999 des complices de l'assassin présumé du préfet Érignac en Corse<sup>29</sup> : c'est en effet l'expertise technique de toutes les communications émises à partir des numéros de quelques personnes soupçonnées, qui a fourni, sinon des preuves, du moins des indices, lesquels ont permis aux enquêteurs de bousculer les alibis des suspects et de les faire passer aux aveux. L'événement a été abondamment relayé par tous les médias et le grand public a découvert, en quelque sorte, ces possibilités de repérage spatio-temporel à partir d'un objet de communication qui commençait à envahir son quotidien. Tout ceci ne pouvait qu'alimenter l'imaginaire social qui accompagne forcément toute innovation technique. Patrice Flichy (1995) a pointé l'importance de cet imaginaire dans le processus d'innovation et l'a analysé. De même, Victor Scardigli (1992) a décrit cet imaginaire, constitué de ces différentes prophéties, tant euphoriques qu'apocalyptiques, qui accompagne les nouvelles technologies. C'est, dans le cas qui nous occupe, bien évidemment du fantasme de *Big Brother* dont il est question, chaque citoyen pouvant se sentir surveillé, non seulement dans ses échanges avec son réseau de sociabilité, mais aussi dans sa liberté de circuler dans l'espace public. Cette surveillance généralisée renvoie bien entendu à la vision panoptique telle qu'elle a été décrite par Michel Foucault (1975). « La

---

<sup>29</sup> Le préfet Érignac a été assassiné à Ajaccio le 6 février 1998 et son assassin présumé, Yvan Colonna, a été arrêté par les autorités policières en juillet 2003.

notion de surveillance est devenue un lieu commun de la pensée sociale et politique pour décrire les relations de pouvoir existant entre l'État et l'individu, le plus souvent en référence au travail de Michel Foucault » (Green, 2002 : 254). Dans l'affaire de l'assassinat du préfet Érignac, qui a révélé au grand public les possibilités de surveillance par cette technologie d'information et de communication qu'est le portable, ce sont bien les autorités juridico-policières de l'État, qui ont orchestré cette surveillance. Et même si la loi du 10 juillet 1991 a institué un nouveau type de secret professionnel, détenu par l'opérateur, et a fait ainsi de ce professionnel un garant de la démocratie : en s'interposant justement entre l'individu et la société, et en lui permettant de résister éventuellement au collectif, il contribue à sauvegarder la société de liberté, le secret étant aussi, selon Marie-Anne Frison-Roche (1999), la condition de la participation de ce même individu à la société. Il n'empêche que cette obligation morale de conservation des secrets imposée au professionnel relève du droit relatif et non du droit absolu puisqu'elle ne va pas sans une contrepartie, à savoir l'obligation de participer à la recherche de la vérité et donc de transmettre ces secrets aux autorités judiciaires, c'est-à-dire à l'État, dans certaines conditions. On a pu voir (Martin, *op. cit.*) combien ce secret professionnel est en effet mâtiné de contrôle social<sup>30</sup>. Ce contrôle social qui vient d'être mis en évidence se situe dans l'espace public, dans la relation du citoyen avec l'État. Et ce système de repérage va bientôt être accessible au particulier.

### ***Big Brother ?***

Dès 2001, les trois opérateurs de télécommunications annonçaient la commercialisation de leurs systèmes de localisation des mobiles en France. En 2000 déjà, la société suédoise Cellpoint proposait en Grande-Bretagne ce nouveau système de localisation par satellite<sup>31</sup> dénommé *Find a friend* (trouve un ami), qui permet donc de repérer géographiquement la position des appareils et de leur propriétaire. Il suffit que les utilisateurs s'abonnent au système et donnent leur accord réciproque, moyennant ensuite le prix d'une communication vers un mobile pour une recherche. Une autre société, *Childlocate*<sup>32</sup>, toujours en Grande-Bretagne, propose depuis 2003 ce service

---

<sup>30</sup> Avec l'affaire de la Mobicarte, obligation a été faite – par l'État – à l'opérateur de faire décliner à tout acheteur son identité, afin d'être en mesure de disposer de toutes les informations potentiellement utilisables.

<sup>31</sup> *L'Express* du 25/05/00.

<sup>32</sup> Littéralement localisation d'enfant, source *AFP*, 01/11/03.

directement à l'attention des parents, qui peuvent ainsi savoir où se trouve leur enfant, avec une précision pouvant descendre jusqu'à cinquante mètres en ville. Moyennant 9,99 livres sterling (soit environ 15 euros) d'abonnement mensuel, les parents se connectent par ordinateur sur le site de l'entreprise (ou appellent l'entreprise) et visualisent sur une carte la zone où se trouve leur enfant, si son portable est bien branché. Le système se veut, selon son directeur, « discret et respectueux des libertés de l'enfant »<sup>33</sup>, car ce dernier n'entend aucune sonnerie lorsque ses parents cherchent à le localiser, et il peut désactiver son système à tout moment, ce dont les parents seront toutefois avertis en temps réel par un message sur leur propre portable. Cette entreprise utilise clairement le besoin de sécurité des parents et la réponse qu'elle y apporte, tout en permettant d'éviter les appels intempestifs qui dérangent les jeunes. En Norvège, c'est un système similaire, une petite balise GPS<sup>34</sup> portée par l'enfant, qui permet aux parents de recevoir sur leur téléphone portable des messages localisant leur jeune. En France, c'est le fabricant Alcatel qui a présenté au 3GSM<sup>35</sup> congrès de Cannes en février 2004 son application de géolocalisation à destination des parents et nommée « Ange gardien<sup>36</sup> ». Le principe en est simple : les parents sont alertés par un SMS dès que leur enfant s'écarte trop d'un trajet défini à l'avance, comme le chemin de l'école par exemple. Dans un premier temps, les parents balisent le chemin avec le téléphone de leur enfant, en indiquant tous les changements de direction lors du parcours ainsi que la durée du trajet. Toutes ces informations de localisation capturées par le téléphone sont envoyées sur un serveur chez l'opérateur. Ainsi, à chaque parcours de l'enfant, le dispositif se met en marche et repère toute « anomalie », c'est-à-dire tout éloignement à partir de 100 mètres, en ville, du parcours initial prévu. Alertés, les parents peuvent ainsi appeler leur enfant pour s'assurer que tout va bien. Le système est actuellement en test, et pourrait être proposé à l'un des opérateurs français dès septembre prochain. De nombreux dispositifs voient le jour et vont être amenés à se développer : « Surveiller est aussi un marché », tel était titré l'article de Frank Mazoyer dans le *Monde diplomatique* d'août 2001. Le journaliste évoquait la géolocalisation par portable – mais aussi tous les systèmes de vidéosurveillance que l'on voit fleurir dans l'espace public urbain, jusque dans les résidences privées –. Face au développement de ces nouveaux services de

---

<sup>33</sup> *Ibid.*

<sup>34</sup> Global Positioning System.

<sup>35</sup> 3<sup>e</sup> Génération de téléphonie mobile.

<sup>36</sup> D'un point de vue marketing, la dénomination de cette application mobilise un imaginaire de protection et bienveillance, déniait du même coup toute forme de contrôle social.

géolocalisation pour enfants, la Cnil<sup>37</sup> s'inquiète en France et a lancé sur son site internet <sup>38</sup> en janvier/février 2004 un sondage destiné tant aux parents qu'aux jeunes. En préambule, elle pose la problématique : si ce service « répond à un besoin de sécurité bien compréhensible et peut même favoriser l'autonomie des enfants en contrepartie du suivi de leurs trajets. Il pose cependant des questions relatives au droit des mineurs et à leur éducation. À quelle part de vie privée ou de secret les mineurs ont-ils droit ? Quel point d'équilibre peut être trouvé entre une confiance "aveugle" et un contrôle "policié" ? » (*Ibid.*). Puis viennent les différentes questions, d'abord un jugement à porter sur la légitimité d'un tel service, les tranches d'âge des enfants qui seraient éventuellement concernés, puis la question du consentement préalable du mineur, et, pour finir, une question concrète visant à recenser ceux qui seraient prêts à l'utiliser ou à le refuser, en précisant les raisons de leur choix. La Cnil a publié sur son site les résultats de ce sondage. 1 600 personnes ont répondu en quatre mois, dont plus de 62 % de parents, lesquels ont en majorité entre 30 et 50 ans. À la première question, 80 % de l'ensemble des répondants estiment plus ou moins légitime ce service permettant de localiser un mineur : 53 % l'estiment légitime alors que 27 % font dépendre cette légitimité des circonstances (en cas de maladie grave, pour les sorties). Et les 20 % restant s'y opposent donc. Si l'on prend en compte les seuls parents, ils sont 85 % à estimer ce service plus ou moins légitime, certains soulignant le danger d'une déresponsabilisation des parents. Par déduction, les répondants qui ne sont pas parents, ne sont plus que 71 % à trouver ce service plus ou moins légitime, ce qui atteste d'une petite différence : les parents sont un peu plus favorables à ce service que les autres, qui ne sont pas parents. Pour la seconde question, une majorité de personnes estime que la tranche d'âge des 13-16 ans est la plus concernée, la question de l'autonomie ou de la confiance à établir dans la relation parents/enfant est l'argument le plus fréquemment mis en avant par ceux qui rejettent l'utilisation de ce service. Enfin, pour ce qui est du consentement du mineur, 45 % des répondants estiment qu'il constitue une garantie appropriée, 38 % pensent que l'enfant n'est pas vraiment libre alors que 18 % n'envisagent pas de demander son accord à l'enfant mineur. Il faut bien évidemment demeurer très prudent face à un tel sondage, puisque aucune représentativité de l'échantillon n'est garantie d'aucune manière, et pour cause. Une simple remarque toutefois, le chiffre de 80 % des répondants qui estiment plus ou moins légitime ce service semble assez élevé et peut être interprété comme un signe de l'importance que revêtent

---

<sup>37</sup> Commission nationale de l'informatique et des libertés, instituée par la loi du 6 janvier 1978 « Informatique et Libertés », modifiée par la loi du 6 août 2004.

<sup>38</sup> [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)



dans la société les interrogations sur ces « nouvelles » technologies et la traçabilité qu'elles peuvent favoriser. La Cnil souhaitait nourrir sa réflexion dans le cadre d'un débat qui s'engageait alors en Europe face à l'obligation qu'avait chacun des pays de l'Union de transposer dans son droit national la Directive Européenne DE/2002/58/CE du 12 juillet 2002. Deux ans plus tard, soit le 21 juin 2004, la loi pour la confiance dans l'économie numérique (LEN) était adoptée en France, précisant le traitement des données à caractère personnel et la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques. Cette loi impose des règles aux professionnels qui utilisent différentes données relevant de la vie privée (connexions sur l'internet, adresses électroniques, localisation par portable, annuaires téléphoniques *etc.*) à des fins commerciales, voire envers leurs salariés. Et notamment les données de localisation ne peuvent être utilisées que moyennant le consentement de l'abonné ou de l'utilisateur, lequel sera informé des objectifs et de la durée du traitement qui sera ainsi effectué. Et il doit pouvoir à tout moment et gratuitement retirer son consentement. Mais qu'en est-il d'une telle localisation par les membres de la famille, concernant de plus des mineurs ? C'est la raison pour laquelle la Cnil s'inquiète. À côté de ces systèmes techniques de géolocalisation, il existe une autre forme de contrôle social qui se pratique dans les familles, *via* le portable et les différentes modalités doivent être décrites. Comment se pratique-t-il ? Par qui ? En quoi ce nouvel objet technique favorise-t-il le contrôle social ?

## **Le contrôle social dans les familles**

### ***Entre réassurance et microcoordination***

Dans le sondage déjà cité et réalisé par l'Ifop pour Orange en octobre 2003<sup>39</sup>, à la question « parmi les phrases suivantes, dites-moi celles que vous utilisez le plus lorsque vous vous servez de votre téléphone mobile ? En premier ? Et ensuite ? », la réponse suggérée « t'es où ? » obtient la première place des phrases citées en premier avec 22 % des suffrages. Pour la question « et ensuite ? » plusieurs réponses étaient bien entendu possibles, la réponse « t'es où ? » arrive largement en tête, avec 37 % des suffrages, soit 10 points d'écart sur les autres réponses. Cette question « t'es où ? », si souvent utilisée pour engager la conversation, est d'une banalité telle qu'elle peut faire sourire mais elle mérite l'attention du sociologue. Si elle permet l'établissement de

---

<sup>39</sup> *Le Parisien – Aujourd'hui en France* (30/10/03).

contextes communs de communication, et peut remplacer l'identification et la présentation de soi, qui est devenue une fonction courante sur les mobiles, elle « sert également à établir des rapports de "responsabilité mutuelle" et de confiance à partir du recueil des renseignements sur les conditions physiques, sociales et psychologiques de ceux avec qui on communique. En l'occurrence, si ce contrôle du lieu et des activités affermit les relations personnelles ou intimes, il permet également de rendre les activités d'un individu transparentes, visibles et justifiables auprès de tiers, qu'il s'agisse de personnes coprésentes ou en communication distante » (Green, 2002 : 252). Nicolas Green démontre, dans son article « Qui surveille qui ? » que ce ne sont plus seulement l'État ou des institutions qui surveillent les populations mais « ce sont également les populations qui se "surveillent" entre elles » (2002 : 253). Alors qui surveille qui ? Au cours de l'enquête, de telles pratiques ont pu être identifiées. Mais leur recensement reste délicat : il est clair que le fait de qualifier ces pratiques de « contrôle social » relève d'une catégorisation par l'analyste. Il faut alors s'interroger sur cette catégorisation. De quoi est fait ce contrôle social ? Il semble qu'il est la résultante des deux dimensions mises en évidence dans ce chapitre. Avoir besoin de se coordonner avec l'autre de façon précise – que l'on a appelé microcoordination – et, conjointement, ressentir le besoin impérieux d'être rassuré si cet autre n'est pas présent à l'heure et au lieu prévus, débouchent inexorablement sur le besoin de savoir où il est, ce qu'il fait et avec qui. Inévitablement, cela a pour conséquence une limitation de l'autonomie de l'autre, par l'exercice d'une forme de pouvoir, l'obligeant en quelque sorte à révéler ses secrets, à être transparent. Or, « le secret, c'est ce qui constitue l'individu, par une séparation qui s'opère par rapport aux autres, en même temps que s'accroît l'information que l'individu a sur lui-même ». (Frison-Roche, 1999). Et c'est ce besoin de savoir, de détenir une information sur l'autre, lui déniait du même coup son droit au secret, qui va s'avérer impérieux. Ce contrôle social n'est pas forcément facile à identifier parce qu'il se cache derrière le besoin légitime d'être rassuré, qui fait partie constituante du rôle social de parent, de mère plus précisément. Que seraient en effet des mères qui ne s'inquiéteraient pas pour leurs enfants ? Impensable. Aussi la limite est-elle tenue entre ce besoin de réassurance, légitimé au niveau social, et le contrôle social qui va s'exercer sur l'autre. Dans une première section seront évoquées les situations où le contrôle social apparaît de façon nette chez les mères, parce qu'il semble assumé par elles, et puis dans une seconde partie, les réactions des jeunes seront analysées : quelques-uns acceptent ce contrôle social, alors que d'autres le subissent plutôt. Enfin, des situations seront observées, où il semble qu'il y ait moins de contrôle social, les mères s'interdisant de le pratiquer.

## *Une pratique des mères*

Dans 11 familles (sur 17), ce contrôle social a pu être identifié de façon très claire. Il est pratiqué quasi exclusivement par les mères à l'encontre des jeunes<sup>40</sup>. Ce qui va se traduire par des appels à destination du jeune dans deux situations. Soit, d'abord, dans le cas du suivi éducatif à distance, pour savoir quand il rentre si l'heure n'était pas définie à l'avance. Prenons l'exemple de Madame Lambert (à carte, 40 ans, employée, mariée, deux fils dont l'aîné Rémi en 2<sup>de</sup>) qui nous dit envoyer des SMS « à Rémi pour savoir si, quand il rentre, où est-ce qu'il est etc. [...] c'est un petit peu de surveillance quoi [sourire], à la limite ouais ». Sans que l'intervieweur soit intervenu autrement que par un acquiescement (« d'accord ») entre ces deux phrases, Madame Lambert évoque le terme de « surveillance ». À travers ce sourire que l'on peut interpréter comme une sorte d'aveu, elle exprime le glissement qui s'opère entre le besoin légitime d'être rassurée, et celui, moins légitime, de surveiller mais qu'elle ose toutefois nommer comme tel. Dans la deuxième situation, les appels à destination du jeune vont servir à le rappeler à l'ordre s'il a dépassé l'heure de retour initialement prévue. Prenons le cas de Madame Tard (à carte, 43 ans, employée, mariée, trois enfants dont le dernier Cédric en 3<sup>e</sup>), elle connaît parfaitement toutes les heures de sortie de l'école de ses trois enfants, et ils ont des horaires très stricts pour rentrer « moi je leur donne un quart d'heure hein de l'école ». Madame Tard justifie ainsi cette règle éducative de façon très claire : « Je suis inquiète parce qu'on voit tellement de trucs qui arrivent ». S'ils ont pu, par le passé, ne pas rentrer à l'heure, leur mère, très inquiète, prenait la voiture et allait les chercher en direction de l'école et ils étaient sévèrement punis. Elle reconnaît qu'aujourd'hui, avec le portable, elle s'inquiète moins puisqu'elle peut les joindre :

*Là je l'appelle sur son portable, là je lui demande, tiens je lui dis « tu es pas encore rentrée, qu'est-ce qu'il se passe ? »*

Le ton inquisiteur est très net, Madame Tard a besoin de savoir « ce qui se passe ». Les possibilités offertes par le portable, de joindre en permanence, facilitent en quelque sorte le contrôle social. On peut poser l'hypothèse que ce même contrôle existait néanmoins aussi avant, lorsque le jeune rentrait par exemple, et devait répondre aux questions et rendre des comptes. Mais avec la possibilité de joindre tout de suite, et face à cette nouvelle relation au temps (Jauréguiberry, 2003), le contrôle social resurgit de façon plus aiguë, parce qu'il

---

<sup>40</sup> Hormis trois exceptions, où la femme exerce aussi un certain contrôle social à l'égard de son conjoint.

est pratiqué « en direct ». Et le ton est toujours celui de l'inquisition voire de la réprimande. Prenons l'exemple de Claudia Felden (forfait bloqué 1 h, 16 ans, dernière de deux enfants, en 2<sup>de</sup> BEP) qui pratique sa passion, l'équitation, et ne voit pas le temps passer lorsqu'elle est au club. À la question « *qu'est-ce que tu n'aimerais pas entendre ?* », elle répond :

*Quelqu'un qui me crie dessus [rires], ça non [intervieweur : ça arrive ?]  
Ouais, de temps en temps, ma mère [rires] quand je reste un petit peu trop  
longtemps au cheval « qu'est-ce que tu fais ? [imite ton rôleur] On mange  
nous ! Nanana, faut que tu rentres ! » « Bon j'arrive [ton doux par  
opposition] ».*

À ces appels directement inquisiteurs, il faudrait ajouter une autre forme de contrôle social qui consiste à surveiller l'usage que fait le jeune de son portable à travers sa consommation. Tous les jeunes sauf deux, ont une carte ou un forfait bloqué, ce qui permet aux parents de conserver une totale maîtrise de la consommation. Ajoutons au passage que les opérateurs se sont remarquablement adaptés à la demande des parents. Mais l'arrivée des portables a eu une conséquence directe tout autant qu'imprévisible sur les usages du fixe, prenant par surprise de nombreux parents. Beaucoup de jeunes avaient en effet tendance à utiliser le fixe de la maison pour appeler vers les portables de leurs copains, ceci dans le but d'économiser le crédit de leur propre portable. Or, les appels de fixe vers portable restent globalement plus chers. C'est ainsi que les mères, le plus souvent responsables du budget, se sont mises à pratiquer un contrôle et un suivi des factures du fixe : la moitié d'entre elles ont affirmé pratiquer un tel suivi régulier. Le débordement occasionnel généré par les appels du jeune a fait l'objet de réprimandes et a donc cessé ensuite (parfois le jeune devait payer lui-même, rétroactivement, tous les appels vers les 06). Seules trois mères ont affirmé avoir, face à un manque de confiance à l'égard de leurs enfants, fait mettre en place un système de verrouillage du fixe, lequel nécessite un code que seuls détiennent les parents.

Dans l'ensemble, ces différentes formes de contrôle social sont pratiquées presque exclusivement par les mères, un seul des hommes appelle ses enfants pour savoir où ils sont et ce qu'ils font. Il s'agit de Monsieur Szeniak (forfait 2 h plus forfait association sportive 2 h, 45 ans, fonctionnaire agent de maîtrise, marié, trois enfants dont la cadette Estelle en 3<sup>e</sup>). Il l'a aussi évoqué, mais rappelons qu'il fait partie de ces deux hommes qui assument un rôle de père moderne et ont exprimé ce besoin de réassurance de façon marquée :

*En ce moment le grand, heureusement qu'il est là le portable, il vient d'avoir son permis de conduire donc... n'est-ce pas, donc il prend la voiture de la maman plus ou moins les soirs et ça commence à tarder, c'est l'inquiétude et bon... c'est sûr devant ses copains c'est peut-être pas l'idéal, mais bon ça rassure quoi ! [...] pour savoir où il est ou quoi, bon je le sens bien qu'il est un peu gêné mais bon [...]. On aime s'endormir tranquille.*

Monsieur Szeniak a besoin de savoir où est son fils et ne peut s'empêcher de l'appeler pour se rassurer « *on aime s'endormir tranquille* » : il cherche ici à justifier sa pratique. Pourquoi ? Parce qu'en même temps, il ressent une certaine gêne générée par celle-là même qu'il perçoit chez son fils, d'être ainsi appelé par ses parents, devant les copains. Contrairement par exemple à Madame Tard, qui n'avait aucun état d'âme. Monsieur Szeniak permet d'opérer la transition et de s'interroger sur ce que ressentent les jeunes face à ce contrôle social.

### ***Une pratique acceptée par les jeunes***

Parmi les 11 familles (sur 17) où a été identifié un certain contrôle social pratiqué par les mères, il a quasiment toujours été retrouvé dans le discours des jeunes (sauf un cas). S'ils ne l'ont pas forcément évoqué d'emblée, les questions plus dirigées visant à faire préciser pour quelles raisons, voire dans quelles situations les parents les appelaient, ont fait émerger ce contrôle social. Deux types de réactions de la part des jeunes se dégagent. Soit, pour la grande majorité d'entre eux, le contrôle social est d'une certaine façon subi, mais il apparaîtra qu'ils l'ont néanmoins intégré, parce qu'ils peuvent en retirer un certain nombre de bénéfices, notamment pour négocier des autorisations de sorties. Soit, pour une très faible minorité, il est accepté : il importe dans cette première section de comprendre comment et pourquoi ce contrôle social est accepté.

Le choix a été opéré de développer deux cas particuliers où les jeunes acceptent le contrôle social. Ils sont intéressants parce qu'ils forcent à remettre en cause et à interroger les catégories posées par l'analyste. En effet ces deux cas avaient d'abord été classés dans la catégorie « moins de contrôle social », puisque, pour ces jeunes, il ne semblait y avoir rien de tel. Pourtant, de tels appels existent bel et bien, ils sont tout simplement interprétés d'une tout autre manière par les jeunes. Comme une marque d'attention ou un besoin de réassurance exprimé par les parents à leur rencontre. Ce qui, *in fine*, confirme l'analyse : le contrôle social est bien l'expression d'une anxiété exacerbée. En

d'autres termes, plus les parents expriment un besoin de réassurance marqué, plus ils sont tentés de pratiquer un certain contrôle social. Et le fait que les jeunes ne ressentent pas ce contrôle social ne signifie pas qu'il n'existe pas. Mais ils se trouvent vraisemblablement dans l'impossibilité d'avoir une quelconque réflexivité, justement parce qu'ils sont pris dans une relation de dépendance avec leurs parents, qu'ils ont intégrée, face à laquelle ils ne se rebellent pas. Le cas des jeunes qui acceptent moins volontiers ce contrôle social (cf. prochaine section) parce qu'ils le vivent comme une preuve d'infantilisation, conforte l'analyse au travers de laquelle dépendance et contrôle social sont fortement intriqués. Le cas de David Pereira constitue le premier de ces deux jeunes qui ne souffrent pas de ce contrôle social, bien au contraire puisqu'il considère tous les appels de sa mère, comme une marque d'attention. Il vit seul avec sa mère, laquelle est très anxieuse et l'appelle plusieurs fois par jour, ayant toujours peur qu'un accident ne survienne (il faut dire que la vie ne l'a pas épargnée, elle a perdu un premier mari dans un accident de voiture, un fils handicapé à la suite d'un accident aussi, et enfin récemment son compagnon décédé d'un cancer). Elle se dit elle-même « *hystérique* », très inquiète (à carte, 54 ans, employée, divorcée, trois enfants adultes, vit seule avec le dernier David en 2<sup>de</sup>) :

*Sécurité, c'est connaître, savoir que, que mes enfants sont en sécurité, pour moi, c'est le principal... parce que bon quand vous êtes à l'extérieur, vous avez pas toujours de cabine et puis [...] un portable donc moi, c'est automatique... moi, quand j'entends une ambulance, j'appelle tout de suite à la maison pour savoir s'il va bien ! Et je crois que s'il lui arrivait quelque chose, je m'en voudrais toute ma vie.*

Le besoin de réassurance est très fort, empreint d'une intense culpabilité et Madame Pereira fait le lien direct entre le portable et le fait d'appeler « *c'est automatique* », on imagine aisément que si elle devait courir à une cabine, elle serait moins tentée d'appeler, son angoisse aurait peut-être eu le temps de s'apaiser : on pourrait dire que le portable renforce de tels appels. Et son fils David va confirmer la fréquence de tels appels :

*J'ai des horaires précis en fait tous les jours et elle regarde à quelle heure je rentre, pis elle le sait. Donc elle attend un petit bout de temps et pis si elle voit que je suis pas là, ben elle va me téléphoner pour savoir où je suis. C'est comme la fois où je devais rentrer à 2 heures, je suis arrivé à 2 h 05, elle m'avait déjà appelé deux fois et...*

Donc sa mère téléphone pour savoir où il est, dès qu'il a cinq minutes de retard. Comment ne pas qualifier tous ces appels comme relevant d'un certain contrôle

social ? Et pourtant, ils ne semblent pas vécus comme tels par son fils, qui répond, juste après une question, sur ce qu'il ressent alors à ce moment-là :

*Ah moi j'aime bien, ça prouve qu'elle s'occupe de moi, qu'elle fait attention à moi.*

Il faut préciser que David oppose l'attention que sa mère porte à son égard à ce qu'il ressent comme un total désintérêt de la part de son père, chez qui il va un week-end sur deux, plutôt par obligation. Les appels ne sont donc pas vécus comme une intrusion dans l'intimité de l'autre mais bien plutôt comme une affirmation de la proximité de la relation. Et il existe aussi, dans la relation entre David et sa mère, des appels de type réprimande. Écoutons-le expliquer dans quelles situations sa mère peut l'appeler :

*Oui elle m'appelle assez souvent, dès que j'ai 5 minutes de retard elle m'appelle ou même des fois elle m'appelle comme ça. [...]. Oui assez souvent [...] ben c'est pour parler avec moi, ou quand elle a un problème à la maison, ou quelque chose qui va pas chez moi, et pis que c'est ma faute, faut qu'elle m'appelle [Rires]. Quand ma chambre est pas rangée ou que j'ai laissé traîner des trucs, ou que j'ai fait des bêtises à la maison, il faut qu'elle m'appelle [relance : elle te dit quoi alors ?] Elle m'engueule [rises].*

Toujours ces rires, qui permettent de dédramatiser, d'autant que David a été interviewé en présence d'un copain. Et en fait, de tels appels où elle l'« engueule » sont totalement intégrés, voire positivés. Lorsque l'intervieweur lui demande comment elle ferait s'il n'avait pas de portable :

*Elle attendrait que je rentre. [Copain : Ouais mais ce serait pire je pense] Ouais ce serait pire ! Comme ça, ça fait un avant-goût donc comme ça je rentre elle est calme. Elle s'est déjà défoulée donc ça va.*

L'intervention du copain « *mais ce serait pire* » a certes permis à David de rebondir, il n'empêche qu'il a évoqué tout cela sur le ton de la plaisanterie et qu'à aucun moment il ne songe à remettre en cause les comportements de sa mère qu'il admire « *quand j'ai un petit problème, elle me le montre quoi mais elle est bien* ». Le cas de Benjamin Jolant (forfait bloqué 1 h, 15 ans, fils unique, en 3<sup>e</sup>) est assez proche, mais avec une nuance. C'est lui qui doit appeler systématiquement ses parents à leur travail dès qu'il rentre de l'école, ou d'une activité sportive :

*Ben je, souvent en fait après l'activité, je vais en ville, alors là je leur dis, je suis sur le chemin, j'arrive là, je suis sorti ça s'est bien passé.*

Il fait partie de ceux qui sous-tirent leur vie, les appels sont nombreux sur une journée et il s'y soumet sans aucune contrainte apparente. Il sait aussi très bien que si lui n'a pas appelé, ses parents vont l'appeler, s'il a ne serait-ce que cinq minutes de retard, voire s'appeler entre eux pour savoir si l'autre a eu des nouvelles. C'est aussi bien la mère que le père qui appelle, puisque Monsieur Jolant fait partie de ces deux hommes qui assument une partie du maintien de la cohésion familiale. À aucun moment, Benjamin ne remet en cause le comportement de ses parents, il le comprend, il les sait anxieux mais il l'a totalement intégré. Il dit même : « *j'aime bien les prévenir* », et pour expliquer les appels de ses parents, il les justifie ainsi, non sans humour « *et puis ouais ça les rassure pour, si je suis pas mort ! [rires]* ». Abordons maintenant la seconde situation où les jeunes acceptent nettement moins bien ce contrôle social, ils le subissent plutôt, tout en le critiquant.

### ***Un contrôle social critiqué***

Les jeunes qui acceptent moins bien ce contrôle social vont le subir d'une certaine manière, ils savent qu'ils ne peuvent y échapper, ce qui ne les empêche pas d'avoir une certaine attitude critique. Ils constituent la grande majorité de ceux pour lesquels a été identifié un contrôle social de la part des parents. Et, à la différence de David et Benjamin, ils ont souvent eu plus de difficultés à en parler. C'est seulement à la question précise et relative à ce qu'elle n'aimerait pas entendre, à savoir « *quelqu'un qui me crie dessus [rires]* », que Claudia Felden évoque les appels de sa mère pour la rappeler à l'ordre afin de rentrer de l'équitation. Les rires remplissent une fonction de mise à distance face à un événement dont l'évocation n'est pas agréable, voire qui engendre une certaine gêne. De la même façon, Rémi Lambert (à carte, 17 ans, aîné de deux garçons, en 2<sup>de</sup>), dont la mère disait pratiquer « *un petit peu de surveillance quoi* », évoque les appels de sa mère, lorsqu'il lui est demandé si lui est amené à appeler ses parents :

*Euh non c'est toujours elle qui m'appelait d'habitude, un message ou elle m'envoie des messages [intervieweur : elle t'envoie des messages ?] Ouh là là ouais [rires] [...] Ouais pour me dire, ça c'était avant pour me demander « où tu étais, tu es où » et tout, si par exemple y avait un truc important je devais rentrer parce qu'elle m'avait appelé.*

Le « *ouh là là ouais* » complété par les rires atteste, selon son impression, de la fréquence de ces appels, que l'on pourrait être tenté de dire intempestifs : le rire remplit ici aussi une fonction de mise à distance nécessaire. Mais Rémi dit « *c'était avant* », parce qu'en fait, depuis un certain temps, sa mère refuse de lui



acheter une nouvelle carte, il est donc devenu injoignable. Ce dont ne manque pas de se plaindre sa mère, bien évidemment. Une sorte d'enfermement caractéristique de la crise familiale déjà évoquée chez les Lambert, que révèle ici le portable. Mais ce cas précis, où le jeune est voire s'est rendu injoignable, est en fait très rare, il n'a pas été rencontré par ailleurs. Dans l'ensemble, les jeunes peuvent certes être tentés de basculer les appels sur messagerie ou d'arguer de problèmes de réseaux lorsqu'ils voient le numéro de leur mère s'afficher sur leur écran, mais une telle pratique ne peut être répétée trop souvent. Ils ont bien souvent obligation de répondre, il importera de comprendre pourquoi. Prenons le cas de Madame Tard (à carte, 43 ans, employée, mariée, trois enfants dont le dernier Cédric en 3<sup>e</sup>), qui appelle ses enfants dès qu'ils dépassent le quart d'heure autorisé pour rentrer de l'école. Lorsque la question lui est posée de savoir si ça leur arrive de ne pas répondre à ses appels :

*Ah non, ils me répondent toujours [...] Ah ils le savent très bien que s'ils sont pas là à l'heure, je les appelle, ça ils le savent, et s'ils répondent pas, ouh là là ! [ton menaçant] je laisse un message... et je vous jure qu'ils rappellent dans la minute qui suit hein.*

Et lorsqu'il lui est demandé de préciser quels arguments elle utilise :

*J'ai, j'ai une bonne voix hein, j'ai une bonne voix [...] C'est « je te donne cinq minutes pour me répondre, pour me dire où tu es, ou je viens te chercher, où tu seras, je te trouverai », voilà !*

Il devient évident que ses enfants n'ont pas le choix et se doivent d'être joignables. Les deux cas qui viennent d'être évoqués, Tard et Lambert, représentent un peu des extrêmes. D'un côté, Madame Tard, très autoritaire, qui pratique les punitions (interdits de sortie ou de *playstation* pendant plusieurs semaines), y compris pour les aînées qui sont en terminale et de l'autre, Madame Lambert, qui est un peu dépassée, seule avec un mari quasi absent, face à son fils qui lui échappe (il a commis des actes de petite délinquance ; il se voit interdit de redoublement en 2<sup>de</sup>), qu'elle n'arrive même plus à joindre : la relation d'autorité est mise à mal. Les usages du portable reflètent ici les principes éducatifs que les parents tentent de mettre en œuvre. Précisons qu'en tant qu'intervieweur, nous étions assez mal à l'aise à la fin de l'entretien avec Madame Lambert, parce qu'il nous semblait n'avoir pas été assez directive, nous laissant déborder par son besoin de raconter tous les problèmes éducatifs rencontrés avec son fils : l'impression était forte, selon laquelle elle avait bien peu parlé de ses usages du téléphone. C'est en analysant cet entretien que nous avons compris combien parler du portable la renvoyait directement et inéluctablement aux problèmes relationnels avec son fils. Le portable se révèle

effectivement un excellent analyseur de la dynamique familiale, ce qui constituait d'ailleurs une des hypothèses de départ, comprendre les usages du portable en relation avec cette dynamique familiale. Poursuivons l'analyse. Dans la majorité des familles où ce contrôle social a été identifié, les jeunes obtempèrent. Mais ont-ils le choix ? N'oublions pas que ce sont de jeunes adolescents. Cette obligation d'être joignable est en fait le résultat d'une sorte de négociation qui met en jeu différents éléments. Parfois, elle devient une condition d'autorisation de sortie. C'est la règle imposée par Madame Lewer, (forfait 5 h, 39 ans, employée, divorcée, vit avec ses deux enfants dont la cadette Nadège en 3<sup>e</sup>) après un épisode où Nadège était allée au cinéma et avait soi-disant oublié son portable, parole mise en doute par la mère, qui impose alors, pour la sortie suivante, ses conditions :

*Puisque la semaine avant elle m'avait fait le coup de pas prendre le portable et puis j'ai dit « ok tu sors mais à mes conditions, c'est : tu prends le portable, il est allumé et quand j'appelle, tu décroches et si je te dis de rentrer tu rentres [ton ferme] ».*

Le discours de Madame Lewer est très clair, elle a réussi à imposer ses conditions<sup>41</sup> à sa fille. Rappelons que Madame Lewer fait partie de ces quelques parents qui ont mis en place, avec le portable, un suivi éducatif à distance. Bien souvent donc, les jeunes acceptent cette nécessité d'être joignable parce qu'ils ont bien compris que cela faisait partie d'une des conditions pour pouvoir sortir. Celle-là même, autour de la réassurance, qu'ils ont parfois eux-mêmes mise en avant, pour obtenir leur premier portable. Pour d'autres encore, c'est le prix à payer de ce qui a été qualifié la dimension utilitaire. Prenons l'exemple d'Estelle Szeniak (à carte, 15 ans, cadette de trois enfants, en 3<sup>e</sup>). Lorsqu'il lui est demandé pourquoi son père l'appelle :

*Ben pour savoir où je suis, à quelle heure je rentre [...] Y a des fois il m'appelle pour savoir, euh parce que des fois mon père il oublie à quelle heure il vient me chercher donc il m'appelle « je viens te chercher à quelle heure ? ».*

On le voit, il y a les appels du père pour savoir où elle est, mais aussi d'autres appels de microcoordination liés à ses déplacements et dont elle a besoin. Or, tous ces appels l'énervent « moi, ça m'énerve ». D'un côté, elle les ressent

---

<sup>41</sup> Mais Madame Lewer est aussi consciente de la limite d'un tel contrôle social : elle fait partie de ces deux seules mères qui ont supposé la possibilité pour les jeunes de ne pas révéler là où ils se trouvent exactement. Ce travestissement possible de son identité spatio-temporelle faisait partie de l'imaginaire social qui a accompagné les tout premiers usages du portable puis il s'est vraisemblablement amenuisé.

comme une sorte d'intrusion « *en plus souvent je suis au même endroit donc c'est ça qui m'énerve en fait* ». Mais d'un autre côté, elle est dans une situation de demande, puisqu'elle a besoin de son père pour venir la chercher, sinon, elle n'aurait pas le droit de sortir (parce qu'elle va retrouver ses amis qui sont dans un quartier éloigné). Et elle se rassure en se disant que, de toute façon, c'est pareil pour ses autres copains : « *Non ça va parce que eux, c'est la même chose* », ils se font, eux aussi, appeler par leurs parents pour savoir où ils sont. Pour d'autres, c'est un peu plus mal vécu « *je suis pas un gamin ! [rires]* » s'exclamera Cyril Tondini (forfait 2 h + 60 SMS, 17 ans, vit avec sa mère divorcée et sa jeune sœur, en 2<sup>de</sup> BEP), ce qu'il perçoit en tout cas comme une relation infantilisante. Ce contrôle social semble constituer l'une des dimensions de la relation complexe faite d'autonomie et de dépendance qui unit les jeunes de cet âge à leurs parents, et cela sera expliqué plus amplement avec la question de l'autonomie dans le prochain chapitre, à travers notamment les relations des jeunes avec leurs copains *via* le portable. Il faut mentionner à présent ces autres familles où il régnerait apparemment moins de contrôle social.

### ***Moins de contrôle social ?***

Dans près d'un tiers des familles<sup>42</sup>, un discours beaucoup plus nuancé de la part des mères a pu être recueilli. Ce sont surtout les mères qui seront évoquées, puisque les pères sont moins amenés à appeler les enfants pour se rassurer et savoir où ils sont. Bien souvent, elles rejettent explicitement ce contrôle social, qu'elles disent ne pas pratiquer, sciemment, par respect de la liberté du jeune. Par exemple, Madame Mongin (forfait 1 h, 38 ans, employée, mariée, deux fils dont l'aîné Julien en 3<sup>e</sup>) exprime clairement ce refus :

*Parce que je veux pas non plus que ça soit un, un fil à la patte, je veux pas que ça, que ça soit une atteinte, je dis pas à la liberté parce que bon... Faut laisser un petit peu aussi d'imprévu et de... [Silence] je veux pas toujours leur téléphoner en lui disant « ben écoute, t'es pas rentré, ça fait 5 minutes que tu es en retard » [imite ton réprobateur], c'est pas du tout mon style, bon il me prévient « je serai en retard, je serai en retard » je le saurai, point final, je vais pas non plus, je suis pas une maman à dire « bon, il a 5 minutes, ça fait 5 minutes qu'il a pas téléphoné, qu'est-ce qu'il fait ? ».*

---

<sup>42</sup> Il reste une seule famille où il n'existerait pas de contrôle social, pourtant ce dernier resurgira par le contrôle des factures du jeune.

Madame Mongin n'appelle donc pas son fils toutes les cinq minutes pour savoir ce qu'il fait. « *Ce n'est pas du tout mon style* » marque bien la désapprobation face à une telle pratique. Mais à y bien regarder, il apparaît une autre caractéristique importante : elle n'a pas besoin de l'appeler parce que, de toute façon, le jeune aura anticipé, par respect de cette règle du prévenir qui a été décrite. Règle dont Madame Mongin elle-même disait fort bien que les parents avaient montré l'exemple et que les jeunes « *[avaient] pris le pli* ». Il semble donc qu'elle n'ait pas besoin d'avoir recours à un tel contrôle social. C'est exactement le même raisonnement que suit Madame Muscan (forfait 2 h 30, 49 ans, employée, vit seule avec sa fille unique Sarah en 2<sup>de</sup>), lorsqu'elle détaille pourquoi elle a accepté de procurer un portable à sa fille :

*Quand elle rentrait pas ou rentrait un peu plus tard, je savais pas où la joindre, bon après même moi, je commençais à me dire, ah ben finalement moi, si je peux la joindre, ça fait une surveillance [rires] en même temps, ça permet de, de pouvoir les... bon les surveiller de loin.*

Madame Muscan a été classée parmi les mères qui pratiquent moins de contrôle social parce que, en réalité, elle appelle peu sa fille pour savoir où elle est « *je suis pas sans arrêt à m'inquiéter à l'appeler non plus* », ce que confirmera sa fille. En revanche, Madame Muscan tient à être appelée et prévenue, d'autant que sa fille ne sait jamais elle-même à l'avance quand elle va rentrer :

*Elle sait jamais, donc quand même, elle a pris le pli de m'appeler voilà, moi je veux être prévenue !*

C'est ce qui a été rencontré dans la majorité de ces familles : les jeunes respectent la règle du prévenir, anticipent, informent du moindre retard et donc les mères n'ont pas même besoin de les appeler. Puis, seconde caractéristique identifiée comme déterminante, c'est le niveau d'anxiété dont font preuve ces mères. Plus elles s'inquiètent et plus elles seront tentées d'appeler le jeune. Il n'est pas anodin de remarquer que parmi les familles classées comme effectuant un contrôle social prégnant, près de la moitié d'entre elles constituent celles où il a semblé qu'il y avait de la part des mères la plus forte inquiétude : cela n'est certes pas facile à mesurer. C'est pourquoi la limite est parfois tenue, entre un contrôle social qui s'affiche comme tel, pratiqué régulièrement et un autre, qui serait plus nuancé, voire exceptionnel, qui a donc été classé « moins ».

Il vient d'être exposé comment les représentations sociales du téléphone portable se structuraient dans ces familles contemporaines autour de trois dimensions. D'abord celle, très prégnante de réassurance, tant par rapport à soi pour ce qui relève des situations d'urgence que par rapport aux autres, et ce

notamment pour les mères et quelques pères modernes, chargés ainsi de maintenir la cohésion familiale. Puis, la deuxième dimension a été évoquée, relative au besoin de microcoordination entre membres du foyer, tant entre conjoints qu'avec les enfants. Enfin, sorte de résultante de ces deux dimensions, le portable est apparu comme un instrument de contrôle social dans plus de la moitié des familles. Lequel contrôle social est le plus souvent pratiqué par les mères, celles-là même qui s'inquiètent le plus, et à l'encontre des jeunes, plus ou moins amenés à composer avec. Ces trois représentations du portable en font, pour l'instant dans les familles, un objet de médiation très centré sur l'intrafoyer. Dans le prochain chapitre, ce sont les relations avec les amis et le monde professionnel et scolaire qui seront développées.

**Deuxième partie**  
**Le portable comme objet**  
**de médiation avec les amis**  
**et les relations de travail**



## **4. Le portable et les liens amicaux : un outil d'autonomisation**

### **Un outil de communication personnelle**

Dès 1994, les premières études sur le téléphone mobile évoquent la notion d'outil personnel ou de communication personnelle, caractéristiques de ce nouveau dispositif de communication. Chantal de Gournay (1994, 1997), Chantal de Gournay et Pierre-Alain Mercier (1997) identifient un conflit entre la dimension personnelle et collective dans la communication résidentielle, qui s'exprime par le besoin de disposer d'un outil (ne plus le partager comme le fixe) et d'un numéro personnel. De même, dans une réflexion théorique au sein du premier dossier de *Réseaux* consacré à « La communication itinérante », Marc Guillaume (1994) analyse l'arrivée des premiers portables. En s'attachant au corps telle une prothèse, cet objet de communication modifie le statut du sujet, lequel devient lui-même un nœud de tous les réseaux. Cet individualisme dans les réseaux représente ainsi une nouvelle figure de la socialité. Dans une étude de terrain réalisée en Finlande, pays qui, comme tous les pays nordiques, bénéficie d'une antériorité des usages, Jean-Pierre Roos (1994) affirme que l'une des caractéristiques principales du portable est son utilisation personnelle, alors même que son rôle social reste encore difficile à définir clairement. Et Jean-Philippe Heurtin (1998) alors chercheur au Cnet (aujourd'hui France Telecom R&D) parle de communication personnelle : « De manière quelque peu décalée par rapport aux arguments marketing usuellement employés, la caractéristique principale du téléphone mobile n'est ainsi pas tant son caractère "portable", que la capacité qu'il introduit d'une communication *personnelle*. La téléphonie mobile est en effet d'abord une téléphonie individuelle qui la distingue de la téléphonie filaire » (1998 : 49). Deux éléments peuvent être tirés de ces analyses. D'abord, le portable est un objet personnel : cette dimension de



relation à l'objet sera développée dans la prochaine section. Ensuite, ce qui le distingue profondément du fixe, c'est qu'il est un média qui favorise la communication personnelle et individuelle. Cette hypothèse peut être précisée comme suit : le portable accompagne cette montée de l'autonomisation de chacun des membres du foyer, autonomisation reconnue comme caractéristique des familles contemporaines par les sociologues de la famille. Certes, la question du succès du portable ne saurait être épuisée dans cette seule hypothèse, mais elle semble complémentaire de cette légitimation par les liens avec l'intrafoyer, dont il a été vu au chapitre précédent combien elle était aussi importante, et ce pour bon nombre des individus rencontrés. Ces deux légitimations vont dessiner les grandes orientations de deux des trois répertoires d'usages qui seront décrits en conclusion. Reconnaissons pour l'instant que cet objet de communication pourrait être qualifié de vecteur de l'expression identitaire.

### ***Expression identitaire***

Rappelons que les études d'usage du téléphone fixe ont révélé qu'il est l'outil dédié à l'entretien de la sociabilité de l'ensemble du ménage, tant vers les amis que vers la parenté. De plus, il est monopolisé par les femmes qui assument la gestion de cette sociabilité. Non pas qu'il ne puisse jamais remplir cette fonction d'expression identitaire pour les membres du foyer, mais il n'est pas sans poser problème au niveau du couple comme avec les enfants. Dans *Libres ensemble* (2000a), François de Singly, avec Claire-Anne Boukaïa, consacre un chapitre à la gestion du téléphone (fixe) dans la vie conjugale. Les auteurs pointent combien il est une menace pour la vie à deux, et ce à plusieurs titres. D'abord, celui qui téléphone introduit dans l'espace domestique un espace relationnel virtuel, avec ce tiers qui reste un inconnu pour le conjoint, dans la mesure où ce dernier ressent un sentiment d'exclusion de cette conversation. Et corollairement, téléphoner atteste d'une volonté d'exprimer son « soi seul », qui vient menacer le « soi avec ». De fait, l'activité qui était alors partagée est interrompue par cette conversation et vient perturber l'être ensemble. Celui qui téléphone affiche son besoin d'autonomie, mais, comme cela a été précisé, cette autonomie, si elle est aussi revendiquée par chacun des membres du foyer, doit néanmoins faire l'objet de négociation. Cet appel ne doit pas être perçu par l'autre comme un besoin de s'échapper. C'est pourquoi les auteurs constatent que beaucoup d'enquêtés choisissent de téléphoner lorsque le conjoint est absent. Il s'avère que le portable va permettre de mieux conjuguer ces contraintes. Dans le prolongement de ses recherches, François de

Singly, avec Olivier Martin (2002), analyse le portable dans la vie conjugale. À partir d'un indice de fusion/individualisation de l'usage du portable (recevoir sur son portable des appels destinés à son conjoint, répondre à sa place, emprunter son portable, connaître son code PIN) et d'un indice de fusion/individualisation de la vie en couple (pratiquer en couple ou seul : les sorties, les vacances, les visites chez les parents, les achats de vêtements etc.), les auteurs mettent en évidence le fait que les formes d'usage du portable dans un couple sont le reflet des formes de vie de ce couple. « Le portable peut renforcer les couples fusionnels dans leur fusion, ou au contraire les couples individualisés dans leur quête d'individualisation » (2002 : 245). Néanmoins deux groupes minoritaires sont identifiés, pour lesquels la relation est inversée : un usage individualisé correspond à une vie en couple fusionnelle et réciproquement. Le portable joue alors un rôle de compensation. Il sert à « renforcer des liens trop lâches dans certains couples très individualisés ou à donner un peu de liberté dans certains couples très fusionnels » (2002 : 245). En tout état de cause, les auteurs notent dans l'usage individualisé la conquête de nouveaux territoires personnels, même si leur enquête quantitative ne permet pas de définir la nature de ces espaces personnels nouvellement conquis. C'est ce qu'il faudra tenter de préciser, sachant que, dans l'échantillon, c'est la distinction parents en couple/monoparents qui est apparue de façon beaucoup plus massive, ces derniers ayant un usage plus orienté vers la sociabilité amicale. Abordons à présent le cas des jeunes, pour lesquels l'usage individualisé est patent, faisant du portable un outil d'expression identitaire essentiel.

### ***Pour les jeunes***

Pour les jeunes adolescents, le fixe est déjà un instrument de sociabilité. Olivier Martin et François de Singly (2000) ont démontré que les jeunes à forte sociabilité amicale téléphonent beaucoup plus que ceux à faible sociabilité amicale. Le téléphone « prolonge les relations déjà établies, il les entretient » (2000 : 100). En revanche, leur hypothèse de l'usage du fixe comme palliatif face à une faible autonomie est invalidée : le téléphone sert à la fois à renforcer la liberté des jeunes les moins surveillés, à la fois à compenser l'absence de liberté des plus surveillés. Il conviendra alors de d'expliquer combien le portable, en tant qu'objet personnel, va faciliter l'accès direct à la sociabilité personnelle en dehors du contrôle parental et favoriser ainsi l'expression identitaire chez l'ensemble de ces jeunes. De plus, Michel Fize (1997) a relevé que le fixe fait bien souvent l'objet de tensions, voire de conflits avec les

parents. Les principaux griefs de ces derniers concernent les notes élevées, l'occupation de la ligne et la durée des communications jugée excessive. Avec le portable, bon nombre de ces problèmes vont être résolus. Pour ce qui est de la question des coûts, il semble que les parents réussissent la plupart du temps à maîtriser les dépenses, par des cartes ou forfaits bloqués, habilement proposés par les opérateurs. Virginie Gélin (forfait 2 h + 35 SMS, 15 ans, dernière fille à la maison de trois enfants, en 2<sup>de</sup>) résume bien cette différence fixe/portable, lorsqu'il lui est demandé pourquoi elle n'a plus envie d'utiliser le fixe :

*Ben je sais pas, parce que souvent la facture, faut pas la dépasser enfin c'est, donc euh là au moins j'ai mon [ton insistant] forfait, je peux l'utiliser comme je veux.*

L'insistance sur « *mon forfait* » suivi du « *comme je veux* » illustre bien cette autonomisation grâce à la gestion personnelle des coûts. Quant aux deux autres problèmes, ils ont quasi disparu avec le portable : quels que soient les jugements de valeur que les parents portent sur l'utilité/non utilité de tels appels, les jeunes disposent d'un outil de communication personnelle qui leur permet d'échapper au contrôle parental. Ils peuvent se retirer dans l'intimité de leur chambre pour passer leurs appels<sup>43</sup>. Ainsi Rémi Lambert (à carte, 17 ans, aîné de deux garçons, en 2<sup>de</sup>), dès le début de l'entretien, affirme que le portable est un moyen de « *parler sans que les parents ils entendent* ». Beaucoup se sentent aussi valorisés : lorsque leur portable sonne, c'est un appel qui leur est forcément destiné, personnellement. Et ils apprécient véritablement de ne plus avoir à passer par le filtre du fixe, en d'autres termes à « *tomber* » sur la mère lorsqu'ils cherchent à joindre un copain/une copine, « *des fois je tombe sur leur mère, c'est pas bien !* » regrettera Cyril Tondini (forfait 2 h + 60 SMS, 17 ans, vit avec sa mère divorcée et sa jeune sœur, en 2<sup>de</sup> BEP). De même Sarah Muscan (forfait de 9 h dépassé, 16 ans, vit seule avec sa mère, en 2<sup>de</sup>) :

*Ben j'appelle sur les portables, moi je préfère, c'est plus euh, tout de suite, c'est la personne qui décroche quoi, j'aime pas avoir les parents « allô bonjour, est-ce que Lydia est là ? » [ton de dérision].*

C'est une des raisons principales qui fera délaisser le fixe à certains jeunes. Mais d'autres raisons, notamment le souci d'économie de leur crédit, freineront cet abandon. Enfin, le portable introduit une nouvelle relation au temps, en ce qu'il permet d'appeler tout de suite, lorsque l'on en a envie. En ce sens, il

---

<sup>43</sup> Cela était déjà possible avec le sans fil de la maison, mais ne répondait pas aux autres conditions, tant l'occupation de la ligne que l'augmentation des factures.

favorise l'expression identitaire, par la spontanéité qu'il autorise. Pour justifier la raison pour laquelle il n'utilise plus le fixe, Cyril répond :

*Je préfère que c'est moi, c'est mon portable j'ai envie d'appeler, je peux appeler [...] eh ben, quand je veux m'en servir, je peux m'en servir tout de suite, c'est plus utile que le téléphone de la maison.*

La collision « *c'est moi, c'est mon portable* » marque bien cette expression identitaire, et la possibilité d'appeler tout de suite devient une légitimation première « *c'est plus utile* ». Pour Estelle Szeniak (à carte, 15 ans, cadette de trois enfants, en 3<sup>e</sup>), c'est « *pour appeler les personnes à qui on a envie de parler. C'est tout* ». Envie qui fera qu'elle consommera sa carte très vite. De même, Virginie Gélina (forfait 2 h + 35 SMS, 15 ans, dernière fille à la maison de trois enfants, en 2<sup>de</sup>) expose dès le début de l'entretien ce que représente pour elle le portable :

*C'est pratique, un côté pratique, en même temps c'est bien parce qu'on peut téléphoner à ses amis quand on veut euh...*

Le « *quand on veut* » marque bien cette expression de la spontanéité qui ne s'embarrasse pas de contraintes. Benjamin Jolant (forfait bloqué 1 h, 15 ans, fils unique, en 3<sup>e</sup>) résume bien cette capacité qu'autorise le portable de se soustraire aux contraintes sociales, notamment celles liées à la vie en groupe « *ah les amis oui, s'ils sont plus loin ça fait pas de bruit, pour pas déranger les parents* ». C'est ainsi qu'avec les SMS qui peuvent être reçus et envoyés en pleine nuit, les jeunes se déjouent des codes sociaux liés aux contraintes horaires d'appels. Tous ces éléments participent de l'expression identitaire, notamment chez les jeunes adolescents, parce qu'ils permettent le contact direct avec la sociabilité personnelle. Si la légitimation par les liens avec les autres membres du foyer est présente aussi chez ces jeunes, celle issue des contacts et des échanges avec les pairs est plus forte encore. En revanche, il apparaîtra qu'elle occupe une place plutôt secondaire chez les parents, sauf chez les monoparents.

## **Une fonction de sociabilité intragénérationnelle**

### ***Lien amical essentiel chez les jeunes***

La sociabilité amicale est très importante chez les jeunes adolescents en âge d'être scolarisés et le réseau relationnel ira en se rétrécissant : « avec l'entrée dans le monde professionnel (mais aussi dans la vie d'adulte) s'élabore

une façon plus élective, interpersonnelle et affinitaire de construire des liens, alors que dans l'univers du lycée la rencontre s'orientait surtout à partir du groupe et d'activités multiples mêlant divers registres relationnels » (Bidart, Pellissier, 2002 : 46). Dominique Pasquier (2001) a montré que le téléphone mobile remplissait des fonctions de sociabilité intragénérationnelle chez les jeunes dans les familles immigrées chez lesquelles elle a conduit son enquête. Ces éléments ont effectivement été retrouvés dans le discours des jeunes adolescents interviewés. La légitimation par les échanges avec les amis est massive, elle constitue une image cognitive mobilisée dès le début de l'entretien (juste après la consigne « qu'est-ce que représente pour toi le portable ? ») chez tous les jeunes sauf deux, qui l'évoqueront plus loin dans l'entretien. Tous sans exception parlent abondamment des échanges avec leurs amis au cours de l'entretien. La fonction de tels échanges sera décrite, sans distinguer les appels des SMS, dans la mesure où un paragraphe spécifique sera consacré aux SMS.

### ***Organiser les rencontres***

Pour la grande majorité de ces jeunes (13 sur 17), le portable permet d'organiser les rendez-vous et les rencontres. Vanessa Manceron (1997) avait déjà noté, dans une étude sur les usages du fixe au sein d'un groupe de jeunes Parisiens, combien cet outil jouait un rôle important dans la coordination et la cohésion des membres du groupe dispersés. « Aussi les appels toujours fort courts ne sont-ils pas destinés à établir une conversation mais à garder le contact en vue de se retrouver autour d'un projet commun » (1997 : 212). Il est effectivement question de projet commun, c'est pourquoi le terme de microcoordination est presque insuffisant pour rendre compte de tels appels. C'est en s'appelant les uns les autres que les jeunes créent et construisent leurs projets de sorties. Cédric Tard (à carte, 15 ans, dernier de trois enfants, en 3<sup>e</sup>) confirme envoyer des messages à ses copains « *pour leur dire on se voit ce soir, si on sort* ». La sortie n'est pas encore prévue, mais l'échange avec le copain va permettre de l'envisager et de la décider. De même, Estelle Szeniak (à carte, 15 ans, cadette de trois enfants, en 3<sup>e</sup>) explique :

*J'envoie un message pour demander à ma copine, à ma meilleure amie quand c'est qu'elle sort, vers quelle heure, à quelle heure je dois aller la chercher.*

Pour Paul Hermelin (à carte, 14 ans, dernier de deux garçons, en 3<sup>e</sup>), l'appel permet de concrétiser l'envie de sortir « *quand on veut aller dehors que son copain on sait pas où il est, on l'appelle comme ça on peut se donner rendez-*

*vous* ». À côté de tous ces appels, généralement courts, qui consistent à décider ensemble des sorties, à les organiser puis à se fixer rendez-vous, il existe aussi bien souvent des appels plus longs, qui consistent en de véritables conversations.

### ***Les conversations longues***

La majorité (12 sur 17) des jeunes de l'échantillon a fait référence à ces conversations longues sur le portable. Ces dernières remplissent plusieurs fonctions. D'abord, il peut s'agir de maintenir le lien à distance avec les amis proches affectivement, mais qui sont éloignés géographiquement, à travers la prise de nouvelles. C'est le cas de Claudia Felden (forfait bloqué 1 h, 16 ans, dernière de deux enfants, 2<sup>de</sup> BEP), qui dira l'utiliser :

*Oui pour appeler des amis pour savoir comment ça va, parce que ben ma meilleure amie je ne la vois plus souvent, donc je prends de ses nouvelles, voilà, tout ça.*

Cette meilleure amie qui est partie à plus de 100 kilomètres pour poursuivre ses études et qu'elle ne voit plus souvent. Pour Maxime Gaillot (forfait 9 h + 60 SMS, 15 ans, aîné de trois enfants, en 2<sup>de</sup>), la fonction de maintien du lien à distance est tout aussi importante et elle est associée à l'organisation de nouvelles rencontres :

*Les copains de volley que j'appelle quoi, et que j'en ai un peu dans toute la France quoi, donc c'est vrai que quand je les appelle le week-end, je les appelle pas tous parce qu'il y en a plein que, je vois y en a qui habitent pas loin à N. (ville voisine), j'étais avec en équipe régionale, des fois on essaie de se voir dans des tournois, là le premier mai, y avait le tournoi de volley à N. (village voisin) je vois on s'était tous retrouvés [...] on s'est donné rendez-vous là-haut pour rigoler quoi, puis voilà, c'était sympa quoi, on s'est bien marré, et puis c'est tout.*

Cette fonction de maintien du lien est limitée aux amis qu'il est susceptible de revoir, c'est-à-dire ceux qui « habitent pas trop loin ». En revanche, les amis qu'il a rencontrés au niveau national, par son activité sportive, seront appelés plus rarement, pour une prise de nouvelle épisodique :

*Mais c'est vrai que je les appelle moins eux, parce que j'ai vraiment pratiquement aucune chance de les revoir [...] alors je les appelle une fois, une fois tous les six mois, histoire de savoir si y vont bien.*

Mais les conversations sur le portable remplissent aussi une seconde fonction. Il s'agit de partager des moments, d'échanger, de « raconter », mais cette fois avec des amis proches tant affectivement que géographiquement, et qui sont rencontrés régulièrement, si ce n'est pas quotidiennement, au moins de façon hebdomadaire. Ainsi, Thibaut Malet (forfait 1 h bloqué, 17 ans, cadet de trois enfants, en 2<sup>de</sup> BEP) justifie-t-il les appels avec ses amis : « *Parfois j'ai été faire quelque chose et pour leur raconter, je les appelle [voix faible.]* » Pour Estelle Szeniak (à carte, 15 ans, cadette de trois enfants, en 3<sup>e</sup>), c'est la dimension de réconfort qui est mise en avant :

*Quand ma meilleure amie elle a un problème, elle m'appelle comme ça au milieu de la nuit parce qu'elle sait que je lui parle, que je lui dis que ça va aller mieux.*

La possibilité d'appeler « *au milieu de la nuit* », qu'autorise le portable, atteste de la proximité affective qui est maintenue grâce à ces appels. Quant à Virginie Gélin (forfait 2 h +35 SMS, 15 ans, dernière fille à la maison de trois enfants, en 2<sup>de</sup>), c'est la dimension de plaisir qui prime. Si elle évoque le côté pratique, dès le début de l'entretien lorsqu'il lui est demandé ce que représente pour elle le portable, elle va très vite nuancer, faisant référence à ces appels pour raconter :

*Un côté pratique, en même temps c'est bien parce qu'on peut téléphoner à ses amis quand on veut euh... Mais euh, c'est pas que pratique, parce que c'est pas toujours pratique de téléphoner à sa copine pour lui raconter les derniers potins [éclats de rires] de la classe ou...*

L'ambiguïté de « *c'est pas toujours pratique* » a suscité une relance de l'intervieweur et Virginie précise alors sa pensée : « *Je vais dire c'est pas un, une chose essentielle de faire ça ! C'est juste pour s'amuser.* » Apparaît ainsi, opposée au côté pratique, la dimension de plaisir qui caractérise de tels appels. Il s'agit bien de « *s'amuser* ». Et évoquer les « *derniers potins* » génère incontestablement des éclats de rire. Quant à David Pereira, (à carte, 17 ans, vit seul avec sa mère divorcée, en 2<sup>de</sup>), c'est clairement dans le registre des émotions qu'il situe les appels à sa petite copine, lesquels permettent de se dire « *ce qu'on a fait dans la journée, et pis qu'on se manque l'un l'autre et puis voilà quoi* ». Toujours dans le cadre de ces échanges avec les amis proches affectivement et géographiquement, il existe aussi des appels qui consistent à sous-titrer sa vie, comme les a qualifiés Francis Jauréguiberry (2003). Ce sont bien souvent les utilisateurs les plus importants qui les pratiquent, ceux qui ont

un forfait important. C'est le cas de Sarah Muscan (forfait 9 h, 16 ans, vit seule avec sa mère, en 2<sup>de</sup>), qui dépasse même ses 9 heures mensuelles :

*Puis je raconte n'importe quoi, je raconte ce que j'ai fait, qui j'ai vu et puis j'appelle le soir, on m'appelle beaucoup le soir.*

C'est encore plus net chez Angélique Remod (à carte, 17 ans, cadette de trois enfants, en 2<sup>de</sup> année CAP) qui, ne voyant son petit copain que le mercredi soir et le week-end, l'appelle tous autres soirs où elle ne le voit pas, et ce pendant plusieurs heures. Il faut préciser qu'elle utilise pour cela le forfait illimité soir et week-end de sa mère :

*On se demande ce qu'on a fait la journée, s'il a passé une bonne journée, s'il a bien dormi hier soir, euh, ce qu'il va faire, s'il a mangé, qu'est-ce qu'il a mangé [rire] des fois c'est bête mais... euh sinon on parle des projets pour le week-end.*

Le rire suscité par l'évocation de « *qu'est-ce qu'il a mangé* », complété par un jugement de valeur « *c'est bête* », laisse entrevoir le paradoxe d'Angélique : elle aime appeler, longtemps, tout en dénigrant de tels appels, qu'elle avouera ne pas trouver « utiles », parce qu'elle les associe à la gratuité. Bref, ce qui importe, c'est de montrer combien tous ces appels comptent pour les jeunes, ils participent de ce que Dominique Pasquier (2001) a qualifié de culture du contact. Si tous les jeunes ne disposent, loin s'en faut, de forfaits illimités, ils vont devoir, dans bien des cas, revenir à l'utilisation du fixe, pour pouvoir maintenir ces conversations longues.

### ***L'usage du fixe toujours***

Si la gestion des coûts est un élément essentiel du discours des usagers, elle peut aussi contraindre les jeunes à recourir à l'usage du fixe. Aussi la dimension d'objet personnel du portable, qui favorise l'expression identitaire, peut-elle être quelque peu mise à mal par cette question des coûts, mais des tactiques visant à personnaliser l'usage du fixe vont être adoptées. Commençons par ceux qui disent ne plus utiliser du tout le fixe pour les échanges avec leurs amis, par choix : ils ne sont que 3 jeunes sur 17 (i.e. un forfait suffisant ou bien l'absence de sans fil à la maison). Pour 4 jeunes (sur 17), le fixe de la maison ne peut plus être utilisé parce qu'il a soit été verrouillé, justement pour en interdire l'accès (qu'ils avaient bel et bien maintenu), soit été supprimé (une famille). En revanche, pour la majorité des autres (8 sur 17), ils affirment avoir encore



recours au fixe, le plus souvent dans un souci d'économie de leur crédit, lorsqu'ils arrivent au bout de leur carte ou forfait. Par exemple, Virginie Gélén (forfait 2 h +35 SMS, 15 ans, dernière fille à la maison de trois enfants, en 2<sup>de</sup>) confirme « *quand je vois que j'ai pu de forfait, je prends le fixe et j'appelle sur le fixe* ». Il est alors intéressant de remarquer que c'est la tactique du bipe, issue des usages du portable, qui va être transposée sur le fixe, pour éviter l'inconvénient essentiel que comportait ce dernier, à savoir « tomber » sur les parents, plus particulièrement la mère. Ce qui prouve, par ricochet, combien le portable a favorisé et permis tout à la fois cette expression identitaire et ce besoin d'une communication personnelle directe. Puis ensuite, les jeunes vont reproduire ce qu'ils pouvaient déjà faire avant d'avoir un portable, avec le fixe de la maison, c'est-à-dire s'isoler dans leur chambre (à condition qu'il soit sans fil bien évidemment), toujours dans cet objectif de confidentialité, voire de secret. Enfin, pour terminer, il reste seulement 2 jeunes qui utilisent régulièrement le fixe de la maison : ce sont en fait des conversations longues avec le/la petit(e) ami(e) éloigné(e) géographiquement. Les parents ont, dans ces deux cas, choisi un forfait spécial sur le fixe, pour faciliter de tels appels, dans un souci très clair d'économie de la consommation sur le portable. En somme, le recours au fixe, pour la majorité des jeunes (10 sur 17), est entièrement guidé par des préoccupations d'ordre économique imposées par les parents et plus ou moins intégrées par le jeune.

En résumé, cette fonction de sociabilité intragénérationnelle s'est révélée essentielle chez les jeunes. Dominique Pasquier (2001) constatait d'ailleurs un décalage avec le discours de leurs parents, car, pour ces derniers, le mobile des enfants sert surtout à assurer le lien constant parents/enfants. Effectivement, beaucoup de parents diront, non sans reproche à l'égard de leur enfant, que ce dernier les appelle bien peu souvent et que son crédit est entièrement consacré aux échanges avec ses ami(e)s. Néanmoins, beaucoup reconnaissent et admettent l'importance que revêt le portable pour leur jeune, dans l'entretien de sa sociabilité personnelle. Abordons maintenant la sociabilité amicale chez les parents en couple.

### ***Lien amical chez les parents en couple***

Dans l'enquête sur les valeurs des Français, dirigée par Pierre Bréchon (2003), Olivier Galland consacre un chapitre aux relations amicales. Il souligne que les relations sociales sont bien des relations électives et sélectives. Elles résultent d'un double mouvement, en apparence paradoxal : d'une part, les

relations et les amis sont un des domaines auxquels les Français attachent le plus d'importance après la famille et le travail, et cela va grandissant « en 1999, la moitié d'entre eux déclare qu'il s'agit d'une chose très importante dans leur vie (contre 88 % pour la famille et 60 % pour le travail), alors qu'ils n'étaient que 40 % dans ce cas en 1990 » (2003 : 39). Et, d'autre part, l'auteur constate parallèlement une montée relative de la défiance à l'égard des autres lorsqu'ils sont différents. En conséquence, « l'aptitude à se fréquenter ne se déploie donc pas tous azimuts, elle est bien orientée par des canaux électifs qui renforcent la proximité de ceux qui sont déjà proches plutôt qu'ils ne contribuent au brassage de populations différentes » (2003 : 53). L'auteur recourt à différentes formes d'individualisme pour conclure qu'elles ne « conduisent pas les Français à développer d'intenses relations sociales hors du cercle de leurs intimes » (2003 : 62). Il est intéressant d'analyser maintenant la sociabilité téléphonique : c'est ce que fait Carole-Anne Rivière, qui se situe dans le courant de l'analyse des réseaux sociaux<sup>44</sup>. À partir d'une comparaison entre une enquête sur les pratiques téléphoniques des Français conduite par France Telecom en 1997 et les enquêtes rencontres de l'Insee (1983, 1997), cet auteur démontre que « le téléphone [fixe] passe le cercle relationnel au tamis en ne conservant qu'un noyau d'intimes » (2001 : 7). Le réseau de sociabilité téléphonique, de 1,5 à 3 fois moins étendu que celui de face-à-face, est aussi moins diversifié, puisqu'il est composé pour 70 % par la parenté et les amis (respectivement un tiers et un tiers) contre 50 % pour les rencontres en face à face. Il se replie sur les plus intimes des relations, soit la parenté du premier degré hors foyer et les amis dits intimes. À cette proximité affective s'ajoute une proximité géographique, encore plus forte pour les amis, puisque 60 % d'entre eux vivent à moins de 10 kilomètres. Toutes ces analyses concernaient bien évidemment le fixe du foyer. Si la parenté est peu appelée avec le portable (Martin, 2004b), qu'en est-il des relations amicales *via* le portable ? On peut poser l'hypothèse que va s'opérer un rétrécissement supplémentaire par rapport au fixe. Effectivement, un constat s'impose, les adultes ont très peu évoqué les relations avec la sociabilité amicale, y compris lorsqu'ils parlaient de leur usage personnel. La légitimation des usages par les échanges avec les amis est très faible, sauf pour les monoparents : ainsi s'opère une première distinction très nette. Parmi les adultes vivant en couple, la quasi totalité affirme peu utiliser son portable pour contacter « régulièrement » ses amis (1 seule personne « régulièrement » ; par opposition, 12 sur 20 : « jamais » ; 7 sur 20 : « appels occasionnels »). En

---

<sup>44</sup> Granovetter oppose liens forts et liens faibles : plus la fréquence de rencontre est importante, plus le lien observé est fort du point de vue de la proximité affective et sociale, cf. *Réseaux* « Cycles de vie et sociabilité », 2002.

revanche, c'est l'inverse pour les femmes monoparents : toutes contactent régulièrement leurs amis, sauf une exception, laquelle se range dans la catégorie jamais. Mais il existe des nuances importantes qu'il importe de préciser. Commençons par les personnes vivant en couple. Dans la catégorie « appels occasionnels » ont été regroupés, pour l'analyse, les appels peu fréquents, voire rares. Ainsi Madame Hermelin (forfait 2 h, 40 ans, cadre, mariée, deux fils dont le cadet Paul en 3<sup>e</sup>) explique-t-elle que d'une part, elle appelle peu ses amis :

*Oh ben je vais aussi téléphoner de temps en temps à mes amis je dis pas mais je veux dire euh non, c'est pas, disons que moi je l'utilise très peu quoi mon portable.*

Mais de la même façon qu'elle appelle très peu, elle est très peu appelée par ses amis, elle en avance les raisons :

*Donc déjà mon numéro il circule pas n'importe où et en plus nous on a une règle un peu entre nous les amis c'est qu'on ne donne les numéros que si on a l'accord de la personne donc du coup nos numéros on se les refile pas quoi hein [...] ça et d'une, et de deux, ils savent que dans, aux heures de bureau je suis au bureau ils me téléphonent directement donc du coup c'est vrai que c'est rare qu'on m'appelle sur le portable [...] je dis tout le temps que personne m'appelle jamais sur le portable.*

Dans l'ensemble, Madame Hermelin utilise peu son portable. Rappelons que pour elle, la légitimation première résidait dans la sécurité qu'apporte le portable, notamment par rapport aux dangers de la route. Donc, elle a peu d'échanges avec ses amis et l'hypothèse du rétrécissement est alors vérifiée : la diffusion du numéro est extrêmement sélective, ne se faisant pas sans l'accord de l'intéressée. De plus, c'est l'usage du téléphone du bureau qui est encore privilégié. Pour Monsieur Gaillot (forfait professionnel illimité, 39 ans, technico-commercial sur la route, marié, trois enfants dont l'aîné Maxime en 2<sup>de</sup>), la situation est sensiblement identique au moins sur un point : très peu d'amis ont son numéro, ce qui limite les appels :

*Des amis je pense que comme y en a deux ou trois qui l'ont, c'est tout [...] Donc euh.... Des coups de fil, y en a vraiment, vraiment, vraiment très très peu [sourire].*

Après ces appels occasionnels chez les personnes vivant en couple, esquissons maintenant le cas de ceux (12 sur 20) qui n'utilisent jamais leur portable pour les échanges avec les amis. Plusieurs éléments, qui sont liés, président à ce choix du fixe. D'abord, beaucoup d'adultes ont mis en avant la nécessité de prendre le temps de la conversation, tout comme les appels avec la parenté. Les appels sont planifiés et l'on s'arrange pour s'y consacrer entièrement, sans

conduire d'autre activité en parallèle, ce que résume Madame Jolant (forfait 2 h, 41 ans, cadre, mariée, fils unique Benjamin en 3<sup>e</sup>) :

*Je sais qu'il faut que je me libère un temps, c'est pas en faisant la cuisine ou, c'est après le repas ou à un moment où je suis sûre que j'en ai au moins [ton insistant] pour une demi-heure donc... c'est jamais de l'appel imprévu quoi*

Ensuite, une seconde raison, liée à de tels appels longs, a trait aux coûts. La gestion des coûts devient ici encore, pour de nombreux adultes, un élément déterminant. « *Un numéro 06 c'est quand même plus cher que 03 hein* », résume Monsieur Hermelin (forfait professionnel, 42 ans, technico-commercial sur la route, marié, deux fils dont le cadet Paul en 3<sup>e</sup>). Ces deux raisons constituent une part importante de ce que les enquêtés eux-mêmes qualifient d'« habitude » du fixe, comme pour les relations avec la parenté. Rappelons que ces adultes mentionnent explicitement cette habitude du fixe, à travers les termes de « réflexe », « spontanément ». À l'opposé, il existe une seule personne vivant en couple et qui appelle régulièrement ses amies mais aussi des « flirts », ce qu'ignore bien évidemment son mari : il s'agit de Madame Remod. Mais il apparaîtra que ses usages se rapprochent très clairement de ceux des monoparents, c'est pourquoi le choix a été fait de l'intégrer dans ce sous-groupe.

### ***Lien amical chez les monoparents***

Pour la grande majorité des monoparents, toutes des femmes dans l'échantillon, les échanges avec les amis sont importants. Seule une femme, Madame Romano, se distingue parce que sa sociabilité est très réduite : elle n'a quasiment pas d'amis qu'elle pourrait appeler et sa vie est entièrement dédiée à ses huit enfants qu'elle a dû élever seule depuis son divorce. Elle sera donc exclue de l'analyse qui sera centrée sur les cinq autres monoparents plus Madame Remod. Rappelons qu'à propos du téléphone fixe, Carole-Anne Rivière (2000 ; 2001) a mis en évidence le fait que la vie solitaire (divorcés, monoparents) favorise très nettement l'entretien d'un réseau plus étendu que la normale, réseau porté par les relations amicales. Il semble que l'on retrouve cette caractéristique avec le portable. En effet, un premier constat s'impose, parmi ces six femmes, quatre font partie des plus importantes utilisatrices de l'ensemble de l'échantillon d'adultes : elles ont des forfaits allant de 2 heures 30 à 5 heures 30 avec dépassements, voire un forfait illimité soir et week-end (une seule est à carte). Madame Lewer (forfait 5 h, 39 ans, employée, divorcée, vit avec ses deux enfants donc la cadette Nadège en 3<sup>e</sup>), par exemple, dispose d'un

forfait 5 heures et dit utiliser aussi environ 5 heures par mois le fixe du bureau (elle est la seule de l'échantillon à avoir supprimé le fixe de la maison). Madame Tondini (forfait 5 h 30 plus dépassements, 43 ans, employée, divorcée, vit seule avec ses deux derniers enfants à charge dont Cyril en 2<sup>de</sup> BEP) : « *Malheureusement je vois que je consomme de plus en plus et puis j'ai jamais assez quoi* » puis elle ajoute : « *Je suis à 5 h 30 et là j'ai dépassé déjà depuis un moment quoi...* ». Madame Remod (forfait illimité, 40 ans, employée, mariée, trois enfants dont la cadette Angélique en 2<sup>de</sup> année CAP) a, elle aussi, des factures élevées :

*Oui, c'est déjà arrivé qu'y ait eu des grosses factures, bon ça n'a jamais dépassé les 300 euros mais euh, c'est déjà monté jusqu'à 150 euros, 180 euros, c'est déjà arrivé...*

Elles sont aussi beaucoup appelées et beaucoup d'entre elles partagent la caractéristique commune d'aimer téléphoner. Madame Tondini le résume bien « *parce que je suis une mère téléphone moi, je me rends pas compte, je parle beaucoup* ». Ou bien Madame Lewer qui, dès le début de l'entretien, situe clairement la problématique : « *Donc moi le téléphone ça a toujours été mon dada* », étant entendu qu'elle aimait déjà le fixe, bien avant le portable. Ensuite, elles sont les seules, parmi tous les adultes, à avoir évoqué spontanément et de façon aussi massive l'importance des échanges avec les amis. Toujours Madame Tondini : « *Ben oui, ça... j'ai plein de copines puis comme je suis divorcée tout ça, des copains, ça arrête pas hein.* » Le lien entre la situation de divorcée et l'importance du réseau d'amis peut être opéré de façon très nette. Elle a des copines avec lesquelles elle sort, elle recherche l'âme sœur dans des petites annonces, ce qui suppose de nombreux appels téléphoniques pour organiser la rencontre et elle reste aussi en contact avec ses anciens amants, alors même qu'elle n'accepte plus de les rencontrer. Quant à Madame Remod, elle souffre visiblement de l'impossibilité d'appeler son mari dans la journée : « *J'ai pris l'initiative de lui téléphoner beaucoup moins parce qu'à chaque fois que je lui téléphonais, il disait que je le dérangeais !* » et conclut, après une simple relance :

*Voilà alors donc j'appelle beaucoup mes copines, des fois, j'appelle des amis... ou un ou deux copains mais sans plus...*

Le « *mais sans plus* » traduit une réticence face à l'intervieweur, pour parler de ses relations secrètes mais elle y reviendra à maintes reprises et surtout, elle exprimera très clairement une certaine insatisfaction de sa relation conjugale : « *Mon mari, il me dit des fois "t'es conne" [...] il dit "c'est pas parce que t'es belle, il me dit, c'est dommage, t'es belle mais t'es pas intelligente !" [éclats de*

*rire*]. » La dimension secrète de ces relations est tout aussi importante chez Madame Tondini qui ne donne que son numéro de portable à ses amants, pour éviter le contrôle par ses fils qui ne l'autorisent pas à refaire sa vie, voire lui dénie le droit à toute relation sexuelle. Pour toutes les autres femmes seules, la pratique de la sociabilité téléphonique amicale est tout aussi forte, mais elle semble plus restreinte à l'ami légitime, dont elles ne partagent pas l'existence. Cependant, les appels sont quotidiens et le plus généralement longs, comme l'exprime Madame Pereira (à carte, 54 ans, employée, divorcée, trois enfants adultes, vit seule avec le dernier David en 2<sup>de</sup>) :

*J'appelle mon nouveau copain là, oh on est, on reste des heures, jusqu'à ce qu'il y ait plus de tonalité ah ! Mince ! Y a plus de carte.*

Pourtant, Madame Pereira est à carte (la seule de ce sous-groupe), elle n'a pas été classée parmi les importantes utilisatrices de portable simplement parce qu'elle utilise aussi beaucoup le fixe. De plus, beaucoup de ces grandes utilisatrices se font aussi rappeler par l'ami qui dispose, bien souvent, d'un forfait professionnel. Par exemple, Madame Muscan (forfait 2 h 30, 49 ans, employée, vit seule avec sa fille unique Sarah en 2<sup>de</sup>) : « *Ben je le bipe comme ma fille elle fait, parce que lui, il a un portable professionnel donc il me rappelle [rires] ah ! Ben oui !* » Et lorsqu'il lui est demandé si ce sont des conversations plus longues : « *Ah ben quand c'est lui qui appelle, oui ! [rires] ah ben oui hein ! Oh oui oh ben là !* » Les rires et les exclamations traduisent aussi le plaisir éprouvé lors de tels échanges quotidiens, alors même qu'ils se voient tous les jours. De telles longues conversations sur portable n'ont jamais été mentionnées par aucun des parents vivant en couple. Une autre distinction importante doit être rappelée : ces femmes, hormis Madame Pereira, sont celles qui ont exprimé le moins ce sentiment de réassurance qu'offre le portable par rapport aux enfants. Il a été démontré combien ces femmes étaient tiraillées entre leur identité de mère et celle de femme, dans un véritable conflit de rôle. La légitimation du portable par l'intrafoyer existe aussi, bien évidemment, mais elle est incontestablement associée à une forte légitimité issue de la sociabilité amicale et des relations avec le compagnon<sup>45</sup>. Et c'est l'importance de ces échanges qui va bien souvent rendre le portable indispensable : « *Je pourrais pas m'en passer [rires], euh vous me l'enlevez euh, perdue, je pourrais pas* »,

---

<sup>45</sup> Il faut toutefois remarquer que le fait de situer le compagnon, pourtant légitime, en dehors de la famille – de fait – augmente incontestablement ces relations hors foyer, ce qui peut effectivement être considéré comme un biais, ou tout au moins comme un parti pris. Mais il n'en demeure pas moins que la sociabilité amicale était de toute façon importante chez la majorité de ces femmes.

est la première image cognitive mobilisée par Madame Lewer (forfait 5 h, 39 ans, employée, divorcée, vit avec ses deux enfants dont la cadette Nadège en 3<sup>e</sup>), tout comme pour Madame Tondini (forfait 5 h 30 plus dépassements, 43 ans, employée, divorcée, vit seule avec ses deux derniers enfants à charge dont Cyril en 2<sup>de</sup> BEP), c'est « *un instrument dont on peut pas se passer* », ce qu'elle associe directement à l'intensité de sa consommation : « *Je consomme de plus en plus* ». Alors que pour de nombreux parents vivant en couple, c'était la réassurance face aux situations d'urgence qui justifiait le portable. En résumé, tous ces éléments décrits chez les monoparents présentent de grandes similitudes avec le modèle d'usage qui sera mis en évidence chez les jeunes : le portable est un outil d'expression identitaire pour ces femmes vivant seules, la sociabilité amicale constitue une légitimation essentielle, tout en restant associée aussi à une légitimation par l'intrafoyer. Le portable comme outil de microcoordination a été évoqué essentiellement pour les appels intrafoyer. En revanche, pour les relations amicales, les longues conversations occupent une place importante, comme chez la grande majorité des jeunes. En conséquence, l'intensité de l'usage est la plus forte de tout l'échantillon, jeunes y compris, étant entendu que les contraintes budgétaires ne sont forcément pas les mêmes que pour ces adolescents. Certes, tout comme les jeunes, elles utilisent aussi le complément du fixe pour certaines de ces conversations longues. Toutes ou presque ont évoqué cet usage complémentaire du fixe, conduisant à des factures importantes, pouvant atteindre 95 euros chez Madame Tondini (portable : forfait 5 h 30 plus dépassements), 10 heures de forfait local chez Madame Pereira (portable à carte) ou bien encore 5 heures estimées d'usage du téléphone du bureau chez Madame Lewer (portable : forfait 5 h), laquelle n'a plus de fixe à la maison. Mais, fait important, elles peuvent aussi s'autoriser des dépassements sur leur forfait de portable, ce qui est beaucoup moins possible pour les jeunes, lesquels ont soit des cartes, soit des forfaits bloqués pour la plupart. Et dans l'ensemble, elles aiment pratiquer la conversation à distance, ce qui n'est pas le cas de tous ces adolescents, dont certains préfèrent, pour de nombreuses raisons, avoir recours aux SMS. L'usage des SMS constitue en effet un point important qui distingue ces deux populations. Il convient maintenant de s'intéresser à ces SMS qui constituent une des innovations importantes qu'a autorisées le portable.

## Les SMS

Les SMS sont aussi appelés textos, ou bien encore tout simplement messages. Dans son état des lieux des centaines de termes nouveaux surgis dans

le *Petit Robert*, *Libération* (16/12/03) situe, dans la décennie des années 90, l'apparition de celui de texto. Le succès inattendu de ces messages, surprenant tous les opérateurs et fabricants, sera abordé dans une première partie. Succès surtout auprès des jeunes mais pas seulement. Puis les différents motifs d'usage de ces SMS seront développés : d'abord, un souci économique et d'efficacité pratique ; ensuite, le recours à un langage codé assorti d'un mode ludique d'appropriation, enfin l'extériorisation des émotions et de l'intimité qu'ils favorisent.

### ***Un succès non prévu par les experts***

« Il est partout mais personne ne l'a vu arriver », ainsi débutait l'article du *Monde* (30/05/01) consacré aux SMS. Les SMS constituent effectivement un succès qui n'avait absolument pas été prévu par aucun des opérateurs. L'ancêtre des SMS était le Tatoo de France Telecom (ou le Kobby de Bouygues Telecom, le Tam Tam de Cegetel) un petit boîtier à partir duquel on pouvait envoyer un message écrit, facturé en moyenne 3 francs<sup>46</sup> qui passait par l'intermédiaire d'un standardiste. Si ces différents outils de radiomessagerie ont connu un certain boom dans les années 90<sup>47</sup>, ils ont ensuite stagné à 1,9 million d'utilisateurs fin décembre 1999 (soit 3,3 % de la population, source ART). C'est à cette même époque, en novembre 1999 très exactement, que l'envoi de SMS devient techniquement possible entre tous les abonnés, quel que soit l'opérateur. Et l'on va assister à une sorte de détournement d'usage, attestant de la créativité, au sens de Michel de Certeau (1990), dont peuvent faire preuve les usagers face à un nouvel objet technique. En effet, il faut opérer un petit retour en arrière pour se rendre compte que le succès remporté par les SMS n'avait été imaginé par aucun spécialiste, parce que ce petit message écrit de 160 caractères, était alors considéré comme archaïque et rudimentaire. *Le Monde* (30/05/01) titrait « SMS, un pied de nez à l'inflation technique ». Et l'auteur de poursuivre « L'utilisation du SMS pour communiquer, archétype de l'"usage détourné" d'une technologie, va à rebours des progrès des télécoms. D'autant que l'époque est à la surenchère. En France, le SMS a percé alors même que les opérateurs bâtissaient leur communication autour de concepts hautement prospectifs : il

---

<sup>46</sup> Le Tatoo fonctionnait sans nécessité d'abonnement.

<sup>47</sup> 70 % des utilisateurs avaient entre 18 et 35 ans (*Le Monde*, 29/12/95). Le slogan publicitaire de France Telecom, « Avec Tatoo, votre tribu reste en contact avec vous », par cette référence à la tribu, ciblait clairement une population jeune. Sur cette dimension, le SMS a quelque peu succédé au Tatoo.



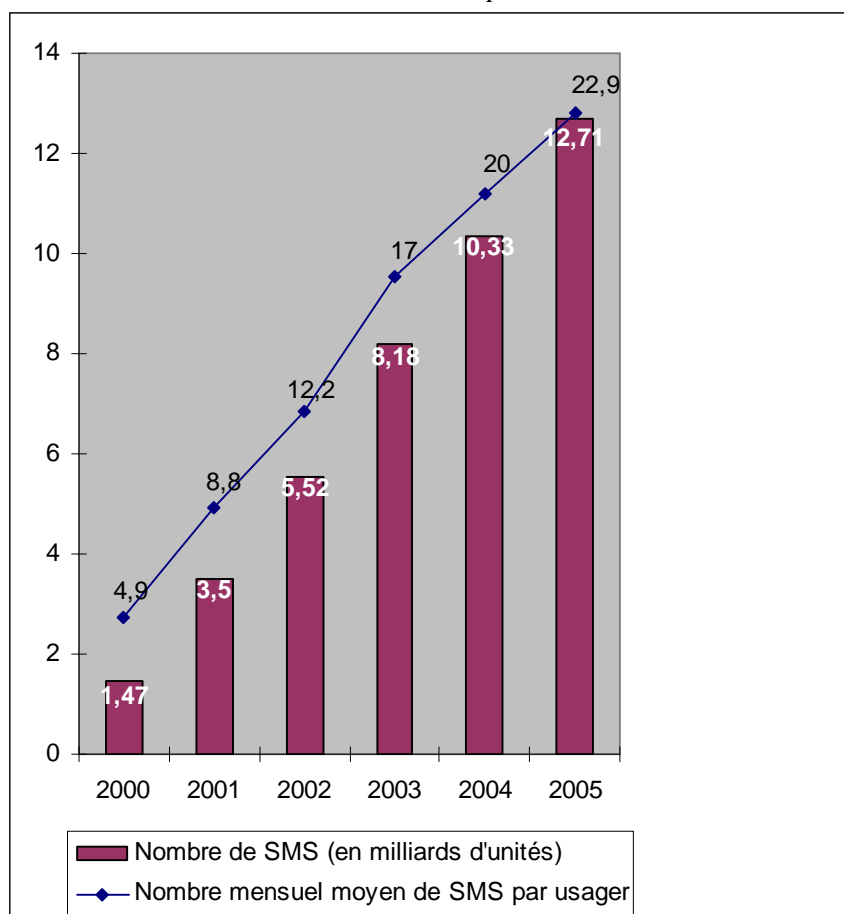
n'était question que d'UMTS<sup>48</sup>, de "haut débit sur mobile", d'"Internet nomade" ». C'est ainsi que « hier, les "spécialistes du marché" vouaient le SMS aux limbes, le public le porte aujourd'hui aux nues ». Le succès est incontestable, c'est ce qu'attestent différentes statistiques disponibles. D'une part, l'observatoire des mobiles de l'Arcep, recense chaque trimestre le nombre de SMS émis par l'ensemble de la population française depuis janvier 2000. D'autre part, le Credoc<sup>49</sup> réalise, depuis 2001, une étude : « La diffusion des nouvelles technologies dans la société française », incluant le téléphone portable. L'intérêt de cette enquête est la prise en compte de la population à partir de 12 ans mais aussi l'analyse en fonction de différentes variables socio-démographiques. Présentons d'abord les grandes tendances grâce à un tableau synthétique, décrivant l'évolution du trafic de SMS de 2000 à 2005.

---

<sup>48</sup> L'UMTS est la nouvelle norme des portables 3<sup>e</sup> génération.

<sup>49</sup> Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.

Fig. 1 : Évolution du nombre de SMS par an et usage mensuel moyen Source Arcep.



Lors de la première année de recensement, en 2000, ce sont 1,47 milliard de SMS qui ont été échangés et l'on est passé à 10,33 milliards en 2004 et à plus de 12,71 milliards en 2005<sup>50</sup>. La progression est effectivement considérable, notamment au démarrage (138 % de 2000 à 2001, puis 58 % de 2001 à 2002), elle est encore de 23 % de 2004 à 2005 et atteste du succès incontestable des SMS. Ainsi, en 2005, ce sont 22,9 SMS par mois et par client qui ont été envoyés. Mais ces chiffres, si impressionnants soient-ils, doivent être analysés avec prudence. En effet, la moyenne n'a pas grande signification, lorsque l'on

<sup>50</sup> Pour le jour de l'An 2005, ce sont 130 millions de SMS qui ont été échangés en France. L'Allemagne détient la palme en Europe avec 250 millions de SMS estimés ce même 1<sup>er</sup> janvier 2005 ([www.journaldunet.com](http://www.journaldunet.com)).

sait que certains individus vont n'en envoyer aucun alors que pour d'autres, il sera question de 100 voire plus par mois<sup>51</sup>. Bref, l'objectif visait seulement à faire émerger quelques grandes tendances. Les opérateurs, certes surpris d'un tel succès, l'ont accueilli bien volontiers, puisqu'il semblerait constituer 10 % de leur chiffre d'affaires (*Le Monde*, 12/08/02) et aujourd'hui, bon nombre de forfaits incluent des SMS<sup>52</sup>. Rappelons à cet égard la polémique lancée par l'association de consommateurs UFC-Que Choisir sur le prix de ces SMS (Martin, 2004b), jugés trop chers d'autant plus qu'ils sont utilisés en majorité par les jeunes. En effet, ce sont eux les plus importants utilisateurs, c'est la tendance très nette qui se dégage, tant dans l'enquête du Credoc que dans l'échantillon.

### ***Les jeunes et les SMS***

Dans cette étude par questionnaire du Credoc conduite par Régis Bigot (de 2001 à 2006), les enquêtés devaient dire s'ils utilisaient les SMS (oui/non/je ne connais pas les SMS) et, si oui, estimer combien de SMS ils envoient par semaine. C'est ainsi que plus de 65 % des utilisateurs envoient régulièrement des SMS (Bigot, 2006). Mais la variable âge est très influente puisque 97 % des 12-17 ans et 92 % des 18-24 en envoient contre 22 % des sexagénaires. C'est précisément entre 12 et 24 ans que la pratique du SMS est la plus répandue, mais il faut noter que l'usage s'étend aujourd'hui aux autres catégories d'âge. Et en dehors de l'effet d'âge, l'auteur remarque que l'on n'observe aucun écart entre les autres catégories socio-démographiques. Pour ce qui est du nombre de SMS envoyés, la moyenne est de 14 par semaine, et grimpe à 31 pour les adolescents. Toutefois, l'auteur reconnaît une grande variabilité entre les individus, certains ayant déclaré en envoyer jusqu'à 200 par semaine. Ici encore, la fréquence dépend donc étroitement de l'âge des enquêtés, et c'est autour de 16-17 ans que la pratique est la plus intensive. Dans l'enquête qualitative que nous avons conduite en 2003, tous les adolescents – sans exception – utilisent les messages alors qu'ils sont à peine la moitié des adultes à en envoyer. L'effet âge est incontestable et ces deux populations doivent être

---

<sup>51</sup> Par exemple, en juin 2003, le Credoc comptabilise 46 SMS en moyenne par personne – ayant déjà envoyé des SMS – et par mois dans son enquête, alors que l'Arcep n'en recense, à cette même époque, que 17 – tous possesseurs de mobile confondus –. Pour une critique de cette notion de moyenne et une analyse des écarts entre les statistiques de ces différents organismes cf. Martin, 2004b.

<sup>52</sup> Et depuis mai 2003 chez France Telecom, les SMS peuvent aussi être envoyés à partir du fixe (à condition d'avoir un téléphone compatible) et ce vers un autre fixe ou un mobile Orange.

mentionnées séparément. D'abord pour les jeunes, près de deux tiers d'entre eux ont dit envoyer surtout des messages, plutôt qu'appeler, pour un ensemble de raisons qui seront évoquées plus bas. Ainsi, Cédric Tard (à carte, 15 ans, dernier de trois enfants, en 3<sup>e</sup>) affirme-t-il utiliser « 14 euros de messages sur les 3 semaines », soit quasiment tout son crédit qui est de 15 euros. De la même façon, Rémi Lambert (à carte, 17 ans, aîné de deux garçons, en 2<sup>de</sup>) a utilisé 10 euros (soit les deux tiers de sa carte) en une seule journée avec des messages, « ça fait soixante messages...oui soixante-six messages, c'est 15 centimes le message ». Notons au passage que cette frénésie de messages n'était pas sans générer des conflits avec sa mère (à carte, employée, mariée) qui a décidé de ne plus lui renouveler sa carte :

*Parce que je le voyais le matin au lever il était déjà avec le portable, il partait au lycée en marchant avec le portable, il revenait à la maison en marchant avec le portable.*

Et elle ajoutera que le portable et ces messages « entre autres, c'est des choses qui à la limite même lui ont porté préjudice par rapport [...] par rapport à sa scolarité ». (Précisons que Rémi va être réorienté à la suite de son échec après le redoublement de la seconde). Hormis ces deux cas, Rémi Lambert et Cédric Tard, peu de jeunes ont été en mesure de quantifier de façon précise le nombre de messages envoyés, mais néanmoins, près des deux tiers d'entre eux affirme bien utiliser surtout des messages. En revanche, pour les parents, la situation est tout autre. Moins de la moitié d'entre eux (11 sur 26) en utilise, ce qui est proche des chiffres du Credoc : 37 % pour les 40-59 ans (Bigot, 2003). Mais dans l'ensemble, ces adultes s'avouent de bien faibles utilisateurs. Parmi eux, sept adultes (quatre femmes et trois hommes) en envoient de temps en temps, mais plutôt rarement, à destination des enfants, par exemple Monsieur Gaillot (forfait professionnel illimité, 39 ans, technico-commercial sur la route, marié, 3 enfants dont l'aîné Maxime en 2<sup>de</sup>) : « Euh... juste avec Maxime parce qu'il aime bien, de temps en temps, je lui en envoie un... j'en envoie autrement jamais. » Il apparaît que c'est plus pour faire plaisir à son fils, que par un réel intérêt pour ce mode de communication. Quelques exceptions doivent être mentionnées : un seul couple de l'échantillon, s'envoie des messages, comme l'explique Monsieur Mongin (forfait 1 h, 38 ans, fonctionnaire de police, marié, deux fils dont l'aîné Julien en 3<sup>e</sup>) :

*Les SMS ouais, de temps en temps j'envoie un petit mot à mon épouse « je t'aime », pff, c'est parce que pour une fois j'ai rien à faire au bureau et puis euh [rires] [...] bon pour moi c'est pour envoyer un petit, des petites conneries, des trucs comme ça mais je m'en sers rarement autrement.*

Et trois des femmes, qui ont une sociabilité amicale avec le portable ont dit en envoyer quelquefois à ces amis ou compagnons, mais aussi relativement peu. Pour ce qui concerne la bonne moitié des parents non utilisateurs, c'est, le plus souvent, par méconnaissance. Ce que résume bien Madame Muscan (forfait 2 h 30, 49 ans, employée, vit seule avec sa fille unique Sarah en 2<sup>de</sup>) :

*De toute façon, je sais pas moi, ça m'énerve, c'est trop compliqué bon, je laisse tomber, pff non ça me dit rien.*

La difficulté d'appropriation technique du portable qui a été repérée dans cette enquête (Martin, 2004b) auprès de quelques adultes seulement, émerge ici de façon plus massive avec les SMS. En résumé, les parents sont peu nombreux à envoyer des SMS, et quand ils le font, c'est plutôt rarement. Alors que, par opposition, tous les jeunes utilisent ces messages et une majorité en a fait un mode de communication privilégié. Après avoir développé la seule approche quantitative, et la dimension technique comme barrière à l'usage, il importe maintenant de mieux comprendre, au niveau qualitatif, ce que représentent ces usages : il s'agit d'énoncer les différentes motivations et raisons qui ont présidé à l'appropriation de ces SMS, principalement par les jeunes. D'abord un souci économique et d'efficacité pratique, en second lieu, un langage codé et un mode ludique et, enfin, un double mouvement d'extériorisation/retrait des émotions.

### ***Un souci d'économie et d'efficacité pratique***

L'article le plus complet sur l'analyse du message est celui de Carole-Anne Rivière, paru dans le dossier de *Réseaux* consacré aux mobiles, en juillet 2002. Elle constate que le premier motif d'usage du SMS est celui d'éviter une conversation téléphonique, en répondant à un triple besoin : gagner du temps, faire des économies et maintenir le lien. En effet, ces trois besoins sont liés, puisque l'on va pouvoir rester en contact sans trop entamer son crédit. Les jeunes rencontrés ont abondamment évoqué ce souci d'économie. Rappelons que la grande majorité d'entre eux est à carte ou en forfait 1 heure bloqué. La gestion des coûts est donc une préoccupation constante. Parmi cette majorité de jeunes au crédit limité, plus des deux tiers ont explicitement fait référence à cette notion du « *ça coûte moins cher* ». Ainsi Cédric Tard (à carte, 15 ans, dernier de trois enfants, en 3<sup>e</sup>) confirme-t-il :

*Ouais, le plus souvent j'envoie des messages ça coûte moins cher, autrement j'appelle quand vraiment il faut.*

Rappelons qu'il dira plus loin utiliser environ « *14 euros de messages sur les 3 semaines* » sur le total de 15 euros de sa carte. Le « *quand vraiment il faut* »

correspond en fait aux situations où il doit appeler sa mère pour qu'elle vienne ou pas le chercher, sachant qu'elle est dans l'incapacité de lire les messages, d'où le recours ultime aux appels. Ce qui est d'ailleurs intéressant, c'est qu'il va aller jusqu'à « [envoyer] un message, à mes sœurs pour qu'elles disent aux parents qu'ils viennent me chercher ». Le « ça coûte moins cher » est donc un leitmotiv utilisé par tous les utilisateurs de SMS. S'il n'est pas certain que l'on réussisse à faire passer la même quantité d'information dans un message, en réalité, ils vont apprendre à faire plus efficace. Ce que résume fort bien Nadège Lewer (forfait 1 h bloqué, 14 ans, vit avec son frère aîné et sa mère divorcée, en 3<sup>e</sup>) qui confirme : « J'envoie plus souvent des messages que j'appelle » puis, lorsqu'il lui est demandé d'expliquer :

*Ben... parce qu'au téléphone on part sur des sujets, on raconte trop de trucs ça dure trop longtemps et puis alors qu'un message bon y a juste un petit truc à dire et puis voilà quoi.*

Nadège décrit fort bien ce souci d'efficacité pratique qui préside à l'envoi de ces messages, par opposition aux conversations où on se laisse aller à « raconter trop de trucs », « on part sur des sujets ». L'idée d'une dérive dans la conversation, suggérerait-elle que, par opposition, les messages sont contraints ? Il n'en est rien, c'est ce qui va apparaître notamment à travers l'invention d'un langage abrégé et codé, et ce sur un mode ludique.

### ***Un langage codé et un mode ludique***

Carole-Anne Rivière (2002) avance que la limitation à 160 caractères a « fait émerger des jeux d'écriture plus ou moins inventifs. Mais c'est bien l'intention de jouer avec l'espace qui explique les formes d'écriture créées et non pas l'impossibilité d'exprimer entièrement le contenu d'un message qui contraint au détournement du langage » (2002 : 148). Ce détournement du langage relève bien d'une création, au sens de Michel de Certeau (1990), où les petits acteurs inventent de nouveaux usages lesquels, rappelons-le, n'avaient pas été prévus par les grands acteurs que sont les opérateurs et les concepteurs. « Chacun s'approprie cet espace de communication sur un mode ludique et créatif qui lui est propre » (2002 : 150). Si différents auteurs les comparent à ces haïkus japonais<sup>53</sup>, parce qu'ils recentrent le message sur l'essentiel, la nécessité de faire court et de répondre à une certaine efficacité pratique n'est pas la seule

---

<sup>53</sup> De la même façon, les jeunes sont appelés, au Japon, la génération pouce, ce que relate Carole-Anne Rivière (*op. cit.*) et qui est régulièrement relayé par la presse (*Le Monde*, 11-12/08/02, *Libération*, 3/05/02, 22-23/05/04, etc.).

raison. Il existe en effet « une véritable jubilation, en particulier chez les plus jeunes, à inventer un langage qui s'éloigne de l'écriture conventionnelle. Dans ce cas, il semble que l'on puisse parler d'efficacité sociale du mini-message au sens où il devient un espace de transgression symbolique » (2002 : 153). Et la jubilation est encore plus grande lorsqu'elle est liée à une autre transgression, celle d'envoyer des SMS pendant les cours ou la nuit, à l'insu des parents. Ce langage, à mi-chemin entre l'oral et l'écrit, est fait d'un ensemble de signes, plus ou moins standardisés, abrégés et le plus souvent phonétiques : ce sont des sons faits pour être entendus. Ce nouveau langage codé constitue une sorte de « novlangue<sup>54</sup> » (Lardellier, Libération, 01/03/02), signe de reconnaissance partagée par un groupe d'initiés et qui participe, en retour, à la constitution de ce groupe que l'on a soi-même contribué à créer. Mais cet auteur pointe combien ce langage texto a été habilement récupéré par les opérateurs, dans de nouvelles stratégies marketing. En effet, il n'est pas inintéressant de remarquer que le premier ouvrage « *Parlez-vous texto ?* » du linguiste Jacques Anis (2001), qui recense en réalité les différentes expressions, dans une démarche descriptive voire d'initiation au code, assortie de quelques éléments succincts d'analyse, est édité avec le soutien de l'opérateur SFR. Lequel opérateur fut le premier à repérer cette nouvelle tendance « texto ». Quasiment tous les jeunes adolescents rencontrés ont recours à ce langage codé, et, le plus souvent pour communiquer avec leurs amis proches. Mais ils ont bien souvent du mal à expliciter comment ils ont acquis ce code, tant il relève pour eux de l'évidence (quelques-uns évoqueront toutefois l'apprentissage par les « chats » sur l'internet). Pour pointer cette force du code, éloigné de l'écriture conventionnelle et qui fonctionne au sein du groupe de pairs, le choix a été réalisé de décentrer l'analyse, en évoquant les rares jeunes qui rédigent intégralement leurs messages. Deux sont de très faibles utilisateurs, mais le cas du troisième est particulièrement intéressant parce qu'il révèle la force des normes parentales et sociales interdisant ces abréviations. Il s'agit de Benjamin Jolant (forfait 1 h bloqué, 15 ans, fils unique, en 3<sup>e</sup>), qui utilise les 4/5 de son crédit en SMS avec ses copains mais :

*Je veux dire, je les écris distinctement [...] oui je oui enfin je veux dire j'écris « comment » avec 2 « m », avec un « t », j'écris tout bien comme ça parce qu'en fait, j'ai, j'écrivais sur euh, j'allais aussi sur Internet et j'écrivais en abrégé aussi sur Internet et un jour pendant une dictée,*

---

<sup>54</sup> Carole-Anne Rivière (*op. cit.*) parle de forme autonome de communication non-verbale. Certes, ces messages remplissent la même fonction, faire passer des émotions, ils prennent appui sur le corps, *via* le pouce et le portable, mais ils sont tout de même constitués de signifiants verbaux. En somme, une nouvelle question qui reste ouverte...

*instinctivement j'ai mis « pourquoi » avec un « K » en fait ça, ça m'a... ça m'a choqué et donc depuis j'écris tout tout bien.*

Et lorsqu'il lui est demandé d'explicitier :

*Ouais, ça m'a, ça m'a fait peur [...] au début ouais quand j'écrivais euh, pas normalement on va dire, mon père à chaque fois que je lui en envoyais un : « y a pas de « t », y a pas de « u », y a rien, il manque ça il manque ça, il manque un « e » [imite ton virulent de reproche] souvent oui.*

La référence à la norme est explicite et forte, « j'écris tout tout bien », cela lui a même « fait peur » de s'en écarter, l'a « choqué ». Il faut préciser que Benjamin est un bon élève, en tête de sa classe, face à des exigences scolaires fortes, transmises par les parents. Le ton de reproche est patent et sera confirmé par le discours parental, qui est sans appel. Pour Monsieur Jolant (forfait professionnel 3 h, 43 ans, cadre, marié, fils unique Benjamin en 3<sup>e</sup>) :

*Ah oui, moi, j'ai horreur de ça, le peu de SMS que j'écris, moi j'écris en français [...] ah ben là, on perd totalement, on perd totalement la notion du français, de la grammaire et de l'orthographe.*

Et pour Madame Jolant (forfait 2 h, 41 ans, cadre), qui n'envoie jamais de SMS « oh moi pas du tout, moi, je trouve ça hyper nul » ou bien encore « illisible ». Certes, peu de parents sont aussi catégoriques dans leur jugement, beaucoup sont plus tolérants face à ce mode de communication adopté par leurs adolescents, mais ils sont en réalité peu nombreux à échanger des SMS avec eux. Et pour cause, puisque ces mêmes parents ont du mal à comprendre « ouais [rires] faut capter des fois donc on se le relit, on se le relit doucement dans la tête et on capte » comme le dit Monsieur Szeniak (forfait 2 h plus forfait association sportive 2 h, fonctionnaire agent de maîtrise, marié, trois enfants dont la cadette Estelle en 3<sup>e</sup>), l'un des sept parents à envoyer de temps en temps des messages à ses enfants et l'un des deux hommes qui fait partie des pères plus modernes.

Il est intéressant de constater que l'on retrouve ces deux tendances dans le discours médiatique, celle très critique étant toutefois aujourd'hui beaucoup plus rare. D'un côté donc, des articles qui tentent d'expliquer et de comprendre ce nouveau langage des jeunes, et il faut souligner que tous sollicitent l'un au moins des trois spécialistes mentionnés, soit Carole-Anne Rivière, Jacques Anis et Pascal Lardellier. L'ensemble de ces articles aborde les divers aspects du SMS, mais c'est bien souvent la dimension linguistique qui est première et justifie l'article. Par exemple, *Le Monde* (11-12/08/02) titrait « Les mini-



*messages, nouveaux territoires des adolescents* », décrivant la manière dont les jeunes en avaient fait leur « jardin secret électronique » tout en rejetant l'idée de l'appauvrissement de la langue. Même ton dans l'article déjà cité (*Le Monde*, 30/05/01), qui évoque les « petits secrets d'une génération ». Dans l'article « SOS SMS » du magazine *Epok* (12/03-01/04), c'est à une sorte de réassurance que sont conviés les parents, sur un mode humoristique « est-ce grave, docteur ? », et par une tentative d'explication du « Mais kes kil se diz ? ». La question du danger pour l'orthographe est aussi posée, apportant une réponse nuancée. Enfin, le magazine *Figaro Madame* (31/01/04) : « *En français dans le texto* », consacre un petit lexique, attestant que ces textos remplissent diverses fonctions, dont l'entretien de la relation amoureuse et sont aussi utilisés par les plus âgés, notamment dans les relations parents/enfants. En revanche, certains autres articles, plutôt des éditoriaux que des papiers d'information, il est vrai, fustigent ces SMS. Par exemple le papier d'humeur du *Figaro* (28/01/03), titrant « *Le langage SMS ou la défaite de la pensée* », rien de moins. L'auteur, mobilisant le philosophe Alain pour prouver que celui qui ne sait pas manier le langage ne sait pas penser, se désespère de voir la « langue en voie d'extinction », parle d'« anorexie intellectuelle » en évoquant ces dialogues dignes de « la guerre du feu ». Ce type d'éditorial, plus rare à l'heure où le SMS s'est largement répandu, n'est pas sans rappeler ceux des années 1996-99 (Martin, 2004b), qui fustigeaient ces nouveaux usagers du portable, dénonçant ce qu'il est convenu d'appeler les incivilités dans l'espace public. En résumé, l'invention d'un langage codé, surtout chez les adolescents, reflète le mode d'appropriation ludique des SMS pour communiquer essentiellement au sein du groupe de pairs. Mais d'autres raisons, qui ont présidé au succès de ces messages, doivent être analysées, elles ont trait à la dimension émotionnelle.

### ***SMS et extériorisation de l'intimité***

Le second motif d'usage du SMS (Rivière, *op. cit.*), est celui de ne pas déranger son environnement et celui de l'autre. Cette possibilité de discrétion, de retrait de la scène publique qu'offrent les SMS est associée à une véritable extériorisation des émotions et de l'intimité. C'est cet apparent paradoxe, de double mouvement d'extériorisation/retrait de l'intimité qu'il faut expliciter. En effet, les messages répondent bien souvent chez les jeunes à un besoin spontané, impulsif de communiquer et donc de maintenir le lien. Beaucoup de jeunes l'ont exprimé de façon très claire, ils envoient des messages sous le coup d'une émotion à exprimer, sans s'embarrasser de contraintes sociales. Par exemple, Estelle Szeniak (à carte, 15 ans, cadette de trois enfants, en 3<sup>e</sup>) le dit très bien :

« Ben des fois ça me prend comme ça, quand j'ai du crédit, j'envoie des messages comme ça. » Le « ça me prend comme ça » est très explicite, on ne se pose pas de question, on envoie sous le coup d'une envie, il n'y a pas de contraintes sauf celle d'avoir du crédit. De même, les messages permettent de se soustraire aux contraintes de l'oral. Laurence Bardin (2002) avait déjà remarqué dans son étude en 1979 que l'usage du fixe supposait la « maîtrise [...] des mécanismes très subtils et complexes de l'échange social par interlocution » (2002 : 106), et ce d'autant plus que l'autre n'est pas en face. Or un certain nombre de jeunes ont affirmé ne pas être toujours très à l'aise au téléphone, ni aimer téléphoner, ce que résume fort bien Benjamin Jolant (forfait 1 h bloqué, 15 ans, fils unique, en 3<sup>e</sup>) :

*Je suis pas un grand téléphoneur en fait, je lui dis « je suis rentré » puis voilà puis c'est fini [l'intervieweur lui demande d'expliquer] je sais pas, je, j'aime bien parler par texto on va dire.*

Benjamin est un jeune très vif, qui aime inventer des termes nouveaux. Le « téléphoneur » est assez explicite, et s'oppose de façon très nette à celui qui envoie des messages. L'opposition est en réalité subtile puisque, par texto, il « parle » aussi, il importera de comprendre pourquoi. Mais on peut d'ores et déjà constater que l'inhibition a été levée, puisqu'il « aime bien parler par texto », rappelons qu'il y consacre les 4/5 de son crédit. Pour Mathilde Lainan (forfait 1 h bloqué, 15 ans, dernière fille à la maison de trois enfants, en 2<sup>de</sup>), la libération des contraintes est encore plus nette, puisque « on peut se lâcher ». Enfin, Rémi Lambert (à carte, 17 ans, aîné de deux garçons, en 2<sup>de</sup>) pointe bien cette possibilité d'expression qu'offre le message par rapport au face-à-face « Ben des trucs qu'on dirait pas en face ou, et ben on les dit par messages plutôt. » De plus, les messages revêtent un caractère discret et confidentiel. Tous ces éléments en font un support privilégié pour transmettre des émotions, dans ce qu'elles ont de plus intime, et notamment dans la relation amoureuse. Ce qui fait dire à Pascal Lardellier (*op. cit.*) que « les SMS œuvrent ainsi à l'avènement d'un nouveau romantisme relationnel ». De la même façon, les messages constituent un mode de découverte des relations amoureuses chez les adolescents (Rivière, *op. cit.*). Écoutons à nouveau Rémi Lambert :

*Plein de trucs par rapport à sa petite copine des trucs comme ça, ben ça c'était au début parce qu'après, moi ça c'était avant parce que maintenant je parle.*

Les messages furent donc importants au début de la relation, lorsqu'il était plus difficile de parler. « Maintenant je parle » laisse supposer que la relation peut plus facilement s'énoncer, bien que Rémi ait encore besoin de recourir à la

forme impersonnelle pour parler de « sa » petite copine. De même a été cité ce couple qui, n'en étant plus au début de la relation, continue néanmoins à s'envoyer des petits mots doux, comme l'évoque Monsieur Mongin, (forfait 1 h, 38 ans, fonctionnaire de police, marié, deux fils dont l'aîné Julien en 3<sup>e</sup>) : « *De temps en temps j'envoie un petit mot à mon épouse "je t'aime".* » Cette dimension des relations amoureuses par message a été abondamment reprise par la presse, celle-là même qui a été étudiée à propos du langage codé du SMS. *Le Monde* (11/02/2004), au moment de la Saint-Valentin, y a consacré une pleine page intitulée « *L'amour en lettres et en texto* ». L'auteur, partant de l'hypothèse psychanalytique que le désir de l'autre se nourrit du manque, souligne que c'est la distance, tant dans le temps que dans l'espace, qui va permettre l'expression de ce désir par la missive, même si, tant dans la lettre que le texto, la difficulté d'écrire le sentiment amoureux reste grande. « Mais une lettre d'amour, une vraie, c'était autre chose ». Ainsi la « vraie » lettre d'amour, celle dont on a choisi la texture du papier, la couleur de l'encre, à laquelle on a ajouté une fleur séchée ou une goutte de parfum, est-elle ensuite, non sans nostalgie, comparée au texto, plus moderne, et plus répandu « ainsi le veut l'époque, pressée, efficace et consumériste ». Le SMS, et son pendant électronique, le courriel, sont presque disqualifiés, pourtant l'auteur, convoquant Roland Barthes et son analyse du « Je t'aime »<sup>55</sup>, comme une profération, en conclut que, « sous des dehors réducteurs, le "Je t'M" concentrerait ainsi l'essentiel : un cri d'amour ». Cette idée de l'essentiel est d'ailleurs développée par Pascal Lardellier (*op. cit.*) pour qui les textos « recentrent le message sur l'essentiel, en période d'opulence communicationnelle et technologique ». Si la relation amoureuse est en premier lieu concernée, il est aussi d'autres relations, entretenues avec un noyau restreint d'amis privilégiés, qui vont s'exprimer par message. Et le caractère d'intimité est tout aussi fort. Ainsi, l'anecdote que relate Benjamin Jolant (forfait 1 h bloqué, 15 ans, fils unique, en 3<sup>e</sup>) pour préserver cette intimité est-elle très révélatrice ; il est obligé d'empêcher sa mère d'aller pianoter sur son portable pour regarder les messages :

*Ben je veux dire, j'ai, j'ai, ma mère elle fait fifty-fifty pour l'abonnement avec moi, donc en fait de temps en temps des fois elle prend mon portable et puis elle lit mes SMS alors je lui dis j'ai pas de trucs à te cacher [ton monte] mais y a des, y a des trucs des fois je lui dis « non t'as pas le droit de faire ça » elle me dit « attends, je paye la moitié » je lui dis « oui mais t'as pas le droit ».*

---

<sup>55</sup> Barthes Roland, 1977, *Fragments d'un discours amoureux*, Paris, Seuil, coll. Tel quel.

La prise en charge de la moitié de l'abonnement a été négociée, dans la mesure où le portable que désirait Benjamin joue de façon très nette le rôle d'outil de réassurance pour les parents. Mais cette dépendance financière – c'est le jeune qui est obligé de recadrer – ne doit pas rimer avec la négation de l'individu en tant que personne. Benjamin n'a pas forcément de « *trucs* » à cacher mais il revendique ce « *droit* » à l'intimité, condition pour exister en tant que sujet : la question de l'identité est ici patente. Si elle s'exprime par les messages, il apparaîtra qu'elle est tout aussi prégnante dans la relation à l'objet. Abordons une dernière raison qui fait des messages des vecteurs privilégiés de l'émotion. Si les SMS fonctionnent selon un mode asynchrone, l'instantanéité et la multiplicité des réponses successives favorisent cette expression de la spontanéité, que quasiment tous les jeunes ont évoquée. Écoutons David Pereira (à carte, 17 ans, vit seul avec sa mère divorcée, en 2<sup>de</sup>), qui affirme envoyer un message à sa petite copine à peu près toutes les demi-heures :

*J'envoie un message et hop ! Je le sais tout de suite. [...] Non je ne supporte pas d'attendre. C'est un truc... faut tout de suite que je sache tout de suite...*

Le « *hop* » est très éloquent, et renvoie bien à cette instantanéité. Ce qui fait dire à de nombreux jeunes que l'on peut « *se parler* » par message. « *Ouais mais des fois avec une copine ça peut durer un quart d'heure on parle comme ça* », dira Nadège Lewer (forfait 1 h bloqué, 14 ans, vit avec son frère aîné et sa mère divorcée, en 3<sup>e</sup>). D'ailleurs, les jeunes feront souvent référence à cette obligation de répondre, et c'est le plus souvent la fin du crédit qui sonne l'arrêt de ce dialogue. Après cette mise en évidence des différentes modalités d'extériorisation de l'intimité et des émotions que favorisent les messages, il importe maintenant d'aborder l'autre versant de cette relation dialectique, à savoir le retrait de cette même intimité.

### ***SMS et retrait de l'intimité***

La volonté de ne pas déranger son environnement et celui de l'autre, par le caractère confidentiel et discret des SMS, constitue le second motif d'usage (Rivière, 2002). En effet, la possibilité qu'offre le portable d'appeler l'autre en tout lieu et en tout temps, n'était pas sans poser problème, alors que la réception d'un message, par un simple petit signal sonore, s'avère plus discrète. C'est pourquoi « le mini-message traduit une forme de retrait de la communication-spectacle, sans pour autant imposer le renoncement à l'acte de communication » (2002 : 157). L'opérateur Orange l'a bien compris, dans une publicité qui vante le SMS, parue au moment de la Saint-Valentin (*Le Figaro*, 11/02/04) et

simulant ce que l'on imagine être un projet de dîner amoureux. Le slogan « Désolé, réunion interminable. Commande une deuxième entrée » suivi de « SMS. Pour écrire tout ce que les autres ne devraient pas entendre », entièrement rédigé, s'adresse à des adultes salariés. La référence à la confidentialité est évidente, les autres n'entendront pas, de même que celle à la discrétion, et ce dans deux situations sociales contraintes : d'abord la réunion, mais aussi, le restaurant. Cette mise en scène du restaurant mobilise ce que nous avons convenu d'appeler le stéréotype du branché (Martin, 2004b), lequel dérange imperturbablement son entourage en passant des appels intempestifs dans les lieux publics conviviaux comme le restaurant. Par opposition donc, le SMS ne dérangera pas. On pourrait dire que ce souci de discrétion revendiqué dans les SMS a eu des répercussions sur les pratiques mêmes des appels : les deux opérateurs Orange et SFR<sup>56</sup> viennent de mettre en place un service permettant d'atteindre directement le répondeur de son correspondant sans faire sonner son appareil, donc sans le déranger. Rappelons que quasiment tous les téléphones en circulation sont aujourd'hui équipés d'un mode vibreur, évitant en partie les sonneries intempestives des premiers portables. Si la confidentialité a été évoquée par les jeunes, en revanche, la discrétion ne fait pas partie de leurs préoccupations premières. Hormis les cours, autres situations sociales contraintes, et la possibilité d'envoyer des messages la nuit en contournant les conventions sociales liées aux heures d'appels, les jeunes ont bien peu fait référence à cette discrétion. Ce qui n'est pas sans rappeler combien ils se distinguent des adultes pour ce qui concerne les usages dans l'espace public et la moindre gêne qu'ils éprouvaient dans de telles situations (Martin, 2004b). En résumé, ce retrait de l'intimité que permettent les SMS fonctionne dans une relation dialectique (Rivière, *op. cit.*), avec cette extériorisation des émotions précédemment évoquée. « Au terme d'une période où le téléphone portable aura parfois entraîné une exhibition des émotions et de l'intimité allant à contre-courant de la civilisation des mœurs au sens où l'a décrite Norbert Elias, l'échange de mini-messages canalise l'émotion spectacle, tout en offrant la possibilité d'exprimer des émotions authentiques » (2002 : 163-164). En ce sens, les SMS participent de la construction de nouvelles normes collectives et règles de savoir-vivre. Il n'est d'ailleurs pas inintéressant de remarquer que ce sont les échanges de vœux, conventions sociales par excellence, qui dépassent des records inégalés sur le reste de l'année, conduisant à une saturation des réseaux<sup>57</sup>. Avant de conclure, passons à l'analyse thématique d'une publicité

---

<sup>56</sup> Note d'information du 29 mars 2003 disponible sur [francemobiles.com](http://francemobiles.com)

<sup>57</sup> Près de 90 millions de SMS ont été échangés le 1<sup>er</sup> janvier 2004 (*Le Figaro*, 3/01/04). Orange en a d'ailleurs fait une publicité pour présenter à son tour ses vœux à ses clients,

d'Orange pour les SMS : cette dernière a été retenue parce qu'elle illustre parfaitement un certain nombre des différents éléments caractéristiques des SMS qui viennent d'être évoqués.

### ***L'analyse d'une publicité sur le SMS***

Pour situer le contexte dans lequel a été lancée cette campagne publicitaire, il faut rappeler brièvement la polémique lancée par l'association de consommateurs UFC-Que choisir<sup>58</sup>. En effet, l'organisation, fondatrice éponyme d'une revue mensuelle, y rendait publique dans son numéro de décembre 2003 (N° 410) une étude qu'elle venait de réaliser sur l'économie du SMS : « Le texto au prix du caviar ». Où elle démontrait que la différence entre le montant facturé d'un SMS (alors 15 centimes) et le coût réel (0,02 centimes) correspondait à une marge nette de 82 % et devait ainsi permettre aux opérateurs de réaliser pour l'année 2003 des bénéfices d'un montant évalué à 800 millions d'euros pour les quelques 8,4 milliards de SMS échangés. Le ton était très polémique, voire agressif, l'argument principal utilisé dans la rhétorique avait trait aux jeunes, les principaux utilisateurs, ces « ados rançonnés », « victimes », à un âge où « l'on dispose d'un budget limité (*op. cit.* : 55). Le conseil de la concurrence a été saisi, l'Arcep s'est mobilisée sur ce dossier, et l'une des conséquences directes a été l'ouverture à la concurrence du marché français et les opérateurs, sommés par le gouvernement, ont dû baisser leurs tarifs. C'est par une habile campagne marketing qu'Orange a alors décidé de reprendre l'offensive. La campagne a été lancée début juillet pour annoncer cette baisse de tarifs. C'est par affichage (Giraudy 4x3 ; grands panneaux d'affichage en milieu urbain) que l'opérateur va décliner son message en quatre versions, ciblant ainsi des clientèles différentes mais avec un slogan unique qui les réunit : « Le SMS passe à 10 centimes. Faites passer ». Les deux premiers s'adressent aux jeunes, mais à des âges différents. On y aperçoit, un peu en contre-plongée, une immense cour d'école, ceinte de grands bâtiments de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en brique rouge, à l'ombre de grands arbres. Le slogan : « Bientôt ici, tout le monde saura que Baptiste aime Ninon ». La cour serait plutôt celle d'un lycée mais bien entendu aussi celle d'un collège, comme le laisse suggérer le choix des prénoms de la seconde moitié des années 90. Le second s'adresse à des jeunes plus âgés, adolescents et post-adolescents. On y voit un immense paysage ouvert constitué d'un champ de céréales et d'une forêt

---

arguant de 42 millions de SMS et de 105 millions d'appels le jour de l'An sur son seul réseau (*Le Figaro*, 13/01/04).

<sup>58</sup> Pour une analyse détaillée de cette polémique cf. Martin, 2004b.

au fond, dans un dégradé de verts. Le slogan : « Bientôt ici, 500 raveurs fous ». Le troisième s'adresse aux femmes. On y aperçoit, un peu en contre-plongée, la grande vitrine d'un magasin de confection féminine, où s'étale une immense penderie remplie de vêtements d'été, blancs, dans un décor moderne, le tout surmonté d'une indication « SOLDES » et du message : « Bientôt ici, 500 hystériques ». Enfin, le dernier vise les hommes. On est à la plage, la mer au second plan avec un seul yacht à l'horizon. Le message : « Bientôt ici, 137 paparazzi ». Analysons ces messages. Dans le slogan unique : « Le message passe à 10 centimes. Faites passer », l'idée du « passe. Faites passer » est intéressante, elle suggère incontestablement la spontanéité, l'immédiateté qui caractérise les SMS, voire leur impulsivité. Le message va circuler de proche en proche, tel un passeur : il renvoie à la notion de communauté d'échange à laquelle on appartient et que l'on a soi-même participé à créer. La catégorisation de ces quatre segments de clientèle confine en effet au stéréotype : entre les femmes « hystériques » qui vont faire les soldes, les hommes « paparazzi » en mal d'images de stars féminines sur la plage, les adolescents « raveurs » ou les amours de cours d'école. La tonalité est émotionnelle, renvoyant à des événements agréables, parfaitement contextualisés en ce début de mois de juillet : les soldes, les amours, les fêtes et la plage. De plus, ils suggèrent tous une idée d'interdit que l'on va donc aisément contourner, transgresser grâce au SMS : les amours « interdites » dans le carcan de l'institution scolaire, les raves-party, interdites et dans des lieux tenus secrets, les « paparazzi » voleurs d'images privées, et enfin les soldes, pur plaisir de la consommation que l'on ne peut s'autoriser le reste de l'année. L'hypothèse, conforme aux apports de la sociologie des usages, est que la publicité suit les usages, mais ne peut, par définition, être en mesure de les créer. En ce sens, les publicitaires d'Orange se sont habilement inspirés des études d'usage du SMS conduites par les chercheurs du laboratoire de France Telecom (*cf.* Rivière, 2002 ; Licoppe, 2002).

En résumé, l'importance consacrée aux SMS dans ce chapitre se justifie par celle qu'ils revêtent comme nouveau mode de communication, notamment auprès des jeunes. Il n'est pas un jeune qui n'envoie de tels messages. Dans un souci d'économie de crédit et de temps, mais aussi pour le plaisir d'inventer un langage codé, de renforcer ainsi son sentiment d'appartenance à une communauté, les SMS, véritables véhicules des émotions, participent incontestablement de la construction identitaire, notamment chez les jeunes. Mais le support, ou plutôt l'objet, est aussi fortement investi affectivement,

c'est ce qui va être abordé à travers la dimension d'objet personnel que revêt le portable.

## **Objet personnel, objet incorporé ?**

Comment les utilisateurs s'approprient-ils cet objet pour l'intégrer dans leurs habitudes et routines quotidiennes ? C'est sous l'angle de la relation à l'objet que va être abordée cette partie. L'anthropologie de la consommation développée par Dominique Desjeux, ainsi que l'approche de la culture matérielle, de Jean-Pierre Warnier, vont permettre de problématiser ce rapport à l'objet. Si c'est la dimension de nouvel objet social qui était prégnante lors des premiers usages, notamment dans l'espace public, c'est au contraire celle d'objet banal, intégré au quotidien, qui sera développée ici. Une première partie exposera en détail la relation à l'objet, en analysant comment s'est construite cette incorporation de l'objet qui le rend inséparable. Une seconde partie traitera de la personnalisation du portable, notamment chez les jeunes, et l'importance de ce phénomène sera mise en évidence à travers une analyse du marché qu'il représente.

### ***La relation d'incorporation à l'objet***

L'objet, considéré davantage comme un construit que comme un donné, participe de la construction sociale de la réalité. Il va devenir « le réceptacle de significations, de sentiments, d'affectivité » (Garabuau-Moussaoui, Desjeux, 2000). En ce sens, la relation à l'objet peut être révélatrice des relations sociales. Tout comme la sociologie des usages, cette approche démontre combien l'objet peut être un véhicule identitaire. On se rend compte que « les objets sont des marqueurs de passage entre des cycles de vie, [qu'] ils sont utilisés dans la construction identitaire » (2000 : 25). Mais cette approche permet d'appréhender de façon plus fine la matérialité de l'objet, au-delà de sa seule représentation. En prenant le déménagement comme analyseur, Dominique Desjeux *et al.* (2002) expliquent comment les objets, dans cette période de mobilité, constituent des indices du passage à l'action et en ce sens, s'intègrent aux rites qui permettent ce passage à l'action. C'est à travers l'analyse de l'action ménagère que Jean-Claude Kaufmann (1997) apporte la preuve du rôle central des objets ordinaires dans la production de nos existences car ils forment le cadre actif et rapproché qui porte nos actions. L'objet fonctionne ainsi comme un repère dans les enchaînements de gestes. Il n'est pas inintéressant de remarquer combien le portable a été intégré dans de tels gestes



routiniers : les consultations systématiques de l'écran à la sortie de classe ou de réunion sont monnaie courante. Dans le sondage, déjà cité, réalisé par l'Ifop pour Orange<sup>59</sup> en 2003, le téléphone mobile est le second objet vérifié « automatiquement avant de quitter mon domicile le matin<sup>60</sup> » par 17 % des Français, certes bien après les clés de maison (62 %) mais avant le portefeuille (16 %). De la même façon, dans l'enquête, bien peu oublient leur téléphone le matin. Mais ils ont peu de choses à en dire, et pour cause. Lorsque Jean-Claude Kaufmann parle d'habitudes incorporées (1997, 2001), il indique combien cette incorporation, cette familiarisation par le corps est éloignée de la pensée rationnelle et ne suscite donc aucune réflexivité. Marie-Pierre Julien (Julien, Warnier, 2000) reprend la notion de schéma corporel telle qu'elle a été définie par Maurice Merleau-Ponty : c'est une image du corps qui trouve son origine dans la perception par les sens. « Le corps habite et comprend son monde sans avoir à passer par des "représentations" [...] être au monde consiste à se positionner dans cet espace grâce à l'action motrice qui permet la perception » (2000 : 21). Aussi le schéma corporel, labile et changeant, incorpore-t-il certains objets, qui deviennent ainsi un prolongement actif des segments corporels. La petite taille de l'objet portable deviendrait alors un élément décisif qui facilite cette incorporation. C'est en tout cas l'avis du vice-président de Nokia France : « Le succès du téléphone dépend de sa petitesse et de sa légèreté, pour le mettre dans la poche. » (*Aujourd'hui en France*, 20/09/03). Dans la poche, près du corps, porté à la ceinture, ou dans le sac à main. Cette incorporation de l'objet semble aussi participer de son appropriation. Il n'est que d'observer la distinction très nette, dans l'ensemble de l'échantillon, tant chez les adultes que chez les jeunes, entre ceux qui ne se sont pas vraiment approprié le portable et les autres, distinction qui transparait dans la relation qu'ils entretiennent avec l'objet. Le cas du sac à main chez les femmes est éloquent. Celles qui ont le discours le plus critique par rapport au portable n'ont pas acquis les automatismes nécessaires, le portable est oublié au fond du sac, soit éteint, soit déchargé. À cet égard, le problème du rechargement de la batterie s'est avéré un excellent analyseur. Écoutons Madame Malet (sans portable, 38 ans, employée, mariée, trois enfants dont le cadet Thibaut en 2<sup>de</sup> BEP) qui n'utilise plus son portable après l'avoir abandonné au fond d'un tiroir :

---

<sup>59</sup> *Aujourd'hui en France* du 30/10/03.

<sup>60</sup> La question précisément était : « Qu'est-ce que je vérifie automatiquement avant de quitter mon domicile le matin ? »

*Ben, c'était, moi ce qui m'embêtait le plus, c'était de, de le recharger, le fait de recharger sinon on a plus rien sur l'écran, ça j'y pensais pas, j'avais encore pas le, l'automatisme de le faire régulièrement [...] en fait comme il était tout le temps dans le sac, il fallait penser à le sortir, le recharger.*

« *L'automatisme* », c'est très clair, n'a pas été acquis. En revanche, chez les autres, il importe de l'avoir toujours à portée de main, dans une sorte de proximité corporelle. Prenons le cas de Madame Lewer (forfait 5 h, 39 ans, employée, divorcée, vit avec ses deux enfants dont la cadette Nadège en 3<sup>e</sup>) :

*Il est dans ma poche, et la première chose quand j'enlève ma veste, je sors le téléphone et je le pose, ben ou là [table du salon] ou au bureau il est sur mon bureau, il reste... non, il est jamais dans mon sac [...]. Je l'ai toujours [ton monte] ben le temps que je l'entende, quand il sonne, que j'ouvre le sac, que je le prenne, non il est dans ma poche, et maintenant ils font les montants avec les poches pour [ton insistant] les portables donc [rires] [...] Il est dans sa petite poche à l'endroit où il doit être, prévu pour.*

Les mêmes gestes, répétés de façon routinière, les mêmes endroits « *sa petite poche* » traduisent ces automatismes corporels. Le portable va ainsi devenir un objet dont on ne peut plus se séparer.

### ***Un objet inséparable***

Chez de nombreux individus de l'échantillon, tant adultes que jeunes, le portable va aussi bien souvent transporté dans toutes les pièces de la maison, au fur et à mesure des allées et venues, jusque dans la salle de bains ou la chambre à coucher. Par exemple, David Pereira (à carte, 17 ans, vit seul avec sa mère divorcée, en 2<sup>de</sup>) :

*Quand je suis chez moi il est tout le temps sur moi, et pis une fois que je me couche il est sur ma table de nuit.*

Si le fait de dormir avec est moins fréquent chez les adultes, c'est une quasi-constante chez les jeunes, qui ne peuvent se séparer de l'objet et vont même jusqu'à le mettre sous l'oreiller, pour être certains de l'entendre au cas où il sonnerait la nuit. De la même façon, le fait d'oublier son portable s'est révélé un indice de son appropriation. Pour certains, c'est le drame, comme pour Madame Tondini (forfait 5 h 30 plus dépassements, 43 ans, employée, divorcée, vit seule avec ses deux enfants à charge dont Cyril en 2<sup>de</sup> BEP), lorsqu'il lui est demandé si elle l'oublie :

*Si, ça arrive rarement...Alors là ! Panique à bord [rires], surtout si j'attends un coup de fil important. Mais c'est rare que je l'oublie.*

Pour Monsieur Szeniak (forfait 2 h plus forfait association sportive 2 h, 45 ans, fonctionnaire agent de maîtrise, marié, trois enfants dont la cadette Estelle en 3<sup>e</sup>), il est tout aussi important de l'avoir toujours avec soi :

*Ça fait partie de la vie, j'arriverais plus moi [l'intervieweur lui demande ce qu'il ferait s'il ne l'avait plus] Il me faudrait une petite période d'adaptation [relance] Je suis tombé dedans quoi hein, c'est vrai que...*

Mais restons prudent dans l'analyse, ces oublis, ou absences d'oublis, cette impossibilité de s'en séparer, renvoient aussi, en même temps, forcément, à ces diverses légitimations déjà évoquées, relatives à la réassurance, au maintien du lien avec la famille, les amis etc., sans qu'il soit toujours facile de distinguer ce qui relève spécifiquement de la relation à l'objet. Il n'en demeure pas moins qu'une très faible minorité de l'échantillon n'a pas acquis ces automatismes, voire peut l'oublier sans que cela pose problème. En revanche, chez tous ceux pour lesquels le portable est intégré dans les routines corporelles, l'objet est devenu inséparable et ne sera quasiment jamais éteint. Un éclairage peut être apporté par un sondage Médiamétrie<sup>61</sup> sur les vacances des Français. Il apparaît que près de six Français sur dix (59 %) sont partis en vacances entre juin et septembre 2003 et que parmi eux, seul un sur dix n'était pas joignable. Le portable s'emporte donc partout avec soi, même en vacances. Puis une étape supplémentaire va être franchie dans l'appropriation de l'objet à travers sa personnalisation, notamment chez les jeunes. Quelles fonctions remplit cette personnalisation et en quoi consiste-t-elle ?

### ***La personnalisation de l'objet : un enjeu identitaire***

Pour ce qui concerne la personnalisation de l'objet, une première distinction, très nette, s'impose entre les jeunes et les adultes de l'échantillon. Si ces derniers ont très rarement personnalisé leur portable, à l'opposé, quasi tous les jeunes (sauf un) ont eu recours à cette pratique. Le portable va être l'objet d'un véritable investissement affectif, qui n'est pas sans rappeler la fonction d'objet transitionnel déjà évoquée. En tant que prolongement de soi, au niveau imaginaire, cet objet va subir moult transformations afin de ressembler au plus près à l'image idéale que l'on s'en fait. On est au cœur du double processus de socialisation à l'œuvre dans la problématique identitaire, laquelle identité est en

---

<sup>61</sup> Sondage réalisé en septembre 2003 auprès de 3 500 personnes âgées de 13 ans et plus, succinct résumé des résultats disponible sur [www.mediametrie.fr](http://www.mediametrie.fr)

pleine phase de reconstruction et d'évolution chez ces jeunes adolescents. Il importe d'être « comme les autres », d'avoir le même portable que les amis auxquels on s'identifie et dont on partage le même cadre de référence, notamment en termes de valeurs. De plus, il ne faut pas oublier combien la référence aux marques est essentielle pour ces jeunes. Mais dans le même temps, il importe tout autant d'être « différent » des autres, de s'en distinguer, afin de pouvoir construire son individualité propre. C'est à cet enjeu que répond précisément le besoin de personnaliser son portable. Benjamin Jolant (forfait 1 h bloqué, 15 ans, fils unique, en 3<sup>e</sup>) le résume d'une formule très forte, qui confirme combien l'enjeu est de taille. Il s'est fait voler à l'arraché le tout nouveau portable qu'il venait de s'acheter et qu'il avait personnalisé :

*Ouais voilà je trouve, enfin y avait pas la puce donc il [le voleur] avait pas tous les numéros mais je veux dire tous les messages tous les machins, c'est sacré moi je dis [...] ouais voilà moi je sais pas même les logos qu'on a été chercher, c'est des trucs qu'on aime bien, les sonneries qu'on a été chercher c'est de la musique qu'on aime bien c'est tous les trucs qu'on aime bien et puis il l'a pris quoi.*

« C'est sacré » suggère indubitablement l'idée d'un viol de l'intimité. Certes, la formule concerne en tout premier lieu les messages, dont on a vu combien ils pouvaient favoriser l'extériorisation de cette intimité, mais Benjamin est tout autant affecté d'avoir perdu les logos et sonneries qu'il « aime bien » et qu'il sait ne plus retrouver parce qu'il a perdu le code. L'investissement affectif de l'objet est patent et se traduit de façon très nette par le manque, la perte. Si les autres jeunes n'ont pas eu à souffrir d'un tel manque, certains ont néanmoins exprimé de façon tout aussi prégnante cette relation affective avec l'objet. Il est même question d'une véritable personnification parfois, comme chez Sarah Muscan (forfait 9 h, 16 ans, vit seule avec sa mère, en 2<sup>de</sup>) qui justifie ainsi pourquoi elle ne supporterait pas de ne plus l'avoir :

*Et puis, comme ça je suis, pour moi ça veut dire que je suis avec tout le monde, lui c'est tout le monde, voilà.*

Puis, plus loin dans l'entretien, elle va confirmer cette sorte de collision qu'elle fait entre le portable comme moyen d'entrer en contact avec ses amis et l'objet élu au rang de personne, « lui ». Elle se plaint en effet d'être célibataire et aspire à rencontrer un petit copain : « Oui ça me manque, je sais pas, c'est une présence, c'est comme le portable hein, c'est pareil ! » Surprise elle-même par cette comparaison, entre un copain et son portable, elle s'en défendra quelques minutes plus tard, mais tout en s'avouant dans l'impossibilité d'expliquer. Ce qui n'a rien de surprenant, car en effet, ce n'est pas la réflexivité qui guide une

telle relation à l'objet. En revanche, chez les adultes, l'attitude critique est plus fréquente, puisque, pour la plupart d'entre eux, ils n'entretiennent pas une telle relation affective avec l'objet. Chez Madame Gélina (forfait 2 h, 54 ans, enseignante, mariée, trois enfants dont la dernière à la maison, Virginie en 2<sup>de</sup>), une faible utilisatrice, très critique : – « *j'ai pas un attachement affectif à cet euh à ce truc* » –, le dénigrement est patent. Beaucoup d'autres parents évoqueront la seule dimension utilitaire de l'objet, rejetant le côté « gadget », tout en se disant sensible à sa dimension esthétique toutefois. Le discours est ainsi parfois ambigu, parce que l'on touche ici aussi à la dimension de consommation de l'objet. Le fabricant coréen LG l'a bien compris, qui entend se développer sur le marché français en utilisant l'argument du design pour cibler une clientèle de femmes. Dans *Elle* (12/07/04), un livret détachable est entièrement consacré à « Ma nouvelle vie avec mon mobile ». L'objet est érigé au rang de véritable personne. Soit la femme s'adresse directement à lui « Mon cher mobile », dans une sorte d'éditorial qui relate leur vie commune, pour « fêter notre histoire d'amour nouvelle version » ou au travers d'un slogan « Je t'aime moi non plus ». Soit c'est l'objet qui devient narrateur, relatant sa vie avec une journaliste connue, « c'est moi qui la réveille le matin », etc. Cet exemple est certes un peu extrême, il n'empêche que tous les fabricants ont bien compris l'importance accordée à l'objet, puisque cette personnalisation est devenue un véritable marché. C'est ce qui va être abordé à travers les différentes façons de personnaliser son portable.

### ***La personnalisation : un véritable marché***

Cette opération qui consiste à personnaliser son portable est appelée le *tuning*<sup>62</sup>. Il existe d'abord tous les accessoires qui peuvent être achetés séparément chez les opérateurs ou revendeurs de téléphonie, voire sur l'internet. Dans la rubrique accessoires/mode de nombreux magazines, on trouvait régulièrement des publicités pour les multiples façades<sup>63</sup> disponibles sur le marché, jusqu'à des coques parfumées « pour l'été » (*Marie-Claire*, 06/02), des coques à l'effigie des héros de *Star Wars* (*Mobile-it*, 07/02). *Le Monde*

---

<sup>62</sup> Au sens d'accorder son « instrument » ou objet, comme cela se pratique avec les voitures.

<sup>63</sup> Avec les modèles 3G intégrant forcément un appareil photo et un écran couleur (donc la facilité à insérer des photos personnelles en fond d'écran) ainsi que la multiplication des appareils à clapet, le principe du remplacement des façades a quasiment disparu aujourd'hui ; il existe aussi des housses mais elles remplissent plus une fonction de protection et ne sont pas du tout utilisées par les jeunes.

(11/06/03) n'a pas échappé à cette vague déferlante, qui consacre un article d'information en bas de page, mais néanmoins à la Une du quotidien, pour relater le scandale qu'a provoqué en Australie la mise sur le marché d'une coque parfumée au cannabis, sous le titre : « Du téléphone portable considéré comme un pétard ». Bref, la gamme est tellement étendue que l'on peut être assuré d'avoir, en définitive, un portable unique. Certains jeunes ont ainsi exhibé, non sans fierté, leur portable revêtu d'une nouvelle façade originale. Les « gri-gri » que l'on accroche à son portable sont disponibles (*Marie-Claire*, 11/02) en France, mais bien peu répandus en comparaison du Japon. Sorte de cordon muni d'une breloque qui teinte ou bruisse quand on le prend, il orne le portable de tous les jeunes Japonais (*Le Monde*, 22/01/03). En second lieu, il est possible de télécharger sur l'internet des logos et sonneries. Madame Lewer, une des seules adultes de l'échantillon à avoir personnalisé son portable, donne à voir non sans fierté la citrouille, image animée sur son écran. Pour Sarah Muscan (forfait 9 h, 16 ans, vit seule avec sa mère, en 2<sup>de</sup>), c'est cette même image animée qui va lui permettre de rompre l'ennui :

*Je sais pas, c'est... y a des animations dessus alors quand je m'embête je regarde [...] Regarder le petit bonhomme qui bouge.*

On retrouve le mode d'appropriation ludique mis en évidence pour les SMS. C'est pourquoi tous ces logos et sonneries concernent en priorité les jeunes, mais encore une fois, pas seulement. Il n'est pas un fanzine pour jeunes adolescents (*Fan 2, Hits et Co, Total stars, Music* etc.) qui ne propose des pages entières consacrées à des publicités, avec des numéros à appeler au téléphone ou par SMS pour réaliser le téléchargement. Les publicités sont tout aussi nombreuses à la télévision. De même, il n'est pas un site d'opérateur ou de fournisseur d'accès qui ne propose, toujours sur sa première page, des liens pour télécharger logos et sonneries. Celui de France Mobiles, portail qui diffuse toute l'actualité de la téléphonie mobile consacre, après ces quelques lignes d'actualité, toute sa page à ce qu'il nomme les « services de France Mobiles » : cela va de l'achat d'un nouveau portable aux multiples accessoires, en passant par toutes les possibilités de personnaliser son portable. Voici deux exemples d'affiches publicitaires disponibles sur le site de France Mobiles<sup>64</sup> :

---

<sup>64</sup> [www.francemobiles.com](http://www.francemobiles.com), 04/04.

Fig. 2: Publicité sonneries/logos<sup>65</sup>



Fig. 3 : Publicité sonneries/logos<sup>66</sup>



<sup>65</sup> Ces images appartiennent aux sociétés Mobibase : la voiture bleue (© Mobibase) ; Pascal Clairet : le crâne en feu ; Florent Trotin : le tigre ; et à la société Mediapiazza (Jet Multimédia) pour les autres. Nous les remercions vivement pour nous avoir autorisée à reproduire ces images.

<sup>66</sup> *Ibidem.*

D'abord les deux accroches traduisent la force de la personnalisation, à travers « le style », et le « réveille ton mobile », comme pour rendre l'objet vivant. Ensuite, le slogan qui accompagne ces deux publicités, reproduit dans son intégralité, est le suivant : « Envie de changer de sonnerie ?! + de 30 000 sonneries et logos sur 2 mégabases : base 1 et base 2. Logos couleur et animés, sonneries polyphoniques... Plus de 250 mobiles compatibles. Téléchargement rapide ! ».

Tous les arguments sont présents. D'abord l'importance du choix : 30 000, ce qui va maximiser les chances de trouver l'élément unique, que ne possédera aucun proche. Ensuite les aspects techniques : la compatibilité de l'appareil (les plus répandus, acquis les jeunes, sont forcément dans cette liste) et la rapidité de l'opération (liée au coût). Enfin, les logos doivent être en couleurs et animés, pour favoriser la personnalisation (une simple image fixe n'a aucun intérêt). Et pour terminer, les sonneries sont polyphoniques. Cet argument n'est qu'en apparence anodin, il révèle en réalité un véritable nouveau marché qui s'est ouvert, lié à la musique.

### ***Sonneries et marché musical***

*Le Monde* (29/01/04), couvrant l'actualité du 38<sup>e</sup> Marché international du disque et de l'édition musicale (Midem) à Cannes, titrait « Au Midem, le téléphone mobile joue les contournes-disque » et montrait combien ce Midem était marqué par « la forte présence des opérateurs de téléphonie et des fabricants de cellulaires. Artistes et producteurs s'adaptent à ces nouveaux diffuseurs de la musique ». Il est question de la diffusion de la musique par le portable *via* l'internet, à côté des formats MP3, mais aussi plus spécifiquement des sonneries. Ainsi pouvait-on relever le titre d'une dépêche *AFP-SEL* (26/01/04) : « Le téléphone au secours de l'industrie du disque ». En effet, « le chiffre d'affaires des sonneries musicales dans le monde est désormais supérieur à celui des "singles", qui fut jadis le support-roi de la diffusion de la musique. Signe des temps : le Japon publie désormais un Top-40 officiel des "tubes" de la téléphonie musicale. Le Royaume-Uni fera de même courant 2004 ». Un dossier de *Libération* (18/06/04) fut consacré à ce sujet : « Quand la musique sonne. Le téléphone est-il l'avenir de la musique ? ». On y apprend que les ventes de sonneries ont rapporté 3,5 milliards de dollars en 2003, soit 10 % du marché mondial de la musique, et enregistré une croissance de 50 % entre



2002 et 2003<sup>67</sup>. L'enjeu économique est de taille puisqu'il est question du versement des droits d'auteurs, contrôlé en France par la Sacem<sup>68</sup>. En effet, toujours selon *Libération* (18/06/04), les sonneries monophoniques et polyphoniques (ce sont des adaptations des morceaux), majoritaires sur le marché, génèrent des droits aux auteurs (2,5 à 3 euros) alors que les sonneries hi-fi, qui sont des reproductions de l'enregistrement original, représentent 5 à 10 % du marché en France et rétribuent tant les auteurs que les interprètes (elles coûtent en moyenne 50 centimes de plus). De nombreuses sociétés, comme Mobivillage, spécialisées dans la production de contenus pour les téléphones mobiles, exploitent donc le catalogue musical, et « surfent sur un marché en pleine explosion » (*Les Échos*, 5/05/04). Et des groupes de musique enregistrent aujourd'hui des « albums », spécifiquement conçus pour les portables. Par exemple, un groupe allemand vient d'enregistrer *Panda Babies*<sup>69</sup> (neuf titres de dix secondes à une minute et demie), spécialement formaté pour la durée des sonneries. « Nous signons des artistes pour créer de la musique spécifiquement pour ce support, adaptée aux besoins de l'utilisateur de téléphone », précise le directeur du label allemand (*Libération*, 18/06/04). Et il existe un classement des meilleures ventes de sonneries, à l'image de celles de CD ou de singles. On pourrait même affirmer que s'opère un certain mélange des genres, dans la mesure où, avec le phénomène *Crazy Frog* (2005), c'est une sonnerie qui est

---

<sup>67</sup> Mais il faut rester très prudent dans l'évaluation du marché au niveau mondial. Pour 2005, *l'Expansion* (05/04/06) annonce 3,6 milliards pour les sonneries musicales, ce qui est peu vraisemblable, eu égard à la progression attendue... Les statistiques nationales semblent plus réalistes, mais restent imprécises, puisqu'il devient impossible de distinguer le marché spécifique des sonneries. En effet, le seul chiffre disponible concerne la musique liée à la « téléphonie mobile », qui comprend les sonneries mais aussi les téléchargements légaux de musique sur mobile (les portables 3G dotés d'une mémoire importante peuvent aujourd'hui être utilisés comme des lecteurs MP3, pour écouter de la musique sous forme de *playlists*). Ainsi, en 2005, les ventes de musique liée à la « téléphonie mobile » ont représenté un chiffre d'affaires de 23 millions d'euros pour les majors (commerce de gros), soit 3,5 fois plus qu'en 2004. Cette musique liée à la « téléphonie mobile » représente 71 % de l'ensemble des ventes numériques légales (le reste étant les téléchargements légaux sur d'autres supports, comme les ordinateurs ou lecteurs MP3). Sachant que l'ensemble de ces ventes numériques légales représente lui-même 4 % du total des ventes de musique dite « enregistrée » (le solde des 96 % est constitué des ventes « physiques », c'est-à-dire des CD. Pour information, le chiffre d'affaires total au détail de la musique dite « enregistrée » est évalué à 1,5 milliard pour 2005). Source SNEP (Syndicat national de l'édition phonographique) disponible sur [www.disqueenfrance.com](http://www.disqueenfrance.com).

<sup>68</sup> Société des auteurs et compositeurs et éditeurs de musique.

<sup>69</sup> Les bébés pandas. Le nom est éloquent, qui suscite immanquablement une référence à l'objet transitionnel, à travers les pandas, souvent utilisés comme peluches.

devenue meilleure vente de musique<sup>70</sup>. Bref, si ce phénomène de personnalisation par les sonneries a débuté chez les jeunes, il touche à présent aussi bon nombre d'adultes.

Il est apparu important d'analyser le développement de ce marché des sonneries pour mettre en évidence l'ampleur de ce phénomène de personnalisation. Il n'est pas inintéressant d'observer les retombées de cette personnalisation jusque sur le fixe. En effet, France Telecom a désormais retenu le slogan « Ma ligne, je peux tout lui demander » pour toutes ses campagnes et dépliants publicitaires pour le fixe. Ce dernier devient aussi un objet personnel « ma ligne », voire personnalisé, à qui l'on peut s'adresser. La stratégie marketing se dévoile, qui vise à faire bénéficier la téléphonie fixe (dont la consommation annuelle – en volume – est en diminution constante depuis 1999) de la progression des mobiles. Pour terminer sur cette dimension de la personnalisation, il est intéressant d'en évoquer un aspect complémentaire : celui de l'échange de cet objet personnel. En effet, surtout chez les jeunes, le portable est aussi objet d'échange<sup>71</sup>, et à propos duquel on échange : tous les jeunes savent quel est le type d'appareil de leurs amis proches, quel type de forfait ils utilisent, parfois combien il leur reste de crédit. Un peu à la manière des informaticiens qui discutent ou s'échangent des logiciels. Et les logos et sonneries qui personnalisent l'objet sont aussi fréquemment échangés. De même, il existe une certaine solidarité, qui permet de rappeler celui qui « bipe », voire de prêter l'objet au copain qui n'a plus de crédit<sup>72</sup>. Tous ces éléments définissent une sorte de communauté, à la création de laquelle on a participé et qui sert en retour de groupe de référence et de support d'identification. C'est ce que note déjà Jacques Perriault à propos des machines à communiquer : « L'usage des machines à communiquer favorise la création de réseaux de socialité » (1989 : 197).

---

<sup>70</sup> Le titre Axel F./Crazy Frog constitue la deuxième meilleure vente de single en France, sur l'ensemble de l'année 2005 (derrière Ilona Mitrecey), classement réalisé par l'Ifop pour le SNEP, disponible sur [www.ifop.com](http://www.ifop.com).

<sup>71</sup> Un seul cas a été rencontré dans tout l'échantillon, où les portables « tombés du camion » (volés), relèvent d'un véritable trafic lucratif. Il n'est pas inintéressant de relever que le jeune a pu évoquer ces éléments illicites dans les murs mêmes de l'institution scolaire, sous couvert de la clause de confidentialité garantie par l'intervieweur : en effet, sa mère ne se doutait apparemment de rien, ne s'interrogeant pas sur le financement de ses nombreuses sorties en « boîte ».

<sup>72</sup> À condition toutefois de ne pas trop s'éloigner pour pouvoir rester à portée de regard, mais aussi et surtout à portée de main de l'objet...

Au cours de la première partie de ce chapitre, le portable a été envisagé comme un outil dédié à la communication personnelle, par opposition au fixe collectif du foyer. Véhicule identitaire, il remplit une fonction de sociabilité intragénérationnelle essentielle chez les jeunes. Chez les parents, les relations avec la sociabilité amicale transitent encore majoritairement par le fixe, avec une exception toutefois pour les monoparents, des femmes dans l'échantillon, qui entretiennent un réseau amical plus étendu que les parents vivant en couple, et ce *via* le portable. En ce sens, leurs usages se rapprochent de ceux des adolescents. À côté des échanges par la voix, se sont développés de nouveaux usages, les SMS, rencontrant un véritable succès non prévu par les concepteurs. Si les jeunes sont majoritairement responsables de ce succès, quelques parents les utilisent, mais dans une moindre mesure, l'effet âge demeurant encore prédominant. Les SMS répondent à de multiples motifs d'usage. D'abord un souci d'économie du crédit, mais aussi d'efficacité pratique : il importe de faire court, ce qui a favorisé l'invention d'une sorte de « novlangue ». Lequel langage codé correspond à un mode ludique d'appropriation de ce nouveau mode de communication, à mi-chemin entre l'écrit et l'oral. Enfin, les SMS s'inscrivent dans un double mouvement d'extériorisation/retrait des émotions, propice à l'expression identitaire de ces adolescents. Pour terminer, chez la quasi-majorité des individus de l'échantillon, la dimension d'objet personnel que revêt le portable est apparue prégnante. La relation à la matérialité de l'objet constitue une des modalités de son appropriation, qui va permettre de l'intégrer dans les habitudes pour en faire un objet incorporé. Enfin, la personnalisation de l'objet a pu être appréhendée comme un phénomène massif. Chez les jeunes rencontrés, mais aussi à travers l'analyse des enjeux économiques d'un tel phénomène. La problématique identitaire que met à jour cette personnalisation est évidente, alimentant l'hypothèse d'autonomisation étayée tout au long de ce chapitre. Toutefois, avant de conclure sur cette autonomisation, en la confrontant au contrôle social mis en évidence au sein de la famille, il importe d'aborder un autre aspect qui concerne uniquement les parents et qui a trait aux usages liés aux relations professionnelles. Il sera question de vie professionnelle, mais aussi familiale, la frontière entre les deux se révélant de plus en plus ténue.

## 5. Le portable dans la sphère professionnelle

### La légitimation par le professionnel

Il a été vérifié combien la légitimation des usages par les relations avec les membres du foyer (intrafamilial) était importante dans toutes les familles, sans exception. Il importe maintenant de mettre en évidence la place plus ou moins grande que revêt la légitimation par les relations professionnelles chez l'ensemble des parents. Un premier constat s'impose, qui distingue nettement les hommes des femmes : parmi ces dernières, seule l'une d'entre elles<sup>73</sup> a un usage professionnel de son portable alors que près de la moitié des hommes a un tel usage, grâce à un appareil acquis par l'entreprise. Mais au-delà de cette distinction, il a semblé que, dans le discours, transparaisait une autre différenciation, plus subtile. Tous les hommes, sauf un, ont mis en avant cette légitimation par le professionnel, alors que c'est le cas d'une seule femme, et encore : malgré l'intensité de l'usage (forfait professionnel de 20 h), c'est bien plutôt la conciliation vie familiale/vie professionnelle qui lui sert de légitimation. Revenons aux hommes. La moitié d'entre eux donc possède un portable à usage professionnel, ce sont soit des cadres, soit des commerciaux sur la route. Par exemple Monsieur Hermelin (forfait professionnel, 42 ans, technico-commercial sur la route, marié, deux fils dont le cadet Paul en 3<sup>e</sup>) précise, dès le début de l'entretien :

*C'est certain, que moi qui suis tous les jours sur la route [...] ben moi c'est vraiment une utilité et puis une autonomie quoi mais c'est vrai que c'est pas un besoin quoi mais bon je dirais presque une obligation quand*

---

<sup>73</sup> Dans une autre enquête (Martin, 2004a), aucune des quatorze femmes ne possédait non plus un tel outil professionnel, ce qui doit bien avoir quelque signification. On peut seulement déplorer qu'il n'existe aucune statistique sur cette question.

*même hein en gros parce que c'est vrai que c'est tellement utile, tellement pratique euh c'est surtout ça quoi.*

C'est une « obligation » d'avoir un portable lorsque l'on exerce un tel métier de commercial sur la route. La distinction besoin/obligation résulte chez Monsieur Hermelin de la nécessité de se distinguer du modèle des jeunes, considérés de façon négative comme « accros ». La légitimation par le professionnel est clairement marquée. Les autres hommes, cadres, sont aussi amenés à se déplacer et justifient leurs usages de la même façon. En revanche, parmi l'autre moitié des hommes, aucun n'est cadre ni commercial, l'usage professionnel est moins patent, et surtout ils ont acquis leur portable à titre personnel. Et pourtant le motif professionnel est évoqué très tôt dans l'entretien. D'emblée, Monsieur Felden (à carte, 46 ans, ouvrier maçon, marié, deux enfants dont la dernière Claudia en 2<sup>de</sup> BEP) nous dit « ça peut être un outil de travail ». Or il s'avère quelques lignes plus loin que son portable a été acquis par la volonté de son épouse qui souhaitait pouvoir le joindre sur le chantier. Et que l'usage professionnel est bien faible, d'autant qu'il est obligé de le laisser dans le camion, de peur de l'abîmer. Le cas de Monsieur Tard (à carte, 46 ans, ouvrier carreleur en invalidité, marié, trois enfants dont le dernier Cédric en 3<sup>e</sup>) est très proche, puisque dès le début de l'entretien, il mentionne : « *Disons que bon, c'est utile, c'est utile bon au sein de l'entreprise quoi, quand je travaillais* », alors qu'effectivement il ne travaille plus. Certes, il importe de préciser que cette légitimation par le professionnel est aussi, bien souvent, associée à une légitimation par les relations avec l'intrafoyer, sans qu'il soit toujours possible de distinguer véritablement ce qui est premier. Mais c'est ce contraste hommes/femmes qu'il est intéressant de relever. En d'autres termes, la légitimation par l'intrafamilial est première chez les femmes (sauf les monoparents) alors que c'est bien plutôt par le professionnel que les hommes vont motiver, en priorité, leurs usages, même lorsque de tels usages au niveau du travail sont finalement très rares. Cette distinction sera discutée tout au long de cette section. Dans une première partie, il s'agira de comprendre comment le portable fait surgir du temps professionnel dans le temps privé, puis dans une seconde partie, c'est son corollaire qui sera exploré, à savoir l'insertion du temps privé dans le professionnel, que les sociologues dénomment plutôt la conciliation vie privée/vie professionnelle. Pour terminer, la question de la reproduction des rôles sexués à l'intérieur du couple, telle qu'elle apparaît avec les usages du portable, sera posée.

## Le temps professionnel dans le temps privé

En premier lieu seront abordés les usages du portable dans le cadre des relations de travail et le contrôle social que cet outil peut générer. Puis ensuite, la question de l'intrusion du temps professionnel dans le temps privé, favorisée par les portables, sera développée, avec notamment le droit à la déconnexion.

### *Flexibilité et contrôle social des salariés*

Si les sciences de l'information et de la communication se sont peu intéressées à l'objet téléphone dans le cadre des relations interpersonnelles, en revanche, avec l'arrivée des TIC (technologies de l'information et de la communication) dans le monde professionnel, c'est l'ensemble des systèmes d'information et d'échange, tant au sein de l'entreprise qu'avec son environnement, qui est aujourd'hui pris en considération. Avec l'évolution du modèle industriel, un nouveau mode de gestion de la production, impliquant une réorganisation des fonctions et du management, va se mettre en place pour répondre aux exigences accrues de productivité et de compétitivité. Il importe alors de comprendre comment les nouveaux outils de communication mobile, dont les portables, vont accompagner cette évolution. Les mobiles vont ainsi permettre d'ajuster et de coordonner les activités entre équipes, de gérer les aléas et la décentralisation de l'entreprise (Peyrard *et al.*, 1996 ; Mayère *et al.*, 1997). Ce faisant, les portables vont offrir une flexibilité accrue aux décideurs et aux détenteurs du pouvoir, alors qu'ils vont accroître la pression sur les personnels en bas de la hiérarchie, qui subissent déjà cette flexibilité organisationnelle (Combès *et al.*, 1995). C'est ainsi la question de la reproduction du pouvoir et des rapports sociaux qui est clairement posée au sein de l'organisation. Francis Jauréguiberry (2003) souligne combien les portables vont servir d'outil de contrôle des employés « nomades », ceux qui travaillent hors des murs de l'entreprise, et que la hiérarchie peut appeler à tout moment. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer, à titre anecdotique, qu'une société allemande propose de doter son mobile « d'ambiances sonores à la carte, utiles en cas de mensonge » (*Libération*, 1/04/04), pour appeler son patron. SounderCover, ce « générateur d'alibis <sup>74</sup> », peut être téléchargé (coût de 9,95 euros), et propose neuf fonds sonores allant des embouteillages sur le périphérique au bruit du marteau-piqueur, en passant par un fond d'averse. Plus

---

<sup>74</sup>Littéralement couverture de sons, disponible sur le site allemand [www.simeda.com](http://www.simeda.com), 04/04.

sérieusement, c'est la question de l'autonomie au travail qui est posée. Francis Jauréguiberry parle d'un « nouveau taylorisme à distance » (2003 : 113) pour tous ces employés amenés à se déplacer en dehors de l'entreprise. L'auteur évoque aussi ces « cadres fusibles », qui servent de « filtre entre les sollicitations de l'entreprise et du marché et leur supérieur "momentanément injoignable" » (2003 : 115). Bref, la distance et les inégalités se creusent entre « ceux qui ont le *pouvoir* [c'est l'auteur qui souligne] de se débrancher et de l'autre ceux qui ont le *devoir* de rester connectés » (2003 : 103). Ce qui conduira à poser la question du droit à la déconnexion, dans le prochain paragraphe, mais auparavant, évoquons cette étape supplémentaire qui vient d'être franchie dans le contrôle social avec les systèmes de géolocalisation des salariés. En effet, dès 2001, les opérateurs français avaient annoncé la commercialisation de tels systèmes. Si ces dispositifs de repérage spatio-temporel de tout détenteur d'un téléphone mobile vont bientôt être accessibles aux familles, ils le sont déjà pour les entreprises. En octobre 2003, SFR a proposé à ses entreprises clientes, cette possibilité de localiser leurs salariés en déplacement, moyennant 765 euros d'abonnement et un forfait de 35 euros par ligne et par mois pour cent requêtes. La volonté est de « répondre aux besoins croissants des entreprises qui ont des exigences accrues en termes de performance, de réactivité, de productivité et de gestion des coûts<sup>75</sup> » explique le directeur général de SFR Entreprises. Une société éditrice de logiciels propose de la même façon aux entreprises de suivre toute leur flotte de véhicules en localisant instantanément tous les chauffeurs équipés de mobiles (*Le Figaro Entreprises*, 26/01/04). Et l'opérateur Orange n'est pas en reste, qui propose un service similaire à ses clients professionnels (*L'Express*, 15/01/04). Conformément à la loi sur la confiance en l'économie numérique (LEN) du 21 juin 2004 sur le traitement des données à caractère personnel et la protection de la vie privée dans le secteur des télécommunications ainsi qu'à la CNIL<sup>76</sup>, l'entreprise est tenue de requérir l'accord des salariés, lesquels devraient donc théoriquement pouvoir s'y opposer, mais dans les faits, ce n'est pas si facile lorsque tous les collègues l'ont accepté. En résumé, il demeurerait important de pointer la façon dont le portable pouvait aussi, dans le monde de l'entreprise, se transformer en un véritable instrument de contrôle social. Mais précisons qu'aucun des adultes rencontrés dans l'enquête n'a évoqué un tel dispositif à l'œuvre dans son entreprise. En revanche, seuls deux hommes, deux ouvriers, ont évoqué ce potentiel contrôle social du patron qui les appelle sur le chantier

---

<sup>75</sup> Information disponible sur le site [www.francemobiles.com](http://www.francemobiles.com), 10/03.

<sup>76</sup> Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, instituée par la loi du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004.

pour suivre la bonne marche du travail ou pour vérifier en quelque sorte les horaires de travail. Écoutons Monsieur Tard (à carte, 46 ans, ouvrier carreleur en invalidité, marié, trois enfants dont le dernier Cédric en 3<sup>e</sup>) :

*C'est-à-dire que le chef voulait plus trop se déplacer et alors du fait que le patron nous en a donné un chacun un et comme ça... et lui il pouvait nous joindre si on partait plus tôt... un petit peu c'était le but de pas partir plus tôt.*

Il est question de contrôle social alors que pour l'autre ouvrier, il s'agit plus de flexibilité, dans la mesure où le patron avait pris l'habitude de l'appeler pour l'envoyer en catastrophe réaliser un dépannage sur un autre chantier, ce dont Monsieur Felden ne manquait pas de se plaindre : ayant un portable personnel, et non professionnel, il a résolu le problème en prétextant le risque de l'abîmer pour le laisser au fond du camion, une manière comme une autre de se déconnecter. Par ailleurs, aucun autre individu de l'échantillon n'a évoqué un tel contrôle social qui pourrait être, *via* les portables, imposé aux salariés durant le temps de travail. Mais en réalité, les choses sont plus complexes, puisqu'un salarié qui dispose d'un outil professionnel risque d'avoir des appels en dehors de son temps de travail. Et c'est ici qu'apparaît la délicate question des frontières privé/professionnel.

### ***Évolution des frontières professionnel/privé***

Avec le développement des outils de communication mobile, la question de la dissolution des frontières entre le temps de travail et le temps personnel est posée par les juristes. L'un d'eux, Jean-Emmanuel Ray (2004)<sup>77</sup> reprend la définition élargie du temps de travail telle qu'elle existe aujourd'hui : « Temps pendant lequel le salarié est à disposition de l'employeur, et doit se conformer à ses directives sans pouvoir *vaquer librement à des occupations personnelles* [c'est l'auteur qui souligne] (L. 212-4) » (2004 : 59). Il existe donc un lien de subordination entre l'employeur et le salarié. Le temps de repos est défini par opposition, puisque les deux notions sont exclusives, et il est ainsi caractérisé par la fin de la subordination. Or, avec les portables professionnels<sup>78</sup> mis à disposition par l'entreprise, cette « définition binaire [...] s'avère à l'usage un peu primaire » (2004 : 59). « Cette *summa divisio* vie

---

<sup>77</sup> Cet article est extrait d'un dossier spécial de *Droit Social* (janvier 2004) intitulé « Vie professionnelle et vie personnelle », autant dire que la question intéresse les juristes.

<sup>78</sup> La réflexion des juristes porte sur tous les outils de communication, comme l'ordinateur portable, le fax, etc.



professionnelle/vie personnelle est parfois littéralement évanescence [...]. Les nouvelles technologies ont renforcé cet évanouissement, sortie de l'entreprise ou distance ne signifiant plus indépendance retrouvée, et donc possibilité de *vaquer librement à des occupations personnelles* (2004 : 7). Gaëlle Arcadias (2002) note de la même façon que « ce transfert des technologies de l'information et de la communication permet à l'entreprise de créer un lien permanent avec son salarié, il favorise donc l'intrusion du professionnel dans la vie privée » (2002 : 7). Aussi tous ces éléments conduisent-ils aujourd'hui de nombreux juristes, dont Jean-Emmanuel Ray, à réclamer le droit à la déconnexion, « respecter le droit à la déconnexion technique, préalable indispensable à une déconnexion intellectuelle beaucoup plus difficile à obtenir » (2004 : 69). Francis Jauréguiberry (2003) réclame ce même droit à la déconnexion après avoir mis en évidence cette nouvelle inégalité, déjà évoquée, entre « ceux qui ont le *pouvoir* de se débrancher et de l'autre ceux qui ont le *devoir* de rester connectés » (2003 : 103). Revenons aux enquêtés. Dans l'ensemble de l'échantillon d'adultes, presque la moitié des hommes et une seule femme ont un portable professionnel. Pour seulement deux d'entre eux, il semble que le temps professionnel déborde largement sur le temps personnel. Par exemple, Monsieur Jolant (forfait professionnel 3 h, 43 ans, cadre, marié, fils unique Benjamin en 3<sup>e</sup>), cadre amené à se déplacer parfois, dira avoir besoin d'être toujours joignable par son chef ou son administration de tutelle : « *Moi je suis joignable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 [...] 365 jours par an.* » De la même façon, pour Madame Carrera (forfait professionnel 20 h, chef d'entreprise, divorcée, vit seule avec son fils en 3<sup>e</sup>) « *étant donné que je suis responsable, donc je suis joignable* » ou bien encore :

*Le lundi on est fermé, mais moi, le lundi, quand je suis pas là, je donne mon numéro de portable à des clients qui m'appellent, donc ça me permet de déplacer mon bureau avec moi.*

Le fait d'être joignable en permanence est clairement associé à la fonction de responsabilité occupée : avec le portable, le temps professionnel déborde largement sur le temps personnel, c'est évident. Ils l'assument tous deux, non sans une certaine fierté d'ailleurs. Mais une distinction nette va se dessiner dans le recours ou non à des pratiques de décommunication. Pierre-Alain Mercier et Chantal de Gournay (1997) évoquaient de telles pratiques qui émergeaient, tant dans l'univers privé que professionnel, avec par exemple les répondeurs. Monsieur Jolant est le seul individu de tout l'échantillon à devoir être joignable toujours, tout le temps, même en vacances, ce dont ne manque pas de se plaindre gentiment son épouse « *ça va mieux mais à un moment c'était jour et*

*nuit, dur dur... mon mari pourrait pas partir en vacances sur une île déserte [sans téléphone] c'est clair* ». En revanche, pour les autres qui ont un usage professionnel, tous ou presque vont recourir, peu ou prou, à des pratiques de décommunication. Par exemple, Madame Carrera (forfait professionnel 20 h, chef d'entreprise, divorcée, vit seule avec son fils en 3<sup>e</sup>), qui a un usage professionnel intensif la semaine, débranche son téléphone à la maison le dimanche, lorsqu'elle est seule avec son fils, se rendant injoignable même pour ses amis :

*Et maintenant le dimanche, je donne l'info, je dis « j'ai besoin de me reposer, donc je ne réponds pas au téléphone ».*

D'autres vont adopter des tactiques différentes, comme éviter de distribuer son numéro aux clients, éviter de l'inscrire sur les cartes de visite, mais donner au contraire celui du secrétariat, autant de tactiques de filtrage qui vont permettre de contrôler et de limiter ce débordement du temps professionnel sur le temps personnel. Par exemple, Monsieur Hermelin qui est sur la route (forfait professionnel, 42 ans, technico-commercial sur la route, marié, deux fils dont le cadet Paul en 3<sup>e</sup>) :

*Y en a quelques-uns oui [clients qui ont son numéro] mais pas beaucoup, non justement moi je, non non, toujours pareil, toujours un peu dans le souci de pas être de trop trop dérangé, constamment pour des brouilles, enfin c'est vrai qu'avant bon les gens ils me dérangaient ici [à la maison] donc quoi alors, c'est vrai qu'avant je donnais plus facilement mon numéro de domicile [...] ouais, et c'est vrai que c'est là qu'on s'aperçoit que les gens ils se gênent plus quoi, ils appelaient même les week-ends. Voilà ouais parce que bon y a un secrétariat on donne le numéro du boulot parce que comme ça au moins [...] ça diffuse et puis ça distille les appels intéressants, pas intéressants.*

À côté de ces pratiques de décommunication, un dernier cas, très particulier, est celui de Monsieur Gélina (57 ans, cadre, marié, trois enfants dont la dernière à la maison Virginie, en 2<sup>de</sup>) : il possède un portable personnel mais à usage essentiellement professionnel, avec 690 numéros répertoriés dans l'agenda électronique. Il limite l'intrusion du professionnel dans le privé en profitant des temps de trajet pour passer de nombreux appels professionnels, qui avaient lieu auparavant le soir, sur le temps personnel. Mais cette tactique ne permet pas de contrôler les appels entrants. En résumé, l'objectif est clair, limiter l'irruption du temps professionnel dans le temps privé, pour la très grande majorité de ceux qui ont un usage professionnel de leur portable. Pour quelques autres, hommes et femmes, qui se limitent à un usage personnel, ils peuvent être appelés de

façon très occasionnelle, voire marginale, par les collègues pendant les jours de repos : il n'est pas inintéressant de noter que le portable revêt alors une signification totalement inversée, en ce qu'il limite l'intrusion du professionnel dans le temps familial/personnel, puisqu'il permet de ne pas déranger la famille, comme cela aurait été le cas avec un appel sur le fixe. Pour tous les autres, la tactique est simple, ne pas donner son numéro personnel à son employeur. Après cette analyse de l'évolution des frontières professionnel/privé, qui, aujourd'hui pour les juristes, a plutôt trait à l'intrusion ou l'exportation du professionnel vers le privé, il importe de s'intéresser au mouvement inverse : l'insertion du privé dans le professionnel, que les sociologues dénomment la conciliation vie privée/vie professionnelle.

## **La conciliation vie privée/vie professionnelle**

De quoi s'agit-il ? Selon le droit du travail, « le respect à l'intimité du salarié concerne aussi bien la préservation de sa vie privée à domicile que le droit à une vie personnelle au lieu et au temps de travail » (Arcadias, 2002 : 7). Il s'agit de protéger la « part irréductible de liberté du salarié<sup>79</sup> ». Et le secret des correspondances fait partie de cette intimité reconnue au salarié. Sauf abus manifeste, la possibilité de recevoir des appels personnels sur son lieu de travail, fait partie des pratiques plus ou moins tacitement admises dans l'entreprise. Les salariés y ont toujours eu recours, même si cela relève bien souvent du tabou, comme l'a pointé Laurence Bardin (1986). Avec le portable, on ne peut que supposer que de telles pratiques sont encore plus développées, en raison de la possibilité d'être joint directement, sans passer par le standard, ou celle d'appeler sans que cela ait un coût pour l'entreprise (hormis celui lié à la perte du temps de travail effectif). Selon le point de vue des sociologues du travail, cette fois, cette nécessité impérieuse de devoir gérer les affaires familiales, y compris depuis le lieu de travail, relève de ce qu'ils nomment la conciliation. Une première partie présentera une synthèse de ces travaux, lesquels attestent que la conciliation est aujourd'hui encore à la charge des femmes. Puis, dans une seconde partie, il conviendra d'en comprendre les raisons, liées à la question des rôles sexués dans la famille. Enfin, le rôle du portable sera analysé : s'il facilite de toute évidence cette conciliation, ne risque-t-il pas, paradoxalement, de renforcer les rôles traditionnels au sein du couple ?

---

<sup>79</sup> La question est éminemment complexe et a fait l'objet de divers arrêts rendus par la Cour de cassation, lesquels ont fait jurisprudence.

## *Le partage inégal des tâches domestiques*

En l'état actuel, la notion de conciliation vie familiale/vie professionnelle est critiquée par les sociologues en quatre points : elle suppose harmonie or elle est plutôt faite de conflits et d'antagonismes ; elle privilégie la dimension individuelle alors qu'elle relève du collectif ; elle se réfère à la vie familiale, de façon trop restrictive, alors qu'il vaudrait mieux parler de vie privée ; enfin, c'est comme si elle était réservée aux seules femmes. La conciliation vie privée/vie professionnelle demeure bien en effet encore aujourd'hui une affaire de femmes, réservée aux femmes, lesquelles représentent 46 % de la population active. Cette démonstration des sociologues s'appuie sur l'inégalité du partage des tâches domestiques au sein du couple. Ce sont d'abord les enquêtes emploi du temps (EDT) de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) qui serviront de référence. La plus récente date de 1998-1999 et a été élaborée avec la participation scientifique et financière de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) et du Commissariat général du plan (CGP) ; elle est la quatrième d'une série initiée en 1967. Ces enquêtes utilisent la méthodologie du carnet de compte pour permettre aux différents membres du ménage, âgés de quinze ans et plus, de recenser leurs activités d'une journée par tranches de dix minutes. Ces activités sont regroupées dans quatre grandes catégories : le temps physiologique, le temps professionnel et de formation, le temps domestique et le temps libre. Si l'on considère l'ensemble des tâches domestiques au sens large, les hommes en effectuent deux heures trente par jour et les femmes quatre heures trente par jour, soit respectivement un tiers et deux tiers. Mais si l'on s'intéresse au seul « noyau » de ces activités domestiques – c'est-à-dire en excluant le bricolage et le jardinage, souvent considérés comme des semi-loisirs – la participation des femmes passe à 80 %. Il existe donc des activités à dominante féminine, comme le repas, la vaisselle, le ménage, le linge, les soins aux enfants et aux autres personnes ; des activités à dominante masculine, comme le bricolage et le jardinage ; des activités mixtes, comme les courses, les démarches administratives, les comptes du ménage et l'éducation des enfants. Selon Cécile Brousse (1999), les tâches à dominante féminine sont plus souvent répétées tous les jours, elles aboutissent rarement à la réalisation d'objets durables et sont plus souvent considérées comme pénibles par les deux conjoints. Il faudrait préciser qu'à ce travail domestique, devenu visible car comptabilisé, viennent s'ajouter les charges mentales d'organisation et d'anticipation, de coordination entre les différents temps imbriqués, entre les différents lieux (de Singly, 1987 ; Méda, 2001). Ces charges mentales, qui

restent non mesurables, incombent prioritairement aux femmes. Une autre enquête a été réalisée en France en 1999 sous la direction de Marie-Agnès Barrère-Maurisson (2001), dans le cadre d'un programme européen de recherche, initié en 1995 par l'Université de Tilburg (Pays-Bas), programme auquel sont associés le Service des droits des femmes et de l'égalité et la Dares. L'intérêt de cette étude réside dans la distinction d'un cinquième temps, le temps parental. Lorsque la femme est active, elle effectue 60 % du temps parental et 70 % du temps domestique ; à temps partiel, sa participation reste à 60 % pour le temps parental mais passe à 75 % pour le second ; enfin lorsqu'elle est inactive, ces deux taux augmentent respectivement jusqu'à 70 et 80 %. Il en résulte donc que les différences de partage des tâches augmentent avec l'inactivité des femmes, mais surtout que ces inégalités sont plus importantes pour le temps domestique que pour le temps parental. Enfin, au niveau européen, une étude a été réalisée par Rachel Silvera (2002) pour le Service des droits des femmes et de l'égalité lors de la Présidence française de l'Union européenne (juil.-déc. 2000). Ce sont les statistiques EDT (emploi du temps) de l'Insee qui servent de référence pour la France, situant la participation des femmes à hauteur de 80 % du « noyau » des tâches domestiques. Pour l'ensemble de l'UE, les chiffres oscillent entre 60 et 90 %, respectivement des pays du nord aux pays du sud, la France se retrouvant en situation intermédiaire. Mais l'auteur déplore elle-même la fragilité des données recueillies, fragilité résultant des difficultés de comparaison entre les différents indicateurs. Pour ce qui est de la France, ces différentes enquêtes mettent en évidence ce que certains appellent une association positive entre travail professionnel/genre masculin, travail domestique/genre féminin. Il s'agit bien d'une spécialisation des rôles sexués à l'intérieur du couple. Toutefois, il importe d'apporter un éclairage complémentaire. Si l'on prend en compte la totalité du travail (domestique plus professionnel), la répartition hommes/femmes est à peu près égalitaire (Brousse, 1999 ; de Singly, 1987). Ainsi les hommes en couple effectuent-ils 48 % de cet ensemble, soit une demi-heure de moins par jour que les femmes. De plus, cette répartition globale a peu évolué depuis 1986, date de la précédente enquête EDT. C'est plutôt la composition du travail qui a un peu changé dans le sens d'une réduction des différences sexuées. Il faut aussi ajouter que ce modèle de spécialisation s'exerce moins pour les couples où les deux conjoints travaillent, et ce d'autant moins que le diplôme de la femme est élevé (de Singly, 1987 ; Dumontier *et al.*, 2002). Celle-ci se trouve plus en mesure de négocier une répartition plus égalitaire, selon Jeanne Fagnani *et al.* (2001). De même, en montant dans l'échelle des revenus, apparaissent des possibilités de délégation ou d'externalisation des tâches vers les services

externes (garde des enfants, ménage). Néanmoins, malgré toutes ces nuances et réserves, le modèle de spécialisation des rôles sexués s'impose dans les couples. Alors qu'en est-il dans l'échantillon de familles rencontrées ? Si la question du partage des tâches domestiques n'était pas première dans les entretiens, elle a toutefois été abordée, dans la mesure où l'un des objectifs consiste bien à comprendre les usages du portable au regard de la dynamique familiale. L'étude d'un tel échantillon qualitatif ne peut prétendre à aucune validité statistique, il s'est agi seulement de pratiquer l'analyse du discours de ces couples sur la répartition des tâches domestiques, laquelle analyse s'est avérée fort instructive. Il semble donc que sur les 11 couples rencontrés (soit 17 familles moins 6 monoparents), il en est 4 dans lesquels les hommes participent le plus à l'ensemble des tâches domestiques, dont deux recourent à la délégation (femme de ménage). Pour les sept autres couples, la répartition inégalitaire demeure toujours à l'œuvre, même si ces pratiques sont parfois masquées par un discours d'apparence égalitaire, en décalage avec les pratiques, et qui se révèle plein de contradictions lorsque l'on approfondit. D'ailleurs Nicolas Herpin (Brechon, 2003), dans son analyse des valeurs des Français relatives à la famille note que « la répartition statutaire des tâches ménagères, même si elle perdure dans les pratiques de la vie en couple, est de plus en plus perçue comme illégitime : les opinions sur le partage entre hommes et femmes des tâches ménagères progressent » (2003 : 69). L'exemple du couple Mongin (mariés, 38 ans tous les deux, employée et fonctionnaire de police, deux fils dont l'aîné Julien en 3<sup>e</sup>) illustre de façon magistrale ce décalage entre le discours et les actes. Écoutons ce qu'en pense le mari :

*Je dirais... Sans vouloir être misogyne, c'est vrai que mon épouse s'en occupe plus que moi, bon généralement, pour ce qui est des tâches ménagères, j'essaye de, on bosse les deux, on est obligés de s'y mettre tous les deux, ça... par contre la cuisine, je suis pas terrible [rires], ça, je reconnais... De temps en temps, c'est la vaisselle qui me fait peur mais bon ! Maintenant l'éducation des enfants, c'est sûr que j'y participe moins [ton monte] que mon épouse parce que bon, elle est là l'après-midi [Madame Mongin travaille en effet à mi-temps] quand ils rentrent, ils commencent les devoirs, ben elle est déjà là et moi j'y suis pas encore euh... [...] Mais on essaie généralement de suivre l'éducation des enfants quand même... Tous les deux, on essaie, je dirais pas à part égale parce que bon, c'est vrai que je suis pas tout le temps là mais, allez on va dire... 60/40 à peu près et pour le ménage, ben là, on s'y met ! [Rires] y a pas le choix, y a pas le choix mais je vous dis, c'est la cuisine où je suis peut-être pas génial [rires] [l'intervieweur le relance : et le ménage, vous avez l'impression d'en faire autant qu'elle ?] non, moins [ton franc] ah moins*

*! Oui oui, moins moins... Là par contre, j'essaye de m'y mettre mais il y a un gros déficit hein que je cherche peut-être pas forcément à combler non plus [rires], faut dire ce qui est, faut dire ce qui est, c'est un peu méchant vis-à-vis d'elle mais... Mais c'est vrai que bon, j'essaye [ton insistant] quand elle fait un truc, je lui dis « ben dis-moi ce que je peux faire pour t'aider » si elle me le dit, je le fais, et puis voilà, c'est vrai que de moi-même par contre, j'irai pas prendre le balai, ça je reconnais hein mais si elle me dit « tiens, tu peux passer un coup de balai ? » Bon, je le prends, je le fais [l'intervieweur le relance encore : et elle vous le dit, ou elle fait elle-même ?] [petit silence] Elle ose pas beaucoup demander, c'est pour ça que je suis toujours derrière et que je dis « dis-moi ce que je peux faire pour t'aider » bon maintenant, je pars du principe que si elle me dit rien, c'est que elle a pas besoin ! Maintenant si elle a besoin de quelque chose, elle le dit, je le fais, c'est tout... Sinon, je lui demande pas, maintenant si je lui pose la question en espérant qu'elle me dise non, c'est pas la peine non plus [rires]... non [ton de justification].*

L'extrait peut paraître un peu long, mais il est indispensable pour comprendre la rhétorique développée, fort intéressante. Certes, l'intervieweur est une femme et cela doit être pris en considération, ayant pu mettre Monsieur Mongin en situation de justification. D'une répartition « 60/40 », justifiée, c'est intéressant, par le travail à mi-temps de l'épouse, on aboutit à un réel décalage, d'abord pour la cuisine, ensuite la vaisselle, puis l'éducation des enfants, et enfin le ménage : bref, que reste-t-il des 60/40 ? L'exemple du ménage est particulièrement intéressant : « un gros déficit que je cherche pas forcément à combler ». Monsieur Mongin ne prend pas d'initiative, il répond en fait aux sollicitations de son épouse, si elle le lui demande, mais en réalité, « elle ose pas beaucoup demander ». Deux choix sont alors proposés par le mari, qui traduisent l'ambiguïté, soit il lui demande si elle a besoin de son aide, soit au contraire, il se garde bien de le lui demander « je pars du principe que si elle me dit rien, c'est qu'elle a pas besoin ! » et au final « sinon, je lui demande pas ». Discours on ne peut plus paradoxal. Pour d'autres, le discours est plus clair, tant celui du conjoint que de la femme, qui pointe l'inégalité. Bref, pour une majorité de l'échantillon, le modèle de spécialisation des rôles sexués s'impose. Pour les autres, l'égalité est plus présente. Enfin, pour les six familles monoparentales, les enfants sont à la charge de la mère et voient dans la majorité des cas leur père un week-end sur deux (un seul cas, celui de Madame Carrerra, qui a la garde de son fils alors que sa fille a choisi de vivre chez son père). Le rôle du portable sera abordé dans la gestion du temps parental, les relations avec les enfants, et ce pour ces deux types de couples, ainsi que pour

les familles monoparentales. Mais auparavant, il importe de comprendre les raisons de cette spécialisation des rôles, raisons avancées par les sociologues.

### ***Spécialisation des rôles sexués et identité***

C'est d'abord la vie en couple qui renforce la spécialisation des rôles. Cécile Brousse (1999) confirme que les écarts entre hommes et femmes, par rapport au temps consacré au travail domestique, existent déjà chez les personnes seules, mais s'accroissent à l'intérieur de l'institution conjugale. Jean-Claude Kaufmann (1992) aboutit sensiblement à la même conclusion. À travers l'analyse du linge, il met en évidence la redéfinition et renégociation des rôles qui présiderait lors de l'entrée en couple, amorce d'un véritable changement puisque ces rôles traditionnels ne sont plus acceptés comme allant de soi. Et pourtant, à mesure de son installation progressive, le couple recompose l'inégalité, même quand il ne le souhaite pas et la différenciation des tâches resurgit. C'est donc la vie en couple, mais surtout la présence d'enfants qui renforce cette spécialisation des rôles sexués et accentue les inégalités, et ceci même si la femme a un niveau de diplôme élevé, même si elle bénéficiait d'une insertion professionnelle identique à celle de l'homme, à la sortie des études (Méda, 2001). Si évidemment le travail domestique augmente avec le nombre d'enfants, il est aussi moins bien partagé entre conjoints (Brousse, 1999). La participation des hommes aux tâches domestiques baisse de 10 % à partir de deux enfants et de 14 % si l'un au moins a moins de trois ans, et leur temps professionnel augmente (Méda, 2001). C'est exactement l'inverse qui se produit pour les femmes. Même lorsqu'elles sont à temps complet, leur temps professionnel reste inférieur à celui des hommes et, surtout, apparaissent les temps partiels, voire l'arrêt d'activité. De 90 % d'actives sans enfant, on passe respectivement à 70 % avec deux enfants et 55 % avec trois enfants, le taux moyen étant de 80 %. François de Singly (1987) va plus loin en comparant les couples mariés et les concubins. Ces derniers sont plus égalitaires, leur choix de cette forme de vie conjugale reflétant une conception plus autonome, plus individualiste de la vie privée. Pourtant, lorsque l'enfant paraît, les différences s'estompent et les concubines s'investissent presque autant que les autres femmes. Cet accroissement de l'inégalité du partage des tâches domestiques dérive donc, pour une large part, du passage du couple conjugal au couple parental. Ou, pour le dire autrement, la légitimité des rôles sexués repose avant tout sur la parentalité. Cette question du rôle social renvoie forcément à celle de l'identité. Mais pourquoi les femmes s'investissent-elles plus lorsqu'il y a des enfants ? Pour de nombreux auteurs (de Singly, 2001a ; Fagnani *et al.*, 2001 ;



Méda, 2001), leur identité s'est construite sur le mode du pluri-ancrage, c'est-à-dire sur plusieurs registres. Elles ressentent des tensions identitaires plus grandes, puisqu'elles sont « tirillées » entre des exigences de réalisation personnelle, de réussite professionnelle et de mère responsable du « care » (soin), étant entendu que ce temps maternel doit s'exercer auprès des enfants. Alors que les hommes seraient construits de façon plus unidimensionnelle : leur temps paternel peut être situé hors de la famille, car ils investissent dans le travail en tant que pères, bénéficiant encore de l'image de principal pourvoyeur de revenus. Il leur est donc plus facile de cumuler réussite professionnelle et paternité. Mais des changements se profilent chez les jeunes. Un sondage de la revue *Autrement* (avril 2000), auprès des 20-30 ans, révèle qu'ils remettent en cause le travail comme seul facteur d'identité : une grande majorité d'entre eux situe en première place le désir d'équilibrer vie familiale et vie professionnelle. Un autre sondage d'Ipsos pour *Enfant Magazine* (avril 2003) et réalisé auprès de parents actifs avec des enfants de zéro à sept ans, confirme cette tendance : à la question « Avez-vous le sentiment de consacrer suffisamment de temps à votre ou vos enfants ? », 66 % des hommes, contre seulement 57,5 % des femmes, répondent « pas assez ». Ils ne sont respectivement que 32,5 % et 38 % à considérer y consacrer « le temps qu'il faut ». Et 28 % des parents se disent non satisfaits de leur équilibre de vie. En conséquence, même si l'on peut voir poindre une amorce de changement dans le discours et les mentalités, il n'en reste pas moins que, pour l'instant, dans les pratiques, le partage inégalitaire des tâches domestiques subsiste dans la majorité des couples. Aussi le problème de la conciliation vie privée/vie professionnelle reste-t-il encore le plus souvent une affaire de femmes, réservée aux femmes. D'autant qu'il faut y inclure toutes ces charges mentales, évoquées précédemment, qui sont constituées du travail d'anticipation, d'organisation entre les différents temps imbriqués et les différents lieux. Charges mentales non mesurables et qui sont aussi supportées majoritairement par les femmes. Les onze couples rencontrés ont entre deux et trois enfants (seulement deux familles avec enfant unique), qui sont à l'âge de l'adolescence (sans enfant en bas âge). Néanmoins, il subsiste un peu moins des deux tiers de l'ensemble des femmes qui travaillent à temps partiel, ce qui demeure proche de la moyenne nationale de 32 %. Il reste dorénavant à analyser comment le portable va permettre à ces femmes et à ces hommes de concilier plus facilement vie privée et vie professionnelle.

## *Une disponibilité permanente des mères*

Une distinction s'impose entre le discours des femmes et celui des hommes. Il s'agira ici de comprendre comment la conciliation se traduit chez la majorité des femmes par la nécessité d'être disponibles en permanence, pour les enfants, à travers le portable, en relation avec le besoin de réassurance dont elles font preuve. Dans chaque situation, il importera de tenter de faire le lien avec le type de couple (plus égalitaire/moins égalitaire/monoparental) et de préciser aussi dans quel type d'activités domestiques ou de charges d'organisation le portable est le plus utilisé. Dans la section suivante, sera abordée la conciliation du point de vue des hommes mais commençons par rappeler la fonction instrumentale de microcoordination que revêt le portable entre membres du foyer et qui a été longuement mise en évidence. Cette microcoordination va s'exercer au sein de la sphère privée mais aussi bien évidemment entre les deux sphères. La possibilité qu'offre le portable d'imbriquer ces différents temps et lieux va faciliter la conciliation, c'est une évidence : c'est un outil de microgestion, en temps réel. En effet, il permet de gérer les activités extrascolaires des jeunes dans le sens où ces derniers vont appeler dès la fin de leur séance de sport ou sortie pour que l'un des parents vienne les chercher, évitant ainsi les délais d'attente. Il facilite aussi la gestion des aléas de bus ou de changements d'horaires à la sortie du collège/lycée. Rappelons que près d'un tiers des adultes rentrent à midi pour le repas avec les enfants. C'est donc pour ce temps parental que les sociologues dénomment « taxi », que le portable va devenir le plus utile. Lequel est, durant la semaine, essentiellement assumé par la mère, y compris pendant son temps professionnel, puisque c'est plutôt elle qui est appelée, et ce dans la grande majorité des familles (hormis les deux couples composés des pères plus « modernes »). Parfois, celle-ci peut être amenée à « redispacher » ensuite les informations vers le père, si, par exemple, elle n'est pas elle-même disponible, et, durant les week-ends, ce temps parental affecté aux déplacements du jeune devient, selon toute vraisemblance, plus également réparti entre les deux parents, selon les couples. Prenons le cas des Mongin à travers ce qu'en dit le mari (forfait 1 h, 38 ans, fonctionnaire de police, marié, deux fils dont l'aîné Julien en 3<sup>e</sup>) :

*Ça dépend, généralement on leur dit « ou t'appelle maman, ou t'appelle papa », bon généralement quand c'est en semaine, ils appellent... plus facilement leur mère parce que elle bosse pas l'après-midi donc elle est disponible, moi c'est sûr que au boulot, ils m'appellent, ils me disent « papa je suis là, j'ai un problème » je me débrouille pour venir, mais ça sera quand même un peu plus difficile euh... Autrement bon, le week-end*

*bon ben ça dépend qui s'occupe, si par exemple j'emmène Julien au handball bon, il va me rappeler moi bon si c'est Véronique [sa femme] qui l'emmène, il rappellera Véronique.*

En second lieu, la fonction de réassurance remplie par le portable a été mise en évidence et, plus particulièrement, il s'est avéré que la réassurance à l'encontre des autres constituait un discours nettement sexué : rappelons que quasi toutes les femmes (16 sur 17) ont manifesté spontanément un besoin de réassurance à l'égard des autres membres du foyer, contre seulement 2 hommes (sur 9). Apportons une précision supplémentaire, qui a été énoncée par une majorité de femmes. Pour plus de deux tiers d'entre elles, le portable leur permet d' « être joignables » en permanence par leurs enfants. Et ce pendant le temps privé mais aussi bien évidemment pendant le temps professionnel. Cette joignabilité permanente est revenue comme un leitmotiv chez ces femmes. En témoigne Madame Pereira (à carte, 54 ans, employée, divorcée, trois enfants adultes, vit seule avec le dernier David en 2<sup>de</sup>) lorsqu'il lui est demandé, en début d'entretien, ce que représente pour elle le portable :

*Ils [ses enfants] peuvent me joindre à n'importe quel moment, au travail, oui, parce que si y faut que je décroche les téléphones [les fixes des bureaux où elle fait le ménage], pour moi, c'est un moyen de communication avec mes enfants hors des horaires de la maison.*

Certes elle pourrait être jointe sur le(s) fixe(s) du travail, mais cela est largement facilité par le portable : ses enfants peuvent l'appeler directement. La réassurance était très prégnante chez Madame Pereira, qui appelle plusieurs fois par jour pour savoir si son fils est bien rentré de l'école, si tout va bien dès qu'elle entend une ambulance par exemple. C'est aussi, bien évidemment, le fait de savoir que les jeunes sont équipés d'un portable et qu'ils peuvent donc appeler à tout moment, qui rassure ces mères. Rappelons combien ce discours de réassurance, notamment face à l'urgence, pouvait être stéréotypé. Le portable est un élément de sécurité « au cas où », « en cas d'urgence », « en dépannage ». La mère est rassurée de savoir que ses enfants peuvent potentiellement l'appeler en toute situation, même si, en définitive, de tels appels ne sont pas si fréquents. Les exemples sollicités sont ou difficilement remémorés ou assez anciens, donc peu fréquents. Ce que veulent ces mères, c'est pouvoir être prévenues, pour ne pas s'inquiéter. Il y a dans cette prévention, et une anticipation et une charge affective négative. L'enjeu essentiel est d'éviter ce danger ou ce risque potentiel. Il semble que transparaisse ici ce que les sociologues ont qualifié de charges mentales, non mesurables, faites d'organisation, d'anticipation et, pourrait-on ajouter, de disponibilité

permanente. Cette disponibilité permanente est tout d'abord intériorisée comme une nécessité, car faisant partie du rôle d'une mère. Le dialogue entre Madame Gélin et sa fille va illustrer cette nécessité (forfait 2 h, 54 ans, enseignante, mariée, trois enfants dont la dernière à la maison, Virginie, 15 ans, en 2<sup>de</sup>, forfait 2 h + 35 SMS). Rappelons que Madame Gélin a tenu un discours très critique face au portable qu'elle utilise peu, en revanche, elle songe toujours à le laisser allumé quand sa fille sort. Mais Virginie va reprocher à sa mère d'éteindre son portable et de ne pas le laisser en silencieux, afin de voir les messages :

*[Virginie débute] il sonne pas parce qu'il est éteint ! [Mme Gélin] il sonne pas parce qu'il est éteint, puis parce que les gens savent qu'il est éteint donc euh... [...] [Virginie] non moi j'essaye hein de t'appeler, et chaque fois il est éteint, quand j'ai des trucs importants à te dire et qu'il est pas allumé [Mme Gélin] mais oui mais quand je suis au travail je peux pas l'allumer donc euh... [Virginie] mais oui mais bon, tu peux le laisser allumé en silencieux et voir quand tu as des messages [rires].*

Puis, quelques instants plus tard, au cours de ce même dialogue, Madame Gélin va extérioriser la culpabilité que génère cette non-disponibilité permanente :

*[Virginie poursuit] la plupart du temps sur le fixe, et si y a personne j'essaye sur le portable, mais généralement ça répond pas, j'appelle mon père dans ces cas-là, quand je dois prévenir de quelque chose j'appelle mon père [Mme Gélin éclate de rire et commente] La mauvaise mère ! [Éclats de rire des 3 participantes] [Virginie] c'est pas la mauvaise mère mais pas moderne ! [Mme Gélin] ceci dit, c'est vrai que quand tu sors le soir, je te dis, j'ouvre j'ai mon portable et je le branche.*

Virginie doit donc appeler son père et reproche en fait à sa mère de ne pas être « moderne » (pas utilisatrice du portable) mais Madame Gélin l'interprète comme une remise en cause de son rôle de mère, puisque Virginie lui oppose le père qui, lui, répond. Même si « mauvaise mère » était effectivement évoqué avec beaucoup d'humour, il n'empêche que Madame Gélin se met en position de se justifier (portable interdit au travail ; portable allumé quand sa fille sort), traduisant la culpabilité ressentie par la mise en cause de sa fille. Il ne fait pas de doute que cette disponibilité permanente est intériorisée par ces mères comme faisant partie de leur rôle, mais elle est, en même temps, vécue comme une contrainte, parce que difficile à mettre en œuvre lorsque l'on travaille. Et c'est la réassurance, autrement dit la déculpabilisation que procure le portable, qui révèle cette dimension de contrainte, laquelle n'est pas dicible comme

telle<sup>80</sup>. Il est flagrant que ces femmes ne sont pas en mesure d'avoir une quelconque réflexion critique par rapport à cette nécessité. Lorsqu'il leur est demandé si le fait de pouvoir être jointes en permanence ne pourrait pas être vécu comme un inconvénient qui les obligerait à être encore plus disponibles, elles répondent quasi unanimement que c'est un avantage puisque cela les rassure ; certaines s'avouent même surprises et trouvent la question incongrue. On peut affirmer qu'apparaît ici un effet paradoxal du portable, dans cette intériorisation mentale d'une disponibilité permanente en tant que mère, où le temps maternel, s'il ne peut plus se dérouler intégralement en présence physique auprès des enfants, l'est néanmoins *via* le portable. La mère se rend potentiellement disponible et c'est cela qui compte. Même si cette potentialité n'est parfois que théorique. En résumé, le portable paraît révéler, puis renforcer, la représentation que se font la majorité de ces femmes de leur rôle de mère : se devoir d'être toujours joignables et disponibles en permanence. Il est intéressant de noter qu'elles appartiennent aux couples considérés moins égalitaires mais aussi aux autres, plus égalitaires. Dans ce dernier cas, l'implication plus grande de l'homme dans le temps parental éducatif ne les a pas pour autant désinvesties de leur rôle de mère, et surtout de l'intériorisation de ce rôle. Mais qu'en est-il des autres femmes, minoritaires ? Elles ont moins exprimé cette nécessité d'être disponible en permanence et cela doit être mis en relation avec le fait qu'elles ont, corollairement, fait preuve de façon moins prégnante du besoin d'être rassurées. Rappelons l'exemple de Madame Muscan (forfait 2 h 30, 49 ans, employée, vit seule avec sa fille unique Sarah en 2<sup>de</sup>) qui disait « *je suis pas sans arrêt à m'inquiéter à l'appeler non plus* ». Et cette réassurance moindre passait plutôt par la possibilité de joindre les enfants, que par cette disponibilité permanente, nuance subtile s'il en est. Enfin, notons que l'on retrouve dans ce petit groupe de femmes la moitié des monoparents. Certes, elles assument concrètement la grande majorité de la charge des enfants, puisqu'elles en ont la garde, mais on a pu observer aussi combien elles étaient « tiraillées » entre leur identité de mère et celle de femme. Passons maintenant à la conciliation du point de vue des hommes, en tentant d'en repérer les nuances.

### ***Une implication plus ou moins grande des pères***

D'une manière générale, la conciliation vie privée/vie professionnelle s'avère moins importante pour les hommes, mais il faut préciser d'emblée

---

<sup>80</sup> Il est intéressant de noter que c'est la confrontation entre la mère et sa fille qui a permis de faire émerger cette culpabilité. Dans les autres entretiens réalisés séparément avec les mères, la culpabilité était plus latente, mais néanmoins toujours présente.

qu'elle va s'exprimer de façon nettement différenciée, isolant de façon distincte les deux pères plus modernes. Ces derniers (Messieurs Jolant et Szeniak) appartiennent évidemment à deux des quatre couples les plus égalitaires de l'échantillon puisqu'ils assument une bonne part du temps parental<sup>81</sup>. Tout comme les femmes, ils ont exprimé, ce besoin d'être joignables par leurs enfants, tant pour les appels de microcoordination que dans un but de réassurance : il a été démontré combien ils partageaient cette même inquiétude que les femmes, à l'égard des enfants et ils ont été qualifiés de « père-cheval » (de Singly, 1996), plus proches de leurs enfants. D'ailleurs, les enfants ont confirmé très nettement la réalité des appels vers leur père, y compris pendant le temps de travail de ce dernier : Benjamin Jolant appelle indifféremment sa mère ou son père, pour les rassurer, alors que Estelle Szeniak appelle plutôt son père pour venir la chercher (au collège ou quand elle sort), non seulement parce qu'il est plus disponible professionnellement, mais aussi plus complice avec ses enfants. Pour toutes ces raisons, la conciliation vie privée/vie professionnelle que ces pères pratiquent se rapproche de celle de la majorité des mères, intégrant ces charges mentales d'organisation, d'anticipation et de disponibilité permanente. En revanche, pour les autres hommes, y compris ceux appartenant aux couples plus égalitaires, la conciliation s'exerce selon des modalités différentes. D'une part, ils sont moins présents physiquement que leur conjointe (près d'un tiers des femmes étant à temps partiel), même si quelques-uns assurent une présence complémentaire le matin ou le soir. En conséquence, les appels qu'ils donnent du lieu de travail vers le foyer consistent bien souvent, non pas à prendre en charge les affaires domestiques, mais plutôt à prévenir de leur propre retard concernant leur retour au foyer. C'est donc le plus souvent la conjointe qu'ils contactent. Par exemple, Monsieur Gaillot (forfait professionnel illimité, 39 ans, technico-commercial sur la route, marié, 3 enfants dont l'aîné Maxime en 2<sup>de</sup>) évoque les nombreuses occasions où il peut informer sa femme, si elle ne l'a pas déjà appelé elle-même :

*À sept heures et demie, elle a appelé en disant « où j'étais » voilà eh ouais ! [éclats rire] mais c'est vrai que c'est, c'est, c'est cool quoi, parce qu'on n'a plus l'impression de se dire « mais bon, je suis pas à l'heure, je sais pas où je suis, je peux pas prévenir », c'est vraiment, on travaille dans des conditions vraiment plus cool avec ça.*

Notons que le bénéfice retiré revient au professionnel, cette possibilité de prévenir le foyer lui procure en fait de meilleures conditions de travail.

---

<sup>81</sup> Il est intéressant de noter que les femmes de ces deux couples sont cadres, dont l'une a même une situation professionnelle socialement plus élevée que son mari.

Ajoutons que ces hommes sont aussi appelés par leur conjointe, soit pour s'inquiéter de leur retard, soit lorsqu'il est une décision à prendre ou une affaire domestique urgente à régler. Précisons encore aucun cas inverse n'a été relevé, où un homme aurait dit contacter sa femme pour savoir à quelle heure elle rentre. Enfin, pour terminer, ces hommes n'appellent quasiment jamais leurs enfants lorsqu'ils sont au travail ; en revanche, les enfants peuvent être amenés à les appeler occasionnellement, lorsqu'ils savent que leur mère n'est pas disponible, et le plus souvent pour les solliciter dans le cadre de ce temps parental « taxi », mais, il faut bien le dire, cela est plus rare.

En conclusion, l'implication des pères semble plus variable que celle des mères. Certains pères qualifiés de modernes assument ces charges d'organisation et de disponibilité permanente envers les enfants, au même titre que les femmes. En revanche, pour la grande majorité des autres hommes, la conciliation se déroule en pointillés et se limite, le plus souvent, à quelques appels à destination du foyer qui transitent toujours par la conjointe. Il importe maintenant de conclure, d'une manière plus générale, sur les relations professionnelles générées par le portable dans ces différents couples et familles monoparentales.

## **Vers un renforcement des rôles traditionnels ?**

Lana F. Rakow et Vija Navarro (1993), dans une étude sur le portable aux États-Unis, lesquels ont bénéficié d'une antériorité des usages par rapport à la France, posaient l'hypothèse que le téléphone cellulaire était vraisemblablement en train de reproduire les inégalités de genre, sous couvert de les supprimer. Elles mettaient en évidence le fait que le téléphone mobile permettait aux femmes de pratiquer leur rôle maternel<sup>82</sup> à distance, ce qui risquait de renforcer ce rôle. Elles en arrivaient à la conclusion que les hommes utilisaient leur mobile pour emporter leur monde public dans leur vie privée, alors que, à l'inverse, les femmes tendaient à l'utiliser pour prendre leur vie familiale partout où elles vont. Cet article, publié dans *Critical Studies in Mass Communication*, s'inscrit bien évidemment dans le courant des *gender studies*, qui bénéficient d'un véritable ancrage outre-Atlantique, contrairement à la France (cf. le dossier de la revue *Réseaux*, « Une communication sexuée ? », coordonné par Simone Bonnafous, Josiane Jouët et Rémy Rieffel, 2003), où « prendre le genre comme catégorie d'analyse constitue donc une posture

---

<sup>82</sup> *Mothering* a été traduit ici par rôle maternel (ou fonction maternelle).

méthodologique qui suscite méfiance et suspicion » (2003 : 13). Si la réponse apportée par ces deux auteures américaines paraît tranchée, il conviendra de faire preuve ici de modération, tout simplement parce qu'il existe des exceptions et des nuances qu'il importe de prendre en considération. Résumons les grandes lignes de cette analyse des relations professionnelles *via* le portable dans ces différents couples et familles monoparentales. D'abord, la légitimation des usages du portable par le professionnel caractérise de façon assez marquée le discours masculin : la très grande majorité d'entre eux (y compris ceux qui ont un outil personnel), l'ont mise en avant alors que c'est le cas d'une seule femme, puisque les autres femmes recourent en priorité à la légitimation par l'intrafoyer. Néanmoins, il importe de nuancer en précisant que cette légitimation par le professionnel, pour importante qu'elle soit chez ces hommes, est souvent accompagnée de celle visant à justifier les appels avec les membres du foyer. Ensuite, pour ce qui concerne l'intrusion du temps professionnel dans le temps privé, elle ne concerne réellement qu'un homme et une femme. Les autres qui disposent d'un outil professionnel recourent à diverses pratiques de décommunication, lesquelles visent à limiter cette intrusion. Enfin, c'est pour la conciliation vie privée/vie professionnelle que les différences hommes/femmes les plus marquées ont pu être appréhendées, mais des nuances de taille s'imposent selon le type de famille. Si les sociologues ont constaté la persistance de l'inégalité du partage des tâches domestiques dans les couples, la conciliation vie privée/vie professionnelle incombe encore principalement aux femmes, à plus forte raison chez les monoparents. Pour la grande majorité des femmes de l'échantillon (y compris la moitié des monoparents) cette conciliation s'exprime à travers la nécessité que ressentent ces mères d'être joignables, nécessité toute empreinte de réassurance, expression d'une certaine culpabilité : elles ont encore besoin de justifier leur absence pour raison professionnelle. Aussi cette culpabilité semble-t-elle révéler cette charge mentale, non mesurable, qualifiée de disponibilité permanente, et qui incombe à ces femmes, parce qu'elles l'ont intériorisée comme faisant partie de leur rôle social. C'est alors qu'apparaît le paradoxe : forcément, elles se doivent d'être joignables à tout moment et le portable ne fait que renforcer cette disposition<sup>83</sup>, parce qu'il l'actualise. Il participe alors à sa construction, au niveau social, par une sorte de processus en spirale. En ce sens, cet objet de communication renforce l'inégalité existante. Le temps maternel peut se dérouler en pointillé, « auprès » des enfants, *via* le portable. Même si les jeunes ne les contactent pas

---

<sup>83</sup> On peut penser que cette disposition n'a rien d'une origine essentialiste, elle résulte au contraire de la construction sociale du rôle de mère dans la culture occidentale.



de façon si intensive, ce sont néanmoins elles qui sont plus facilement appelées que les pères, justement parce qu'elles sont censées être plus disponibles, dans la représentation que chacun se fait de leur rôle. Et par opposition, la conciliation pour les hommes appartenant à ces couples, consiste non pas à être joignables, mais à pouvoir joindre le foyer<sup>84</sup>, principalement par un contact avec la conjointe : il importe moins de gérer en direct les affaires domestiques, que de permettre à la femme de les gérer, en important en quelque sorte les contraintes professionnelles dans l'univers domestique. Par ailleurs, ces hommes n'appellent quasiment jamais leurs enfants et sont relativement peu appelés par eux. À partir de tous ces éléments, on peut effectivement constater une prégnance du modèle qui associe genre féminin/gestion des affaires domestiques (l'essentiel tout au moins), genre masculin/travail professionnel. En ce sens, on assiste bien, avec le portable, à la reproduction des inégalités de genre, telles qu'évoquées par les sociologues. Mais parallèlement, il faut constater que ce modèle est écorné sous de nombreux versants et dimensions. En effet, il existe diverses exceptions. Ces femmes, dont une majorité de monoparents, qui, bien qu'assumant très concrètement l'essentiel de la conciliation vie privée/vie professionnelle, n'ont pas mis en avant cette disponibilité permanente. Ce qui a pu être mis en relation avec leur double revendication identitaire, tant celle de mère que de femme, avec un modèle d'usage de leur portable tourné aussi vers la sociabilité amicale. Enfin, seconde exception, celle de ces pères modernes, qui appartiennent à deux des quatre couples les plus égalitaires de l'échantillon : à côté de leur conjointe, ils participent à la conciliation vie privée/vie professionnelle et expriment tout autant la réassurance que procure le portable, par la possibilité du contact permanent avec les enfants. En somme, la joignabilité et la disponibilité permanente relèvent, pour eux aussi, d'une nécessité.

En conclusion, le portable est un outil de communication personnelle dédié à la sociabilité amicale : c'est pourquoi il remplit une fonction d'expression identitaire chez les jeunes, mais aussi chez les monoparents. Les adolescents ont inventé un nouveau mode de communication avec les SMS. Un souci d'économie et d'efficacité pratique, un langage codé et un mode ludique, la possibilité d'extériorisation/retrait des émotions, autant d'éléments qui ont font un mode de communication privilégié pour certains. De plus, le portable est un objet personnel, personnalisé avec des sonneries et des logos, fortement

---

<sup>84</sup> Il ne faut toutefois pas négliger les appels de la femme vers le conjoint, qui visent à l'impliquer dans la gestion et en quelque sorte, à le faire « revenir » vers le domestique : en ce sens, il importe aussi qu'il soit joignable, mais du point de vue de la femme.

investi affectivement chez les jeunes ; en somme, il favorise le processus d'autonomisation à l'œuvre chez ces adolescents. De nombreux hommes légitiment leur usage par les relations professionnelles, même si la légitimation par l'intrafoyer est présente, mais en seconde place. L'insertion du temps professionnel dans le temps privé conduit certains à adopter des pratiques de décommunication. La conciliation vie privée/vie professionnelle pose la question des rôles sexués, où le portable renforce ces rôles mais favorise aussi, dans certaines familles, leur évolution, notamment chez les monoparents et avec l'apparition des pères modernes. Cette question de la reproduction/évolution des rôles sexués sera rediscutée dans la conclusion, aux côtés de l'hypothèse de l'autonomie/dépendance générée par ce nouveau dispositif de communication.



## Conclusion

Au terme de cette étude, il convient de dresser une présentation synthétique des trois répertoires d'usage qui ont été identifiés, afin de discuter et mettre à l'épreuve les hypothèses qui ont guidé cette enquête : l'autonomie/dépendance favorisée par le portable au sein des familles, ainsi que la reproduction/évolution des rôles sexués. Ces trois répertoires se distinguent par le type de légitimation (famille et/ou amis et/ou relations professionnelles) qui est mis en avant, ou plus exactement par la hiérarchisation qui est opérée entre ces différentes légitimations dès lors que la légitimation par les relations familiales est apparue dans tous les discours, sans exception. Tout est donc affaire de nuances. Et si ces répertoires ont pu être qualifiés de relativement homogènes, il n'empêche que de nombreuses variantes, secondaires, émergeront au sein de chacun, simplement parce que la diversité des usages est patente. Le premier de ces groupes est constitué essentiellement de femmes en couple et des deux pères modernes ; le second est constitué uniquement d'hommes ; le troisième comprend l'ensemble des jeunes et des femmes monoparents. Ce ne sont pas les « simples » variables socio-démographiques d'âge et de sexe qui sont discriminantes, mais ce sont les rôles sociaux, dans toute leur complexité – y compris les rôles sexués –, ainsi que la dynamique à l'œuvre dans ces familles, qui s'avèreront pertinents pour analyser la diversité de ces usages.

## **Une légitimation orientée vers l'intrafamilial**

Ce groupe ne comprend que des adultes et réunit la très grande majorité des femmes en couple, quelques femmes monoparents et seulement deux hommes soit plus de la moitié (15 sur 26) de l'ensemble des adultes. Trois caractéristiques principales de ce répertoire d'usages ont été repérées. La première est constituée par la prégnance de la légitimation par les relations entre membres du foyer, notamment à travers la réassurance, le maintien de la cohésion familiale et le contrôle social que permet le portable. Corollairement, la seconde caractéristique en fait un instrument privilégié de la conciliation vie privée/vie professionnelle. Enfin, c'est un outil très faiblement orienté vers la sociabilité amicale.

### ***Un outil de maintien de la cohésion familiale***

La spécificité de ce modèle d'usage consiste dans la priorité incontestable accordée à la légitimation du portable par les relations familiales. Comment se traduit-elle ? Le portable est d'abord vécu comme un outil de réassurance, laquelle s'est affirmée de façon prégnante dans ce groupe, c'est ce qui en fait sa caractéristique. La réassurance est traversée par deux dimensions qui s'entrecroisent. D'une part, la réassurance pour soi versus la réassurance orientée vers les autres. D'autre part, la réassurance face à l'urgence versus la réassurance face aux petits aléas de la vie quotidienne. De quoi s'agit-il ? La réassurance pour soi a systématiquement trait aux situations d'urgence, elle va bien souvent devenir un motif d'équipement et le portable deviendra alors indispensable, y compris chez les faibles utilisateurs, car il fonctionne dans une sorte d'efficacité symbolique : il importe de l'avoir toujours avec soi « au cas où ». Ce discours face à l'urgence peut être qualifié de stéréotypé, fait de justification et de rationalisation, sans prise directe avec la réalité vécue. Pour ce qui concerne la deuxième dimension de la réassurance, celle orientée vers les autres, elle s'est révélée un discours sexué, car tenu par des femmes et seulement deux hommes. En quoi consiste-t-elle ? Elle a trait parfois à l'urgence, mais renvoie surtout aux petits aléas de la vie quotidienne. Le portable va permettre d'instaurer la règle du prévenir et devenir un outil de maintien de la cohésion familiale. Cette fonction incombe en priorité aux femmes – ce sont elles qui sont destinataires des appels (modèle centripète), ce sont elles qui s'inquiètent le plus – et dessine ainsi les contours d'un rôle social maternant, tout empreint de culpabilité et dévolu aux mères. Mais deux hommes

assument aussi cette fonction de maintien de la cohésion familiale, en partage avec la conjointe ou à sa place. S'ils ne doivent pas être décrits en termes de féminisation de leur rôle, ils ont au contraire été qualifiés de pères modernes, dessinant une nouvelle figure de pères plus proches de leurs enfants. À côté de cette fonction essentielle de réassurance, le portable est aussi un outil de microcoordination entre conjoints et avec les enfants, introduisant alors de nouvelles modalités d'un suivi éducatif à distance. Enfin, comme résultante de cette double fonction de réassurance et de microcoordination, le portable peut devenir un instrument de contrôle social : cela constitue aussi une pratique spécifique des adultes de ce groupe, mise en œuvre par la très grande majorité d'entre eux, même si des nuances ont pu être repérées. Il importe pour ces parents de savoir où est le jeune, ce qu'il fait, attestant de la limite ténue entre besoin de réassurance et contrôle social. Après la mise en évidence de cette première légitimation du portable par les relations intrafoyer, typique de ce répertoire d'usages, il convient à présent d'évoquer sa seconde caractéristique, liée à la conciliation vie privée/vie professionnelle.

### ***Un outil de conciliation vie privée/vie professionnelle***

Les analyses sociologiques relatives à l'inégalité du partage des tâches domestiques et à la spécialisation des rôles sexués ont servi de cadre pour comprendre les pratiques du portable en relation avec la conciliation vie privée/vie professionnelle. Cette dernière incombe prioritairement aux femmes, mais elle sera toutefois aussi assumée par les deux pères modernes de ce groupe. Elle va être facilitée par le portable, c'est une évidence, mais elle va alors se traduire par la nécessité d'être joignable en permanence par les enfants, ce qui constitue une autre spécificité de ce groupe d'adultes. Cette disponibilité permanente qu'autorise le portable, toute empreinte de culpabilité, fait partie de ces charges mentales d'organisation et d'anticipation entre les différents lieux et temps et devient ainsi partie intégrante du rôle de mère et de père moderne. Aussi l'hypothèse du renforcement, par le portable, du rôle traditionnel de ces femmes, se dessine-t-elle. Pour ce qui concerne les usages professionnels, ils doivent être pris en considération dès lors qu'ils sont responsables des distinctions secondaires apparues au sein de ce groupe entre faibles et importants usagers, ces derniers ayant aussi un usage professionnel. C'est le cas de certains adultes qui sont ainsi confrontés à une insertion du temps professionnel dans le temps privé. Il n'en demeure pas moins que pour eux, la légitimation par les relations intrafoyer, y compris à travers la conciliation, est restée première dans le discours. Abordons à présent les relations avec les amis.

### ***Un outil peu orienté vers la sociabilité amicale***

C'est la troisième caractéristique de ce répertoire d'usages : le portable n'est pas un support privilégié pour accéder à la sociabilité personnelle, le fixe reste ancré dans les habitudes pour prendre le temps de la conversation, comme pour les relations avec la parenté. De la même façon, ces adultes envoient relativement peu de SMS, l'effet âge jouant à plein : ils se montrent souvent critiques envers ce nouveau mode de communication, dénonçant son langage codé ou alors, ils ne savent pas les rédiger. Pour toutes ces raisons, le portable ne constitue que faiblement un mode d'expression identitaire. Aussi sera-t-il rarement un objet personnalisé, ni par les sonneries ni par les logos, encore moins un objet investi affectivement ; il n'empêche qu'il deviendra, comme pour la grande majorité des adultes de l'échantillon, un objet incorporé, intégré dans les habitudes et par voie de conséquence, inséparable, y compris pour les femmes faibles utilisatrices de ce groupe.

En résumé, ce répertoire d'usages, adopté par plus de la moitié des adultes de l'échantillon, est constitué de trois caractéristiques principales. C'est la légitimation des usages par l'intrafamilial qui est première : le portable fonctionne comme un outil de réassurance, qui permet de maintenir la cohésion familiale, y compris par le contrôle social qu'il favorise. En second lieu, c'est un outil privilégié de la conciliation vie privée/vie professionnelle en ce qu'il permet à l'ensemble de ces mères et à ces deux pères modernes d'être joignables en permanence par leurs enfants. Enfin, c'est un outil très faiblement orienté vers la sociabilité amicale. Cette dernière dimension est le seul point commun avec le second répertoire, lequel présente des caractéristiques sensiblement différentes.

### **Une légitimation mixte**

Ce groupe ne comporte que des hommes (7), tous ceux de l'échantillon à l'exception des deux pères modernes intégrés au premier répertoire. Les caractéristiques principales de ce répertoire se résument en deux points. D'abord, c'est la légitimation par le professionnel qui prime, mais elle est suivie de près par la légitimation par l'intrafoyer, ou plus exactement par le lien avec la conjointe. Par conséquent, la conciliation vie privée/vie professionnelle revêtira une forme particulière.

### ***Un outil professionnel ?***

La première caractéristique forte apparue au sein de ce groupe d'hommes consiste en la primauté accordée à la légitimation par les usages professionnels : le portable est d'abord un outil de travail, associé directement au métier exercé. Ce qui peut paraître évident pour ceux qui disposent d'un portable mis à disposition par l'entreprise, mais ce qui est plus surprenant, c'est que cette même légitimation par le professionnel a aussi été évoquée par les autres, lesquels ont acquis un portable à titre personnel. Deux raisons à cela. La première est que le portable est vécu comme un outil qui leur permet de gérer des relations professionnelles, visant à une meilleure efficacité au travail, mais cela ne sera toutefois pas sans conséquence inattendue. En effet, ces hommes vont être confrontés à une évolution de leur relation au travail sous divers aspects. Soit un certain contrôle social va être mis en œuvre par l'employeur pour les salariés hors de l'entreprise (beaucoup plus rarement une plus grande autonomie), soit un accroissement de la flexibilité au travail va introduire de nouvelles contraintes, autant de situations et pratiques nouvelles, subies, qu'ils seront amenés à dénoncer. Ou bien encore, c'est à une insertion du temps professionnel dans le temps privé qu'ils vont être confrontés. Ces diverses situations conduiront beaucoup d'entre eux à adopter des pratiques de décommunication, voire de filtrage, lorsqu'elles demeurent possibles, pour se soustraire en quelque sorte à cet impératif de joignabilité permanente qu'autorise le portable. Et cela peut être réalisé, contrairement aux femmes vis-à-vis des enfants, sans culpabilité aucune. Ensuite, une seconde raison participe de la légitimation du portable par le professionnel. Pour tous, et ce de façon prégnante, le portable est aussi un outil de réassurance par rapport aux risques de la route, et le lien avec le professionnel est patent puisque tous effectuent des déplacements professionnels. C'est donc la réassurance pour soi, simplement elle est associée de manière forte à l'univers professionnel. Face à l'urgence, cette réassurance est aussi apparue, comme chez les femmes, tel un discours stéréotypé, qui rend le portable indispensable dans une sorte d'efficacité symbolique.

### ***Un outil peu orienté vers la conciliation vie privée/vie professionnelle***

La seconde caractéristique forte de ce groupe réside dans le type de légitimation par l'intrafoyer et, corollairement, dans la forme et la signification particulières que va revêtir la conciliation vie privée/vie professionnelle. En



effet, si la légitimation par l'intrafamilial est bien présente, après le professionnel, elle se résume en réalité aux liens avec la conjointe. Ensuite, on note une quasi-absence, dans le discours de ces hommes, de la réassurance orientée vers les autres, au sens de s'inquiéter pour les autres. Ce qui signifie que c'est la femme qui reste au centre de ce modèle qualifié de centripète et qui assume la responsabilité du maintien de cette cohésion familiale, pour preuve, le discours de disponibilité permanente vis-à-vis des enfants est totalement absent. Le portable est un outil de microcoordination qui inclut les enfants, mais de façon restreinte et limitée aux week-ends. Aussi la conciliation se fait-elle plutôt dans un sens contraire à celui des femmes : ils restent certes joignables par la conjointe et respectent la règle du prévenir, mais ils auraient plutôt tendance à importer leurs contraintes professionnelles dans l'univers domestique. Ils permettent à la femme de gérer les divers aléas et de maintenir la cohésion familiale, mais ils n'en assument pas directement la charge. Autant d'éléments qui tendent à conforter l'hypothèse d'une certaine reproduction des rôles sexués, nous y reviendrons.

En somme, ce répertoire adopté uniquement par les hommes (7 sur 9) se caractérise par deux points. D'une part, c'est la légitimation par le professionnel qui est première, y compris pour ceux qui ont un portable personnel. Elle est suivie de près par la légitimation par l'intrafoyer, qui se résume aux liens avec la conjointe. En conséquence, la conciliation vie privée/vie professionnelle consiste à permettre à cette dernière d'assumer la charge du maintien de la cohésion familiale, plutôt qu'à en être directement responsable. Pour terminer, précisons que le portable est un outil faiblement orienté vers la sociabilité amicale, exactement comme pour les individus du premier répertoire. Alors que, par opposition, c'est cette légitimation par la sociabilité amicale qui va devenir incontestablement prioritaire au sein du troisième répertoire.

## **Une légitimation orientée vers la sociabilité amicale**

Ce groupe de 21 personnes comprend l'ensemble des 17 jeunes et 4 femmes (soit un quart des femmes), monoparents pour la plupart. Les caractéristiques principales de ce répertoire d'usages se résument en trois points. La première est constituée par la prégnance de la légitimation des usages par la sociabilité amicale : le portable, en tant qu'objet personnel et personnalisé, devient un véritable outil d'expression identitaire, notamment – mais pas seulement – par le recours, pour les jeunes, au nouveau mode de communication que sont les SMS. La deuxième consiste dans l'importance

seconde, mais néanmoins présente, de la légitimation par les relations intrafamiliales. Enfin, la dernière consiste dans leur relation au média : ils aiment la pratique du téléphone, aussi les femmes sont-elles d'importantes utilisatrices alors que la pratique des jeunes n'est limitée que par la fin du crédit.

### *Un outil d'expression identitaire*

La fonction de sociabilité intragénérationnelle du portable est patente pour tous les membres de ce groupe. Pour les jeunes, le portable est un outil d'expression identitaire qui facilite l'accès direct à la sociabilité personnelle sans avoir à passer par le fixe de la maison, contrôlé par les parents. Il permet d'organiser des rencontres, de créer des projets de façon spontanée, dans une sorte de culture du contact, de maintenir le lien avec les amis, y compris par des conversations plus longues pour certains. Pour les monoparents, le portable autorise l'entretien d'un réseau de sociabilité plus étendu que les parents en couple, et/ou le maintien du lien avec l'ami légitime dont elles ne partagent pas l'existence. Pour ce qui concerne les SMS, ce sont les jeunes qui ont inventé ce nouveau mode de communication. Tous sans exception en envoient et deux tiers d'entre eux envoient surtout des messages. Les motifs d'usage de ces SMS sont nombreux. Un souci d'économie et d'efficacité pratique – faire concis –, les régit, mais aussi un mode d'appropriation ludique, mis en évidence notamment au travers de l'invention d'un nouveau langage codé. Les SMS participent aussi d'un double mouvement d'extériorisation/retrait des émotions : ils favorisent l'expression des émotions – des émotions difficiles à exprimer à l'oral, en face à face –, sous le coup de l'impulsivité, de la spontanéité, et autorisent le dialogue malgré leur caractère asynchrone ; ils sont aussi plus discrets, permettent de ne pas déranger, d'échanger et de maintenir le lien lorsque les appels sont impossibles, en particulier dans des situations sociales contraintes comme les cours. C'est enfin une façon de juguler l'ennui. Pour toutes ces raisons, ils constituent un nouveau mode de communication qui participe d'une véritable construction identitaire de ces jeunes. Comme une sorte de résultante de cet accès direct à la sociabilité personnelle et de ce nouveau mode de communication qu'il favorise, le portable va devenir un objet personnel fortement investi affectivement et constituer un véritable enjeu identitaire : c'est une autre caractéristique de ce groupe. Tel un objet incorporé, les jeunes ne s'en séparent jamais, le laissent toujours allumé et ils l'ont personnalisé par des logos et sonneries. Pour les femmes, le portable est aussi l'objet d'un fort investissement personnel, même s'il est toutefois moins personnalisé. Abordons à présent la deuxième caractéristique de ce répertoire d'usages.

### ***Un outil de maintien du lien avec l'intrafoyer***

La légitimation par l'intrafoyer a été qualifiée de seconde, mais elle n'en est pas moins bien présente. Les jeunes ont parfaitement intériorisé les exigences parentales relatives à la réassurance et à la règle du prévenir et s'y soumettent sans rechigner. Pour une très large majorité d'entre eux, le portable est devenu aussi un outil de microcoordination avec les parents. Véritable dimension utilitaire, tel a été qualifié ce besoin ressenti par les adolescents de solliciter leurs parents, plutôt la mère, en particulier pour le temps parental dénommé « taxi », afin d'exercer leurs différentes activités scolaires, extrascolaires. En ce sens, cette dimension utilitaire participe d'une forme de dépendance du jeune envers ses parents. Le contrôle social pratiqué par les parents, notamment les mères, touche presque tous les jeunes, avec des nuances : pour ceux qui subissent un contrôle important, ce dernier est critiqué mais néanmoins accepté, dans la mesure où il devient un élément dans la négociation, par exemple pour les sorties. Il n'empêche qu'il participe aussi de la relation de dépendance avec les parents. Pour les monoparents, la légitimation par les relations avec l'intrafoyer existe bien entendu, mais le discours sur la réassurance est beaucoup moins prégnant que chez les autres femmes. En effet, il s'est avéré que ces monoparents vivaient un conflit de rôle entre leur identité de mère et celle de femme, les enfants pouvant constituer une barrière à l'accomplissement de leur vie de femme. Ce qui va se traduire de façon très nette au niveau de la conciliation vie privée/vie professionnelle : si elles en assument de fait quasi exclusivement la charge, la question pour elles n'est pas d'être joignables, mais de pouvoir joindre les enfants, la nuance est de taille. Enfin, la dernière caractéristique de ce répertoire a trait à la relation au média et au mode de consommation : de profondes continuités se font jour entre les jeunes et les monoparents.

### ***Aimer la pratique du téléphone***

Une caractéristique importante de ce groupe consiste dans la relation entretenue avec le média : tous ces jeunes et toutes ces femmes aiment la pratique du téléphone. Ensuite, des nuances secondaires se dessinent : certains aiment pratiquer la conversation sur le portable tout comme ils aimaient la pratiquer sur le fixe, en ce sens, il existe une profonde continuité fixe/portable. Alors que pour les autres, c'est plutôt la discontinuité fixe/portable qui prime : soit ils étaient peu utilisateurs auparavant du fixe, soit ils avaient une relation négative au média téléphone (pour la conversation) ; en tout état de cause, ils

aiment aujourd'hui communiquer avec leur portable. Une autre caractéristique importante de ce groupe réside dans le mode de consommation, qui est très différent de l'ensemble des autres individus rencontrés. D'abord, il importe de noter que tous les jeunes raisonnent en termes de crédit (qui reste) dès lors que la grande majorité d'entre eux ont un crédit limité (les trois quarts ont une carte ou un forfait bloqué). Ce qui, au passage, révèle la dépendance aux parents, lesquels demeurent en majorité les payeurs (deux tiers des familles) et entendent ainsi maîtriser les dépenses. Dans ce contexte, deux modalités de consommation ont pu être repérées. D'une part, les prévoyants, qui réussissent plus ou moins à gérer leur crédit pour ne pas trop manquer, et d'autre part, les « boulimiques ». Ces derniers fonctionnent de façon impulsive et le portable favorise cette possibilité de téléphoner ou d'envoyer des messages instantanément quand on en a envie, qui se transforme pour eux en un besoin irrépressible : seule la fin du crédit sonne comme un couperet. Pour ce qui concerne les femmes monoparents, elles ont, de la même façon, un mode de consommation de type impulsif ; en revanche il n'existe, pour elles, aucune limite : c'est ainsi qu'elles sont les seules adultes de l'échantillon qui pratiquent des dépassements réguliers et importants pour leur usage personnel, en plus d'une pratique intensive du fixe.

En définitive, ce répertoire d'usages adopté par tous les jeunes et un quart des femmes, monoparents pour la plupart, est constitué de trois caractéristiques principales. C'est la légitimation par la sociabilité amicale qui est incontestablement première, le portable fonctionne comme un outil d'expression identitaire favorisant l'autonomie et il est un objet personnel fortement investi. En second lieu, c'est un outil de microcoordination avec les membres du foyer, un instrument de contrôle social subi par les jeunes, beaucoup moins un outil de réassurance, y compris pour les mères de ce groupe. Enfin, tous sans conteste aiment la pratique du téléphone, par les conversations ou les SMS, aussi les femmes sont-elles d'importantes utilisatrices alors que les jeunes ne sont limités que par le crédit.

## **À propos de l'autonomie et des rôles sexués**

Il semble que les usages du portable s'inscrivent dans la complexité d'une relation d'autonomie/dépendance entre les jeunes et leurs parents, relation que ces usages contribuent en retour à produire. La montée de l'individualisation dans les familles contemporaines a été mise en évidence par la sociologie de la famille : chacun revendique une autonomie croissante lui

permettant de se réaliser. Si le portable favorise l'autonomie pour les jeunes, par l'accès direct à la sociabilité personnelle, s'il est un objet personnel fortement investi, un outil d'expression identitaire qui leur permet d'exister en dehors de la cellule familiale, il est aussi un dispositif qui reflète et fait resurgir leur relation de dépendance envers les parents. D'une part, le contrôle social que cet outil génère, par la réassurance qu'il procure, est apparu dans toutes les familles : ce contrôle est pratiqué quasi exclusivement par les mères, certes avec des nuances dans l'intensité, mais il existe. D'autre part, la relation de dépendance se fait jour à travers ce qui a été qualifié de dimension utilitaire : les adolescents sollicitent les parents dans un objectif de microcoordination pour leurs déplacements, avec une certaine facilité, pourrait-on dire. Enfin, une dernière composante de cette relation de dépendance transparait à travers le mode de financement. Ce sont, dans la majorité des familles, les parents les payeurs et ils entendent garder la maîtrise des dépenses. Ainsi conservent-ils une certaine forme de contrôle de l'usage que leurs enfants font de cet objet de communication. De même, ce dernier reflète les processus de négociation – pour l'acquisition de l'objet, pour les sorties, etc. – qui se développent, attestant de la démocratisation croissante à l'œuvre dans ces familles. C'est toute la complexité de la dynamique familiale, composée des multiples facettes des rôles sociaux parents/enfants, qui est révélée par ces usages : ces derniers favorisent l'autonomie tout comme la dépendance. Qu'en est-il à présent pour les adultes ? La question de l'autonomie renvoie à celle des rôles sexués. Chez la majorité des hommes et des femmes en couple, le portable est apparu comme un outil très faiblement orienté vers la sociabilité amicale, contrairement aux jeunes. En ce sens, il intervient peu dans le processus d'individualisation et l'accès à l'autonomie hors du groupe familial de ces adultes. Pour ces femmes en couple, il est vécu comme un outil qui facilite la conciliation vie privée/vie professionnelle et ce sont elles qui sont responsables du maintien de la cohésion familiale : le portable leur permet d'être potentiellement joignables en permanence par les enfants (modèle centripète). Cette nécessité, toute empreinte de réassurance et de culpabilité, relève de cette charge mentale, non mesurable, qualifiée de disponibilité permanente, et qui a été intériorisée comme partie intégrante de leur rôle social de mère. Aussi le portable semble-t-il renforcer cette disposition, parce qu'il l'actualise : il participe à sa construction, au niveau social, par une sorte de processus en spirale, et c'est ainsi qu'il la renforce. Alors que, pour la majorité des hommes en couple, l'usage est d'abord légitimé par le professionnel et la conciliation vie privée/vie professionnelle revêt une forme particulière : cette nécessité de joignabilité et de disponibilité permanente est totalement absente. Mais il existe deux exceptions à ce modèle

hommes/femmes. D'une part, les deux pères modernes, qui assument tout ou partie de la conciliation vie privée/vie professionnelle et sont responsables de la cohésion familiale, aux côtés de leur conjointe. Ils y ont certes gagné en réalisation de soi, en tout cas, leur identité d'homme et de père ne passe plus par le seul travail. D'autre part, les femmes monoparents, pour lesquelles la problématique de l'autonomie s'avère très proche, sur une dimension au moins, de celle mise en évidence chez les jeunes : le portable est un outil orienté vers la sociabilité amicale, en ce qu'il permet d'acquérir une autonomie hors le groupe familial. En effet, il est apparu un conflit de rôle, issu des tensions entre leur identité de mère, et celle de femme, cette dernière ne pouvant se réaliser qu'à l'extérieur du foyer. Aussi cet outil sert-il, comme pour les jeunes, à l'expression identitaire. Peut-on parler d'autonomie ? En tout cas, il facilite, pour ces femmes, la quête pour la réalisation de soi, même si l'unité identitaire n'est pas forcément au rendez-vous. Pour toutes ces raisons, on peut donc affirmer que, d'une certaine façon, ce dispositif renforce les inégalités de genre existantes et favorise la reproduction des rôles sexués. La pratique de cet objet de communication produit du même, de l'identique : c'est pourquoi l'insertion sociale de cet artefact technique participe de la reproduction sociale. Mais, par ailleurs, il ne faut pas oublier que ce modèle est écorné à ses deux extrémités : il y a donc aussi de la nouveauté, tant au niveau des femmes monoparents que des pères modernes. De ce point de vue, le portable, par l'émergence de nouvelles pratiques, autorise une certaine évolution des rôles sexués, même à la marge. Il importait de montrer combien ce dispositif s'inscrit dans les pratiques de communication et dans la dynamique familiale à l'œuvre dans ces familles. On est au cœur de l'interaction entre le social et la technique : les usages ne peuvent prendre sens que dans les pratiques sociales dans lesquelles ils s'insèrent, tout comme ils révèlent et contribuent en retour à produire – en renforçant ou en faisant évoluer – les relations d'autonomie/dépendance et les rôles sociaux de ces acteurs. Si l'on peut qualifier ces usages de banalisés, intégrés dans le quotidien des usagers, le temps social de leur formation est nécessairement un temps long, qui nécessite de poursuivre la réflexion pour suivre leur évolution.

Le téléphone portable tel qu'il a été présenté dans cette étude est déjà en pleine mutation pour devenir un nouvel artefact, objet support de contenus. Cette évolution vers l'internet mobile signe la convergence entre les différents outils de communication. Et l'entrée en scène des industries du contenu (télévision, musique, jeux vidéo) favorise l'émergence de nouveaux modèles économiques, aux enjeux colossaux. Mais si le potentiel d'usage de ces portables 3<sup>e</sup> génération est d'ores et déjà très large, qu'en feront les usagers ? Comment vont-ils s'approprier ces nouveaux outils ? Comment vont-ils

détourner et braconner ces usages prescrits par les concepteurs ? Que vont-ils inventer ? Les enjeux sociaux et culturels de ces nouvelles pratiques se profilent, ouvrant un vaste champ d'étude aux sciences de l'information et de la communication. D'un média de communication interpersonnelle, le téléphone portable est indubitablement entré dans l'ère des objets d'un nouveau genre, celle des médias de masse individuels.

## Bibliographie

AFOM/TNS Sofres, *Observatoire sociétal du téléphone mobile*, 2<sup>e</sup> éd., octobre 2006, disponible sur le site [www.afom.fr](http://www.afom.fr).

AMOSSY, Ruth, HERSCHBERG-PIERROT Anne, *Stéréotypes et clichés*, Paris, Nathan, 1997.

ANDRIEU, Bernard, *La nouvelle philosophie du corps*, Paris, Érès, coll. Philosophies, 2002.

ANIS, Jacques, *Parlez-vous texto ?*, Paris, Éd. du cherche midi, 2001.

ARCADIAS, Gaëlle, « Téléphone portable et relations de travail », *La Revue de l'Edhec*, 2003, n° 2, disponible sur le site [www.legal.edhec.com](http://www.legal.edhec.com).

ATTIAS-DONFUT, Claudine, LAPIERRE Nicole, SEGALEN Martine, *Le nouvel esprit de famille*, Paris, O. Jacob, 2002.

BARDIN, Laurence, *Images et usages du téléphone. Prévisions à long terme des flux de communication entre les ménages*, DGT (SPAF)/Université Paris V (Irap), 1979.

BARDIN, Laurence, *Les communications privées sur le lieu de travail*, Contrat Cnrs-Cnet, ASP « Espaces sociaux et communications », 1986.

BARDIN, Laurence, « Du téléphone fixe au portable. Un quart de siècle de relations interpersonnelles médiatisées en France », *Cahiers internationaux de Sociologie*, 2002, vol. CXII, pp. 97-122.

BARRE, Corinne, « 1,6 million d'enfants vivent dans une famille recomposée », *Insee Première*, 2003, n° 901, disponible sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

BARRÈRE-MAURISSON, M.-A., dir., *Le partage des temps et des tâches dans les ménages*, Paris, Documentation française, 2001.

BIDART, Claire, PELLISSIER, Anne, « Copains d'école, copains de travail. Évolution des modes de sociabilité d'une cohorte de jeunes », *Réseaux*, 2002, vol. 20, n° 115, pp. 17-49.



- BIGOT, Régis, « La diffusion, l'usage et l'acceptabilité des nouvelles technologies en France », *Collection des Rapports*, Credoc, 2001a, n° 214.
- BIGOT, Régis, « La diffusion, l'usage et l'acceptabilité des nouvelles technologies en France », *Collection des Rapports*, Credoc, 2001b, n° 220.
- BIGOT, Régis, « La diffusion des technologies de l'information dans la société française », *Enquête « Conditions de vie et aspirations des Français »*, Credoc, CGTI (Conseil général des technologies de l'information, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)/ART (Autorité de régulation des télécommunications), 2003, disponible sur le site [www.arcep.fr](http://www.arcep.fr).
- BIGOT, Régis, « La diffusion des technologies de l'information dans la société française », *Enquête « Conditions de vie et aspirations des Français »*, Credoc, CGTI (Conseil général des technologies de l'information, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)/ART (Autorité de régulation des télécommunications), 2004, disponible sur le site [www.arcep.fr](http://www.arcep.fr).
- BIGOT, Régis, « La diffusion des technologies de l'information dans la société française », *Enquête « Conditions de vie et aspirations des Français »*, Credoc, CGTI (Conseil général des technologies de l'information, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)/Arcep (Autorité de régulation des Communications électroniques et des Postes), 2005, disponible sur le site [www.arcep.fr](http://www.arcep.fr).
- BIGOT, Régis, « La diffusion des technologies de l'information dans la société française », *Enquête « Conditions de vie et aspirations des Français »*, Credoc, CGTI (Conseil général des technologies de l'information, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)/Arcep (Autorité de régulation des Communications électroniques et des Postes), 2006, disponible sur le site [www.arcep.fr](http://www.arcep.fr).
- BLANCHET, Alain, GOTMAN, Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 1992.
- BLÖSS, Thierry, dir., *La dialectique des rapports hommes - femmes*, Paris, Presses universitaires de France, 2001.
- BOURLÈS, Ludovic, COURSON, Jean-Pierre, « Recensement de la population 1999. 12,2 millions d'actives et 14,3 millions d'actifs », *Insee Première*, 2000, n° 749, disponible sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).
- BRÉCHON, Pierre, dir., *Les valeurs des Français*, Paris, A. Colin, 2003.
- BRETON, Philippe, PROULX, Serge, *L'explosion de la communication à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éd. La Découverte, 2002.
- BROMBERGER, Christian, DURET, Pascal, KAUFMANN, Jean-Claude, et al., dir., *Un corps pour soi*, Paris, Presses universitaires de France, 2005.

- BROUSSE, Cécile, « La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale », pp. 135-150, in : *France, portrait social*, Paris, Insee, 1999.
- CADÉAC, Brigitte, LAURU, Didier, *Génération téléphone. Les adolescents et la parole*, Paris, A. Colin, 2002.
- CARADEC, Vincent, « Personnes âgées et objets technologiques: une perspective en termes de logique d'usage », *Revue française de Sociologie*, 2001, n° 42-1, pp. 117-148.
- CASTELAIN-MEUNIER, Christine, « Le téléphone portable des étudiants. Un outil d'intimité paradoxale », *Réseaux*, 2002, vol. 20, n° 116, pp. 229-255.
- CASTRO-THOMASSET, Elisabeth, *L'apostasie de la télévision. Une forme d'iconoclasme contemporain*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- CERTEAU de, Michel, *L'invention du quotidien. Tome 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1998 (1<sup>re</sup> éd. 1990).
- CHAMBAT, Pierre, « Usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) : évolution des problématiques », *Technologies de l'information et société*, 1994, 6 (3), pp. 249-270.
- CIOSI-HOUCKE, Laure, PIERRE, Magali, dir., *Le corps sens dessus dessous. Regards des sciences sociales sur le corps*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- CLAISSE, Gérard, ROWE, Frantz, « Téléphone, communication et sociabilité : des pratiques résidentielles différenciées », *Sociétés Contemporaines*, 1993, n° 14/15, pp. 165-189.
- COMBES, Yolande, SAMMER, C., BAKIS, Henry, « La communication mobile professionnelle », *Annales de Géographie*, 1995, n° 585-586, pp. 599-613.
- CRISTOFARI, Marie-France, LABARTHE, Géraldine, « Recensement de la population 1999. Des ménages de plus en plus petits », *Insee Première*, 2001, n° 789, disponible sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).
- DESEQUELLES, Aline, RICHET-MASTAIN, Lucile, « Bilan démographique 2003 », *Insee Première*, 2004, n° 948, disponible sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).
- DESJEUX, Dominique, GARABUAU-MOUSSAOUI, Isabelle, dir., *Objet banal, objet social. Les objets quotidiens comme révélateurs des relations sociales*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- DESJEUX, Dominique, MONJARET, Anne, TAPONIER, Sophie, *Quand les Français déménagent. Circulation des objets domestiques et rituels de mobilité dans la vie quotidienne*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.
- DESJEUX, Dominique, *La consommation*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je ?, 2006.

- DJIDER, Zohor, « Femmes et hommes : des inégalités qui subsistent », *Insee Première*, 2002, n° 834, disponible sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).
- DONNAT, Olivier, dir., *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, Paris, Documentation française, 2003.
- DUMARTIN, Sylvie, TACHÉ, Catherine, « Equipement des ménages en biens durables électro-ménagers, audiovisuels et de communication », *Consommation - modes de vie*, Insee, 2001, n° 106.
- DUMONTIER, Françoise, GUILLEMOT, Danièle, MÉDA, Dominique, « L'évolution des temps sociaux au travers des enquêtes "emploi du temps" », *Économie et statistique*, 2002, n° 352-353, pp. 3-13.
- DUMONTIER, Françoise, PAN KHÉ SHON, Jean-Louis, « Enquête emploi du temps 1998-1999. Description des activités quotidiennes », *Insee Résultats - Consommation – Modes de vie*, janvier 2000, n° 101-102.
- FAGNANI, Jeanne, MARUANI, Margaret., MÉDA, Dominique, MARTIN, Claude, « Vie privée, vie professionnelle : l'arbitrage impossible ? », *Esprit*, 2001, n° 273, pp. 178-202
- FIZE, Michel, « Les adolescents et l'usage du téléphone », *Réseaux*, 1997, n° 82/83, mars-juin, pp. 219-230.
- FLICHY, Patrice, *Une histoire de la communication moderne. Espace public et vie privée*, Paris, Éd. La Découverte/Poche, 1997 (1<sup>re</sup> éd. 1991).
- FLICHY, Patrice, « Présentation », *Réseaux*, « Les usages du téléphone », 1992, n° 55, septembre-octobre, p. 5.
- FLICHY, Patrice, *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales. Vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris, Éd. La découverte, 2003 (1<sup>re</sup> éd. 1995).
- FREUD, Sigmund, « Au-delà du principe de plaisir », *Essais de psychanalyse*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1981.
- FRISON-ROCHE, Marie-Anne, *Secrets professionnels*, Paris, Autrement, 1999.
- GIDDENS, Anthony, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- GOFFMAN, Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*. Tome 1. *La présentation de soi*, trad. de l'anglais par A. Accardo, Paris, Éd. de Minuit, 1996 (1<sup>re</sup> éd. 1973). .
- GOFFMAN, Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*. Tome 2. *Les relations en public*, trad. de l'anglais par A. Kihm, Paris, Éd. de Minuit, 1996 (1<sup>re</sup> éd. 1973).
- GOURNAY de, Chantal, « En attendant les nomades. Téléphonie mobile et modes de vie », *Réseaux*, 1994, n° 65, mai-juin, pp. 9-26.

GOURNAY de, Chantal, « C'est personnel. La communication privée hors de ses murs », *Réseaux*, 1997, n° 82/83, mars-juin, pp. 21-40.

GOURNAY de, Chantal, MERCIER Pierre-Alain, « Entre la vie privée et le travail : décloisonnement et nouveaux partages », *Actes du 1<sup>e</sup> Colloque international sur les usages et services des télécommunications « Penser les usages »*, Arcachon, 27-29 mai 1997, pp. 379-387.

GREEN, Nicolas, « Qui surveille qui ? Contrôler et rendre des comptes dans les relations de téléphonie mobile », *Réseaux*, 2002, vol. 20, n° 112-113, pp. 249-274.

GRIPIC (Groupe interdisciplinaire sur les processus d'information et de communication), *Le téléphone mobile aujourd'hui : usages, représentations, comportements sociaux*, contrat de recherche Celsa-AFOM, disponible sur [www.afom.fr](http://www.afom.fr), 2005.

GUILLAUME, Marc, « Téléphone et sa revanche », in : SFEZ, Lucien, *Dictionnaire critique de la communication*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, pp. 354-361

GUILLAUME, Marc, « Le téléphone mobile », *Réseaux*, 1994, n° 65, mai-juin, pp. 27-34.

HALL, Edouard T., *La dimension cachée*, trad. de l'américain par A. Petita, Paris, Éd du Seuil, 1978 (1<sup>re</sup> éd. 1966).

HEITZMANN, Raymond, ROUQUETTE, Céline, « Les technologies de l'information et de la communication : 5 % du PIB », *Insee Première*, 1999, n° 648, disponible sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

HEURTIN, Jean-Philippe, « La téléphonie mobile, une communication itinérante ? Premiers éléments d'une analyse des usage en France », *Réseaux*, 1998, n° 90, juillet-août, pp. 37-50.

JAURÉGUIBERRY, Francis, « Lieux publics, téléphone et civilité », *Réseaux*, 1998, n° 90, juillet-août, pp. 71-84.

JAURÉGUIBERRY, Francis, « Le cocooning téléphonique », in : BAUDRY, Patrick, SORBETS, Claude, VITALIS, André, dir., *La vie privée à l'heure des médias*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2002, pp. 91-103.

JAURÉGUIBERRY, Francis, *Les branchés du portable*, Paris, Presses universitaires de France, 2003.

JOUËT, Josiane, « Pratiques de communication et figures de la médiation », *Réseaux*, 1993a, n° 60, pp. 99-120.

JOUËT, Josiane, « Usages et pratiques des nouveaux outils », in : SFEZ, Lucien, *Dictionnaire critique de la communication*, Paris, Presses universitaires de France, 1993b, pp. 371-376.

- JOUËT, Josiane, « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, 2000, vol. 18, n° 100, pp.487-521.
- JULIEN, Marie-Pierre, WARNIER, Jean-Pierre, dir., *Approches de la culture matérielle. Corps à corps avec l'objet*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- KAPFERER, Jean-Noël, *Les chemins de la persuasion, le mode d'influence des media et de la publicité sur les comportements humains*, Paris, Dunod, 1984.
- KAPFERER, Jean-Noël, *Les marques, capital de l'entreprise*, Paris, Éd. d'Organisation, 1998.
- KAPFERER, Jean-Noël, LAURENT, Gilles, *La sensibilité aux marques. Marchés sans marques, marchés à marques*, Paris, Éd. d'Organisation, 1992.
- KATZ, James E., AAKHUS, Mark, éd., *Perpetual contact. Mobile Communication, Private Talk, Public Performance*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.
- KAUFMANN, Jean-Claude, *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan, 1997 (1<sup>re</sup> éd. 1992).
- KAUFMANN, Jean-Claude, « Rôles et identité : l'exemple de l'entrée en couple », *Cahiers internationaux de Sociologie*, 1994, vol. XCVII, pp. 301-328.
- KAUFMANN, Jean-Claude, *Corps de femmes, regards d'hommes. Sociologie des seins nus*, Paris, Nathan, Pocket, 1998 (1<sup>re</sup> éd. 1995).
- KAUFMANN, Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996.
- KAUFMANN, Jean-Claude, *Le cœur à l'ouvrage. Théorie de l'action ménagère*, Paris, Nathan, 1997.
- KAUFMANN, Jean-Claude, *La femme seule et le prince charmant*, Paris, Nathan, 2001 (1<sup>re</sup> éd. 1999).
- KAUFMANN, Jean-Claude, *Ego. Pour une sociologie de l'individu*, Paris, Nathan, 2001.
- KAUFMANN, Jean-Claude, *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, A. Colin, 2004.
- KELLERHALS, Jean, MONTANDON, Cléopâtre, *Les stratégies éducatives des familles. Milieu social, dynamique familiale et éducation des préadolescents*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1991.
- KLEIN, Mélanie, *Essais de psychanalyse*, trad. de l'anglais par M. Derrida, Paris, Payot, 1989 (1<sup>re</sup> éd. 1968).
- LACAN, Jacques, « Le stade du miroir comme formateur de la fonction du Je telle qu'elle nous est révélée dans l'expérience psychanalytique », in *Ecrits*, Paris, Seuil, 1953.
- LARDELLIER, Pascal, *Le pouce et la souris. Enquête sur la culture numérique des ados*, Paris, Fayard, 2006.

- LEJEALLE, Catherine, « Téléphone portable, SMS et emails : de nouveaux outils au service de la relation amoureuse naissante », *mémoire de DEA*, Université Paris 5-Sorbonne, 2003.
- LICOPPE, Christian, « Sociabilité et technologies de communication. Deux modalités d'entretien des liens interpersonnels dans le contexte du déploiement des dispositifs de communication mobiles », *Réseaux*, 2002, vol. 20, n° 112-113, pp. 171-210.
- LING, Richard, « C'est bien d'être joignable ! L'usage du téléphone fixe et mobile chez les jeunes Norvégiens », *Réseaux*, 1999, n° 92/93, février, pp. 263-291.
- LIPOVETSKY, Gilles, *L'ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1999 (1<sup>re</sup> éd. 1989).
- LIVINGSTONE, Sonia, « La signification des technologies domestiques. Une analyse des constructions mentales individuelles dans les relations familiales entre les sexes », *Réseaux*, 1996, n° 79, pp. 39-56.
- MALLEIN, Philippe, TOUSSAINT, Yves, « L'intégration sociale des technologies d'information et de communication : une sociologie des usages », *Technologies de l'information et société*, 1994, vol. 6, n° 4, pp. 315-335.
- MANCERON, Vanessa, « Tous en ligne ! Usages sociaux du téléphone et modes d'interaction au sein d'un groupe de jeunes parisiens », *Réseaux*, 1997, n° 82/83, mars-juin, pp. 205-218.
- MARTIN, Corinne, « La construction de l'objet "téléphone" dans le champ des sciences de l'information et de la communication. Revue de questions », *Actes du XIII<sup>e</sup> Congrès national des sciences de l'information et de la communication « Les recherches en information et communication et leurs perspectives. Histoire, objet, pourvoir, méthode »*, Marseille, 7-9 octobre 2002, pp. 181-186.
- MARTIN, Corinne, « Le téléphone portable : machine à communiquer du secret ou instrument de contrôle social ? », *Communication et langages*, 2003a, n° 136, pp. 92-105.
- MARTIN, Corinne, « Représentations des usages du téléphone portable chez les jeunes adolescents », *première Conférence internationale en sciences de l'information et de la communication (CIFSIC), dixième Colloque bilatéral franco-roumain « Supports, dispositifs et discours médiatiques à l'heure de l'internationalisation »*, Bucarest, 2003b, disponible sur le site [www.archivesic.ccsd.cnrs.fr](http://www.archivesic.ccsd.cnrs.fr)
- MARTIN, Corinne, « Le téléphone portable au service des femmes pour concilier vie familiale et vie professionnelle : vers plus d'inégalité ? », in : BOUTILLIER, Sophie, LESTRADE, Brigitte, dir., *Le travail des femmes. Axes*

- d'émancipation*, Paris, L'Harmattan, série Économie et innovation, 2004a, pp. 111-126.
- MARTIN, Corinne, « Représentations sociales du téléphone portable chez les jeunes adolescents et leur famille : quelles légitimations des usages ? », *Thèse de Doctorat en sciences de l'information et de la communication*, Université Paul Verlaine-Metz, décembre 2004b.
- MARTIN, Corinne, « Téléphone portable et humanitaire : de nouveaux usages sociaux ? » in VIEIRA Louise, PINÈDE-WOJCIECHOWSKI Nathalie, dir., *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*, Presses universitaires de Bordeaux, 2005, pp. 291-300.
- MARTIN, Corinne, « Le téléphone portable, un objet incorporé ? » in MANOHA, Monique, dir., *Corps et objet - In-corporer*, Paris, L'Harmattan, coll. Mouvements des savoirs, 2007 (à paraître).
- MARTIN, Michèle, « Variations sur le thème "Usages" », *Actes du 1<sup>er</sup> Colloque international sur les usages et services des télécommunications « Penser les Usages »*, Arcachon, 27-19 mai 1997, pp. 177-190.
- MARTIN, Olivier, SINGLY de, François, « L'évasion amicale. L'usage du téléphone familial par les adolescents », *Réseaux*, 2000, vol. 18, n° 103, pp. 91-118.
- MARTIN, Olivier, SINGLY de, François, « Le téléphone portable dans la vie conjugale. Retrouver un territoire personnel ou maintenir le lien conjugal ? », *Réseaux*, 2002, vol. 20, n° 112-113, pp. 211-248.
- MAYÈRE, Anne, dir. sc., MONNOYER, Marie-Christine, PEYRARD, Catherine, et al., *Mobiles, pratiques communicationnelles en entreprises, et évolutions du système productif*, rapport de recherche, Cnet, 1997.
- MAYÈRE, Anne, dir. sc., *Flexibilisation des organisations productives et du travail et développement des systèmes d'information en réseau multimédia*, rapport de recherche, Cnet, 2001.
- MÉDA, Dominique, *Le temps des femmes. Pour un nouveau partage des rôles*, Paris, Flammarion, 2001.
- MERCIER, Pierre-Alain, « Nouveaux moyens de communication interpersonnelle et partage des rôles en matière de sociabilité au sein des couples », *Actes du 3<sup>e</sup> Colloque international sur les usages et services des télécommunications « e-usages »*, Paris, 12-14 juin 2001, pp. 170-178.
- MOYAL, Ann, "The gendered use of the telephone: an Australian case study", *Media, Culture and Society*, 1992, n° 14, pp. 51-72
- PASQUIER, Dominique, JOUËT, Josiane, « Les jeunes et la culture de l'écran. Enquête nationale auprès des 6-17 ans », *Réseaux*, 1999, vol. 17, n° 92-93, pp. 25-102.

- PASQUIER, Dominique, « " La famille, c'est un manque ". Enquête sur les nouveaux usages de la téléphonie dans les familles immigrées », *Réseaux*, 2001, vol. 19, n° 107, pp. 181-206.
- PASQUIER, Dominique, *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement, 2005.
- PERRIAULT, Jacques, *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer*, Paris, Flammarion, 1989.
- PEYRARD, Catherine, PEYRELONG, Marie-France, RIONDET, Odile, « Communication et mobilité : comment les outils de communication accompagnent-ils l'évolution de l'entreprise ? », *Actes du X<sup>e</sup> Congrès national des sciences de l'information et de la communication*, Grenoble-Echirolles, 14-16 novembre 1996, pp. 281-296.
- RAKOW, Lana F., NAVARRO, Vija, "Remote mothering and the parallel shift: women meet the cellular telephone", *Critical Studies in Mass Communication*, 1993, 10, pp. 144-157.
- RAY, Jean-Emmanuel, « Avant-propos. Vies professionnelles et vies personnelles », *Droit social*, janvier 2004, n° 1, pp. 5-10.
- RAY, Jean-Emmanuel, « Temps professionnel et temps personnels », *Droit social*, janvier 2004, n° 1, pp. 58-69.
- RIVIÈRE, Claude, « Pour une théorie du quotidien ritualisé », *Ethnologie française* « La ritualisation du quotidien », 1996, XXVI, 2, pp. 229-238.
- RIVIÈRE, Carole-Anne, « Les réseaux de sociabilité téléphonique », *Revue française de sociologie*, 2000, 41-4, pp. 685-717.
- RIVIÈRE, Carole-Anne, « Le téléphone : un facteur d'intégration sociale », *Économie et statistique*, 2001, n° 345, pp. 3-32.
- RIVIÈRE, Carole-Anne, « La pratique du mini-message. Une double stratégie d'extériorisation et de retrait de l'intimité dans les interactions quotidiennes », *Réseaux*, 2002, vol. 20, n° 112-113, pp. 139-168.
- RIVIÈRE, Carole-Anne, « De la voix à l'écriture. La diversification des modes de communication mobile en France et au Japon », *Réseaux*, 2005, vol. 23, n° 133, pp. 101-134.
- ROOS, Jean-Pierre, « Sociologie du téléphone cellulaire : le modèle nordique », *Réseaux*, 1994, n° 65, mai-juin, pp. 35-44.
- SARCH, Amy, "Making the connection: single women's use of the telephone in dating relationships with men", *Journal of Communication*, 1993, n° 43 (2), spring, pp. 128-144.
- SCARDIGLI, Victor, *Les sens de la technique*, Paris, Presses universitaires de France, 1992.



- SEGALEN, Martine, *Sociologie de la famille*, Paris, A. Colin, 2000 (1<sup>re</sup> éd. 1979).
- SEGALEN, Martine, *Rites et rituels contemporains*, Paris, Nathan, 1998.
- SEGALEN, Martine, « Le téléphone des familles », *Réseaux*, 1999, vol. 17, n° 96, pp. 15-44.
- SEGALEN, Martine, BROMBERGER, Christian., « L'objet moderne : de la production sérielle à la diversité des usages », *Ethnologie française « Culture matérielle et modernité »*, 1996, XXVI, 1, pp. 5-16.
- SENNETT, Richard, *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Éd. du Seuil, 1979.
- SILVERA, Rachel, *Articuler vie familiale et professionnelle en Europe. Un enjeu pour l'égalité*, Paris, Documentation française, 2002.
- SINGLY de, François, *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, Presses universitaires de France, 2002 (1<sup>re</sup> éd. 1987).
- SINGLY de, François, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan, 1993.
- SINGLY de, François, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan, 2000 (1<sup>re</sup> éd. 1996).
- SINGLY de, François, *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan, 2000a.
- SINGLY de, François, « Le changement de la famille et ses interprétations théoriques », pp. 185-197, in : BERTHELOT Jean-Michel, dir., *La sociologie française contemporaine*, Paris, Presses universitaires de France, 2000b.
- SINGLY de, François, « Charges et charmes de la vie privée », in : LAUFER, Jacqueline, MARRY, Catherine, MARUANI, Margaret, dir., *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris, Presses universitaires de France, 2001a, pp. 149-167.
- SINGLY de, François, dir., *Être soi parmi les autres. Famille et individualisation*. Tome 1, Paris, L'Harmattan, 2001b.
- SINGLY de, François, *Les uns avec les autres : quand l'individualisme crée du lien*, Paris, Hachette, 2005.
- SMOREDA, Zbigniew, LICOPPE, Christian, « La téléphonie résidentielle des foyers : réseaux de sociabilité et cycle de vie », *Actes du 2<sup>e</sup> Colloque international sur les usages et services des télécommunications « À l'heure de l'Internet »*, Arcachon, 7-9 juin 1999, pp. 401-409.
- TISSERON, Serge, *Petites mythologies d'aujourd'hui*, Paris, Aubier, 2000.
- VITALIS, André, dir., *Médias et nouvelles technologies. Pour une socio-politique des usages*, Rennes, Éd. Apogée, 1994.

WILLIAMS, Stephen, WILLIAMS, Lynda, "Space invaders: the negotiation of teenage boundaries through the mobile phone" *Sociological Review*, 2005, 53 (2), pp. 314-331.

WINNICOTT, Donald W., *Jeu et réalité. L'espace potentiel*, trad. de l'anglais par C. Monod et J.-B. Pontalis, Paris, Gallimard, 2002 (1<sup>re</sup> éd. 1975).

ZELDIN, Théodore, *De la conversation. Comment parler peut changer votre vie*, Paris, Fayard, 1999 (1<sup>re</sup> éd. 1998).

Les dossiers spéciaux de la revue *Réseaux* :

*Réseaux*, « Les usages du téléphone », sept.-oct. 1992, n° 55.

*Réseaux*, « La communication itinérante », mai-juin 1994, n° 65.

*Réseaux*, « Usages de la téléphonie », mars-juin 1997, n° 82/83.

*Réseaux*, « Quelques aperçus sur le téléphone mobile », juil.-août 1998, n° 90.

*Réseaux*, « Le sexe du téléphone », 2000, vol. 18, n° 103.

*Réseaux*, « Mobiles », 2002, vol. 20, n° 112-113.

*Réseaux*, « Cycles de vie et sociabilité », 2002, vol. 20, n° 115.

*Réseaux*, « Une communication sexuée ? », 2003, vol. 21, n° 120.

*Réseaux*, « Mobiles en Asie », 2005, vol. 23, n° 133.



## Sommaire

<b>Introduction .....</b>	<b>9</b>
<b>Les adolescents et leur famille .....</b>	<b>10</b>
<b>La question de l'autonomie et des rôles sexués .....</b>	<b>13</b>
<b>L'enquête qualitative .....</b>	<b>14</b>
<b>Première partie</b>	
<b>Un objet de médiation avec la famille .....</b>	<b>17</b>
<b>1. Un outil de réassurance.....</b>	<b>19</b>
<b>Le besoin de se rassurer .....</b>	<b>19</b>
« T'inquiète pas, j'arrive » .....	19
Un objet transitionnel.....	20
<b>Réassurance face à l'urgence.....</b>	<b>22</b>
Des situations d'urgence .....	22
Un motif d'équipement .....	24
Le portable devient indispensable.....	27
Un discours stéréotypé.....	30
Un discours sexué.....	33
<b>Réassurance et maintien de la cohésion familiale .....</b>	<b>34</b>
La règle du prévenir .....	34
Un rôle dévolu aux mères.....	36
Du conflit de rôle chez des mères moins maternantes.....	38
Des pères plus modernes.....	41
<b>2. Un outil de microcoordination.....</b>	<b>47</b>
<b>Le besoin de se coordonner .....</b>	<b>47</b>
Pour les parents .....	48
Pour les jeunes : l'utilitaire.....	48

Des appels souvent courts .....	50
Vers un suivi éducatif à distance ? .....	54
<b>3. Un instrument de contrôle social .....</b>	<b>59</b>
<b>La géolocalisation.....</b>	<b>59</b>
Comment ça marche ?.....	59
<i>Big Brother</i> ?.....	61
<b>Le contrôle social dans les familles.....</b>	<b>64</b>
Entre réassurance et microcoordination .....	64
Une pratique des mères .....	66
Une pratique acceptée par les jeunes .....	68
Un contrôle social critiqué .....	71
Moins de contrôle social ?.....	74
<b>Deuxième partie</b>	
<b>Le portable comme objet de médiation avec les amis</b>	
<b>et les relations de travail .....</b>	<b>77</b>
<b>4. Le portable et les liens amicaux : un outil d'autonomisation...79</b>	
<b>Un outil de communication personnelle .....</b>	<b>79</b>
Expression identitaire.....	80
Pour les jeunes.....	81
<b>Une fonction de sociabilité intragénérationnelle .....</b>	<b>83</b>
Lien amical essentiel chez les jeunes .....	83
Organiser les rencontres.....	84
Les conversations longues.....	85
L'usage du fixe toujours.....	87
Lien amical chez les parents en couple .....	88
Lien amical chez les monoparents .....	91
<b>Les SMS.....</b>	<b>94</b>
Un succès non prévu par les experts .....	95
Les jeunes et les SMS .....	98
Un souci d'économie et d'efficacité pratique .....	100
Un langage codé et un mode ludique .....	101
SMS et extériorisation de l'intimité.....	104
SMS et retrait de l'intimité.....	107
L'analyse d'une publicité sur le SMS .....	109

<b>Objet personnel, objet incorporé ? .....</b>	<b>111</b>
La relation d'incorporation à l'objet .....	111
Un objet inséparable .....	113
La personnalisation de l'objet : un enjeu identitaire .....	114
La personnalisation : un véritable marché.....	116
Sonneries et marché musical .....	119
<b>5. Le portable dans la sphère professionnelle .....</b>	<b>123</b>
<b>La légitimation par le professionnel .....</b>	<b>123</b>
<b>Le temps professionnel dans le temps privé .....</b>	<b>125</b>
Flexibilité et contrôle social des salariés .....	125
Évolution des frontières professionnel/privé .....	127
<b>La conciliation vie privée/vie professionnelle .....</b>	<b>130</b>
Le partage inégal des tâches domestiques .....	131
Spécialisation des rôles sexués et identité .....	135
Une disponibilité permanente des mères.....	137
Une implication plus ou moins grande des pères.....	140
<b>Vers un renforcement des rôles traditionnels ? .....</b>	<b>142</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>147</b>
<b>Une légitimation orientée vers l'intrafamilial .....</b>	<b>148</b>
Un outil de maintien de la cohésion familiale .....	148
Un outil de conciliation vie privée/vie professionnelle .....	149
Un outil peu orienté vers la sociabilité amicale .....	150
<b>Une légitimation mixte .....</b>	<b>150</b>
Un outil professionnel ? .....	151
Un outil peu orienté vers la conciliation vie privée/vie professionnelle....	151
<b>Une légitimation orientée vers la sociabilité amicale .....</b>	<b>152</b>
Un outil d'expression identitaire.....	153
Un outil de maintien du lien avec l'intrafoyer .....	154
Aimer la pratique du téléphone.....	154
<b>À propos de l'autonomie et des rôles sexués .....</b>	<b>155</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>159</b>









## **Le téléphone portable et nous**

### **En famille, entre amis, au travail**

Le téléphone portable a envahi notre quotidien. Comment expliquer un tel succès ? Les raisons avancées sont multiples et se conjuguent. Il s'avère inopérant d'expliquer ce phénomène par un argument centré sur la technologie qui, seule, dicterait sa loi au moyen de « révolutions » que vanteraient des marchands, toujours prompts à dominer un marché. Et un raisonnement qui ne tiendrait compte que du social ne permettrait pas non plus d'en appréhender la complexité. La posture choisie dans cet ouvrage consiste donc à cerner les logiques de l'usage, afin de comprendre les processus de légitimation et les significations que produisent les utilisateurs pour s'approprier cet artefact.

Grâce à une enquête qualitative, les pratiques sont analysées dans trois sphères qui, chacune, mettent en évidence de grands répertoires d'usages. L'un est centré sur l'intrafoyer ; il vise à la réassurance et au maintien de la cohésion familiale. L'autre est orienté vers la sociabilité amicale ; il favorise l'expression identitaire. Le dernier touche aux relations de travail et ouvre à la redéfinition des frontières entre vie privée et vie professionnelle.

En somme, si le portable agit tel un micro, désinhibant la parole et offrant aux individus l'opportunité de se raconter, il est aussi devenu un objet qui n'a pas fini de faire parler de lui...

*Corinne Martin est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'IUT de Thionville-Yutz et membre du CREM (Centre de recherche sur les médiations, ÉA 3476), université Paul Verlaine-Metz.*